Projet de classement au titre des sites
Livre III, titre IV du code de l'environnement (loi du 2 mai 1930 codifiée)

LES PAYSAGES DE LA LOIRE ET DE L'ABBAYE DE SAINT-BENOIT

RAPPORT DE PRESENTATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Rédaction : *Béatrice Fauny, Paysagiste DPLG - Clotilde. Liot, Paysagiste DPLG - DREAL Centre/SBLAD/MPPVL – 2015*
Relecture *: Céline Jamet, Aymeric Lorthois, DREAL Centre-Val de Loire*
Etudes préalables, recherches documentaires, contributions :
B. Fauny, Paysagiste DPLG - C. Liot, Paysagiste DPLG
Caroline Barray, historienne
C. Jamet, A. Lorthois, Thierry Moigneu, DREAL Centre-Val de Loire
Cartographie : *B. Fauny, Paysagiste DPLG - C. Liot, Paysagiste DPLG*
Crédits photographiques : *Alexandre Petzold, Photographe-Paysagiste - Béatrice Fauny, Paysagiste DPLG - Clotilde Liot, Paysagiste DPLG, sauf mentions particulières.*

Photo de couverture : Alexandre Petzold, Photographe-Paysagiste

S O M M A I R E

LE CONTEXTE DU PROJET DE CLASSEMENT **Page 5**
Un projet de classement dans le cadre de la politique nationale de protection des sites et monuments remarquables **Page 6**
La stratégie pour le Val de Loire Patrimoine Mondial **Page 7**

UN SITE EXCEPTIONNEL, REPRÉSENTATIF DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU VAL DE LOIRE **Page 11**
Présentation générale **Page 13**
Localisation Page 13
Accessibilité Page 15
Le Val des Méandres : Une configuration particulière du Val de Loire **Page 17**
Un vaste lit fluvial dessiné par les errances de la Loire Page 19
Un réseau hydrographique typiquement ligérien Page 20
Les larges méandres de Saint-Benoît et de Guilly Page 21
Les Montilles : des « iles » au cœur de la plaine alluviale Page 22
Les levées : un rempart contre les crues dévastatrices ? Page 24
Une richesse naturelle issue de la présence de l'eau Page 26
Un haut lieu spirituel, symbole des grandes mutations de l'Histoire **Page 31**
Histoire de Saint-Benoît-sur-Loire Page 31
Description architecturale de la basilique de Saint-Benoît Page 46
La ville-basilique, un repère dans le paysage du Val d'Or **Page 53**
La plaine agricole Page 53
Le village et le port, les hameaux, les fermes Page 61
Les perceptions visuelles Page 87
Eléments de la VUE du site **Page 106**
Justification de l'opportunité de classer le site (le caractère pittoresque du site) **Page 108**

PROTECTIONS EXISTANTES **Page 113**

PÉRIMÈTRE PROPOSÉ **Page 119**
Principes de délimitation du site **Page 120**
Description sommaire des limites **Page 122**
Surface **Page 123**

ORIENTATIONS DE GESTION **Page 125**
Les principaux enjeux paysagers …….. **Page 129**
Les actions **Page 134**

ANNEXES **Page 153**
Saint-Benoît vu par les écrivains …… **Page 154**
Le PPRI …….. **Page 158**
Les documents d'urbanisme …… **Page 160**

ELÉMENTS BIBLIO, SOURCES DOCUMENTAIRES …… **Page 164**

CONTEXTE DU PROJET DE CLASSEMENT

UN PROJET DE CLASSEMENT

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS REMARQUABLES

– la réglementation

Le classement de site est une protection réglementaire mise en œuvre au titre de la loi du 21 avril 1906, complétée par la loi du 2 mai 1930, et désormais codifiées au code de l'environnement.

Elle concerne des sites et monuments naturels dont la *« conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général »* (articles L.341-1 du code de l'environnement).

Ces sites constituent des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national. L'objectif de cette mesure est de conserver la qualité et l'intégrité du site, en le préservant de toutes atteintes graves.

Comme pour les monuments historiques, dont le principe est identique, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement. Ces protections n'entraînent pas d'expropriation mais une servitude sur le bien protégé.

En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect des lieux est soumise à autorisation spéciale, délivrée selon la nature des travaux soit par le ministre des sites soit par le préfet de département.

En site inscrit, les travaux entrepris font l'objet d'une obligation de déclaration préalable et sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

La nature des sites protégés a évolué avec le temps. Initialement, ce sont des éléments remarquables, isolés et menacés de dégradation qui sont principalement classés (source, fontaine, tumulus …). Puis les protections ont porté sur de plus vastes étendues (massifs, forêts, vallées, caps, îles …), pouvant couvrir plusieurs milliers voire dizaines de milliers d'hectares, comme l'Île de Ré ou le Marais Poitevin.

Sont également protégés, au titre de l'histoire, les lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés.

– la procédure

Dans la pratique, le lancement d'une procédure de classement comprend en premier lieu la réalisation d'une étude paysagère préalable. Elle a pour objectif d'identifier les enjeux paysagers, de justifier l'intérêt remarquable du site et la mesure de protection envisagée, et enfin de définir et proposer un périmètre délimitant le site proposé au classement ainsi que les orientations de gestion assurant la préservation et la valorisation du site.

Ce travail préalable, confié à un bureau d'étude (généralement une agence de paysagiste) et piloté par les services de l'État (DREAL, STAP), est effectué en concertation avec les collectivités et les différents acteurs du territoire concerné. Des rencontres puis des réunions d'information et de concertation avec les représentants des collectivités concernées sont prévues dans le cadre de la prestation demandée, tout au long du déroulement de la procédure qui dure de 3 à 5 ans en moyenne.

Une fois le projet de périmètre proposé, une première saisine de l'Inspection Générale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) est demandée, donnant lieu à la rédaction d'un rapport statuant sur le principe du classement et évaluant le périmètre proposé. Enfin, la procédure prévoit la présentation, plusieurs si nécessaire, en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, ainsi que la réalisation d'une enquête publique.

Les dispositions applicables en site classé prennent effet à compter de la date de publication du texte prononçant le classement (décret en conseil d'État ou arrêté ministériel).

– la part du territoire concerné

Le territoire national compte aujourd'hui près de 2 700 sites classés pour un total de 900 000 hectares, et 4 800 sites inscrits pour une superficie d'environ 1 600 000 ha. Au total, ces deux protections représentent plus de 4 % du territoire national.

En région Centre, on dénombre 194 sites inscrits pour une superficie de 22 400 ha, et 101 sites classés pour une superficie totale de 13 100 ha. Parmi ces derniers, 8 109 ha de sites inscrits et 6 235 ha de sites classés sont inclus dans le périmètre du Val de Loire Patrimoine Mondial en région Centre.

Le programme de classement de sites, proposé pour le Val de Loire Patrimoine Mondial, ajouterait près de 15 000 ha de sites classés, dont 11 000 ha dans le périmètre.

LA STRATÉGIE POUR LE VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

Le Val de Loire, de Chalonnes (Maine-et-Loire) jusqu'à Sully-sur-Loire (Loiret), a été inscrit le 30 novembre 2000 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, au titre des paysages culturels.

La France, signataire de la Convention du Patrimoine Mondial, s'est engagée à préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.), qui a justifié l'inscription de ce site. Un plan de gestion, couvrant l'ensemble des quatre départements concernés par le périmètre inscrit, a été élaboré en concertation avec les collectivités territoriales et arrêté le 15 novembre 2012 par le préfet de la région Centre, coordonnateur du site.

Au titre des actions de l'État, le plan de gestion comprend un volet majeur, le programme visant à préserver les espaces les plus remarquables et les plus emblématiques, au regard des critères ayant présidé à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Cette démarche prolonge la politique adoptée dans le Maine-et-Loire, suite au diagnostic et au rapport réalisé en 2005 lors d'une Inspection Générale (rapport Francis Lévy), en l'étendant à l'ensemble du bien inscrit, sur les trois départements de la région Centre.

Elle en reprend les principes, à savoir l'identification et le recensement des espaces les plus remarquables puis leur protection par la mise en place conjuguée d'outils complémentaires, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) pour les parties les plus urbanisées (villages et ensembles urbains remarquables), et les sites classés (loi du 2 mai 1930) pour les espaces à dominante naturelle.

Les espaces les plus emblématiques de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire Patrimoine Mondial

La Valeur Universelle Exceptionnelle traduit le caractère remarquable et la singularité du Val de Loire. Elle regroupe les éléments constitutifs les plus marquants et typiques de son identité.

Le Val de Loire est un paysage culturel façonné par des siècles d'interaction entre le fleuve, les terres qu'il irrigue, et les populations qui s'y sont établies tout au long de l'histoire. La conjonction d'événements particulièrement favorables ont alors pu accélérer cette maturation et lui faire atteindre l'excellence.

La Loire a orienté la configuration tant des paysages ruraux, dans l'organisation du sol et les types de culture (maraîchage, vergers, vigne), que des paysages urbains, organisés à partir et selon le fleuve, à l'origine d'un modèle urbain dit ligérien. Les établissements humains, fermes isolées, bourgs et villes, traduisent à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties de la vallée et leur évolution historique. L'architecture en tuffeau et en ardoise, l'habitat troglodytique, la trame urbaine, en portent témoignage.

Sur le périmètre inscrit, les rives de la Loire sont ponctuées tous les quelques kilomètres par des villages, des bourgs et des villes, notamment Sully, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Angers.

L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe occidentale au Moyen Âge ainsi qu'à la Renaissance, y est illustrée par les très nombreux édifices qui en ponctuent le cours et en ont fait la célébrité : les abbayes bénédictines de Saint-Benoît-sur-Loire et Fontevraud, les églises ogivales de Blois et Candes-Saint-Martin, les châteaux, parfois oppida gallo-romain, souvent forteresses médiévales, transformées ensuite à la Renaissance en demeures d'agrément, dotées de jardins et ouvertes sur le paysage (Amboise, Blois, Chambord, Azay-le-Rideau, Villandry).

Ancrage du royaume capétien pour une part de son territoire, le Val de Loire est longtemps une succession de frontières féodales fortement défendues où les féaux du roi de France n'ont de cesse de se disputer leurs possessions, voire celles de leur suzerain. À l'issue de la guerre de Cent ans, la paix et la prospérité revenues, le pouvoir royal qui s'est consolidé et affirmé, s'installe dans le Val de Loire jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle. Ce territoire connaîtra dès lors un important développement économique et politique et constituera une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la France et les Flandres, participant au développement de l'architecture, de l'art des jardins et à l'émergence de l'intérêt pour le paysage.

La prospérité économique persistera, en particulier grâce au trafic commercial sur Loire, « artère du royaume » aux XVII et XVIIIème siècles. Le fleuve a été un axe majeur de communication et de commerce depuis la période gallo-romaine jusqu'au XIX^{ème} siècle, favorisant ainsi le développement économique de la vallée et de ses villes. Un patrimoine considérable, les très nombreux ouvrages destinés à la navigation et pour protéger hommes et terres contre les inondations, le long de son parcours, en témoignent (ports, cales, quais, duits, levées).

La singularité de ce fleuve fantasque au débit changeant, alternant brutalement pleines eaux roulant bord à bord et entrelacs de bras sinueux entre les bancs de sable, la qualité spécifique de la lumière due à la nébulosité, le patrimoine monumental exceptionnel, et un aménagement du territoire à l'échelle de l'homme, ont fait de ce fleuve et de son val une source constante d'inspiration, pour les peintres (Delacroix, Turner, Debré) et les écrivains (Ronsard, Rabelais, Balzac, Maurice Genevoix).

La fin du commerce de Loire, le développement d'un urbanisme moins précautionneux, la perte de vitesse de l'élevage et de l'agriculture d'une manière générale et le déplacement des centres économiques ont progressivement conduit à menacer ce patrimoine remarquable.

L'identité du territoire est ainsi progressivement attaquée par les processus de banalisation à l'œuvre tant en matière d'urbanisation que d'agriculture. Par ailleurs, le paysage autrefois ouvert, particulièrement à proximité du fleuve se ferme insidieusement, supprimant des vues emblématiques sur le fleuve ou sur des éléments patrimoniaux.

20 sites à classer

20 espaces emblématiques du Val de Loire ont été recensés sur la base de ces éléments constituant la Valeur Universelle Exceptionnelle :

– pour le département d'Indre-et-Loire (9) : « la confluence de la Loire et de la Vienne à Candes-Saint-Martin », « les abords du château de Rigny-Ussé », « la Rabelaisie et la guerre picrocholine », « la Loire à Bréhémont », « la Loire a La-Chapelle-aux-Naux, « le vallon de la Chatonnière et l'éperon de Marnay », « la Loire à Luynes », « la propriété Olivier Debré à Vernou-sur-Brenne », « la Loire à Amboise » ;

– pour le Loir-et-Cher (3) : « la Loire à Chaumont-sur-Loire et Onzain », « la Loire à Blois », « le val amont de Blois à Ménars » ;

– pour le Loiret (8) : « la Loire à Beaugency », « la Loire à Meung-sur-Loire », « les vergers de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin », « la Loire à Orléans », « la Loire à Châteauneuf-sur-Loire », « la Loire à Jargeau », « la Loire et les vues sur l'abbaye à Saint-Benoît », « la Loire à Sully-sur-Loire ».

Les périmètres à classer comprennent pour la plupart un tronçon de Loire et une partie du lit majeur contigu, composé d'espaces naturels ou agricoles, souvent en zone inondable. Pour simplifier les périmètres ou en raison de leur caractère patrimonial marqué, quelques bâtiments, hameaux, voire très exceptionnellement parties de villages, pourraient être englobés. Seules 4 entités s'écartent de ce schéma : « la Rabelaisie et la guerre piccrocholine », « le vallon de la Chatonnière et l'éperon de Marnay », « la propriété Olivier Debré » et « les vergers de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ».

Quatre espaces emblématiques figurent sur la liste indicative de la circulaire de 2006 relative aux sites restant à classer (Chaumont sur Loire, Ménars, quais de la Loire à Orléans et Saint-Benoît-sur-Loire). On notera que les abords de l'abbaye de Bourgueil (37) ont été fortement dégradés par le développement de l'urbanisme et n'offrent plus les caractéristiques d'un site susceptible de classement.

7 autres espaces sont des extensions de sites classés existants : Rigny – Ussé (37), Amboise (37), Beaugency (45), Meung-sur-Loire (45), Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel (45), Châteauneuf-sur-Loire (45), Sully-sur-Loire (45). Ces extensions visent à ce que les sites comprennent un tronçon de Loire (domaine public fluvial) et une partie du lit majeur, pour préserver les vues d'une rive à l'autre.

Des classements majoritairement basés sur le critère du pittoresque

Les sites à classer relèvent majoritairement du critère pittoresque, basé sur les vastes compositions paysagères, typiques du Val de Loire, organisées autour du fleuve, de ses rives, bordées des fronts bâtis de villes et bourgs historiques ou patrimoniaux et dominées par des édifices monumentaux. Nombre de vues et perspectives sur la Loire, à travers la Loire ou vers des éléments patrimoniaux ainsi que des panoramas profitant des hauts de coteaux identitaires du val, permettent d'en apprécier le caractère exceptionnel.

D'une manière générale c'est bien le caractère pittoresque du Val de Loire et notamment de ses principaux châteaux qui attire les touristes depuis le XIX^{ème} siècle. L'inscription sur la liste du Patrimoine mondial s'appuie sur cette caractéristique tout en mettant en lumière la richesse patrimoniale du continuum territorial de Chalonnes à Sully, dont les monuments emblématiques sont une expression.

Le critère historique, peut être appelé en complément sur certains des sites contenant des hauts-lieux de l'histoire nationale, dont les monuments, dominant le val et la Loire, constituent le témoin et le symbole. Il en est ainsi des lieux frontière où se sont affrontés les vassaux du roi de France avant la guerre de cent ans et les rois de France et d'Angleterre pendant cette dernière. De même pour l'expansion de la religion chrétienne à partir des actions évangélisatrices de Saint Martin (Candes notamment) et de l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire.

Le critère légendaire pourrait être appelé pour le site de Candes au titre de la remontée du fleuve par la dépouille de Saint Martin de Tours à Candes, à l'origine de la fameuse expression de « l'été de la Saint Martin ».

Enfin, 2 sites relèvent du critère artistique. Il s'agit de la propriété de l'artiste peintre Olivier Debré à Vernou sur Brenne et du site de la Rabelaisie, territoire proche de la demeure de Rabelais et théâtre de la guerre picrocholine relatée dans son Gargantua.

UN SITE EXCEPTIONNEL, REPRESENTATIF DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU VAL DE LOIRE

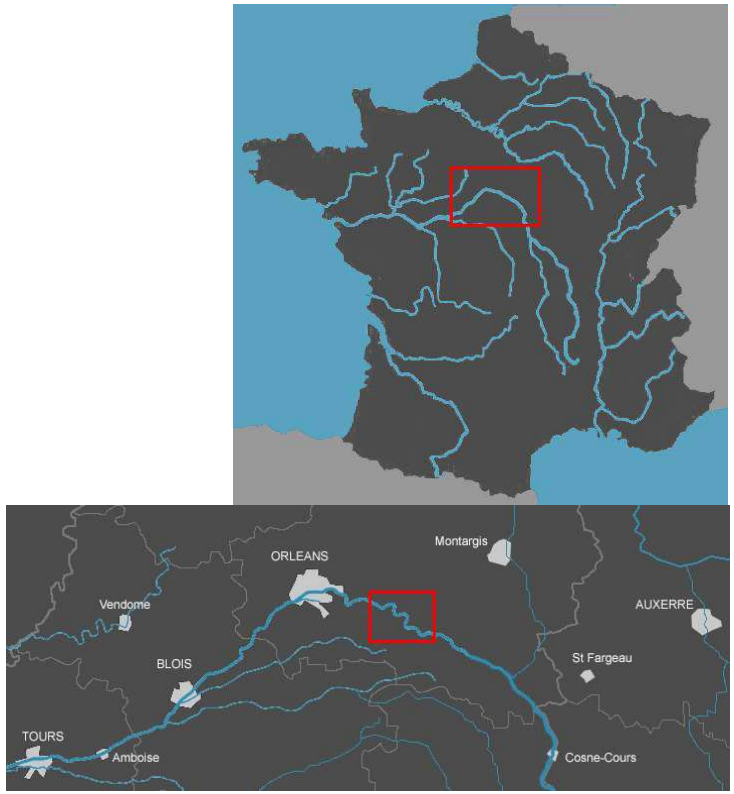
ORLEANS
Montargis
Vendome
AUXERRE
BLOIS
St Fargeau
TOURS
Amboise
Cosne-Cours

CHATEAUNEUF-sur-Loire
Saint-MARTIN-d'Abbat
BOUZY-la-Forêt
OUVROUER-les-Champs
SIGLOY
GERMIGNY-des-Prés
Saint-AIGNAN-des-Gués
BRAY-en-Val
GUILLY
TIGY
Basilique
Saint-BENOIT-sur-Loire
BONNEE
NEUVY-en-Sullias
Saint-PERE-sur-Loire
SULLY-sur-Loire
0 250 500m 1km 2km
Val de Loire UNESCO:
Périmètre
Zone tampon

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LOCALISATION

L'aire d'étude est située en Région Centre, dans le département du Loiret (45), à 35km à l'Est d'Orléans.
Elle fait partie de l'entité paysagère « la Plaine de Saint-Benoit » et de l'ensemble paysager du Val des Méandres dans l'Atlas des Paysages du Loiret.
Elle est positionnée sur l'extrémité Est du périmètre UNESCO.

Le site proposé au classement concerne principalement les communes de :

Saint-Benoît-sur-Loire :
Située sur la rive droite de la Loire, dans la plaine alluviale, la commune de Saint-Benoît-sur-Loire est essentiellement agricole et englobe le méandre du même nom. Sa notoriété vient de sa haute basilique, splendeur de l'art roman et illustration du rayonnement de la chrétienté occidentale.
La commune compte 2 060 habitants, sur environ 18 km². Elle fait partie de la communauté de communes du Val d'Or et Forêt et a actuellement un POS approuvé valant PLU.

Guilly :
Située sur la rive gauche de la Loire, la commune de Guilly est essentiellement agricole. Environ un quart du territoire communal est occupé par le grand méandre sauvage de Guilly, épargné par l'agriculture moderne et les extractions massives de granulats.
La commune compte 674 habitants, sur environ 17 km². Elle fait partie de la communauté de communes de Sully-sur-Loire et a actuellement un PLU approuvé.

Germigny-des-Prés :
Située sur la rive droite de la Loire, la commune de Germigny-des-Prés est essentiellement agricole et englobe le méandre du même nom. Elle possède l'une des plus anciennes églises de France : l'église de la Sainte Trinité, de style carolingien.
La commune compte 740 habitants, sur environ 10 km². Elle fait partie de la communauté de communes du Val d'Or et a actuellement un POS approuvé valant PLU.

Sully-sur-Loire :
Située sur la rive gauche de la Loire, la commune de Sully-sur-Loire constitue la porte d'entrée Est du périmètre classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Positionnée en bordure du fleuve, la ville historique arbore son célèbre château/forteresse édifié du XIV^{e} au XVII^{e} siècle.
La commune compte 5 455 habitants, sur environ 44 km². Elle fait partie de la communauté de communes de Sully-sur-Loire et a actuellement un PLU en cours d'élaboration.

L'étude concerne également les communes limitrophes suivantes :

- Bonnée (670 habitants)
- Saint-Aignant-des-Gués (340 habitants)
- Bray-en-Val (1375 habitants)
- Saint-Père-sur-Loire (1025 habitants)
- Neuvy-en-Sullias (1230 habitants)
- Sigloy (670 habitants)

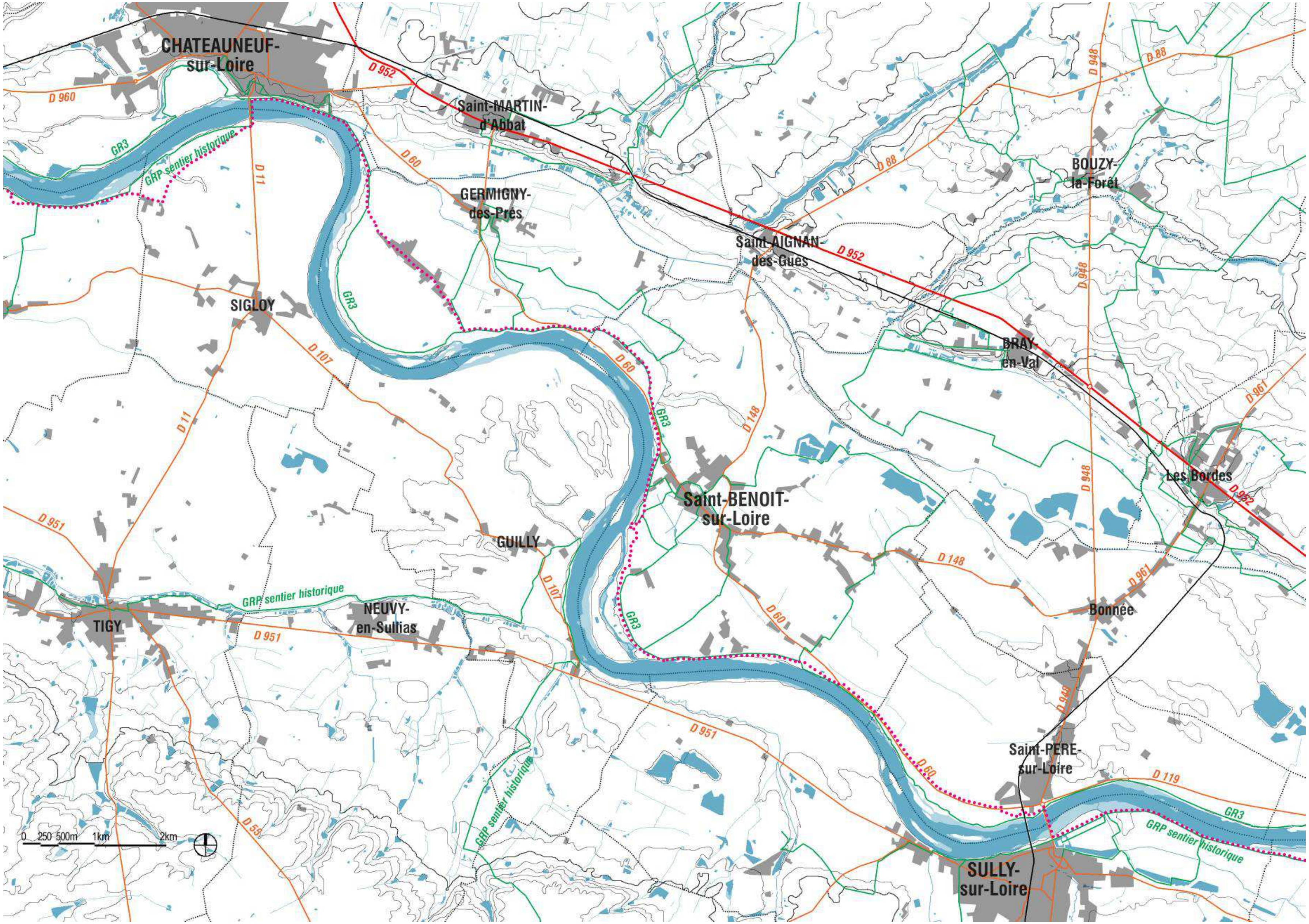
CHATEAUNEUF-
sur-Loire
D 960
D 952
Saint-MARTIN-
d'Abbat
GR3
GRP sentier historique
D 11
D 60
GERMIGNY-
des-Prés
D 88
BOUZY-
la-Forêt
D 948
Saint-AIGNAN-
des-Gués
D 952
SIGLOY
GR3
D 107
D 60
BRAY-
en-Val
D 961
GR3
D 148
D 11
Les Bordes
Saint-BENOIT-
sur-Loire
D 951
GUILLY
D 148
D 107
GRP sentier historique
NEUVY-
en-Sullias
TIGY
D 951
GR3
D 60
Bonnée
D 951
Saint-PERE-
sur-Loire
D 119
D 60
GR3
GRP sentier historique
D 55
0 250 500m 1km 2km
SULLY-
sur-Loire

Cette séquence de la vallée de la Loire constitue un axe de circulation historiquement emprunté. Les infrastructures principales sont situées sur les hauteurs, en limite de la zone inondable.

- **La RD952**, au Nord, en rive droite, dessert les villages situés sur le rebord du plateau (Les Bordes, Bray-en-Val, Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Martin-d'Abbat, jusqu'à Châteauneuf-sur-Loire).

- **La RD951**, au Sud, en rive gauche, relie Tigy à Sully-sur-Loire.

- Plusieurs routes départementales traversent la plaine, reliant l'axe Nord à l'axe Sud (RD11 entre Châteauneuf et Tigy, ou RD948 entre Bray-en-Val et Sully).

- Saint-Benoît est desservie par **la RD60**, qui longe le fleuve, et la RD148 qui traverse la plaine agricole.

- La voie SNCF traverse la plaine agricole de Sully aux Bordes et longe le rebord du coteau jusqu'à Châteauneuf. Elle fut construite dans les années 1870. Aujourd'hui, entre Châteauneuf-sur-Loire et Sully-sur-Loire, la ligne n'est plus ouverte aux voyageurs, mais les trains de marchandises y circulent toujours.
  La ligne entre Orléans et Chateauneuf est également fermée au trafic voyageur. Le fret est maintenu. La réouverture de la ligne entre Orléans et Châteauneuf (27km), à la circulation de trains de voyageur est à l'étude (phase AVP) et est annoncée aux horizons 2018. L'étude publique est prévue courant 2014, après les élections municipales

Les franchissements du fleuve sont rares et Saint-Benoît-sur-Loire est situé à mi-chemin des traversées les plus proches : Châteauneuf-sur-Loire, au Nord, et Sully-sur-Loire, au Sud.

Plusieurs chemins de promenades piétons ou vélos sillonnent le site.
Les principaux sont :

- **Le GR3** : en rive droite, qui suit la vallée de la Loire dans son intégralité,
- **Le GR de Pays** « Sentier Historique de la Vallée des Rois », en rive gauche,
- **La Loire à vélo** : La piste de la Loire à Vélo traverse 6 départements et 2 régions, de Nevers à Saint Nazaire.
  De Sully-sur-Loire à Châteauneuf, l'itinéraire longe la rive droite sur des routes partagées avec les voitures.

Saint-Benoît-sur-Loire et le méandre de Guilly vus du ciel.
© C-D.Chauveau – Conseil Général du Loiret.

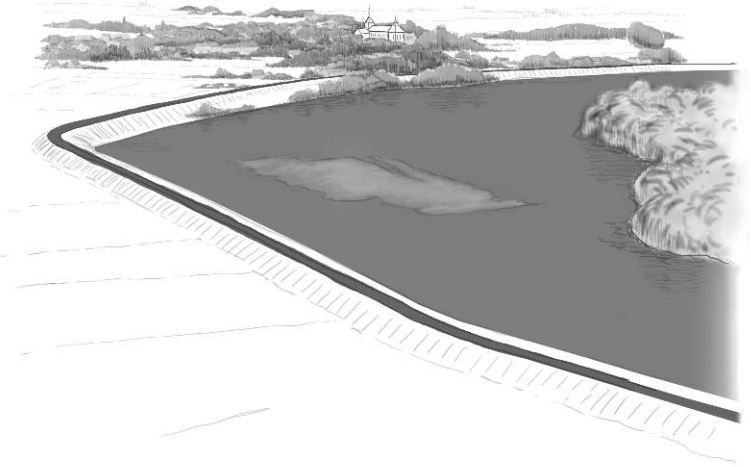

Ce croquis met en relief les relations entre la large boucle de la Loire, soulignée par la levée, et la haute basilique dominant le village.

LE VAL DES MÉANDRES : UNE CONFIGURATION PARTICULIÈRE DU VAL DE LOIRE

Le site d'implantation de la Basilique et du village de Saint-Benoît présente des particularités remarquables à l'échelle du cours de la Loire. Le fleuve a façonné ce territoire, donnant naissance à des paysages atypiques issus d'un contexte géologique et hydrographique spécifique dont les principes sont décrits dans ce chapitre.

L'ampleur du lit fluvial, les larges méandres qui le parcourent, la subtile topographie de la plaine alluviale, sont autant d'éléments singuliers qui influencent l'occupation des sols et déterminent les perceptions que l'on a du site.

Mais le paysage du Val est aussi le résultat de pratiques humaines sur la dynamique des milieux, où l'homme a su tirer parti des riches dépôts de limons apportés par le fleuve tout en tentant de se soustraire aux inondations et aux surabondances de l'eau ; la mise en place des levées ou les aménagements de la Bonnée en sont des illustrations significatives.

L'aire d'étude est située dans la section appelée Loire Moyenne (ou médiane) qui est comprise entre le Bec d'Allier (au niveau de Nevers) et le Bec du Maine (vers Angers).
À partir de sa confluence avec l'Allier (Nevers) qu'elle acquiert sa structure de fleuve en quittant les granites du Massif Central et en entrant dans les terrains sédimentaires du Bassin Parisien ; à Angers, elle rejoint le massif Armoricain.

La formation géologique a eu une forte incidence sur le tracé que prend aujourd'hui la Loire.
A l'échelle de l'ensemble de son cours, on observe qu'une inflexion affecte son tracé entre Gien et Orléans : d'abord du Sud vers le Nord, l'écoulement change radicalement de direction pour passer de l'Est vers l'Ouest (ce coude est assez récent à l'échelle géologique, puisque jusqu'au Quaternaire ancien, la Loire continuait probablement vers le nord et rejoignait la Seine).

Le val d'Orléans a bénéficié des riches dépôts de limons apportés par le fleuve, créant ainsi une parenthèse fertile aux sols exceptionnels, limite entre les terres pauvres (sables et argiles) et boisées de la forêt d'Orléans au Nord, et de la Sologne, au Sud.

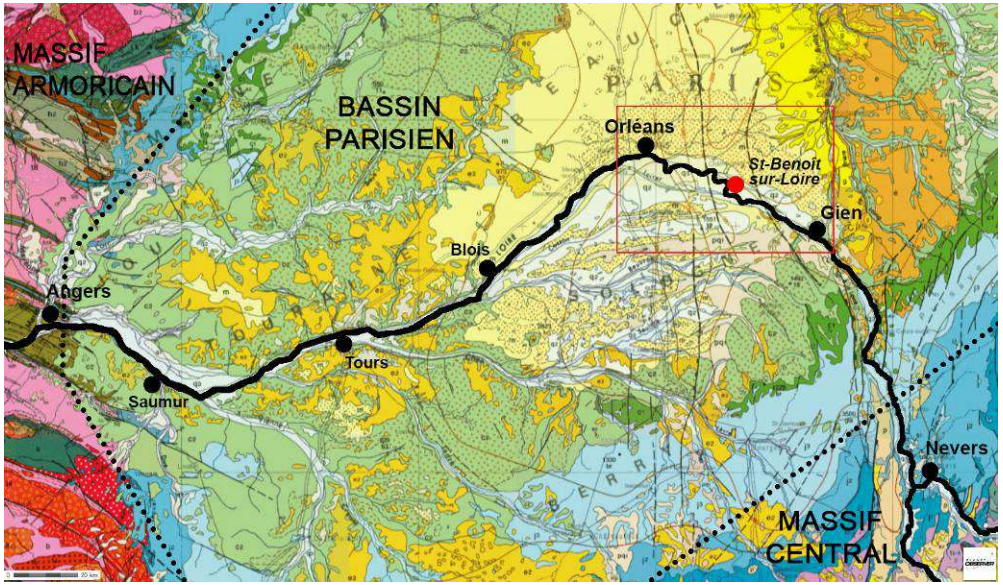

Carte géologique de la Loire Moyenne qui traverse le Bassin Parisien, s'étirant de la confluence de l'Allier (au niveau de Nevers) à Angers.

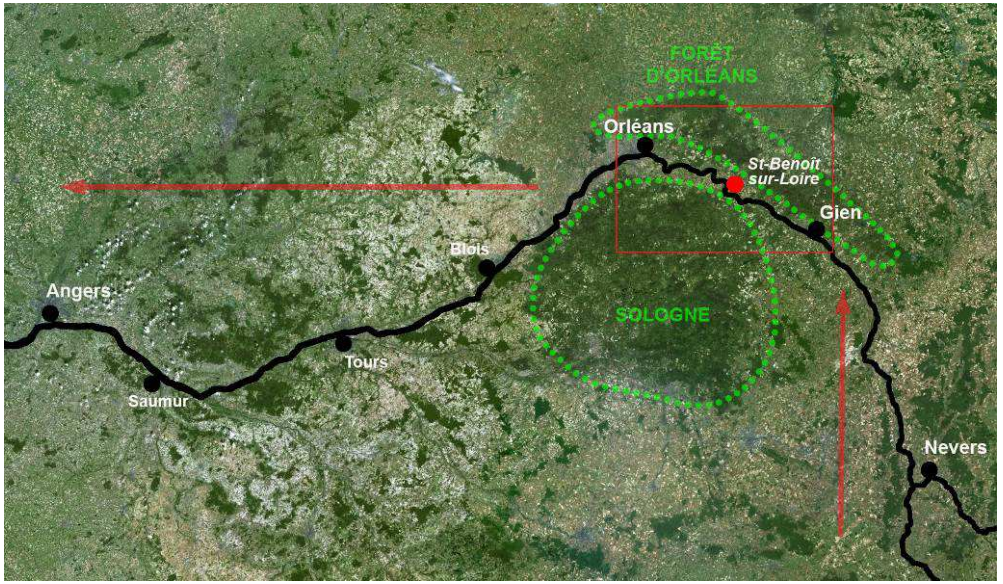

.
La photo aérienne révèle la limite que forme le Val de Loire entre Sologne et forêt d'Orléans. On observe le « coude » du cours de la Loire (entre Gien et Orléans), où la direction du fleuve passe du Nord, vers l'Ouest

« La clairière de Saint Benoît s'épanouit entre les sables infertiles des forêts d'Orléans et de Sologne, au cœur du Bassin parisien, et doit tout à la puissance du fleuve, créateur de ses sols exceptionnels »
Typologies paysagères de la vallée de la Loire : Alain Mazas, Paysagiste DPLG – Typologie paysagère de la vallée de la Loire – DIREN Centre

Un vaste lit fluvial dessiné par les errances de la Loire

C'est en amont de cette inflexion du fleuve que s'ouvre le Val des Méandres.
La configuration unique de cette portion du Val de Loire qui s'étire de Sully-sur-Loire à Orléans, a pour particularité l'élargissement du lit majeur au cœur duquel la faible résistance du sol et la faible pente ont permis les divagations du fleuve et la formation de méandres.
Ces larges boucles constituent une particularité à l'échelle de la Loire moyenne puisque elles en sont l'unique représentation, évènement atypique entre le cours rectiligne du fleuve en aval et en amont.

Par le truchement des méandres, la Loire a été capable d'agrandir latéralement son lit. Sur 40 km de longueur et environ 6 km de largeur, elle a creusé les sables et argiles de la Beauce et de la Sologne, formant deux terrasses alluviales asymétriques.

Dans le Val des méandres, la Loire modifie son cours et traverse la vallée, passant du versant Sud pour rejoindre le coteau Nord au niveau de Châteauneuf. C'est pourquoi, même si les deux coteaux ont sensiblement la même hauteur (environ 20m), le coteau Nord est relativement plus abrupt que le coteau Sud, plus doux.

Au niveau de Saint-Benoît, la Loire a la particularité de n'être pas adossé à un coteau mais de se trouver sensiblement au cœur de son val où les dépôts sédimentaires forment de légers rehaussements topographiques nommés « montilles ». Positionnée sur l'un de ces points hauts, éloignée des terrasses, la grande basilique domine alors la large plaine alluviale. *(voir chapitre : Les Montilles : des « iles » au cœur de la plaine alluviale).*

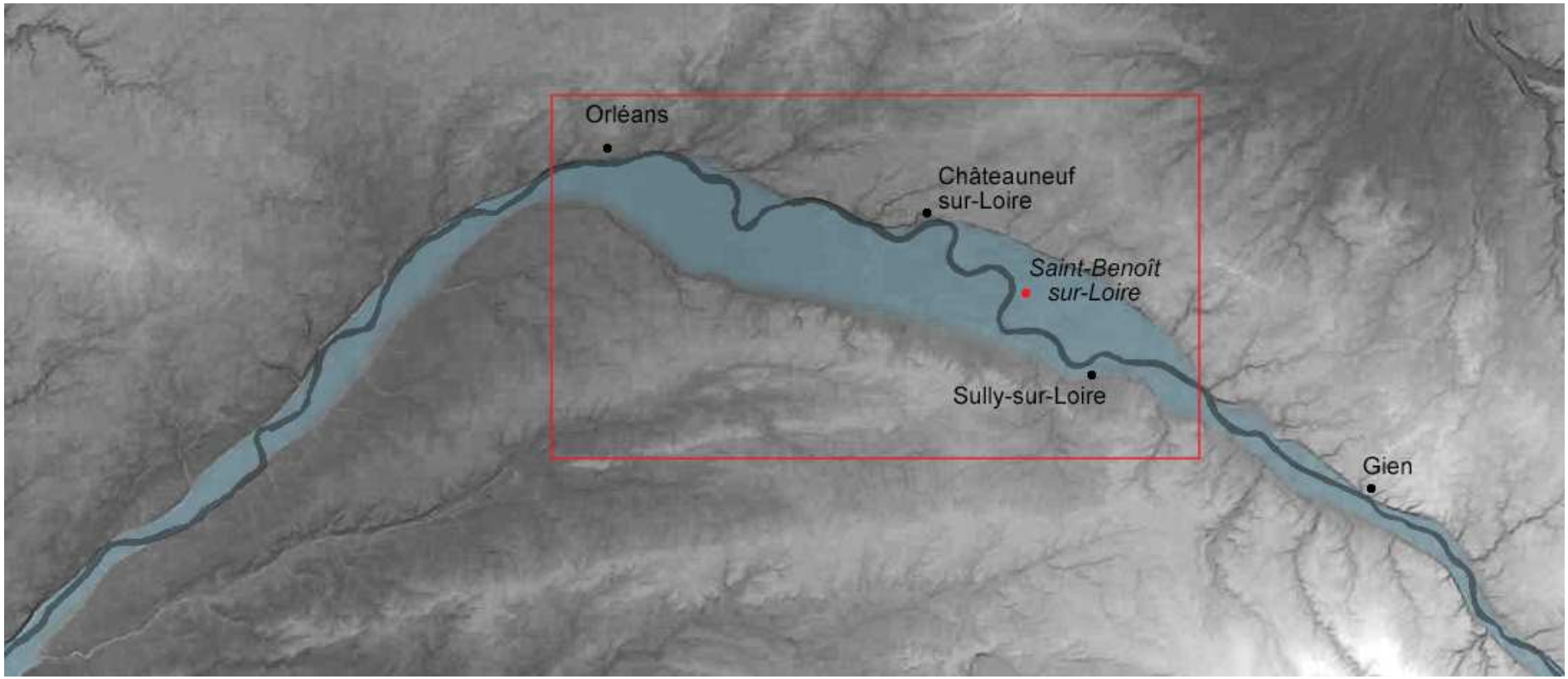

Carte topographique. On observe l'élargissement du Val des Méandres.

Un réseau hydrographique typiquement ligérien

Dans le val des méandres, le réseau hydrographique est très contrasté, au lit mineur du fleuve se superpose un réseau fin et ténu de fossés et rus parcourant le Val.

Le lit principal de la Loire (généralement fixé le long d'un versant) est bordé par un bourrelet sableux qui isole partiellement le fleuve de sa dépression latérale. Dans cette dernière les cours d'eau vont évoluer de manières différentes : accueil des affluents gênés par la présence du bourrelet et contraints de s'écouler parallèlement à la Loire avant de pouvoir la rejoindre (c'est le cas de la Bonnée), ou comblement pour les plus marginalisés ; ils constituent parfois des axes d'inondations saisonnières par le biais de couloirs percés dans les berges. Mais, la mise en œuvre des levées a renforcé l'isolement de la dépression latérale et a réduit la bande active de la Loire en augmentant la modification de son lit lors des grandes crues.

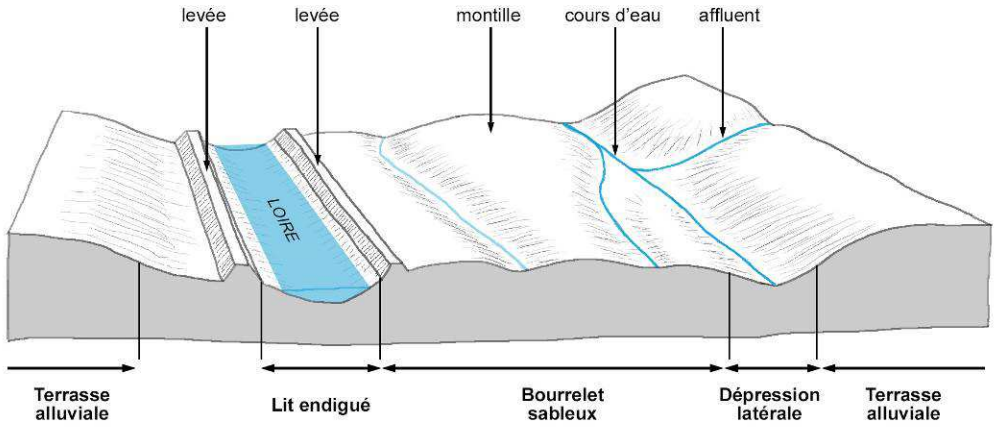

Schéma de principe sur la structure hydrographique dans la plaine alluviale.

Aux alentours de Saint-Benoit, le réseau hydrographique est essentiellement constitué par la Bonnée qui longe le fleuve dans la partie Nord du val sur une quinzaine de kilomètres, avant de s'y jeter en amont de Châteauneuf.

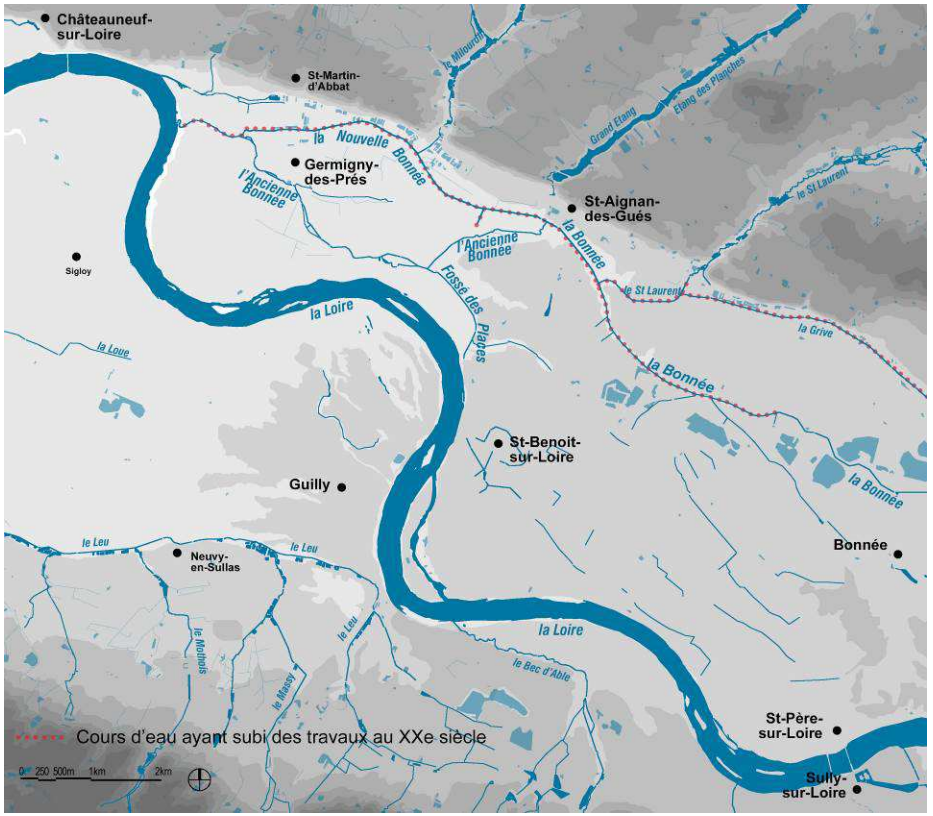

Carte du réseau hydrographique autour de St-Benoît.

Entre 1960 et 1970, de grands travaux furent entrepris sur la Bonnée et ses affluents afin d'assainir le val et de répondre aux enjeux agricoles. Ainsi, en plus d'être re-calibré sur toute la partie amont, le cours de la Bonnée fut détourné de son tracé depuis Saint Aignan des Gués jusqu'à Germigny des Prés. Ce qui donna lieu à la Nouvelle Bonnée passant au Nord par Saint Martin d'Abbat, et à l'Ancienne Bonnée passant par Germigny des Prés, au Sud. Néanmoins tous ces travaux ont fortement modifiés les cours d'eau et le bassin versant où les milieux naturels ont été fortement dégradés générant des milieux au fonctionnement artificiel.

Les larges méandres de Saint-Benoît et de Guilly

Parmi les 7 méandres existants entre Sully-sur-Loire et Orléans, ceux compris entre Guilly et Châteauneuf constituent un ensemble remarquable par leur ampleur et l'enchainement de leurs courbes. Dans les méandres, la dynamique fluviale active permet une augmentation des zones de contact entre la terre et l'eau, favorisant une plus grande richesse écologique.

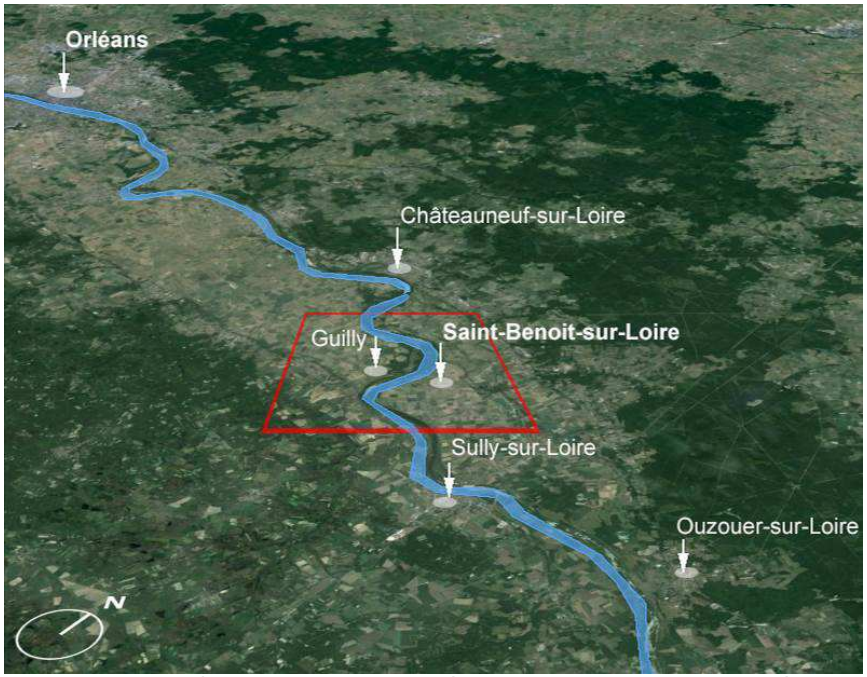

Perspective cavalière des successions de méandres entre Sully-sur-Loire et Orléans.

La formation de méandres dépend de l'action des courants, de la résistance des berges à l'érosion et de la pente de la vallée. Elle est issue de la dynamique fluviale où le courant attaque la rive concave et déblaye les matériaux qui se déposent sur la rive convexe. Cette dynamique d'érosion-dépôts crée alors un déplacement latéral des méandres (elle peut provoquer le recoupement du méandre qui est la phase finale de leur évolution).

Sur les méandres de Guilly et de Saint-Benoît, ce déplacement du cours du fleuve a fait apparaître des îles ou des comblements où les traces des anciens bras restent visibles. De plus, les espaces compris entre les méandres sont plus volontiers offerts aux débordements du fleuve, celui-ci choisissant le plus court chemin pour s'épandre. C'est le cas sur certains fils d'eau situés dans le prolongement en tangentes des boucles des méandres tels que l'ancienne Bonnée ou le fossé des Places (les brèches dans les levées relevées lors des grandes crues en sont encore la preuve).

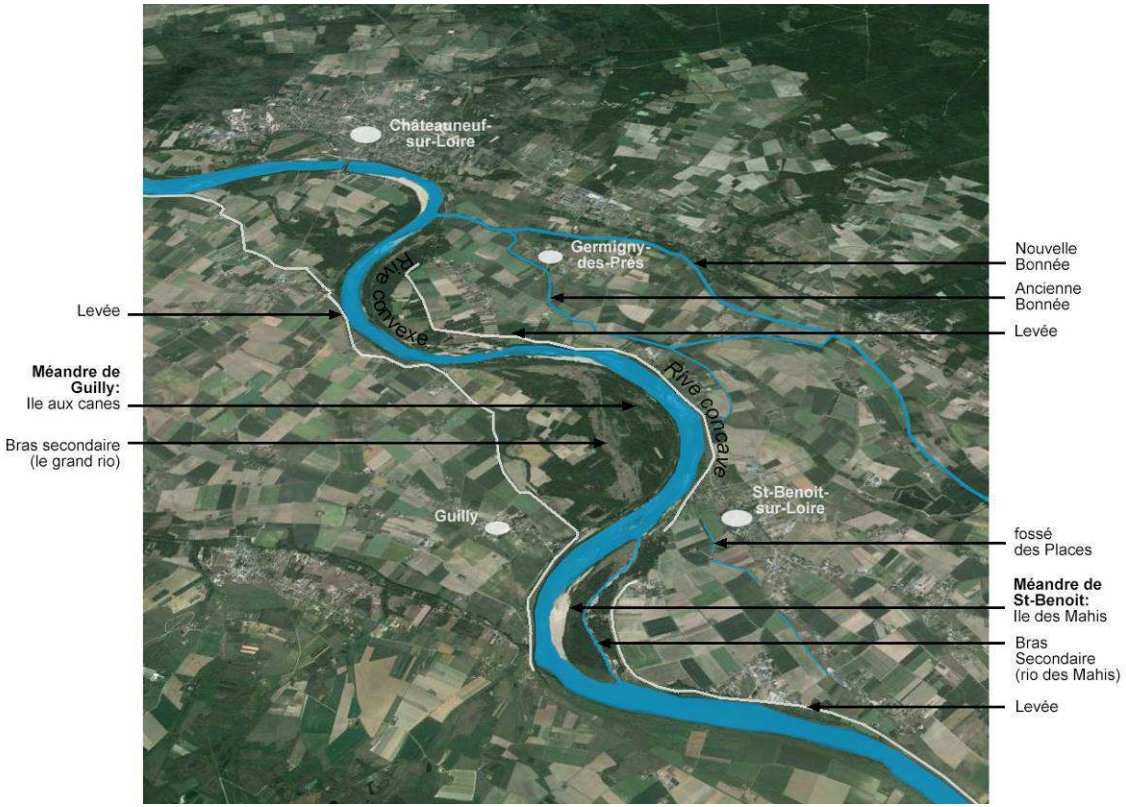

Les Montilles : des « iles » au cœur de la plaine alluviale

La plaine alluviale a ici la particularité de présenter de nombreux rehaussements topographiques appelés « Montilles ». Ces légères surélévations de 1 à 4 mètres de haut correspondent à des alluvions récentes qui ont subi l'héritage morpho-dynamique du fleuve.

Les montilles dominent les talwegs et réduisent la dépression latérale à d'étroits couloirs. La nature des dépôts sédimentaires et leur morphologie en forme d'îles atteste l'empreinte ligérienne.

C'est naturellement sur les montilles que les premiers habitants se sont implantés, recherchant les buttes insubmersibles pour y installer leurs demeures à l'abri des inondations et à proximité des terres limoneuses et fertiles. A cette époque, les crues peuvent s'étendre librement dans le lit majeur naturel du fleuve ; la ligne d'eau était donc beaucoup moins élevée qu'aujourd'hui.

Roger Dion aurait dénombré une trentaine de ces tertres naturels dans le val de Saint-Benoît. Les centres-bourg et les anciennes fermes rencontrés dans le lit majeur du fleuve, sont historiquement positionnés sur ces rehaussements alluvionnaires aux noms souvent évocateurs, tels le Mont, Beaumont, Beaulieu, la Motte…; les sols fertilisés par les crues successives étant réservés aux productions agricoles et/ou à l'élevage.

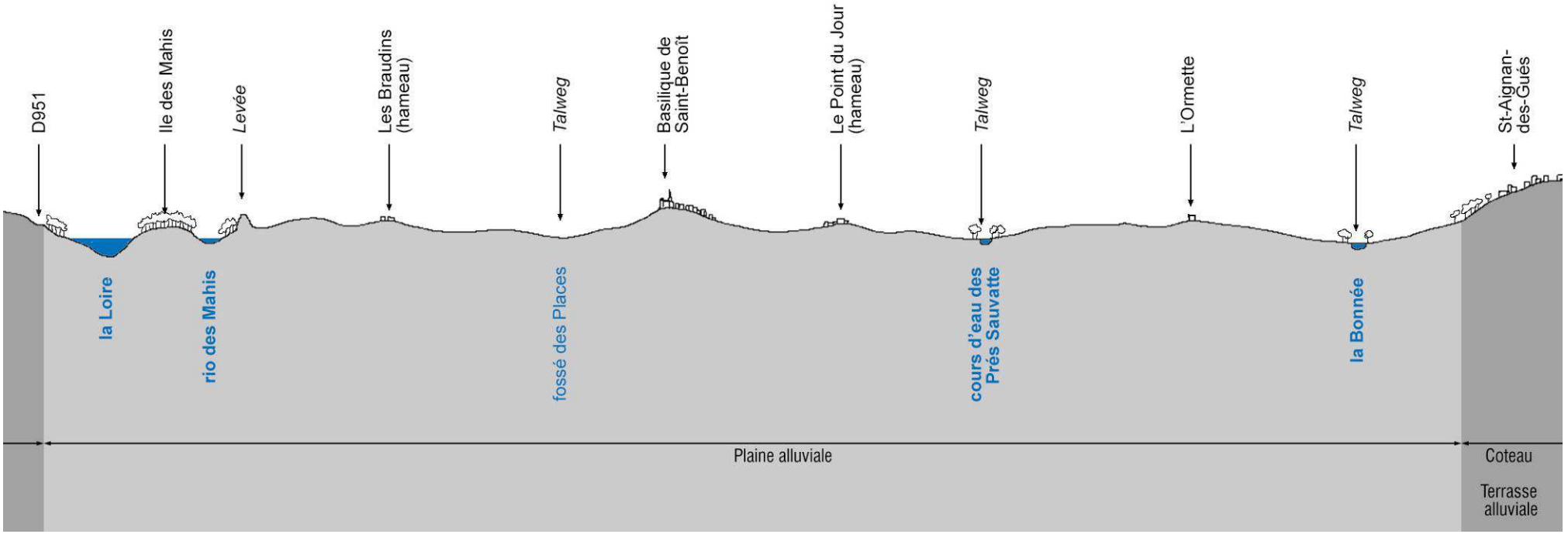

Coupe présentant le principe des tertres (montilles) et talwegs dans la plaine alluviale (les hauteurs sont exagérées afin de mieux comprendre les subtilités altimétriques). Les premières habitations se sont positionnées sur les hauteurs, les cours d'eau sillonnent les points bas.

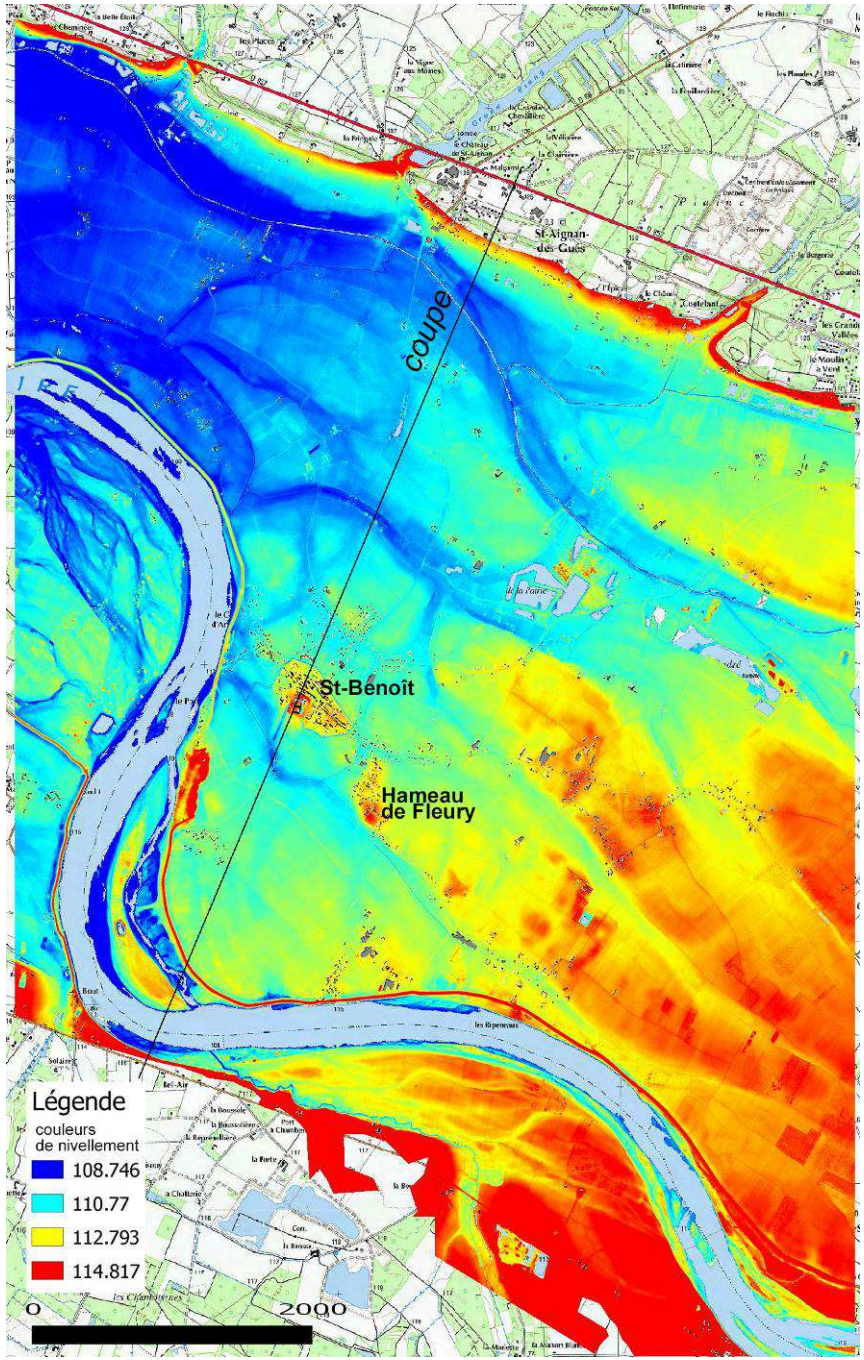

Cette cartographie indique de façon contrastée les subtilités topographiques de la plaine alluviale au niveau de Saint-Benoît.
On observe distinctement les talwegs formés par le chevelu de rus et de ruisseaux qui enserre les montilles. Saint-Benoît, mais aussi le hameau de Fleury, sont positionnés sur des surélévations.
Le tertre sur lequel fut édifiée la basilique accentue l'effet d'îîle et magnifie son émergence de la plaine alluviale.

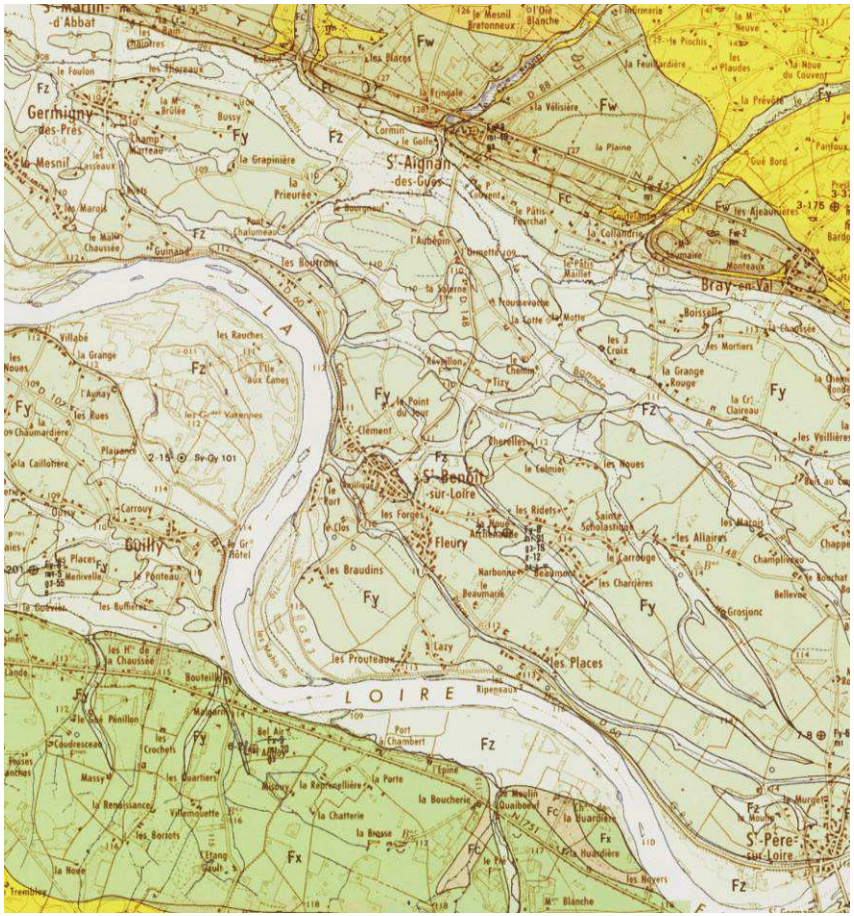

La carte géologique présente le positionnement des alluvions récentes qui constituent les montilles dans le val (Fy), ainsi que les terrasses alluviales (celles du Riss : Fw, et celles du Wurm : Fx).

Les levées : un rempart contre les crues dévastatrices ?

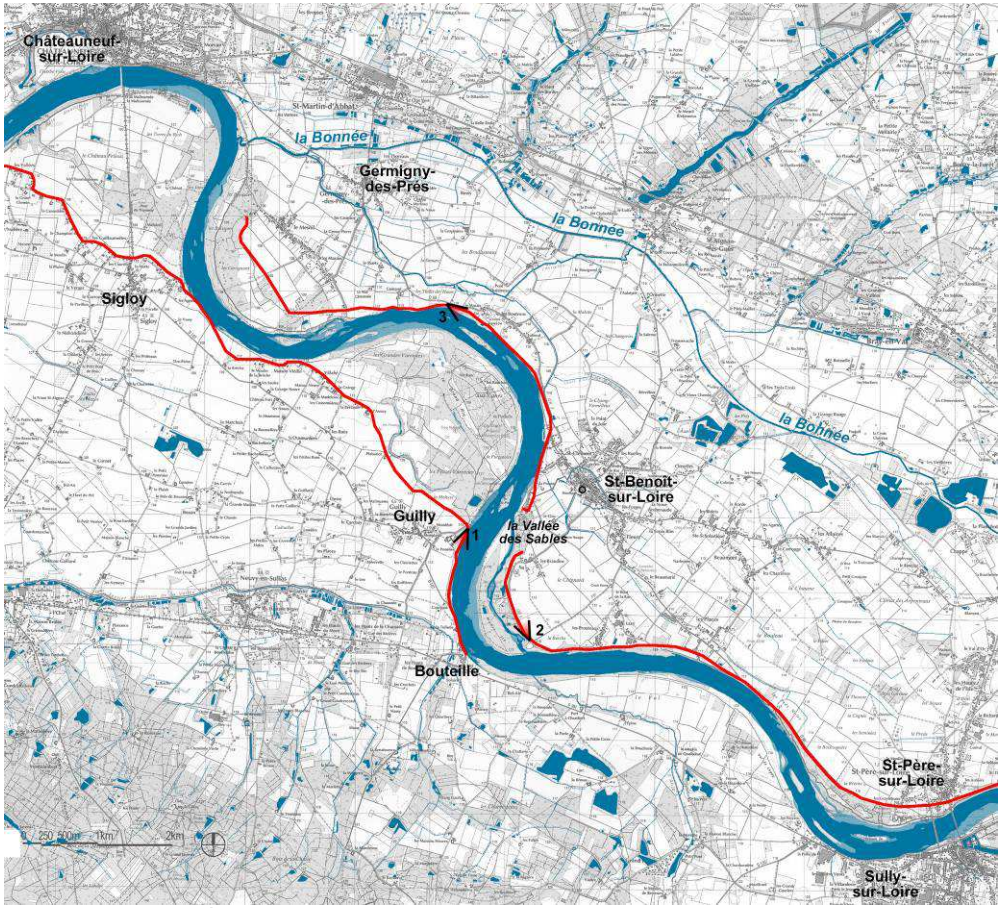

Cartographie des levées (en rouge).
On observe en rive droite la levée quasi continue jusqu'au débouché de la Bonnée. En rive gauche, la levée « coupe » l'arc de cercle des méandres, laissant les lobes intérieurs au fleuve.

Au cours des siècles, les habitants du Val de Loire ont entrepris l'édification d'ouvrages de protection afin de maitriser les débordements du fleuve et préserver la plaine fertile ainsi que les villes des grandes crues dévastatrices.
Néanmoins, malgré les renforcements et les rehaussements des digues, à chaque fois, une crue catastrophique est toujours survenue, démontrant les limites de l'action humaine sur la *« rivière aux menteuses langueurs, aux brusques colères » (Maurice Genevoix).* En effet, plus l'eau est contenue dans un chenal étroit, plus elle fait pression sur les ouvrages, et plus son irruption dans le val en cas de rupture est violente.

Les levées dans le val des méandres

Dans le Val, le fleuve est contenu par des levées qui longent son cours presque en continu.
Sur l'aire d'étude, les levées rejoignent les différentes rives concaves des méandres (rives externes) et coupent l'arc de cercle formé par le lit mineur du fleuve, enserrant les lobes intérieurs des méandres ; c'est le lit endigué, qui peut faire 2km de large dans le méandre de Guilly, alors que le lit mineur du fleuve est de 300 à 400m.

Le long de la rive droite, la levée est pratiquement continue, du débouché de la Bonnée (à l'Ouest) à Saint-Père-sur-Loire et au-delà vers l'Est. Néanmoins, au Sud du port de Saint-Benoît, la levée construite s'interrompt, relayée par le rehaussement naturel et boisé du site de « la Vallée des Sables ».
Le haut de la levée est la plupart du temps occupé par un chemin ou une route, notamment la Loire à Vélo et la RD60, au Nord et au Sud de Saint-Benoît. Ce positionnement en hauteur permet des vues privilégiées sur la Loire et vers la basilique.
Le long de la rive gauche, la levée de Guilly est construite sur une longueur de 42 km de Châteauneuf (à l'Ouest) au lieu-dit Bouteille (à l'Est). Elle limite l'intérieur des méandres de Guilly et de Sigloy. La route qui la parcourt dessert les hameaux et villages qui se sont installés à ses pieds, sous sa protection.

Vue 1 : la levée rive gauche, vers Guilly.

Vue 2 : la levée rive droite, occupée par la Loire à Vélo.

Vue 3 : la levée rive droite, occupée par la D60.

Les marques des crues sur les façades des maisons du port de Saint-Benoît.

L'embâcle de l'hiver 1941-42

Le port de Saint-Benoît lors de la crue de 1907.

La plaine de St-Benoît plusieurs fois inondée

Les premières protections appelées « turcies » font leur apparition avant le X^e^ siècle sous forme de petites digues discontinues qui ont pour but de freiner le courant de débordement au moment de son irruption dans le val par les points bas. Plus tard seront édifiées des premières levées continues qui, jusqu'à la fin du Moyen-Age, protègent les habitants du val qui se considèrent alors à l'abri de tout risque d'inondations.
Mais cette confiance excessive est mise à mal au XVI^e^ siècle lors de crues de grande ampleur. A cette époque l'essor du commerce fluvial incite à l'extension du processus d'endiguement et les ruptures de digues se font alors plus nombreuses et plus graves, emportant les ponts et ravageant les terres.

Au cours du XVII^e^ siècle, le val autour de l'abbaye est à plusieurs reprises inondé : en 1629, en 1641 (Saint-Benoît, Bray, Germigny-des-Prés et Bonnée furent en partie couvertes de sable et de galets), en 1684 (seul le bourg de Fleury fut épargné à cause de sa position élevée), ou en 1689 (la Loire inonda toute la campagne et fit d'horribles ravages à Saint-Benoît).

A partir de 1667, Colbert assure définitivement le contrôle de l'Etat sur les travaux d'aménagement de la Loire, il se lance dans un renforcement et un exhaussement sans précédent des levées. Mais en 1707, ces dernières furent de nouveau rompues en différents endroits et tout le val de Saint-Benoît est inondé.

Le XVIII^e^ siècle est marqué par de nouvelles surélévations et allongements des digues. Cependant, la crue extraordinaire de 1790 vient encore ravager le val. Cette inondation sur le val de l'abbaye fut la 19^e^ depuis le règne de Charlemagne.

Plus récemment, la deuxième moitié du XIX^e^ siècle fut marquée par plusieurs grandes inondations dues encore aux ruptures des levées ; la mémoire de ces crues légendaires reste encore gravée sur les murs des maisons du port de Saint-Benoît : octobre 1846, juin 1856, septembre 1866 …

Même si elle n'atteint pas le niveau des crues précédentes, celle de 1907 reste la dernière manifestation inquiétante du fleuve et les habitants du port de Saint-Benoît doivent quitter leurs maisons en barque.

Cette longue période d'accalmie favorise l'oubli du risque, et peu à peu les constructions colonisent les surfaces inondables (ces évolutions sont décrites dans le chapitre « le port et le village de Saint-Benoît »). Aujourd'hui, les zones « inondables » du territoire sont soumises aux contraintes édictées par le PPRI : Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (Voir en annexe).

Le gel et les embâcles

Outre les crues, le gel constitue également un évènement climatique exceptionnel entrainant la formation d'une « banquise » sur le fleuve, qui peut alors charrier d'épais blocs de glaces qui s'amoncèlent sur les rives. La deuxième moitié du XIX^e^ siècle fut marquée par plusieurs épisodes de ce genre : en 1880 ou en 1895, où les tas de glace pouvaient atteindre jusqu'à 5m de hauteur. Durant l'hiver 1941-42, l'embâcle dura plusieurs jours.

Une richesse naturelle issue de la présence de l'eau

Dans l'intervalle des levées, le fleuve présente son aspect le plus naturel avec ses larges espaces de nature, qui font la richesse de la Loire sauvage. On y retrouve les différentes structures géomorphologiques typiques que sont les grèves, les îles, les boires (annexes du cours d'eau, correspondant généralement à d'anciens bras) ici appelés « rios ».

La forêt alluviale sur les îles et les marges du fleuve marquent le paysage. Appelée aussi ripisylve, elle consiste en un boisement spontané situé entre l'eau et la terre et est étroitement dépendante du fonctionnement du fleuve qui lui apporte des éléments nutritifs nécessaires à son développement. Elle contribue à son rajeunissement lors des fortes crues et joue aussi un rôle d'épuration.

Souvent jadis exploités pour l'extraction de granulats ou de sable (jusqu'en 1993 avec l'interdiction gouvernementale d'extraction dans le lit du fleuve), ces espaces accueillent aujourd'hui une biodiversité spectaculaire. Les milieux et espèces rencontrés y sont particulièrement remarquables et présentent un intérêt patrimonial, certaines espèces bénéficiant de protections régionales ou de protections nationales.

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC), qui a pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou encore leur intérêt géologique, a identifié plusieurs sites d'intérêt sur cette portion du Fleuve, aux alentours de Saint-Benoît ; ils bénéficient de protections et de gestions particulières. C'est le cas du méandre de Guilly » et du méandre de Saint-Benoît.

Vue aérienne vers le Sud : l'enchainement des méandres de Guilly et de Saint-Benoît.
© Air Gâtinais

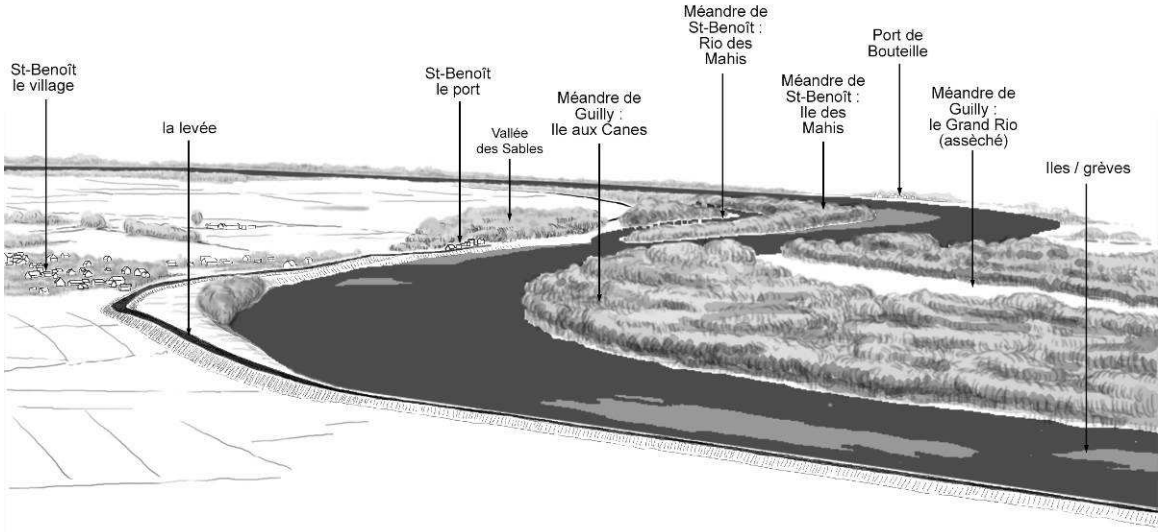

Ce croquis met en relief les principales structures paysagères des méandres.
On y observe notamment les larges boucles de la Loire, dans lesquelles s'épanouissent les îles (île les Mahis, dans le méandre de St-Benoît, et île aux Canes, dans le méandre de Guilly), limitées par les « rios » (anciens bras du fleuve).

Des vis-à-vis contrastés, des perspectives moins frontales

Dans les méandres, de par la présence des courbes, la rencontre avec la Loire est plus variée et plus surprenante que pour les cours rectilignes et les points de vue en sont d'autant plus exceptionnels.

Néanmoins, les espaces naturels contenus à l'intérieur des méandres de Guilly et de Saint-Benoît connaissent un enfrichement spontané dû à l'abandon de l'activité agricole assurée autrefois par la production d'osiers et de bois de chauffe. Le développement spectaculaire de cette forêt alluviale au cours des dernières décennies tend à refermer progressivement le paysage le long de la Loire, il restreint et borne les vues et obstrue les perspectives visuelles.

Vue 1, vue depuis la levée Nord, vers St-Benoît.

Vue 2, depuis l'ile aux Canes, vers l'ile des Mahis.

Vue 3, depuis le port de Bouteille.

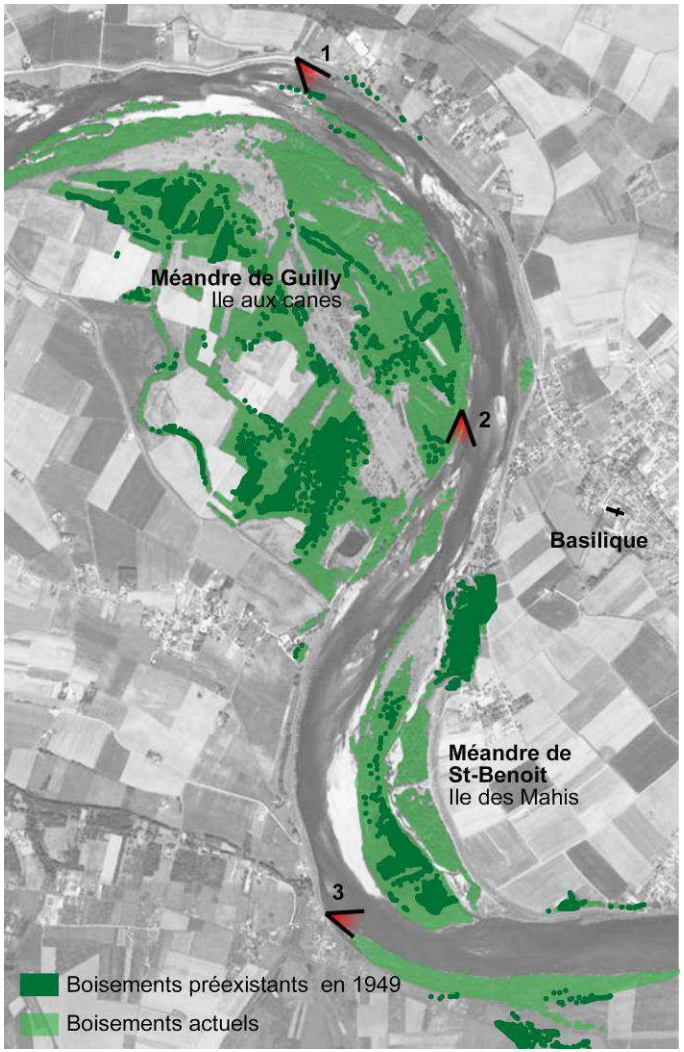

En comparant les espaces boisés en 1949 et en 2013, on constate que les espaces autrefois cultivés dans les méandres sont aujourd'hui colonisés par la végétation.

Le méandre de Guilly

A l'intérieur du méandre de Guilly, l'île aux Canes est aujourd'hui rattachée à la rive. Cependant, les anciens bras sont encore présents sous forme de talwegs inondés lors des grandes eaux : le Grand Rio et le Petit Rio.
La levée reliant Guilly à Sigloy, en rive gauche, limite le site et protège les villages des inondations ponctuelles qui favorisent la diversité naturelle du site.

Ce grand méandre fut épargné par les exploitations massives de granulats, même si il a connu quelques extractions locales. Les utilisations agricoles se sont limitées à la récolte de l'osier, au maraichage et au pâturage jusque dans les années 1960.

Outre les forêts alluviales de bois durs ou tendres, l'ile comprend différents types de milieux dignes du plus grand intérêt, notamment les gazons et friches des grèves alluviales, les prairies humides, les pelouses sur sables, etc… On y rencontre une faune exceptionnelle dont plusieurs espèces sont protégées à l'échelon national.

Afin de préserver les habitats, de limiter l'enfrichement du méandre et de redonner un espace de liberté au fleuve, depuis 1996, un dispositif de pâturage a été remis en place par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et l'association « Pour le Pastoralisme dans le Loiret ». Cet « outil » de gestion permet en outre de valoriser le site par une activité agricole et une animation saisonnière, ainsi que de promouvoir une race ovine locale, proche de l'extinction (la Solognote).

Les prairies du Grand Rio au cœur du méandre de Guilly.

Le méandre de Saint-Benoît

Au Sud de Saint-Benoît, Le Rio des Mahis est encore un bras du fleuve qui rend l'ile inaccessible aux promeneurs et préserve ainsi la flore et la faune sauvage. L'ile est constituée d'un dépôt de sable épousant la courbure du fleuve. Elle était jusqu'à la Révolution, la propriété de l'Eglise.

Le site est limité sur la rive droite par la levée qui protège les hameaux et le village de St-Benoît. Cependant, au Sud du hameau du port, l'ouvrage s'interrompt et son rôle protecteur est relayé par le rehaussement de la Vallée des Sables. Cet espace boisé constitue une transition naturelle entre l'Ile et la plaine agricole.

Au XIXe siècle, le bras (rio des Mahis) apparait très large et l'ile largement isolée. En 1944, le rio est ensablé et n'était en eaux qu'au moment des crues. Durant la seconde moitié du XX^{e} siècle, jusqu'en 1993 d'importantes extractions de sable auront lieu sur le site. Les obstacles à la libre circulation des eaux seront retirés en 1996, rendant aux Mahis sa configuration d'île.

L'ile des Mahis est couverte de boisements au Sud (Faux-Acacias, Pins et Chênes), de pelouses, prairies et grèves, au Nord. Elle présente une nature remarquable avec la présence du Castor d'Europe qui y a établi son territoire ; la Loutre y a été observée.

Comme le Méandre de Guilly, l'Ile des Mahis bénéficie du dispositif de pâturage mis en place par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et l'association « Pour le Pastoralisme dans le Loiret ».

L'embouchure du Rio des Mahis, au Sud du port de St-Benoît.

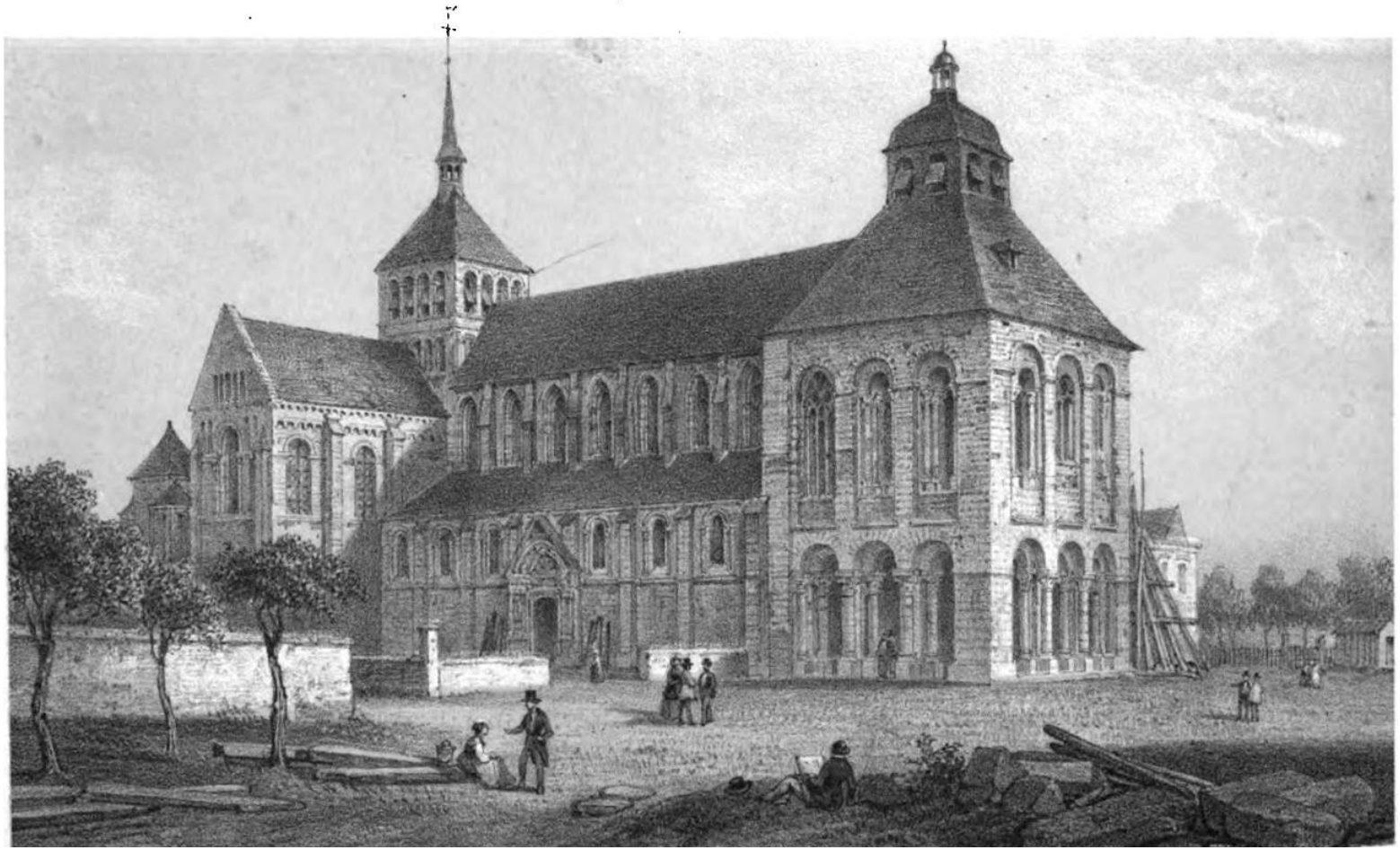

Image issue de : Histoire de l'abbaye Royale de St-Benoît-sur-Loire, par l'abbé Rocher, 1865

UN HAUT LIEU SPIRITUEL, SYMBOLE DES GRANDES MUTATIONS DE L'HISTOIRE

Histoire de Saint-Benoît-sur-Loire

Lieu emblématique du Val de Loire, c'est à Saint-Benoît que parait se fixer le cœur de l'Histoire de France ; depuis la plus haute Antiquité, jusqu'à nos jours, le Val d'Or en sera le témoin et l'acteur.

L'arrivée au sein du monastère des reliques de Saint-Benoît de Nursie, Saint Patriarche de l'Occident, seront à l'origine de la formidable renommée de l'abbaye de Saint-Benoît. Les religieux, les rois et les puissants contribueront à enrichir et développer l'abbaye qui se retrouvera ainsi au centre du rayonnement de la chrétienté occidentale.

Cependant, les chaos de l'Histoire entraîneront régulièrement destructions et pillages, mais à chaque fois les moines reconstruisent, et toujours l'abbaye renaît de ses ruines ; les étapes successives de transformations témoignent ainsi des évolutions et des améliorations dans l'art de bâtir.

Saint-Benoît-sur-Loire s'impose au cours des siècles comme un symbole de rayonnement spirituel et intellectuel, mais aussi de magnificence architecturale.

Les Carnutes et la Paix Romaine

Le lieu est éminemment stratégique, au centre de la Gaule, au carrefour des peuples les plus influents et puissants de l'époque, dont Jules César fera mention dans ses Commentaires de la Guerre des Gaules. Ainsi, le pays Carnute, d'Orléans à Chartres, est limitrophe des Turones à l'ouest (Touraine), des Bituriges au sud (Berry), des Eduens à l'est (Allier et Bourgogne) et des Sénons au nord -est (Sens).

Fleury-sur-Loire serait le grand sanctuaire du pays Carnute, où les druides tiennent leurs assemblées annuelles, traitant à la fois de religion, de justice et de politique. Les Carnutes contrôlent alors la Beauce, la Forêt d'Orléans et le Val de Loire.

Face à l'insurrection des différents peuples gaulois, César soumet (en 52 avant JC) le peuple Carnute qui va connaître pendant près de 3 siècles, les bienfaits de la « Pax Romana ». La société et la culture gallo-romaine se développent et s'organisent alors autour de réseaux routiers qui couvrent l'ensemble du territoire où **la rive nord de la Loire constitue un axe important de circulation**. Elle portera une voie romaine allant jusqu'à Angers et Nantes, et reliant notamment dans la région Orléans (*Cenabum*) à Sancerre (*Gorgobina*), deux lieux de combat précisément décrits dans la Guerre des Gaules.

Les romains qui appréciaient les avantages de la région, s'y sont largement établi et ont laissé des traces considérables de leur passage sur cette partie de la Loire : à Bonnée (Bonnodium), à Germigny (Germiniacum), ou à Neuvy (Noviacum).

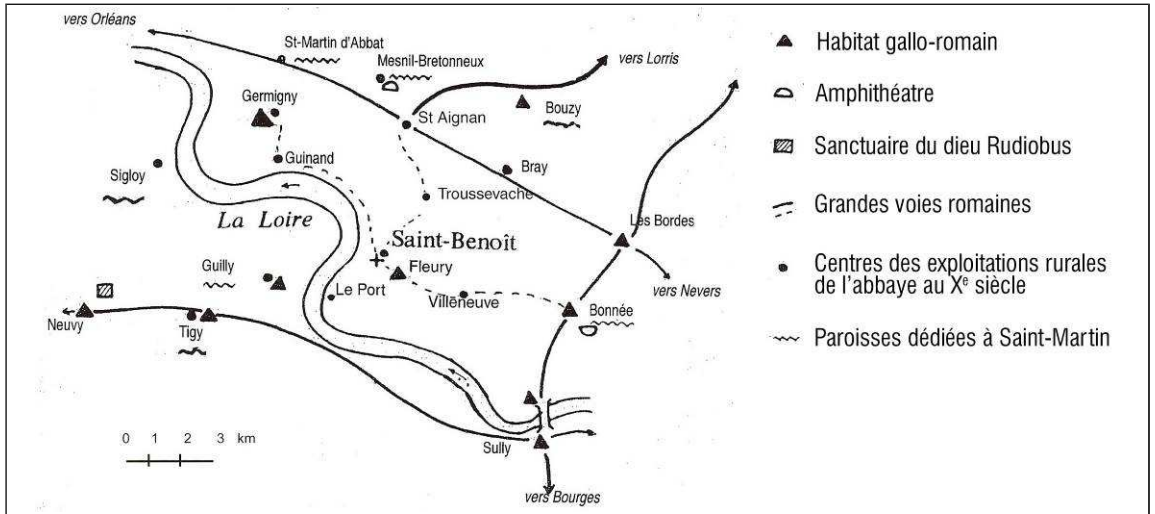

Carte des implantations gallo-romaines aux alentours de Saint-Benoît.

IIIe siècle : La chrétienté s'impose peu à peu comme structure de la société occidentale

Du IIIe au Ve siècle, suite aux invasions barbares, l'Empire Romain d'Occident s'adapte aux nouvelles croyances qui structurent peu à peu la société, et en 392, l'Empereur Théodose déclare la religion chrétienne comme religion d'État.

En 451, Saint-Aignan, alors évêque d'Orléans, défend et sauve sa ville face aux invasions des terribles Huns (c'est un abbé issu de l'abbaye de Saint-Aignan d'Orléans qui fondera quelques siècles plus tard la communauté de Fleury).

Après l'effondrement de l'Empire romain, la dynastie Mérovingienne confortera la chrétienté sur une large partie de la France. C'est à Orléans, en 511 lors du premier grand concile national des Gaules, que Clovis scelle l'alliance entre la monarchie franque et l'Eglise, il est désigné « fils de la Sainte Eglise Catholique » affirmant ainsi le lien entre le pouvoir royal et l'Eglise.
Les lieux monastiques s'étendent alors sur l'Orléanais donnant naissance à plusieurs abbayes, telles que l'Abbaye de Saint-Mesmin de Micy (aujourd'hui complètement détruite) ou l'abbaye de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Ferrières-en-Gâtinais.

C'est à cette même période qu'en Italie, Saint Benoît, dit de Nursie (480-547), fonde un monastère au mont Cassin et rédige sa célèbre « Règle monastique de Saint Benoît », dont l'expansion sera immense. Diffusée ensuite dans toute l'Europe carolingienne, reprise par les ordres de Cluny et de Citeaux, son influence sera considérable, sur le monachisme occidental, sur le christianisme, ainsi que sur la vie intellectuelle de toute l'Europe.

Vers 542, Saint-Maur (512-584), disciple de Saint-Benoît, quitte la communauté pour tenter de diffuser la règle en France, dans la région d'Auxerre puis d'Orléans. Il tente d'introduire la règle à l'abbaye de Saint-Aignan à Orléans, mais sans succès.

Saint Benoît de Nursie © Sacro speco (Subiaco, Italia) Conxolus, XIII^e s.

Saint Benoît de Nursie et sa soeur Sainte Scholastique.

Saint Benoît ermite - Le Maitre de Messkirch vers 1530 (Staatsgalerie – Stuttgart)

Saint Benoît de Nursie : **Patron de la Chrétienté – Patriarche de l'Occident**

Benoît naît vers 480 à Nursie en Ombrie (Italie), de parents chrétiens et aisés qui le destinent à une carrière administrative. Il a une sœur (jumelle), Scholastique qui l'accompagnera jusqu'à la mort.

Fervent croyant, il souhaite rompre avec le monde et abandonne ses études à Rome pour se retirer pendant 3 ans, en ermite dans une grotte près de la ville actuelle de Subiaco, afin de chercher Dieu dans la solitude et la prière.

Renommé en tant qu'homme de Dieu, de nombreux disciples viennent à lui. Benoît les regroupe alors en douze petites communautés qu'il dirige, et, vers 529, il va s'établir sur le Mont Cassin où il fonde un monastère.
C'est là qu'il rédigera son seul écrit : la « Règle des Moines », dans lequel il décrit la vie spirituelle et matérielle des moines ainsi que l'organisation du monastère. Cet ouvrage qui sera l'origine de la Règle Bénédictine, constitue probablement une synthèse de divers textes anciens, tels que ceux de Basile ou de Cassien.
Saint Benoît décèdera vers 547. Il sera inhumé dans son tombeau du Mont Cassin, où il rejoindra sa sœur bien aimée, Sainte-Scholastique, morte quatre ans plus tôt, en 543.
Le monastère du Mont Cassin sera détruit par les Lombards à la fin du VI^e siècle.

Extrait du prologue de la Règle de Saint Benoît :
« Nous allons donc fonder une école où l'on apprenne le service du Seigneur.
En l'instituant, nous espérons n'y rien établir de rigoureux. Ni rien de trop pénible.
Si toutefois nous allons jusqu'à un peu de rigueur, garde toi de fuir, sous l'effet d'une crainte subite, la voie du salut dont l'entrée est toujours étroite ; car à mesure que l'on avance dans la bonne vie et dans la foi, le cœur se dilate et l'on se met à courir la voie des préceptes de Dieu avec une ineffable douceur d'amour »

En introduisant cette règle monastique fondée sur l'équilibre entre travail manuel et travail intellectuel, Saint-Benoît ouvre la voie à un monde nouveau et sa doctrine se diffuse rapidement dans tout l'Occident :
- le pape Grégoire le Grand (590-604) s'emploiera à diffuser cette règle, ce qui contribuera au développement des abbayes bénédictines dans toute l'Europe durant les VII et VIII^e
- Charlemagne va largement promouvoir cette règle dans le but de pacifier et d'unifier son territoire. En 817, son fils Louis-le-Pieux imposera à tous les monastères d'occident de la respecter
- son nom donnera naissance à l'ordre des "bénédictins", ordre d'appartenance des futurs clunisiens et cisterciens.

Saint Benoît de Nursie sera proclamé en 1958 père de l'Europe et saint patron de la Chrétienté occidentale.

VII[e] siècle : Premières implantations monastiques à Fleury-sur-Loire, fondées par l'abbé Léodebode

Saint Léodebode, Abbé de l'abbaye de Saint-Aignan d'Orléans, souhaite introduire la règle de Saint-Benoît dans son abbaye. Devant le refus de ses moines, il décide alors de fonder une nouvelle abbaye.
Proche de Bathilde, épouse du roi Clovis II, l'abbé obtint de ce dernier l'échange de ses terres (domaine familial d'Attigny) contre *l'agrum Floriacum* à Fleury, qu'il estimait idéalement située et plus propice aux cultures, et déjà dénommé « Val d'Or » (vallis aurea Floriacensis).

Entre 630 et 650, Léodebode envoie quelques religieux pour y fonder la nouvelle abbaye et les moines s'établissent sur la rive nord de la Loire, sur deux buttes insubmersibles proches du village gallo-romain de Fleury (*Floriacum)*, reproduisant une utilisation classique et ancestrale de la topographie du Val de Loire.

Ils construisent sur une de ces buttes une première église, dédiée à Notre-Dame (située à l'emplacement de la croisée du transept de la basilique actuelle, les fouilles de 1959 l'attestent). Une seconde colonie vient s'installer quelques centaines de mètres plus loin, et crée une seconde église dédiée à Saint-Pierre (dont il ne reste plus rien aujourd'hui). Ils ne vivent pas encore sous la règle de Saint-Benoît, mais sous celle de Colomban.

Très vite, les deux communautés fusionnent (Notre-Dame et Saint-Pierre), et le monastère est alors connu sous le nom de Saint-Pierre-de-Fleury.

Dès l'origine, les possessions de l'abbaye ne se limitent pas à l'Orléanais, mais ses biens s'étendent en Sologne et en Berry.

Les reliques de Saint Benoît : un trésor inestimable

En 660, à l'initiative de l'abbé Mommole (Mummolus 632-663), deuxième abbé de Fleury, un voyage est effectué au Mont-Cassin avec pour prétexte de protéger les reliques de Saint-Benoît des pilleurs Lombards. Il vise en réalité simplement à dérober ces dernières, le vol de reliques ayant toujours constitué, de tout temps et pour tout culte, une pratique très répandue, destinée à accroître le prestige et la renommée d'un monastère ou d'une communauté.

Accompagné de quelques moines, le moine Aygulphe part donc chercher les restes du Saint dans la tombe abandonnée des ruines de son monastère du mont Cassin, où il repose depuis 580, en compagnie de sa sœur Scholastique. Les reliques sont ainsi ramenées, faisant l'objet de débats et de disputes avec l'abbaye du Mont Cassin perdurant jusqu'à aujourd'hui.

Représentation de l'arrivée des reliques de Saint-Benoît, visible sur le linteau du portail gothique, sur la façade Nord de l'abbaye.

Les reliques sont tout d'abord placées dans l'église Saint-Pierre. Mais, suite à une vision (d'après l'*historia Translationis*), l'abbé Mummolus décida de les transférer dans la basilique Sainte-Marie qui (selon les vers d'Aimoin, *spatio diffusior haec est*) a été agrandie, voire reconstruite.

Le monastère, désormais placé sous le patronage de Saint-Benoît, en prit le nom, ainsi que le village devenant Saint-Benoît-sur-Loire.

De cette époque, l'abbaye possède encore la Chasse de Mumma (ou de Mommole), coffre reliquaire en cuivre repoussé, très bel exemple de l'art mérovingien du VII[e] siècle.
© Monuments historiques

VIII^e^ et IX^e^ siècles : La prospérité de l'époque carolingienne
Une abbaye sous la protection des puissants, une propagation de son influence dans la France entière.

L'arrivée des reliques de Saint-Benoît sera à l'origine de la rapide extension et de la prospérité de l'abbaye. **La présence d'un saint aussi vénéré attira les faveurs des papes, des rois et des puissants. Les richesses, droits et possessions de l'abbaye devinrent considérables** ; Saint-Benoît-sur-Loire devient un lieu d'enseignement et de pèlerinage prospère et renommé.

Pépin le Bref, (715–768, premier roi carolingien depuis 751), accorde aux religieux des droits exorbitants pour l'époque. Ils obtiennent la permission de posséder des chariots et bateaux exempts de toutes taxes, afin de parcourir les routes et le fleuve pour approvisionner l'abbaye de toutes les denrées nécessaires. Ce privilège sera à l'origine des premières richesses de l'abbaye.

Les reliques excitent la convoitise, pour preuve cette anecdote : vers 749-750, Rémi, archevêque de Rouen, est missionné par son frère Pépin le Bref, pour récupérer les restes du Saint. D'après *les Miracula*, un miracle se produisit : Rémi fut frappé de cécité et du renoncer à sa mission. Les reliques demeurèrent donc dans la basilique de Saint-Benoît.

L'apogée de la flamboyance de Saint-Benoît se situe sous l'abbatiat de Théodulphe (750-821), évêque d'Orléans, ami de Charlemagne.
L'an 800 voit le sacre de Charlemagne à Rome, par le pape Léon III. Le nouvel « Empereur d'Occident » met en place une véritable politique du savoir en s'appuyant sur le réseau des églises au sein desquelles il souhaite un clergé cultivé, capable de lire les Saintes Ecritures, de les traduire et de les diffuser.

Le monastère de Saint-Benoît se dote alors d'une école de grande renommée, mais aussi d'un scriptorium et d'une riche bibliothèque ; une large hôtellerie spéciale doit y être bâtie.

Eglise carolingienne de Germigny-des-Prés.

C'est aussi sous le règne de Charlemagne que se développent les arts, donnant naissance à « la renaissance carolingienne » dont l'oratoire de Germigny-des-Prés, à quelques kilomètres au Nord de Fleury, constitue un bel exemple d'architecture.
Construit par Théodulphe entre 803 et 806, l'oratoire comporte une merveilleuse mosaïque dorée d'inspiration Byzantine.

Mosaïque l'église de Germigny-des-Prés.
© Monuments historiques

Par le Capitulaire de 817, Louis-le-Pieux (778-840, fils de Charlemagne) impose la règle bénédictine à tous les monastères.

En 845, Charles-le-Chauve (843-877) alors roi de la Francia Occidentalis, vient à Saint-Benoît conclure la paix avec son neveu Pépin II, contre lequel il mena plusieurs guerres afin de conserver son contrôle sur l'Aquitaine. Il adjoint alors à l'école de Charlemagne une université pour sa noblesse.

A la fin du IXe siècle, l'école et l'université de Saint-Benoît auraient compté jusqu'à 5000 étudiants.

Tout au long du moyen-âge, grâce aux dons des fidèles comme des puissants désireux de s'assurer la protection de l'illustre Saint, les religieux devinrent propriétaires de trésors, mais aussi de domaines dispersés dans toute la France et en Europe.

Outre tous les domaines attenants au monastère, soit dans le val de la Loire, soit sur le coteau, les moines possèdent des prieurés, des prévôtés, des maisons :

En Orléanais et en Gâtinais : à Guilly, à Sully-sur-Loire, à Châteauneuf-sur-Loire, à Gien, à Yèvre, à Lorris, et plusieurs places dans la ville d'Orléans ;

En Normandie : à Saint-James-de-Beuvron, à Saint-Hilaire-du-Harcouët et à Magny;

Dans le pays Chartrain : à Sonchamp (don de Leodebold) ;

Dans le Berry : à Saint-Benoît-du-Sault (don de Cloraire III, en 670) et à Sancerre ;

En Gascogne : à La Réole (don du roi Thierry) et à Saint- Caprais-de-Pontons ;

En Bourgogne : à Dié (don d'Achard, évêque de Langres), à Perrecy-les-Forges, Pressy (don du comte Eccard, ou Accard, inhumé à St-Benoît en 885);

En Champagne : à Sorbon, à Feuges, à Arnicourt ;

En Angleterre, à Minting ;

Etc…

L'abbaye de Saint-Benoît tentera aussi d'acquérir des terres pour agrandir son domaine, voire des villes comme celle de Châtillon-sur-Loire, pour laquelle l'abbaye sera régulièrement en conflit avec les seigneurs de Sully et les comtes de Sancerre.

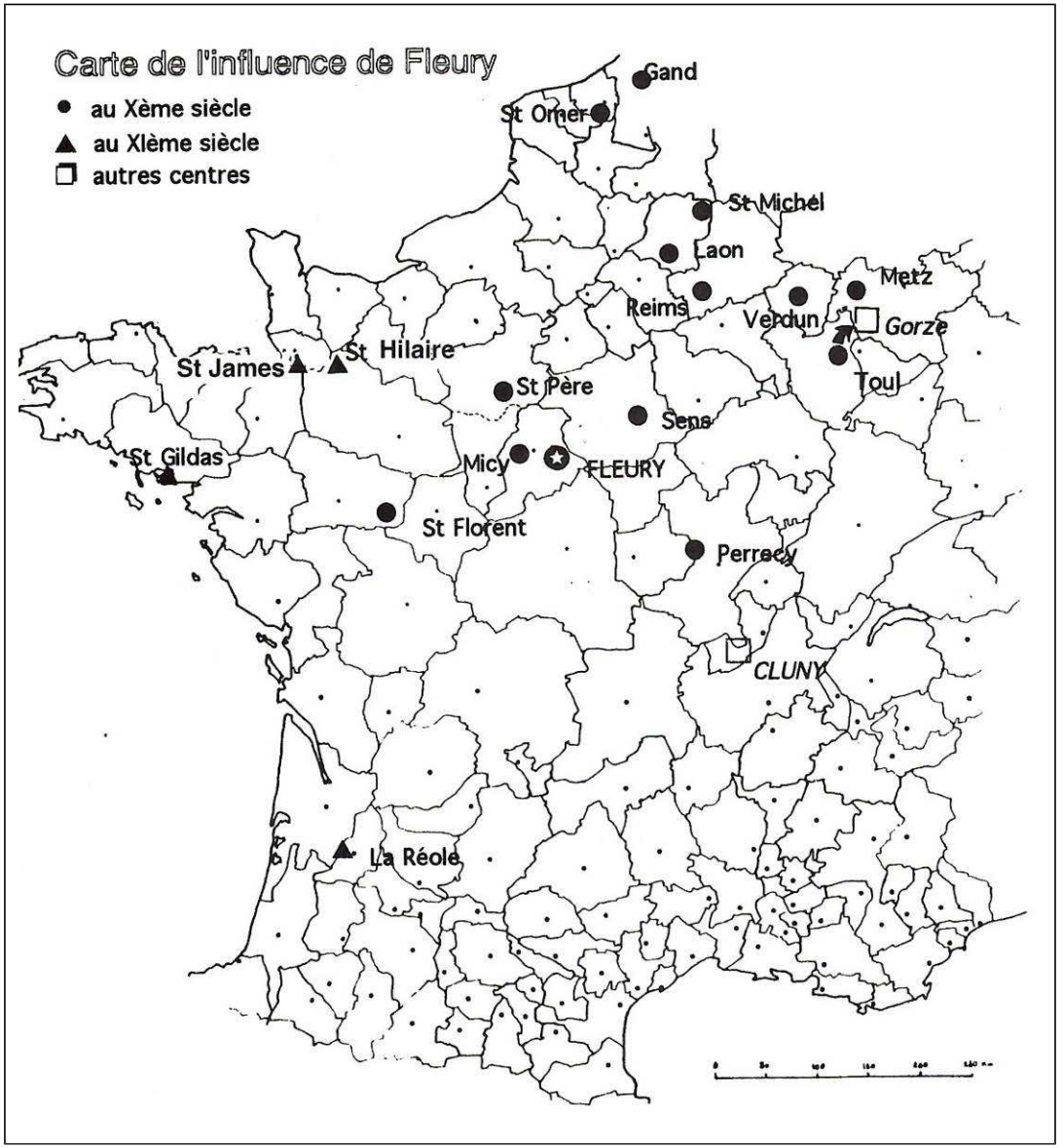

Fin du IX^{e} siècle : Les invasions Vikings, pillages et incendies

Les richesses de l'abbaye attirent la convoitise des Normands qui remontent la Loire jusqu'à Saint-Benoît ; ils pillent et incendient cette dernière à plusieurs reprises entre 854 et 897.

La basilique est à cette époque de construction assez légère : simple bâtiment en colombage, probablement couvert de chaumes, propices à la propagation des flammes. Les reliques furent de nombreuses fois déplacées et toujours les moines reconstruisent les bâtiments.

- Première invasion en 854 : les normands pillèrent l'abbaye et y mirent le feu ;
- Seconde invasion en 865 : les moines durent quitter l'abbaye avec les reliques de Saint-Benoît pendant plusieurs années ; à leur retour il ne restait plus qu'un seul bâtiment ; En 877, l'église et les bâtiments étaient reconstruits.
- Troisième Invasion entre 877-882 : l'abbaye et l'église sont reconstruites en 1 an. Pendant la période de reconstruction, les reliques de Saint-Benoît sont déposées dans la basilique Saint-Pierre ; Le 4 décembre les reliques du Saint sont replacées dans son mausolée à Sainte-Marie, ce qui atteste la fin des travaux.
- Lors d'une dernière invasion menée par Rainaldus, sous l'abbé Lambert (907-925), le monastère aurait été sauvé par une intervention miraculeuse de Saint-Benoît.

Représentation de Rainaldus, dans le mur ouest du croisillon nord de la basilique.
© Emile Mourey

Jusqu'à la fin du X^{e} siècle, d'autres incendies se déclarèrent et plusieurs évocations de miracles relatent l'intervention divine de Saint Benoît pour épargner les reliques ou telle et telle partie de l'édifice.

Les invasions successives incitent les religieux à bâtir vers 900, une forteresse autour de l'abbaye, avec l'autorisation du roi Charles-le-Simple. Elle sera doublée d'un fossé sous l'abbatiat d'Archambauld (entre 943 et 948) et agrandie sous Wulfade (entre 948 et 963).

Xe et XIe siècles : Renaissance et rayonnement spirituel

Rayonnement des idées et des arts, disséminés dans la France entière, puis l'Europe, grâce à la direction successive de plusieurs abbés majeurs et aux hommes formés sur les bancs de l'école abbatiale

L'abbaye abrite alors écrivains, historiens, hagiographes, poètes. Elle devient, avec sa bibliothèque et son important scriptorium, l'un des centres culturels de l'Occident. Les moines recopient des œuvres ecclésiastiques ou profanes et sur les cinq cents manuscrits connu comme ayant appartenu à l'abbaye, plus de deux cents antérieurs au XIII^{e} siècle ont été retrouvés. Près de la moitié est conservée à la Bibliothèque d'Orléans.

Des moines et des abbés sont envoyés dans toutes les régions pour créer des monastères ou des prieurés. Parmi ceux-là nous pouvons citer : Gerbert, moine à Saint-Benoît, qui sera proclamé pape en 999, sous le nom de Sylvestre II, ou Dunstan, Ethelwold et Oswald, qui se sont formés aussi sur les bancs de Fleury et remirent la règle de Saint-Benoît à l'honneur en Angleterre au milieu du Xe siècle.

L'abbaye devient maison mère et modèle, exerçant son influence sur le Val de Loire, la Lorraine, le Bretagne, la Normandie, l'Angleterre, et la Belgique.

Odon (879-942) devient abbé de Saint-Benoît de 930 à sa mort.

Il fut aussi le second abbé de Cluny en 927, et joua un rôle important dans le développement de l'ordre de Cluny. Outre l'abbaye de Saint-Benoît, il soumit à la discipline de Cluny plusieurs autres abbayes : Tulle en Limousin, Aurillac en Auvergne, Bourg-Dieu et Massay en Berri, Saint-Pierre-le-Vif à Sens, Saint-Allyre de Clermont, Saint-Julien de Tours, etc…

Odon fait de Saint-Benoît un centre d'études de droit et un important scriptorium.

Abbon (940/945-1004) devient abbé de Saint-Benoît de 988 à sa mort.

Abbon, dit de Fleury, nait à Orléans. Formé dès l'enfance à l'abbaye, puis à Paris et à Reims, il sera envoyé à l'abbaye de Ramsey (Cambridgeshire, Angleterre) de 985 à 987, avant son abbatiat à Saint-Benoît.

Abbon est l'un des savants et abbés les plus réputés de l'an mil ; il est reconnu comme érudit, lettré et grand théologien du Haut-Moyen-Age. Il sera l'influent conseiller de Robert II-le-Pieux (roi des Francs de 996 à 1031, fils d'Hugues Capet). Défenseurs de la vie monastique de type clunisien, il expose dans ses deux œuvres l'*Apologétique* et la *Collection canonique* la vie monastique clunisienne qu'il adresse vers 994 aux rois Hugues Capet et Robert-le-Pieux.

Abbon de Fleury meurt d'un coup de lance au monastère de la Réole (Gironde), alors dépendance gasconne de Fleury.

Il est considéré comme martyr et a continué à rayonner discrètement par ses œuvres, recopiées et étudiées à Fleury et ailleurs jusqu'au 12ème siècle et au-delà. Il marque sa présence à l'abbaye par ses dons artistiques et littéraires.

Construction de la Tour Porche, initiée par Gauzlin

Gauzlin avait pour ambition de construire le glorieux signal du monastère, « le phare de la chrétienté » : une tour qui « par son élévation et la beauté de son architecture, soit célèbre dans toute la France ».
Le moine Umbert (ou Imbert) fut le maitre d'œuvre de cette construction dont les premiers fondements furent jetés autour de 1020. La tour fut réalisée en pierres de taille de la carrière de Bulcy (près de Nevers) acheminées en bateau par le fleuve.

En 1026, un terrible incendie ravage le monastère et les églises, ce qui retardera considérablement les travaux ; Gauzlin engage les reconstructions souvent avec des matériaux plus nobles (le marbre remplace la pierre, la brique), en moins de 2 ans tout fut remis en meilleur état qu'auparavant. Mais le père abbé ne verra pas l'achèvement de la tour qui sera terminée vers 1140.

La tour est alors indépendante de l'église, mais Gauzlin avait-il déjà l'idée que cette tour puisse devenir le porche et la façade de la basilique ? Ce ne sera pourtant qu'au XIIIe siècle que la nef de la basilique rejoindra la tour.
Edifice majeurs de l'architecture et de la sculpture romane, la tour porche présente des chapiteaux remarquables par leurs détails de sculpture et leur quantité.

Gauzlin fut aussi l'introducteur d'un très beau décor revêtement de sol en marbre de Porphyre qu'il avait fait apporter d'Italie. Ce dallage en opus sectile aujourd'hui apparent a été redécouvert lors des fouilles de 1957. Il a été reposé dans la nouvelle construction, autour de l'autel consacré au 1108.
Il fit faire aussi un lutrin en métal d'Espagne massif (cuivre), un encensoir en or massif d'un travail admirable, deux cloches (de mille cinq cent livres de métal chacune, et finalisa salle du trésor (crypte dite de St Mommole).

Gauzlin (967-1030) devient abbé de Saint-Benoît de 1004 à sa mort.

Présumé fils naturel du roi Hugues Capet (939-996), Gauzlin sera abbé de Saint-Benoît en 1004, puis archevêque de Bourges en 1013, Il conservera ces deux fonctions jusqu'à sa mort.

Il contribue à la prospérité et au rayonnement de l'abbaye, notamment par la réalisation de grands travaux tels que la tour-porche, commencée dès 1020, ou la reconstruction de l'église et des bâtiments suite à l'incendie de 1026.

Façade principale (ouest) de la Tour Porche.

XII^e siècle : Une nouvelle basilique

Philippe 1er, quatrième roi capétien, avait placé l'abbaye sous sa protection et l'enrichit de biens considérables. C'est sous son règne, autour de 1067, que l'abbé Guillaume engage des travaux de démolitions et de reconstruction de la basilique.

« L'an 1078, Philippe 1er , roi de France, vint à Saint-Benoît avec toute sa cour. Il donna à l'abbé Guillaume 1er prieuré de Saint-Martin-des-Champs une partie de la forêt d'Orléans, plusieurs autres bois très considérables entre lesquels on cite celui de la Vacherie, à Neuvy-en-Sulias ; enfin après avoir enrichi cette abbaye de ses dons, il la plaça sous la protection immédiate des rois de France, et y choisit sa sépulture. (…) On prétend que la maison de la Motte-le-Roi lui appartenait. Cette maison aura probablement été remplacée par la ferme qui a conservé le même nom. »
Souvenirs Historiques de l'Ancienne Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire de L.A.Marchand, 1838

Il est possible qu'en 1079, lorsque Philippe 1er vint pour la seconde fois visiter l'abbaye, la crypte, les murs de l'abside, des transepts et des premières travées de la grande nef aient été terminés. Les voûtes des chapelles et des transepts, ne furent construites qu'un siècle plus tard.

En 1095, un incendie ravage presque tout le bourg de Fleury, l'église en cours de construction est épargnée grâce à un vent fort du sud (pas courant dans ces régions). Le pavement de l'opus sectile, préparé par Gauzlin, fut relevé et disposé autour du nouvel autel majeur.

L'année 1108 voit la consécration de l'abside et du chœur. C'est aussi l'année de la mort de Philippe 1er, qui demandera, par humilité, à être inhumée à Saint-Benoît plutôt qu'à Saint-Denis. Son fils, le roi Louis VI-le-Gros (1081-1137) réalisera son souhait, plaçant le tombeau sous le sanctuaire et faisant ériger un gisant à la mémoire de son père, en pierre d'Apremont, aujourd'hui toujours visible.

Gisant du roi Philippe 1er, dans le sanctuaire de l'abbaye, posé sur le riche pavement ramené d'Italie par Gauzlin.

Philippe 1er - Roi des Francs

Philippe 1er nait en 1052, et meurt à Melun le 29 juillet 1108, à 56 ans, après un long règne de 48 ans.

Il fut le roi des Francs de 1060 à 1108, quatrième de la dynastie des Capétiens directs. Il consolida le domaine royal et a contenu les puissants vassaux de son royaume.

Son règne est marqué par deux évènements majeurs : la conquête de l'Angleterre en 1066, par Guillaume-le-Conquérant, Duc de Normandie (Cet ancien vassal du roi de France se fait couronner roi d'Angleterre ce qui entrainera des conflits entre les deux pays durant plusieurs siècles), et la première croisade en 1096, qui aura des conséquences importantes dans tout l'Occident (Philippe 1er ne participera pas à cette croisade, car excommunié par le Pape Urbain II).

Philippe 1er fait un mariage de raison avec Berthe-de-Hollande afin de consolider son alliance avec la Flandre. Il la répudiera en 1092, pour se remarier le 27 mai 1092 avec la belle et jeune Bertrade-de-Montfort, après avoir cassé son union avec le vieux Foulque IV-le-Réchin.

Le 16 octobre 1094, le concile d'Autun (réunissant 32 évêques) prononce l'excommunication du roi. En 1104, lors du concile de Paris, Philippe et sa femme se soumettent et promettent de rompre tout commerce entre eux (ce qui ne les empêchera pas de continuer à vivre ensemble jusqu'à la mort).

Il demande à être inhumé dans l'abbaye de Fleury, ne voulant pas en raison de ses fautes être enterré à côté de ses ancêtres dans la basilique Saint-Denis. **Son corps fut déposé sous le dallage du sanctuaire où l'on peut encore observer son gisant de pierre** ; sa tombe fut retrouvée en 1958 durant des fouilles.

Le tombeau de Philippe 1er est positionné dans le cœur de l'abbaye, il consiste en une dalle de pierre sculptée du XIII^e siècle, portée par 4 lions couchés sur laquelle repose le gisant couronne en tête, les pieds appuyés sur un lion.
Le tombeau fut classé MH au titre d'immeuble en 1840.

A partir de 1160, débute la reconstruction de la nef, en conservant le plan prévu et en la prolongeant jusqu'à la tour de Gauzlin. Les voutes furent mises au gout du jour et construites sur croisées d'ogives.
En 1218, après plus d'un siècle de travaux, la basilique enfin achevée est consacrée.

En 1210, le roi Philippe II (Philippe-Auguste), aurait donné à l'abbaye de Saint-Benoît le titre d' « abbaye royale ».

Jeanne d'Arc serait passée deux fois à Saint-Benoît-sur-Loire. Une plaque apposée au mur de la basilique atteste d'une première halte sur les lieux en 1429, accompagnée par le Dauphin Charles qu'elle entraina dans la glorieuse campagne qui le conduisit au sacre de Reims, où il deviendra Charles VII.
On relate aussi un second passage en 1430, « *quand, lasse des atermoiements des chefs, elle s'échappa pour aller à Lagny, puis à Compiègne où elle fut prise.* » (L'Abbaye de Fleury, 14 siècles d'Histoire, 620-2000 - Edition Renaissance de Fleury)

Plaque apposée au mur de la basilique.

XVI^e^ siècle : Le déclin et la ruine sous les effets de la mise sous commende et des Guerres de Religion

En 1486, sous Charles VIII (1470-1498), **l'abbaye est mise sous commende, ses supérieurs seront désormais nommés par le Roi.**
[Commende : conférer un bénéfice ecclésiastique - évêché, abbaye…- à un clerc ou à un laïc qui n'était pas tenu d'observer les obligations inhérentes à sa charge.]

La date marque le début du déclin de l'abbaye, les abbés usant parfois du rang de l'abbaye pour accroître leur influence et leur prestige, se voyant même parfois confrontés à l'hostilité de la communauté des religieux.
Ces derniers prennent parfois les armes pour s'opposer à l'installation de leur abbé, comme en 1527, refusant l'arrivée du Cardinal Antoine Duprat, archevêque de Sens et évêque de Meaux. Défait, l'abbé dut au soutien armé du roi le maintien de sa commende sur l'abbaye.
C'est ce même Cardinal Duprat qui remplacera l'autel roman par un autel de style Renaissance ; de cet imposant monument, subsiste la délicate vierge en Albâtre, Notre Dame de Fleury, exposée aujourd'hui entre les deux chapelles du transept.
Néanmoins, en 1527, pour punir les moines de leur rébellion, François 1^er^ fera découronner de ses créneaux et abaisser la tour du péristyle.

Les guerres de religion qui ont ravagé le royaume de France dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et où se sont opposés catholiques et protestants, ont vu peu à peu le déclin de l'influence de l'abbaye. Les bâtiments furent délabrés, la communauté religieuse réduite à son minimum et la bibliothèque dispersée.

En 1551, le frère aîné de l'amiral de Coligny : le Cardinal Odet de Châtillon, dont le château familial est à Châtillon-Coligny, gouverne le monastère. Mais ce dernier, à partir de 1560, abjure le catholicisme pour professer ouvertement les doctrines de Calvin et finit par dépouiller l'abbaye de ses richesses, en vendant terres ou objets remarquables.

En 1562, le prince de Condé, à la tête de l'armée protestante, pille et saccage le monastère. Ils dispersent les manuscrits de la bibliothèque, qui sera partiellement détruite en 1564 ; ils prennent les pièces du trésor qu'ils firent fondre à Orléans ; brulèrent les reliques de plusieurs Saints (Pol de Léon, Frogent, Maur et Sébastien) ; démolirent les colonnes de bronze et ornements de l'autel construit par Duprat ; les encensoirs et les candélabres furent emportés.
Les reliques de Saint Benoît furent mises à l'abri par le prieur Antoine Foubert dans le logis de l'abbatiale. Certains livres de la bibliothèque ont été sauvés par Daniel, bailli de Saint-Benoît (aujourd'hui on en retrouve certains à la médiathèque d'Orléans, d'autres sont à Berne ou au Vatican).

XVII[e] siècle : La restauration de l'abbaye sous la congrégation de Saint-Maur

La promulgation de l'Edit de Nantes en 1598 met fin aux guerres de religions. Lorsque le calme fut rétabli, l'abbaye connaîtra encore quelques abbés commendataires célèbres. Parmi ceux-là nous noterons en 1604, Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641), ministre d'Henri IV. Il entreprendra la restauration de la flèche du clocher de la croisée du transept qui avait été détruite par la foudre en 1615.

Armand-Jean-du-Plessis, Cardinal de Richelieu (1585-1642, principal ministre de Louis XIII), bien que possédant déjà plusieurs abbayes du royaume, fut nommé abbé commendataire de celle de Saint-Benoît en 1621. En 1627, il donne le monastère à la congrégation de Saint-Maur.

La Congrégation de Saint-Maur également désigné Mauristes, créée vers 1620, était une congrégation de moines Bénédictins français dont l'objectif était de rétablir un régime monastique strict. A son apogée dans les années 1690-1700, la congrégation comprend 190 monastères répartis en 6 provinces. Elle sera supprimée en 1790 par l'Assemblée constituante.

L'ensemble du monastère est en assez mauvais état et **Richelieu sera à l'origine de la restauration des bâtiments.** Une communauté se réinstalle alors et les fonds de la bibliothèque sont peu à peu reconstitués.

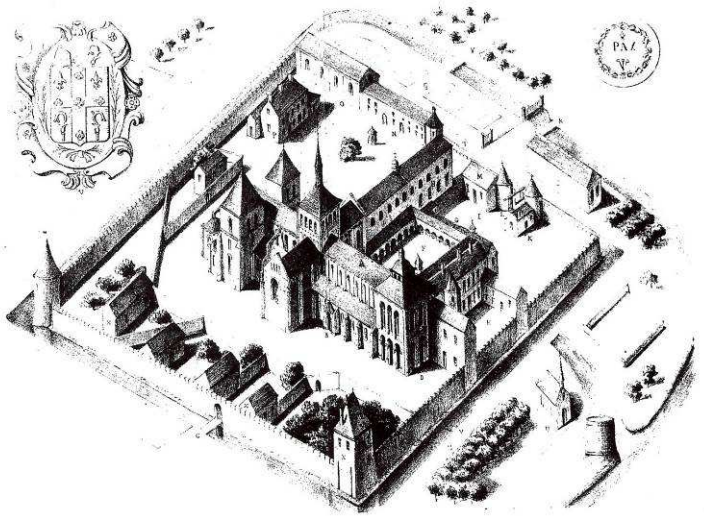

Le monastère de 1660 est très proche de celui du Moyen-Age, ceint de murs et de fossés.

Pendant près de deux siècles vont être entreprit des réparations et des aménagements afin d'en faire l'un des plus beaux monastères classiques du XVIII[ème] siècle :

- En 1648, ouverture de la Tour-porche vers la nef ;

- Dès 1657, installation d'un nouvel orgue, reconstruction de la tribune de l'orgue, en bois puis en pierre en 1703 (encore visible aujourd'hui) ;

- Entre 1659 et 1661 : construction d'un autel monumental au fond de l'abside « le mausolée » (de style classique en calcaire blanc, avec des parties en marbre noir ou en porphyre rouge et vert) ; déplacement des cloches dans la tour-porche au-dessus des voûtes du 1[er] étage, rénovation du pavement dans l'allée centrale de la nef (calepinage en alternance de carreaux noirs et blancs) et sur les côtés (calepinage de carreaux rouges, toujours en place)…

- De 1712 à 1731, un nouveau monastère fut construit au Sud de la basilique, selon les plans du frère Guillaume de la Tremblaye, accompagné de grands jardins à la française.

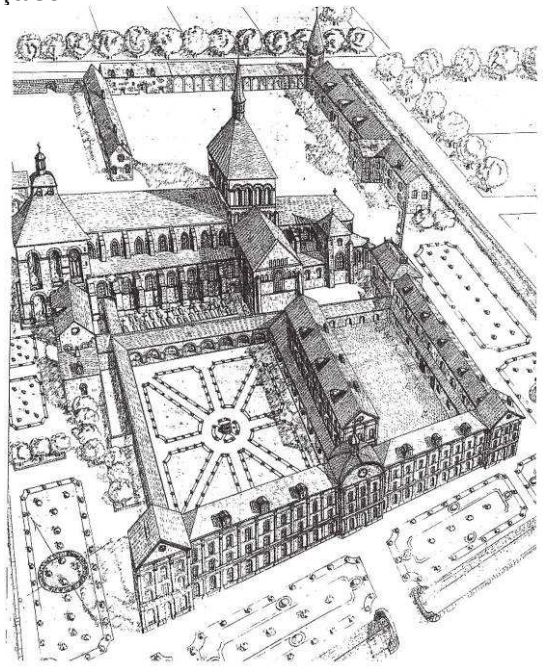

Vue cavalière du monastère à la veille de la Révolution.

La Révolution Française : La dispersion de l'abbaye

En 1791, la Révolution disperse la communauté ; le monastère sert de carrière de pierres.

Au lendemain de la révolution, les biens religieux deviennent biens nationaux. La basilique n'échappe pas à cette règle et **la commune de Saint-Benoît devient propriétaire de l'édifice. La communauté religieuse est dissoute, les moines sont chassés, le contenu de la bibliothèque est transféré à Orléans.**
En 1796, le monastère est acheté par un architecte d'Orléans, J. Lebrun, qui en vend les matériaux, entrainant une destruction totale jusqu'aux fondations, excepté le petit bâtiment annexe qui accueille aujourd'hui la librairie et l'hôtellerie.

La basilique est sauvée par la population de la commune et devient en 1809 l'église paroissiale.

Plusieurs reliquaires, dont la châsse de Mumma, un chapelet en bois odorant orné de médailles d'or, offert au prieur Mathieu Gilbert par Mme de Montespan, sont les seuls objets qui ont été sauvés du pillage de 1791.

XIX^{e} siècle : L'intervention des Monuments Historiques

Au début du XIXe siècle, la basilique à l'abandon se dresse seule au milieu de la plaine. Débute alors une rénovation progressive des bâtiments.

En 1838, L.A.Marchand, géomètre de 1^{ere} classe du Cadastre, dans son ouvrage Souvenirs Historiques de l'Ancienne Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, résume ainsi l'état de désolation de l'abbaye à cette époque :
« Celui qui aura visité les célèbres abbayes de Cluny, en Bourgogne, de Saint-Germain-des-Prés, de Jumiège, près de Rouen, de Marmoutier, etc (…) En vain, chercherait-il maintenant ces bâtiments claustraux, le marteau révolutionnaire les a frappés de ses coups destructifs ; il les a ruinés jusqu'aux derniers fondements.
Il ne reste de l'ancienne splendeur de Saint-Benoît que l'église de cette antique abbaye, si favorisée des souverains pontifes, et si chérie de nos rois. »

En 1826, un projet prévoyait la démolition des parties les plus anciennes. Mais l'abbé d'Orléans, Monseigneur Brumauld-de-Beauregard, puis Mérimée, inspecteur des Monuments Historiques, interviennent pour sauver la basilique.

En 1836, l'architecte Delton entame plusieurs aménagements :
- dégagement des déblais (2000m^3) issus de la destruction du monastère autour de la basilique et de la tour-porche ; établissement d'une clôture à 5m environ des murs (toujours existants au nord et à l'est), déblayement de la crypte, démolition des cloisons de la tour-porche.
- A partir de 1840, reconstruction des pignons, voûtes et murs latéraux du transept Sud de la basilique ;
- A partir de 1847, rénovation de la tour-porche ;
En 1860, changement de maître d'œuvre (M Millet), les travaux se poursuivent :
- En 1861, il convainc la commune de vendre le grand retable, et fait remplacer des colonnes hexagonales par des piliers et des chapiteaux de style roman ;
- En 1865, reprise des voûtes du chœur avec des briques creuses ;
- En 1866, dégagement de la crypte du mur de soutènement créé lors de la mise en place du mausolée, nettoyage et consolidation ; reprise des gros piliers du déambulatoire refait en pierre de Château-Landon (plus résistante) ;
- Entre 1875 et 1879, reconstruction de la tour du carré du transept
- En 1885, reconstruction du clocher central et des chapiteaux.

A la fin du XIXe siècle, après près de 50 ans de travaux de restauration initiés par le Service des Monuments Historiques, la basilique est sauvée de la destruction et rénovée.

Le retour éphémère des moines

En 1865, à la demande de l'évêque d'Orléans, plusieurs moines de la communauté de la Pierre-qui-Vire, récemment fondée en Bourgogne, viennent s'installer à Saint-Benoît pour reprendre en charge la paroisse, en attendant de pouvoir reconstruire le monastère.

Cependant, au niveau national, le conflit entre religieux et laïcs éclate. En 1881, puis en 1903 de façon décisive, les religieux sont expulsés de France. Seul un prêtre demeure à Saint-Benoît. Il deviendra le proche et le confident du poète Max Jacob, qu'il hébergera à l'abbaye durant ses séjours.

Gravure de la basilique autour de 1865.
Le monastère étant détruit, la basilique se dresse seule sur la plaine.
Les échafaudages sur la tour-porche témoignent des travaux de rénovation engagés.

XX^{e} siècle : La retraite du poète Max Jacob et l'achèvement de la restauration

Au début du siècle la restauration se poursuit avec, entre 1904 et 1906, la reconstruction des chapelles du transept nord, la réouverture de leurs baies et reprise des bas-côtés de la nef et de leurs toitures. Les voûtes et le pavement du premier étage seront repris en 1923.

Max Jacob, célèbre poète, romancier, essayiste, peintre, séjournera à plusieurs reprises à Saint-Benoît. Il se retire à Saint-Benoît une première fois de 1921 à 1928, pour méditer auprès de l'abbaye bénédictine. Puis il repartira vivre à Paris jusqu'en 1936, date à laquelle il s'installe définitivement auprès de la basilique pour y mener une vie quasi monastique. Il y sera arrêté le 24 février 1944 par la Gestapo, interné à Orléans, puis déporté au camp de Drancy, ou il mourra d'épuisement le 5 mars 1944.

La refondation de la communauté monastique et la construction du monastère actuel

Rentrée d'exil en 1920, la communauté de la Pierre-qui-Vire achète en 1935 une partie des terrains au sud de la basilique, et envoie un groupe de frères pour l'entretenir.

Il faut attendre 1944 pour voir le retour de la communauté religieuse à Fleury, avec treize moines qui entreprennent la construction du monastère actuel. Les travaux débutent en 1947 et continueront jusqu'en 1967.

La présence des moines relança les travaux de rénovation de la basilique dont notamment, en 1957/1958, le rétablissement du dallage médiéval grâce à la démolition des grands escaliers créés au XVIIème siècle et la réinstallation des stalles au carré du transept. Ces travaux permirent d'effectuer des fouilles archéologiques sous le chœur et le sanctuaire et de découvrir les fondations des probables premières églises Sainte-Marie.

Une nouvelle communauté religieuse s'installera entre 1955 et 1959, et, dans les années 1970, une hôtellerie sera construite au nord.
Aujourd'hui, la communauté compte une quarantaine de frères.

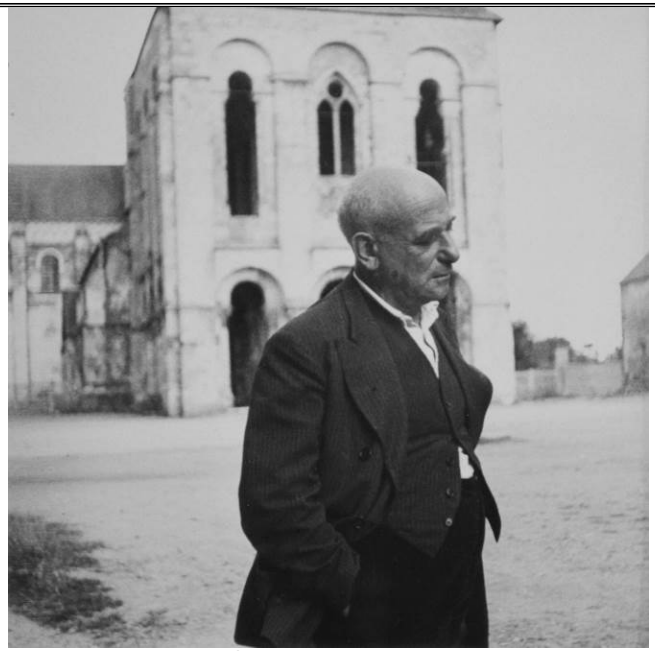

Le poète devant la tour-porche.

Max Jacob sur le chemin vers le port de Saint-Benoît.

Max Jacob

Le poète et romancier Max Jacob nait à Quimper le 12 juillet 1876. Arrivé à Paris vers 1898, il fréquentera la butte Montmartre et le célèbre Bateau Lavoir, où il rencontrera Picasso, Braque, Matisse, Apollinaire, Modigliani…
De famille juive, Max Jacob se convertit au catholicisme en 1909 suite à une vision du christ sur le mur de sa petite chambre, à proximité du Sacré-Cœur en construction. Il se fera baptisé en 1915, avec son ami Picasso pour parrain.

Entre 1921 et 1928, il quitte les tumultes parisiens et se retire une première fois à Saint-Benoît. Il y reviendra définitivement en 1936, pour y mener une vie monastique faite de recueillements et de prières. Il entretient alors une correspondance abondante avec ses amis.

Le 24 février 1944 il est arrêté par la gestapo à cause de ses origines juives. Malgré les ultimes interventions de personnalités pour le faire libérer dont celles de Jean Cocteau et de Sacha Guitry, il sera déporté à Drancy, où il mourra en mars 1944, suite à une congestion pulmonaire.
Son corps repose à Saint-Benoît depuis 1949.

Son œuvre, plurielle, privilégie les poèmes en prose. Il rencontre le succès en 1917 avec « Le Cornet à dés ». Son ultime ouvrage, « Derniers poèmes », paru après sa mort, comprend plusieurs textes célébrant la Loire et l'abbaye.

« Ma vue est bornée par un couvent déserté et une basilique en pleins champs (monument historique) jaune et rose, énorme et plutôt assyrien ou égyptien que roman. J'y ai entendu, moi tout seul, la messe ce matin à six heures. »
(Max Jacob)

Vue aérienne de la Basilique en 2007. ©Vincent Tournaire

Le plan de l'église forme une double croix (ou croix archiépiscopale), dont les bras supérieurs sont de moitié moins longs que les bras inférieurs (On retrouve ce type de tracé dans plusieurs constructions monastiques de la même époque : Saint-Hilaire de Poitiers, Fontevrault, le Puy-en-Velay…).

La basilique de Saint-Benoît fut bâtie en strates successives, elle possède dans ses fondements les traces de ses évolutions et symbolise aujourd'hui plusieurs siècles d'Histoire.
La tour-porche fut la première édifiée (1020-1140), puis seront bâtis la crypte et le sanctuaire (1067-1108), enfin l'élévation de la nef (1160-1218) viendra achever la composition de cette formidable construction.

Le monument tel que nous le voyons témoigne des améliorations continues des techniques de constructions durant trois siècles, les XI^{e}, XII^{e} et XIIIe siècles y ont laissé leurs traces distinctes. L'architecture de la basilique illustre ainsi le passage très progressif de l'art Roman vers les prémices de l'art Gothique, tel que le prouve le remplacement des voûtes en berceau par les voûtes d'arêtes.

Néanmoins, il règne dans tout l'ensemble de l'édifice une grande harmonie et les différentes périodes s'assemblent selon un plan qui semble avoir été déterminé depuis les origines.

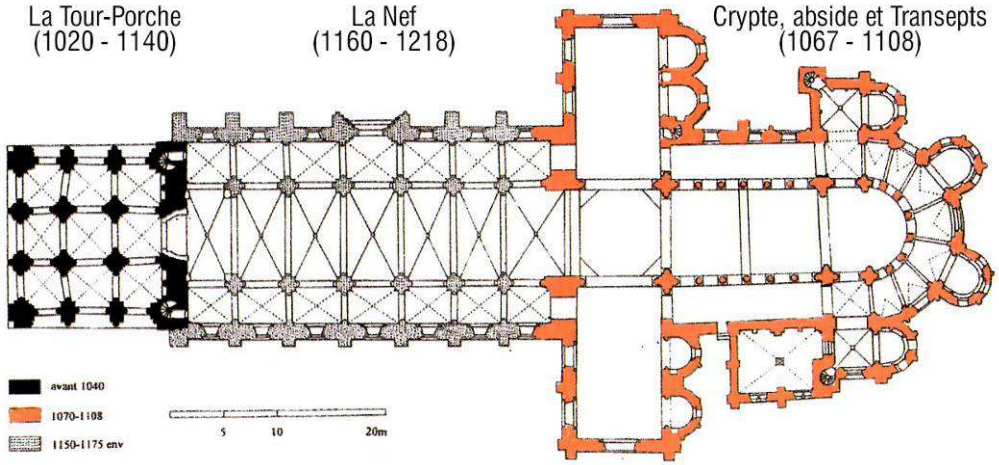

Après la tour- porche, les parties les plus anciennes de l'église sont la crypte et le sanctuaire.
C'est vers 1067, sous le règne de Philippe 1er, que l'abbé Guillaume, débuta les premiers travaux de l'église. La crypte, les murs de l'abside, des transepts et des premières travées de la nef étaient sans doute terminés en 1079.
En 1103, l'abbé Simon acheva les transepts et les collatéraux. La voûte en berceau des transepts aurait donc été construite vers 1108, date de la consécration de l'abside et du chœur.
A partir de 1160, débute la reconstruction de la nef. Enfin, en 1218, quatre nouvelles arcades furent ajoutées aux trois premières arcades de la grande nef. La construction de la voûte de la nef viendra définitivement relier l'église à la tour porche.

Vue vers la façade Ouest de la tour-porche, depuis le chemin menant au port.

La tour porche : chef d'œuvre d'architecture romane

La tour-porche de Saint-Benoît constitue une représentation remarquable de l'architecture romane parvenue à son apogée.
Même si la tour peut être comparée à d'autres porches d'églises monastiques du XI^{e} siècle, aucune n'offre une majesté telle que la tour-porche de Saint-Benoît. Dans un premier temps, la grandeur de la construction et la sobriété des formes dessinent la silhouette qui s'impose dans le paysage. Puis, lorsqu'il s'approche, le visiteur est frappé par l'élégance des lignes architecturales et la beauté des sculptures.

Gauzlin (abbé de Saint-Benoît de 1004 à 1030) souhaitait construire une œuvre architecturale remarquable, un « phare de la chrétienté », représentatif du rayonnement de l'abbaye et de la règle de Saint-Benoît sur la France entière.
Pour ce faire, l'abbé et Imbert, son maitre d'œuvre, s'inspirèrent de la représentation de la Jérusalem Céleste, telle que décrite dans les textes de l'Apocalypse du Nouveau Testament, à savoir : un plan carré, percé de 3 ouvertures vers les points cardinaux et de 12 portes sur chacune de ses façades.

Extrait de l'Apocalypse de Saint Jean – Chapitre 21 :
« Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, brillante de la gloire de Dieu
(…)
Elle a une grande et haute muraille, avec douze portes; à ces portes sont douze anges, et des noms inscrits, ceux des douze tribus des fils d'Israël.
Il y a trois portes à l'orient, trois portes au nord, trois portes au midi et trois portes à l'occident.
La muraille de la ville a douze pierres fondamentales sur lesquelles sont douze noms, ceux des douze apôtres de l'Agneau. (…)
La ville est quadrangulaire, et sa longueur est égale à sa largeur. (…)
Ses portes ne seront point fermées chaque jour, car il n'y aura point de nuit. »

Les travaux de la tour débutèrent en 1020 et s'achevèrent plus d'un siècle plus tard, vers 1140. Elle sera réalisée en pierres de taille de la carrière de Bulcy (près de Nevers), qui furent acheminées en bateau par la Loire.

La tour porche en 1865.

Vue intérieure.

La tour est établie sur un plan carré, de 16 mètres de largeur sur toutes ses faces ; elle mesure 18 mètres de hauteur du sol à la naissance du toit.

Seize robustes piliers quadrangulaires portent les voutes d'arête qui supportent l'étage supérieur. Telle une « formidable futaie de pierre », les huit piliers extérieurs et les quatre piliers intérieurs s'alignent superbement en un quinconce régulier qui forme trois travées dans tous les sens. Cinquante colonnes terminées par un riche chapiteau sont adossées aux seize piles.

Chaque face du rez-de-chaussée (qui fait 6,6mètres de haut) s'ouvre vers l'extérieur par trois arcs en plein cintre à angle vif, doublés d'une archivolte de retrait ; l'étage, de 10 mètres de hauteur, présente les mêmes ouvertures.
La toiture d'ardoise en cône tronqué est terminée par une sorte de campanile écrasé, à quatre pans et percé de huit petites ouvertures, surplombé d'un petit lanternon à huit pans.

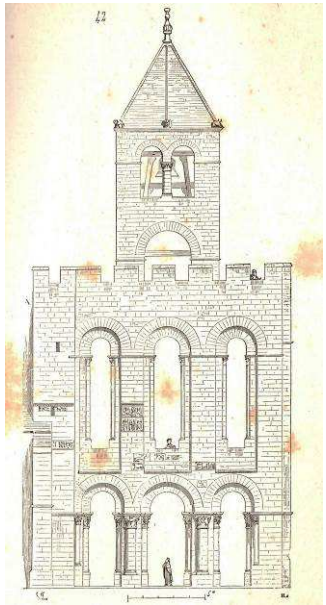

Le probable clocher de la tour selon Viollet-le-Duc.

Détail des façades Nord et Ouest.

Les façades extérieures de la tour offrent des surfaces lisses et sans ornements autres que les cordons horizontaux des tailloirs des chapiteaux.
Néanmoins, la façade Nord présente quelques bas-reliefs insérés çà et là dans le mur ; ces pierres auraient peut-être été récupérées des ruines des anciennes églises Saint-Pierre ou Sainte-Marie, incluent dans l'édifice lors de la construction.

La tour était-elle surmontée par un grand campanile de même proportion que la tour elle-même ?
Cela semble peu probable. Il est plus raisonnable de supposer qu'elle était surmontée d'une terrasse crénelée et d'un clocher plus modeste, supporté par les quatre piliers centraux (formant un carré de 6 mètres de côté), que Francois 1er fit abattre en 1527.

Personnages étranglée par des serpents. © *Monuments historiques*

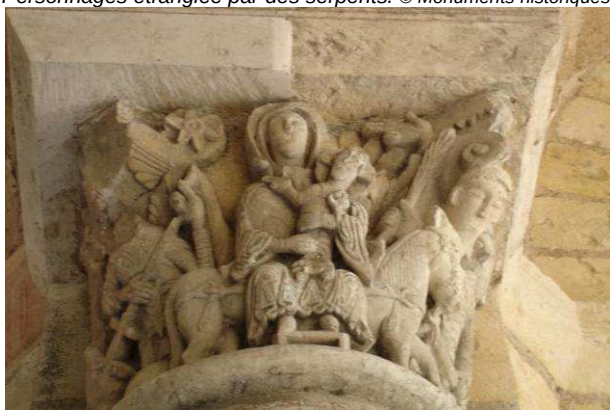

La fuite en Egypte. © *Monuments historiques*

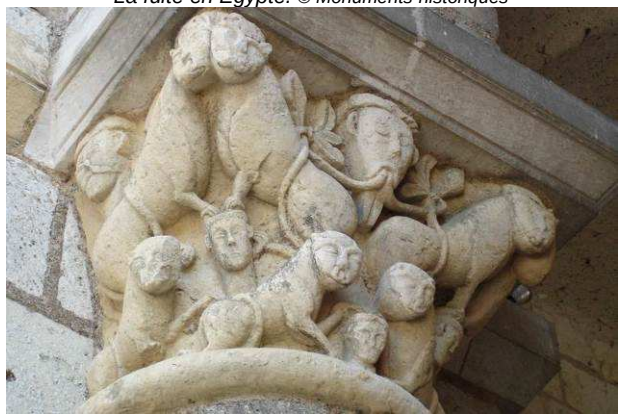

Grands fauves et petits personnages. © *Monuments historiques*

La décoration intérieure de la tour est singulièrement remarquable.
Les chapiteaux des nombreuses colonnes adossées aux piliers sont tous ornés de sculptures qui, par leur qualité et leurs détails, constituent un modèle de l'art roman.
La plupart des sculptures illustrent le livre de l'Apocalypse selon Saint-Jean et présentent des personnages et animaux fantastiques issus de scènes bibliques. D'autres chapiteaux sont plus simplement décorés d'ornements et de végétaux, feuilles d'acanthes ou palmettes.

A son achèvement (vers 1140), la tour carrée était encore indépendante de l'église. Elle ne sera rejointe par la nef qu'en 1218, devenant ainsi la Tour-Porche de la basilique. L'unique porte vers le reste de l'édifice ne sera ouverte qu'en 1648.

© *Monuments historiques*

© *Monuments historiques*

L'élévation majestueuse de la nef.

L'église majestueuse

Une fois passé les arcs et colonnades de la tour porche, on pénètre dans la basilique et l'on embrasse d'un seul regard la profondeur et l'élévation de ce vaste monument.
La haute perspective de la nef et du chœur ouvre sur l'harmonieux ensemble d'arcades et de voutes de pierres claires aux décorations sobres.
L'élancement des volumes et la lumière réfléchie sur les colonnes accordent les différents styles architecturaux habilement confondus dans cette sévère, mais magnifique construction.

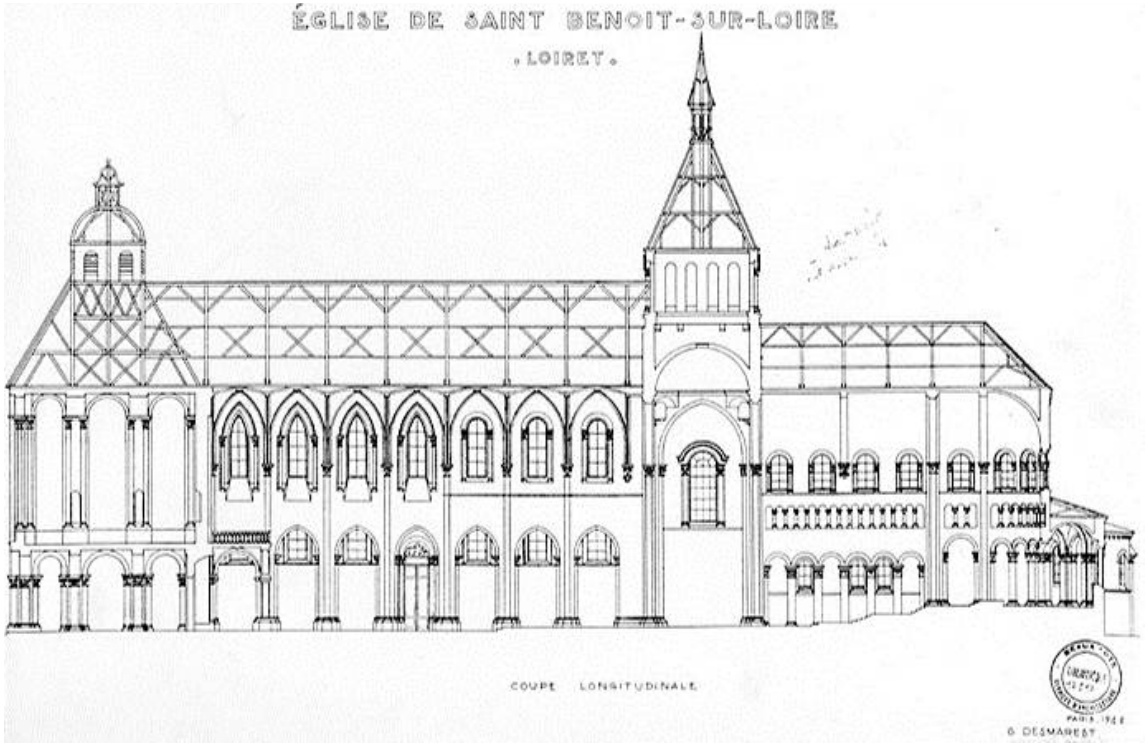

Coupe longitudinale du monument © *Monuments historiques*

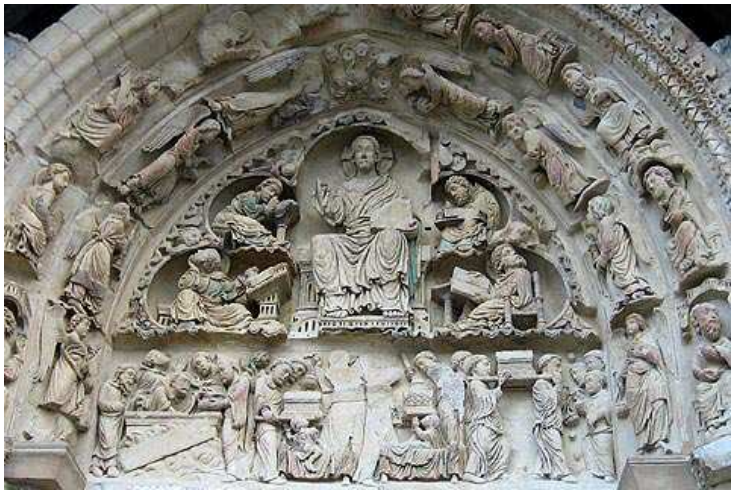

Le portail Nord.

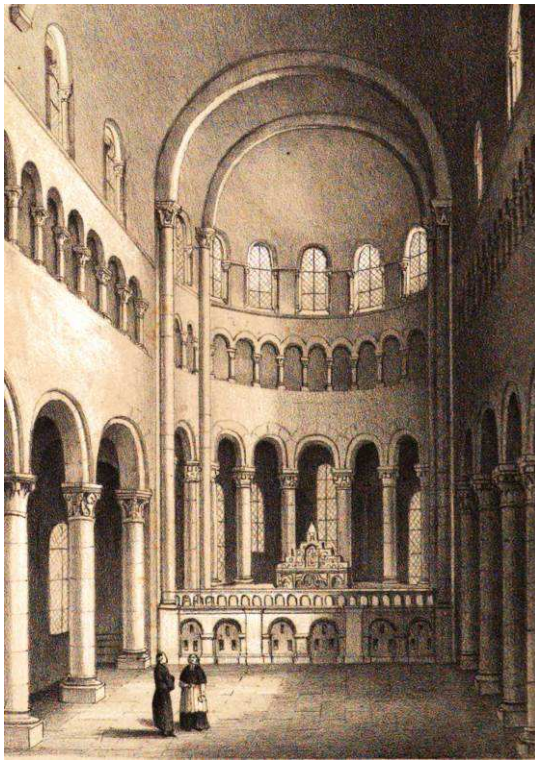

Le chœur. Gravure de 1865.

Les larges colonnes de la crypte.

Le coffre contenant les reliques de Saint-Benoît dans le pilier central de la crypte.

La basilique comprend :

- La nef à sept travées, est composée d'un vaisseau central avec croisée d'ogives et étroites fenêtres hautes ; les colonnes, ornées de chapiteaux sculptés, soutiennent la voûte qui s'élève à 20 mètres de haut. Le vaisseau central est bordé de deux collatéraux voutés d'arêtes et éclairés par des fenêtres entourées de colonnettes.

Au niveau de la quatrième travée nord, se trouve la porte latérale murée depuis longtemps. Elle présente sur la façade extérieure une belle représentation de l'art du XIII^{e} siècle, avec ses six grandes statues de patriarches et de prophètes, accolées au fût des colonnes, son linteau illustre l'enlèvement du corps de Saint-Benoît au Mont Cassin.

- La croisée du transept est surmontée d'une coupole qui soutient le clocher ; les croisillons (bras du transept) ouvrent sur deux absidioles et sont éclairés par de grandes baies et des fenêtres hautes entourées de colonnettes.

- Le chœur est composé de trois étages de colonnades en plein cintre : une rangée de colonnes ouvrant sur le déambulatoire, une rangée de petites arcatures aveugles donnant l'illusion d'une galerie haute, et une rangée de fenêtres hautes. La majorité des chapiteaux des colonnes sont sculptés de scènes bibliques, têtes, animaux ou végétaux.
Le chœur est terminé par une abside en cul-de-four et entouré d'un déambulatoire vouté d'arêtes, qui ouvre sur quatre absidioles (chapelles).
Sur le sol du sanctuaire, devant l'autel, on observe le magnifique dallage de marbre ramené d'Italie par Gauzlin sur lequel repose le gisant du roi Philippe 1er.

- Sous le chœur se trouve la crypte. De robustes piliers ronds soutiennent les voutes d'arêtes et organisent un double déambulatoire qui contourne le massif pilier central au creux duquel, dans un coffre de métal, sont conservées les précieuses reliques de Saint-Benoît.
Les simples volumes de la crypte, la sobriété des décorations et la lumière modérée émanant des fenêtres exiguës, confèrent à ce lieu une intimité, voire une certaine austérité, imposant le recueillement et le silence.

La Basilique en horizon des champs cultivés.
Vue depuis le Sud.

LA VILLE-BASILIQUE, UN REPÈRE DANS LE PAYSAGE DU VAL D'OR

La plaine agricole

Les alluvions fertiles de la plaine, surnommée Val d'Or (Vallis aurea) par les romains, furent propices aux cultures et, depuis les origines, l'agriculture dessine le paysage autour de Saint-Benoit. La tradition rurale et paysanne est fortement ancrée dans le Val, dans ses usages, son organisation et son économie.

Au cours du temps, les mutations des pratiques culturales ont transformé l'aspect du paysage ; ainsi, la vigne, autrefois largement représentée, a peu à peu disparu, et les prairies où paissaient les vaches sont aujourd'hui cultivées ou boisées.

Néanmoins aujourd'hui, les étendues céréalières et les cultures maraichères, apportent couleurs et lumières au fil des saisons, conférant à l'ensemble le sentiment d'une tranquille prospérité. Amplifiées par l'horizontalité du relief, les larges ouvertures visuelles sur les champs cultivés contribuent aux panoramas sur la silhouette de la basilique.

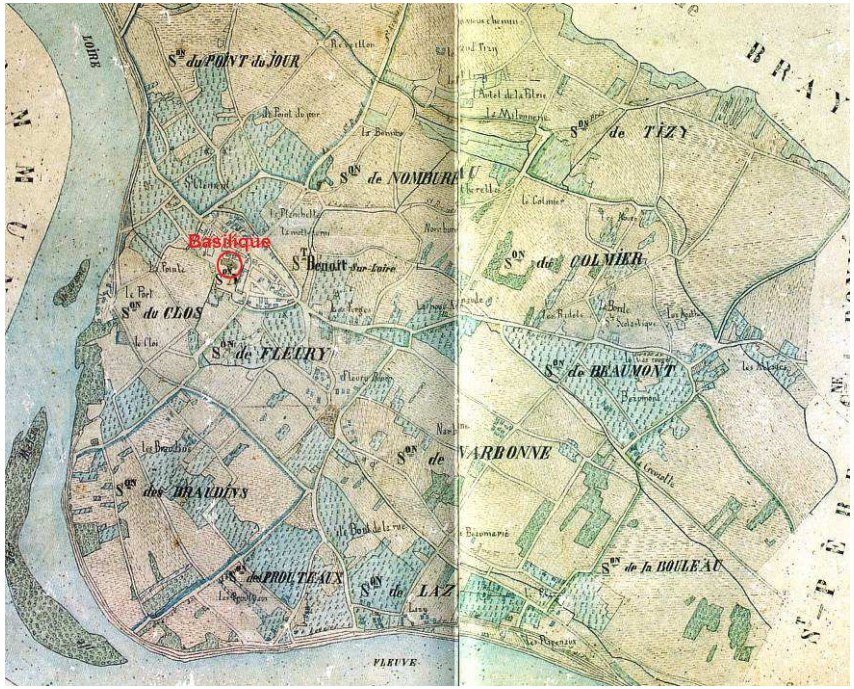

La Vigne :

Autrefois, la vigne occupait une très large partie du paysage du Val.
En 1839, 207 hectares lui étaient consacrés sur la seule commune de Saint-Benoît. Son importance a peu à peu décliné à partir de 1870, puis les attaques de l'oïdium et du phylloxera (entre 1880 et 1886) ont accéléré l'abandon progressif de cette culture ; il n'en restait plus que 21 hectares en 1910, elle a aujourd'hui totalement disparu.

Vignes

Dès le 18e siècle, les cartographies anciennes attestent de la présence des vignes aux alentours de Saint-Benoît.
Cette carte commentée de 1889, tracée par un élève de l'école de St-Benoit, montre assez précisément les parcelles occupées par les vignes autour du village.

L'Elevage :

En 1928, la commune de Saint-Benoît comptait 1200 vaches laitières, principalement destinées à la fabrication du fromage. Le fromage de Saint-Benoît était réputé et le marché sur la place du Martroi lui était exclusivement réservé. A partir de 1930, la laiterie-coopérative du Val d'Or à Saint-Aignan-des-Gués centralisera la production de lait dans les fermes alentours pour confectionner des fromages envoyés quotidiennement à Paris. Sa fermeture en 1978 marquera la fin de la production fromagère du Saint-Benoît et mit un terme à l'élevage bovin dans le Val.
Les parcelles autrefois occupées par les pâtures, notamment le long des ruisseaux, sont aujourd'hui largement cultivées ou occupées par des peupleraies (voir chapitre suivant).

Photo oblique 1965 :
Au milieu du XXe siècle, le paysage de la plaine est très largement ouvert et peu d'arbres parsèment la campagne environnante qui est totalement cultivée.

L'image emblématique de la basilique de St-Benoît se découpant sur l'horizon fut utilisée comme publicité sur l'étiquette du fromage Val d'Or.

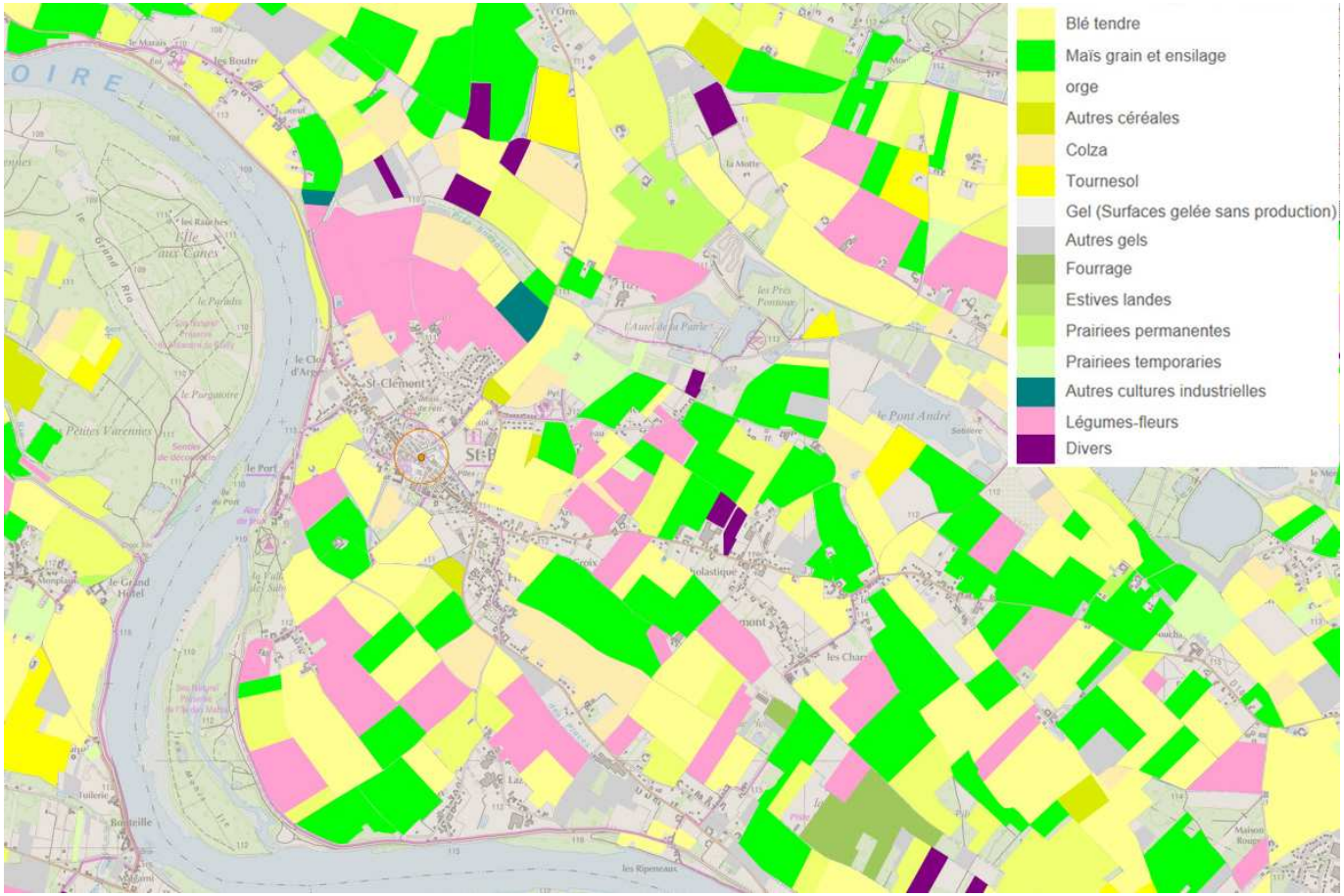

Registre Parcellaire Graphique : zones de cultures déclarées par les exploitants en 2012 (Ministère de l'Agriculture)

Comme la plupart des terres de France, les cultures les plus répandues dans le Val de Loire sont les céréales (blé, Maïs, orge…) et les oléagineux (tournesols, colza…). Néanmoins, la production de légumes et de fleurs y est aussi largement représentée.
Aujourd'hui, la commune de Saint-Benoît compte une demi-douzaine de gros exploitants agricoles (elle en comptait environ une cinquantaine il y a 50 ans), ainsi que quatre entreprises agro-alimentaires de transformation de produits maraîchers (betteraves rouges et pommes de terre).

Les cultures maraichères :

La production maraichère et horticole constitue une tradition dans le val de Loire, qui se veut en être le berceau.
Autour de Saint-Benoît la production de légumes occupe de larges surfaces, notamment au Nord de l'agglomération, renouant avec la coutume des jardins potagers en couronne du village.
Plusieurs entreprises proposent des légumes de saison (comme les betteraves, pommes de terre, carottes, poireaux, navets, asperges…) mais aussi quelques productions sous serres (aubergines, tomates…).

La présence de serres horticoles constitue un enjeu important dans la perception du paysage autour de la basilique. Leur implantation et leur aspect (contraste de la blancheur sur un arrière-plan végétal sombre) méritent une attention particulière dans un site à forte empreinte patrimoniale*(voir chapitre Perceptions Visuelles).*

Carte postale ancienne Moulin et vue générale, 1914.
Le Moulin Coutand marchait encore durant la première guerre mondiale.

La plaine alluviale, de par sa situation géographique (terrain plat, large couloir sans obstacles topographique et proximité des cultures de céréales) était idéale pour le positionnement des moulins à vent. Ils étaient nombreux sur le territoire. Les cartes anciennes et, plus récemment, les premières photographies attestent de leur présence aux alentours de Saint-Benoît.

Le cadastre napoléonien de 1838 indique de nombreuses parcelles circulaires représentatives des emplacements des moulins. On compte plus d'une dizaine de ces parcelles sur la seule commune de Saint-Benoît, dont 5 à l'extrémité Sud/Est du village, vers les Forges (le moulin Guyard y fonctionna jusqu'en 1914).

Zoom sur le cadastre napoléonien (1838) - ©Archives Départementales du Loiret.

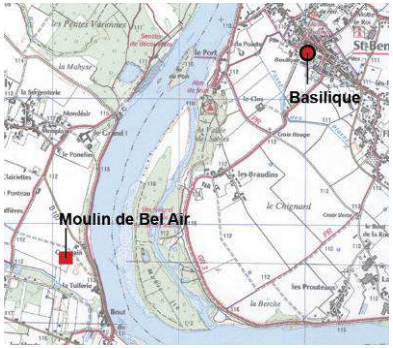

Le moulin de Bel Air, sur la commune de Guilly.

En 1908, trois moulins tournent encore sur la commune de Saint-Benoît.

Aujourd'hui, sur l'ensemble du val, seul subsiste le moulin à vent de Bel-Air, sur la commune de Guilly. A l'origine, ce moulin aurait été bâti sur le coteau de Châteauneuf-sur-Loire. Probablement construit vers 1710, il fut démonté en 1861 et transporté à son emplacement actuel ; les ailes en bois datent du 19e siècle. Il a cessé de fonctionner en 1914.
Inscrit au titre des Monuments Historiques, ce moulin appartient au type des moulins sur pivot de bois, ou chandeliers, modèle le plus ancien des moulins à vent et le plus répandu en Beauce.

L'influence de l'abbaye sur l'administration des terres agricoles

Les archives du monastère de Saint-Benoît ont été partiellement détruites au XVIe siècle et ont subies plusieurs vicissitudes depuis. Néanmoins, en 1907, fut établit un recueil des chartes qui témoigne des possessions et biens de l'abbaye.

La châtellenie de Saint-Benoît avait des **« fiefs »** [(1)] et des **« censives »** [(2)] .

Les territoires évoqués dans les inventaires concernent notamment plusieurs parcelles à Saint-Benoît, Guilly (rive gauche), Germigny (rive droite), Bouzy-la-Forêt (rive droite plateau), Tigy (rive gauche), Beauchamps-sur-Huillard (rive droite plateau), Bray-en-Val (rive droite), Sigloy (rive gauche sud de chateauneuf), Neuvy-en-Sullias (rive gauche), Saint-Aignan, Saint-Martin-d'Abbat (rive droite plateau)…

D'autres titres concernent la **« mense conventuelle »** [(3)] *:*

Ils indiquent des droits d'usages dans la forêt d'Orléans ;

Des droits de pêche dans la Loire, les fossés et rivières (Bonnée, Neufve, Rigloy, Cimaire, Langon) ;

Les moulins des Bordes (rive droite), moulins de Rigloy et des Rueez (à Germigny), moulin de Saint-Aignan ;

Des dîmes et autres impôts ;

De nombreuses rentes en blé ou en deniers (à Saint-Benoît, Germigny, Gilly, Bray-en-Val, Tigy, les Bordes, Bouzy, Bonnée, Saint-Martin-d'Abbat , Saint-Aignan…) ;

D'autres biens divers comprenant des terres, prés ou vignes à Saint-Benoît.

[(1)] « fiefs » : *Terre, plus rarement droit, fonction, revenu concédé par un seigneur à un vassal en échange d'obligations de fidélité mutuelle, de protection de la part du seigneur, de services de la part du vassal.*

[(2)] « censives » : *Terre mise à disposition par un tiers moyennant une rétribution annuelle en argent ou en nature.*

[(3)] « mense conventuelle » *: revenu ecclésiastique attribué aux chanoines ou aux moines ; est habituellement un patrimoine foncier dont les revenus servent à l'entretien de ses titulaires.*

Chapelle Saint-Scholastique

Fontaine Saint-Sébastien

Aux alentours de Saint-Benoît, la campagne est parsemée de constructions et de motifs rappelant à tout moment l'omniprésence de la religion. Bien que la plupart aient été érigés au 19eme siècle, ce petit patrimoine religieux dialogue avec la basilique, tant spirituellement que visuellement, avec parfois de belles perspectives vers la basilique.

- La Chapelle Sainte-Scholastique

La petite chapelle est située sur le bord de la route menant à Bonnée, au lieu-dit Sainte-Scholastique.
Sur le cadastre napoléonien de 1838 une croix était érigée à son emplacement. L.A.Marchand, dans son ouvrage : Souvenirs Historiques de l'Ancienne Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (écrit la même année en 1838) suggère qu'une chapelle « qui n'avait pas de clocher » existait à cet emplacement et fut démolie vers l'an V, et qu'il y eu autrefois un monastère sur ce lieu !
La première pierre de la chapelle actuelle fut posée en 1873. Sa construction a été financée par les habitants du hameau.

La chapelle fut édifiée en hommage à la sœur jumelle de Saint-Benoît, Sainte Scholastique, qui suivait les mêmes préceptes que son frère et constitua une communauté de jeunes filles souhaitant vivre sous la même doctrine. La légende dit que lors de sa mort (en 518) son frère vit s'envoler son âme sous forme d'une colombe ; ce signe restera attaché à sa représentation.
Les reliques de la Sainte furent ramenées du mont Cassin en même temps que celles de son frère avec lequel elle reposait, mais pour les mettre à l'abri des invasions Normandes, on en transféra une partie au Mans et dans le diocèse de Verdun en 874 puis à Juvigny-sur-Loison dans la Meuse où l'on peut encore les observer lors de processions en son honneur.

- La fontaine Saint-Sébastien

Elle est située le long de la RD60, au sortir du hameau de Fleury. La source est indiquée sur le cadastre napoléonien de 1838, mais l'inscription « 1862 » apparait sur la construction en pierre, ce qui laisse supposer que l'oratoire fut édifié à cette période. Il comprend une sculpture en terre cuite du saint.
Saint Sébastien était autrefois le patron de l'église paroissiale de Fleury, église aujourd'hui disparue et anciennement située dans l'enceinte du cimetière de Fleury.

- Les croix de chemins

On en rencontre au moins une quinzaine autour de Saint-Benoît. Elles se sont multipliées au XIXe siècle afin de délimiter les frontières des paroisses et de leurs différents hameaux, rythmant les déplacements et servant souvent de stations lors des processions.

Les croix des chemins sont en fer forgé, la plupart du temps posées sur un socle de pierre. Souvent sobres ou finement ouvragées, elles présentent parfois des volutes, spirales ou cœurs.

Néanmoins, leur positionnement souvent aux carrefours, les font cohabiter étroitement avec la signalisation routière et les panneaux directionnels dont la trivialité et la banalité contrastent avec la poésie et la spiritualité qu'elles inspirent.

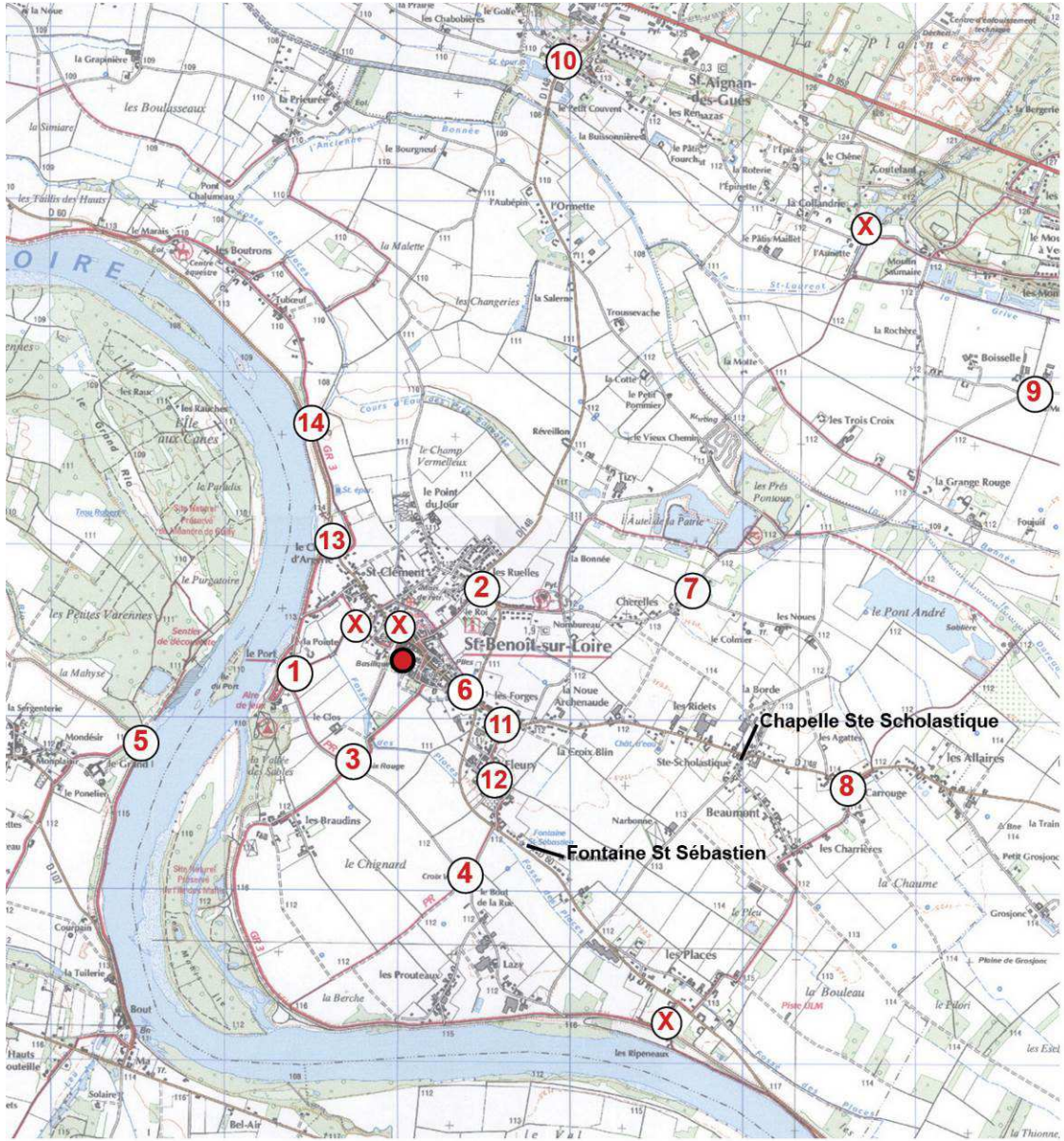

Positionnement des croix.

Positionnement des différents hameaux et fermes autour du village de Saint-Benoît.

Le village et le port, les hameaux, les fermes

Avant que Saint-Léodebode décide d'y fonder une abbaye, la butte de Fleury aurait été occupée par une villa gallo-romaine du nom de *Floracum* (ou *Floriacus*). Le nom viendrait de *flos :* fleur, afin d'exprimer la fertilité et l'agrément du lieu.

Comme partout en Europe, l'implantation d'une communauté monastique entraine alors le développement de l'agriculture, l'essor des échanges, l'aménagement du territoire autour de l'abbaye ; les chaumières viennent se grouper alentours, puis à mesure que le monastère s'enrichissait, le hameau devenait un gros village, puis une bourgade, puis une ville.

Saint-Benoît-sur-Loire est composée de plusieurs secteurs dont nous allons ici décrire les caractéristiques et les évolutions. Les principaux sont la « ville-Basilique », contenue dans ses fossés, les hameaux : de Fleury dans le prolongement Est du village, celui de Saint-Clément à l'Ouest, et sur la rive du fleuve, le hameau du port. La bourgade compte aussi quelques grosses fermes.

XVII[e] siècle

1645 - Plan et figure de l'abbaye et ville de Saint-Benoît-sur-Loire.

©Bibliothèque municipale d'Orléans. (Une copie de cette illustration est conservée en Mairie – zoom ci-contre)

Au milieu du XVII[e] siècle, deux ceintures de fossés limitent les espaces du village. (Voir Zoom sur les Fossés)
Un premier fossé de plan carré, doublé d'un mur, entoure le monastère fortifié dont les bâtiments sont organisés autour du cloitre. Une seconde couronne de fossés entoure le village qui s'est développée au Nord et à l'Est de l'abbaye. Un cordon de jardins potagers et vergers utilise l'espace entre l'arrière des habitations et les fossés.
Si les fossés autour du monastère ont été creusés entre 943 et 948, les fossés autour du village datent du XVIe siècle, tel que l'atteste une ordonnance de François 1[er], du 1[er] juillet 1542 où le roi donna le nom de VILLE à Saint-Benoît, autorisant les habitants à clore le bourg par une enceinte de murailles et de fossés. Leurs franchissements constituent les portes d'entrées vers le centre du village, à travers les rues dont le tracé est sensiblement le même qu'aujourd'hui. Quelques bâtisses accompagnent la route dans le prolongement de l'accès Nord.

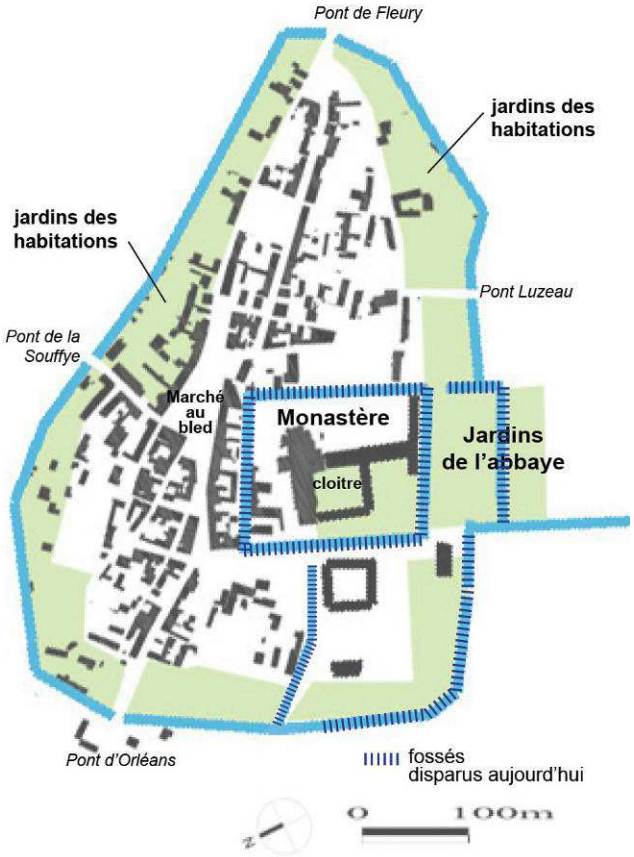

Transcription des éléments structurants :

On observe l'organisation des bâtiments autour du monastère ; l'ensemble de forme carrée est clos de murs et de fossés, ne laissant que quelques portes d'entrées. Le village, mais aussi les jardins, sont situés dans la deuxième couronne, elle aussi limitée par des fossés.
Deux entrées principales : une à l'Est (en haut de l'image) mène vers le hameau de Fleury et l'église Saint-Sébastien, l'autre à l'Ouest (en bas de l'image) traverse le « Pont d'Orléans ».

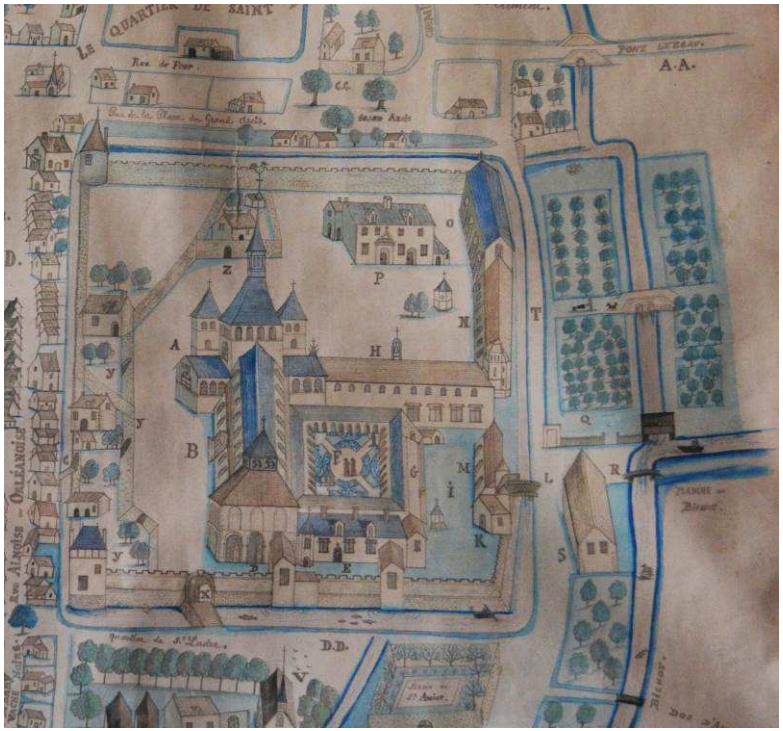

Zoom :
En lisant attentivement la légende, on constate que cette carte fut établie pour répondre à un différend entre les religieux et les habitants de la ville au sujet des chemins d'accès au port (sur la partie droite de l'image). Cela témoigne de la séparation de gestion de l'espace entre le monastère et la société civile.

« Louis Barbier de la Rivière était abbé commendataire, en 1645, quand ce plan fut fait sur parchemin, en vue d'un procès que les religieux eurent à soutenir alors, avec les habitants, pour la suppression du chemin du Port, qui séparait les bâtiments claustraux des grands jardins, et qui permettait aux habitants d'aller du Port à la place de l'Arcis et à Fleury sans faire le tour de l'abbaye, et sans passer par l'intérieur de la ville.
(Dans la légende : lettre T : chemin de neufs pieds de large en question) »

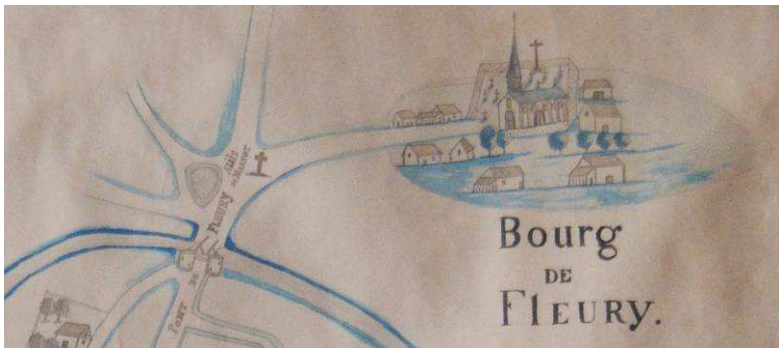

Zoom :
A l'Est, le hameau de Fleury concentre quelques maisons autour de l'église paroissiale de Saint-Sébastien, aujourd'hui disparue (anciennement positionnée sur l'emprise du cimetière actuel du hameau de Fleury).

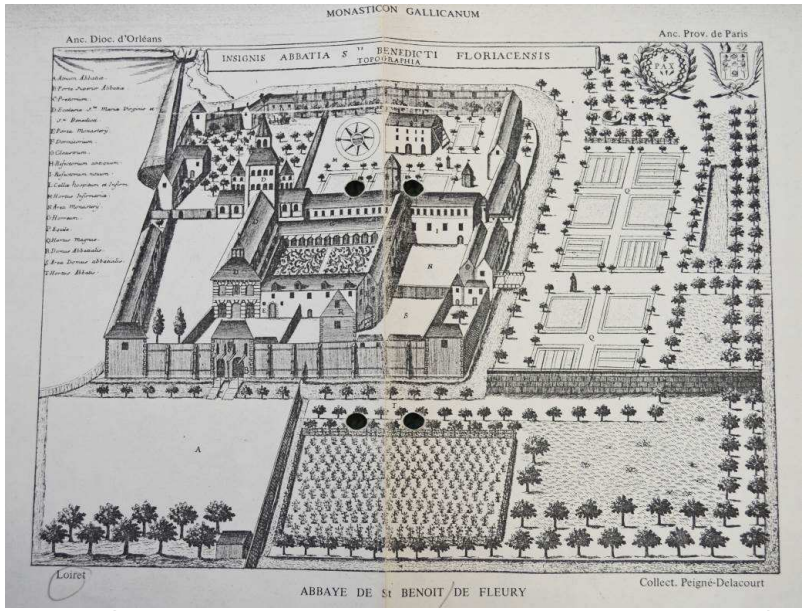

Gravure présentant l'organisation des bâtiments et des jardins autour du monastère.

XVIII[e] siècle

Au XVIII[e] siècle, à la veille de la Révolution, Saint-Benoît bénéficie d'une certaine prospérité. Les fossés autour du nouveau monastère ont en partie disparu, mais subsistent ceux autour du village. Les jardins du monastère s'étirent pratiquement jusqu'au port en grandes parcelles de jardins à la française, ceinturés de fossés.

Le bourg compte plusieurs hameaux : le port de Saint-Benoît, à l'Ouest est relié au village et aux jardins de l'abbaye par des chemins ; dans le prolongement de la porte Nord/Ouest du village, vers la Loire, le hameau de Saint-Clément ; le hameau de Fleury, au Sud/Est qui comprend encore son église ; et plus au Sud le hameau des Brandins.
On observe la présence de la ferme du Clos, sur le chemin des Brandins, et la ferme de la Motte-le-Roi, au Nord, encerclée de douves. On prétend que cette dernière tient son nom de Philippe 1[er], roi de France, qui y séjournait lorsqu'il venait à Saint-Benoît.

Vers 1750 - Carte représentant l'abbaye de Saint-Benoît de Fleury.

©Bibliothèque Municipale d'Orléans.

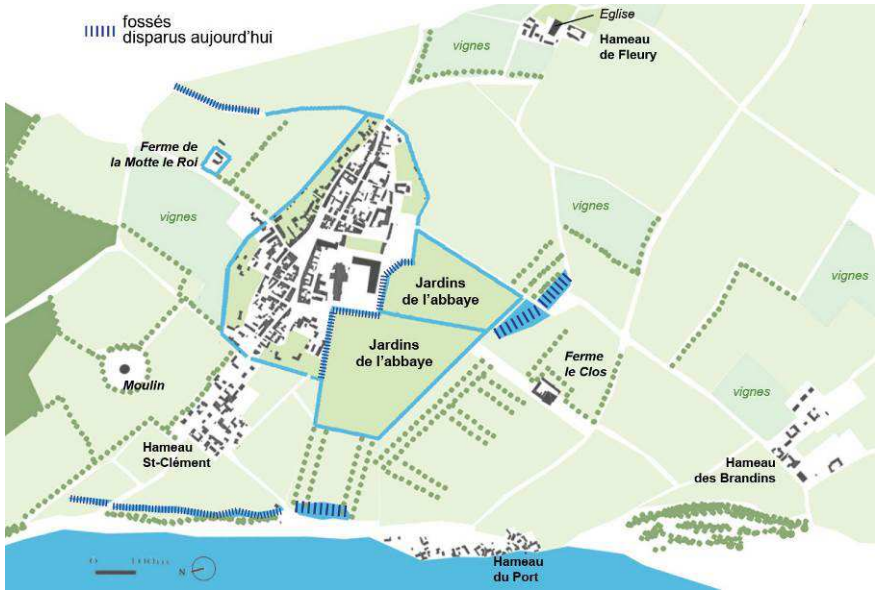

Transcription des éléments structurants.

1755 - Extrait de la Carte du Cours de la rivière d'Allier depuis Vichy jusqu'à la Loire

Cette carte générale de la même époque, présente le positionnement du village dans le val des méandres. Elle témoigne de la proximité du fleuve, de la concentration du village dans ses fossés et de la surface importante occupée par les jardins du monastère.
En 1793 Saint-Benoît-sur-Loire compte 1547 habitants. A cette époque, le paysage de la campagne environnante apparaît très jardiné et d'une grande diversité. Peu boisé, il est composé de prairies ou de champs cultivés encadrés de haies bocagères, d'alignements d'arbres (fruitiers ?). Les vignes occupent une place importante autour de St-Benoît et des hameaux environnants.
Il n'était pas rare d'observer des moulins à vent (même s'ils ne sont pas signalés sur cette carte de 1755) ; on en comptait plusieurs dans la plaine et sur les coteaux.

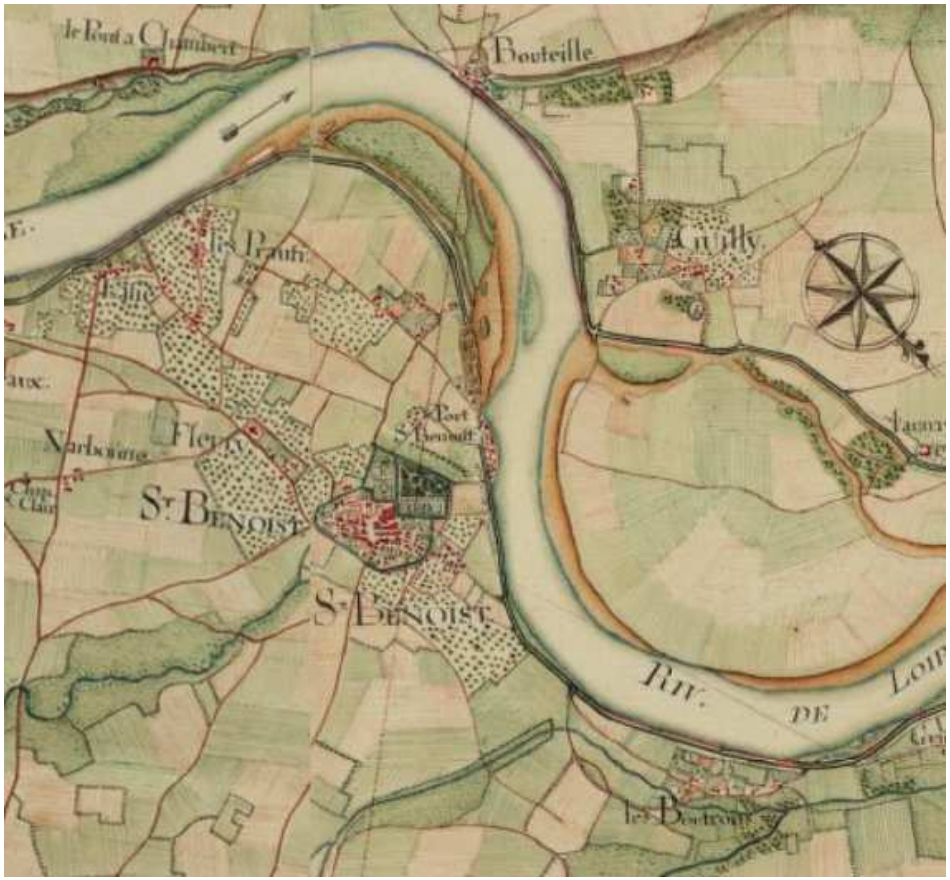

©Bibliothèque Nationale de France

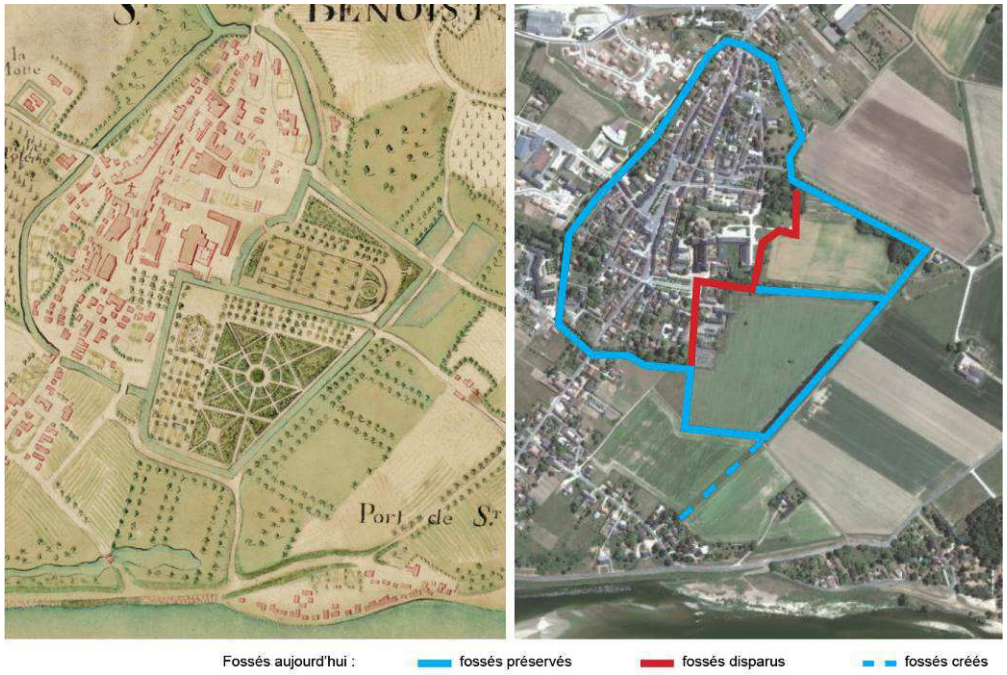

Zoom sur les jardins du monastère et les liaisons avec la Loire.
En comparant la carte de 1750 et la photo aérienne actuelle, on observe que les fossés entourant les deux grandes parcelles de jardins existent encore aujourd'hui.

XIX^{e} siècle

Au XIX^{e} siècle, le monastère a subi les destructions consécutives à la Révolution et seul subsiste le bâtiment de la basilique.

Entre 1820 et 1865 - Carte d'Etat-Major

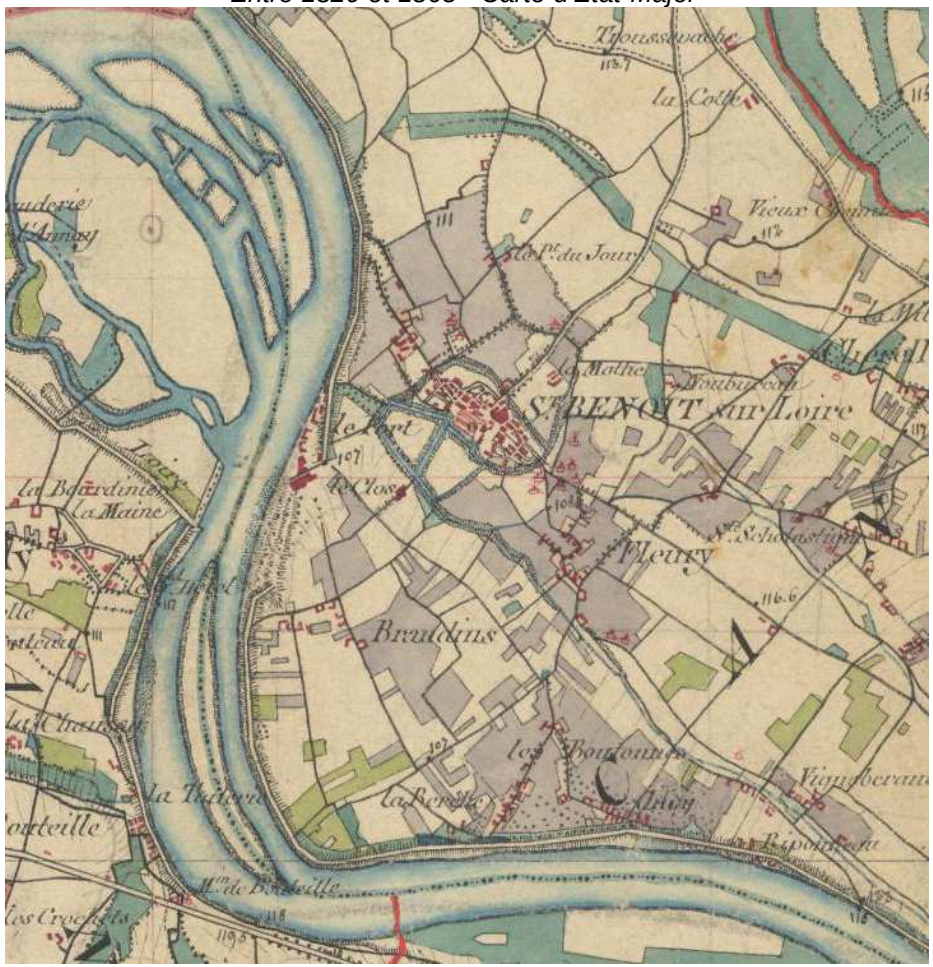

Les vignes (en gris sur la carte) occupent une grande partie des terres autours du village et dans le méandre.
On observe de nombreux moulins à proximité du bourg, 3 au Nord, et 7 au Sud/Est, sur le chemin de Fleury.

Carte de 1850

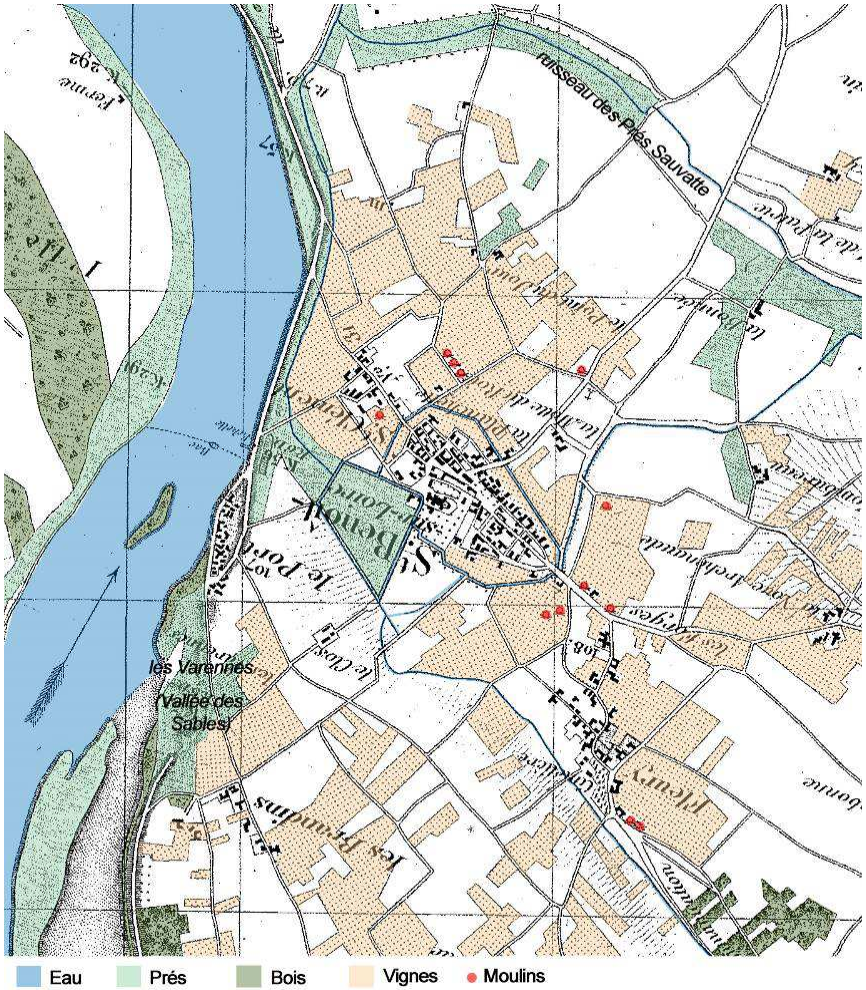

Les fossés conservent le même tracé qu'au 18^{e} siècle, les hameaux et les fermes restent sensiblement identiques, mais Fleury semble avoir gagné quelques bâtisses.
La vigne est largement cultivée autour du village (néanmoins, on peut se poser la question de sa présence dans les jardins à l'intérieur du village !).
Des prés bordent les rives de la Loire, la Vallée des Sables (au Sud du port), ainsi que les abords du ruisseau des Prés Sauvatte et la parcelle Ouest des anciens jardins du monastère.

Au lendemain de la Révolution, plusieurs représentations de la religion ont été effacées, pour preuves, l'église de Fleury n'est plus que ruines et la chapelle Saint-Loup (ou Saint-Clément) a été transformée en bâtiment rural.

Situation sur la photo aérienne actuelle.

Zooms : Extraits du Cadastre Napoléonien (1838)

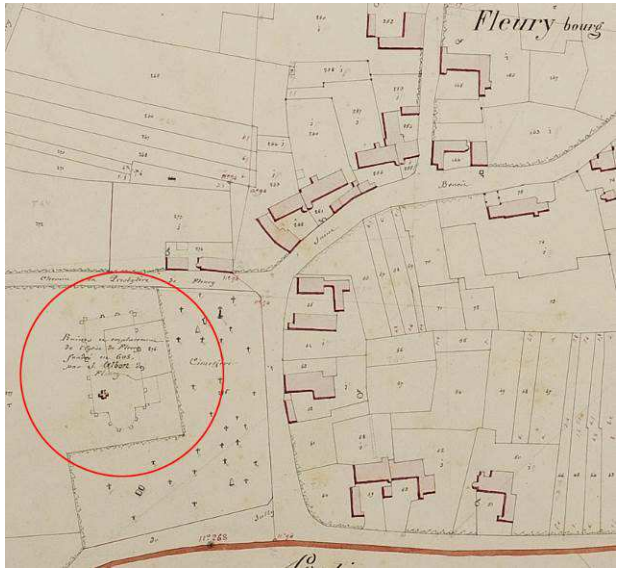

L'église était située à l'emplacement de l'actuel cimetière de Fleury ; le cadastre napoléonien en indique les contours, avec la mention suivante :

« Ruines à l'emplacement de l'église de Fleury fondée en 605 par St Albon »

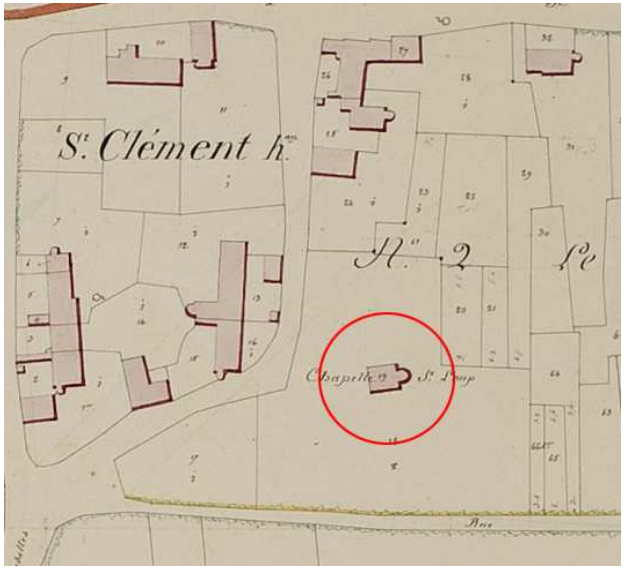

La petite chapelle St-Loup (ou St Clément) transformée aujourd'hui en garage.

XX^{e} siècle

Le XXe siècle est marqué par l'extension urbaine de la commune de Saint-Benoît, au-delà des limites ancestrales des fossés.

Photo aérienne de 1949

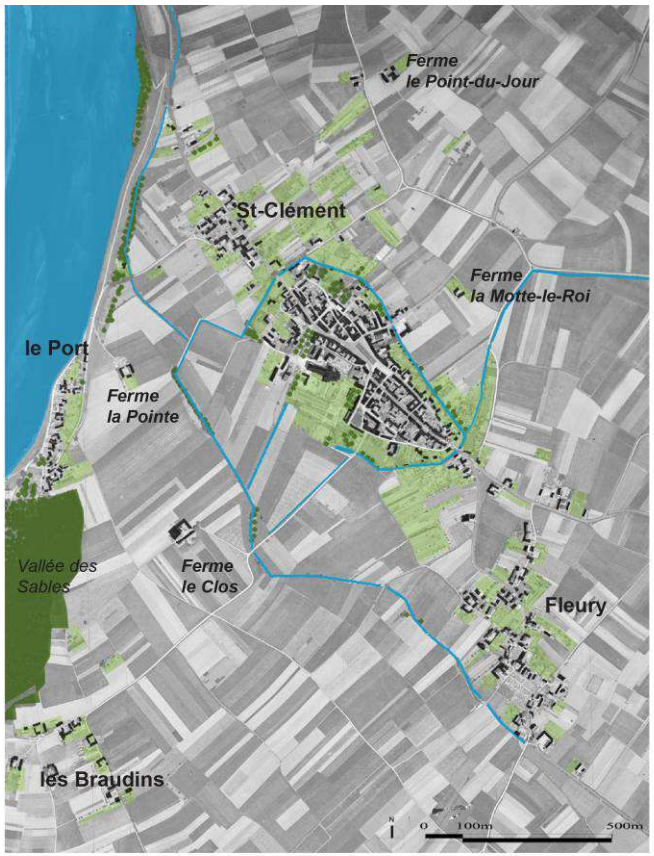

Photo aérienne de 1982

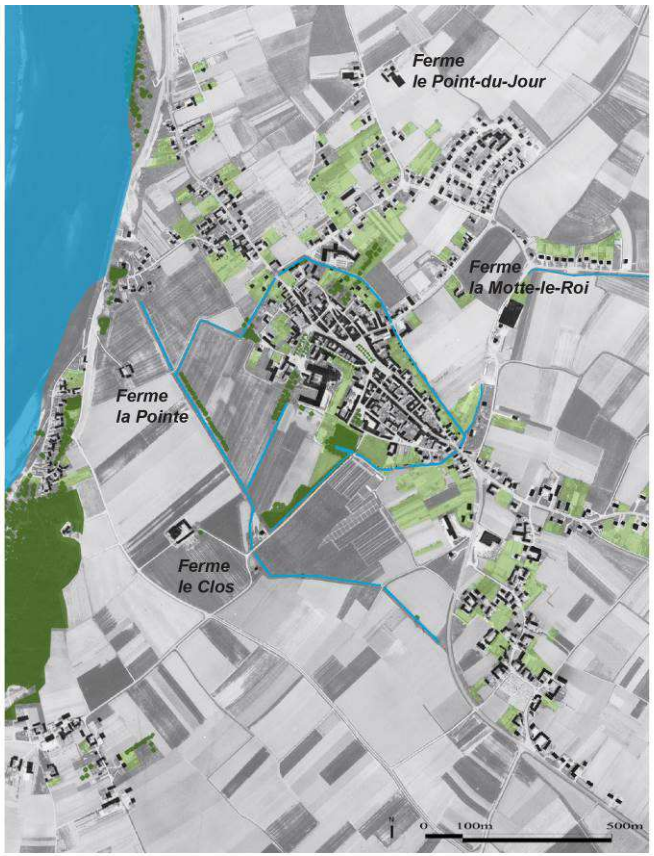

Photo aérienne de 2013

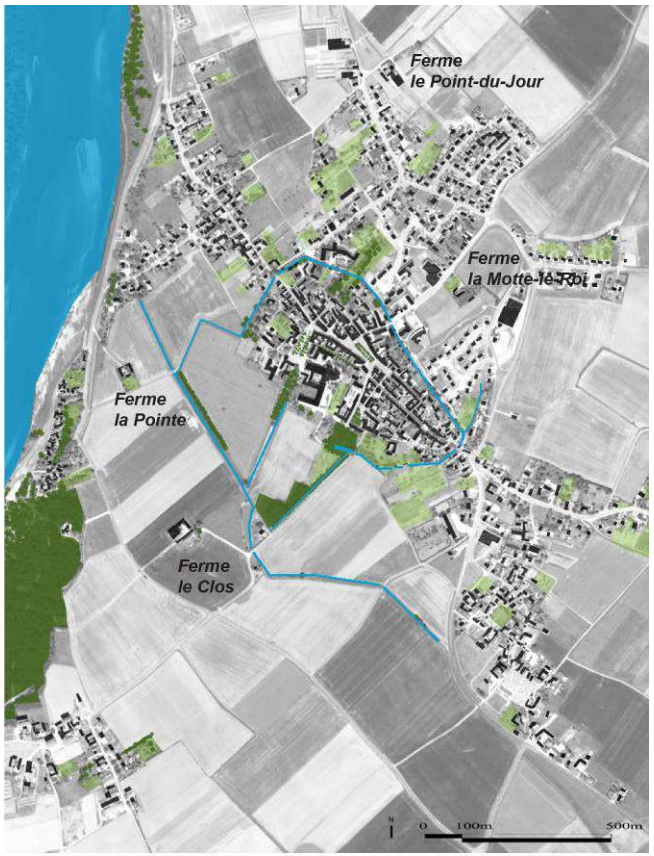

Boisements | Jardins potagers / vergers | Eau

Au milieu du XX^{e} siècle, la campagne autour du village de Saint-Benoît est largement cultivée et présente peu de boisements (mis à part la Vallée des Sables qui s'est largement enfrichée) ; les vignes ont déjà disparu.
Les constructions restent concentrées dans les hameaux (le Port, Fleury, St-Clément, les Braudins) et les fossés créent toujours les limites du village ; des jardins potagers et vergers s'étendent au-delà.
Nous noterons l'apparition de la ferme de la Pointe, à l'Ouest, à mi-chemin entre le bourg et le port, apparue à la fin du XIXe ou au début XXe siècle.

C'est autour des années 1970 que les constructions s'étendent au-delà des limites des fossés. Tout d'abord le long des routes, puis les premiers lotissements dans les années 1980. Les fossés d'enceinte du village sont encore en place, mais ils ne créent plus la limite de l'agglomération, car les vergers et potagers sont peu à peu colonisés par les constructions.
Nous noterons, au Nord de la ferme de la Pointe, la modification du tracé du fossé des Places, ainsi que son enfouissement le long de la levée Nord.

Aujourd'hui, les jardins potagers ont pratiquement disparu et sont remplacés par des zones pavillonnaires, ou intégrés dans ces dernières.
L'urbanisation vers le Nord s'étire jusqu'à la ferme du Point-du-Jour, et englobe la ferme de la Motte-le-Roi. Nous noterons l'enfouissement total du fossé à l'Est de la ferme.

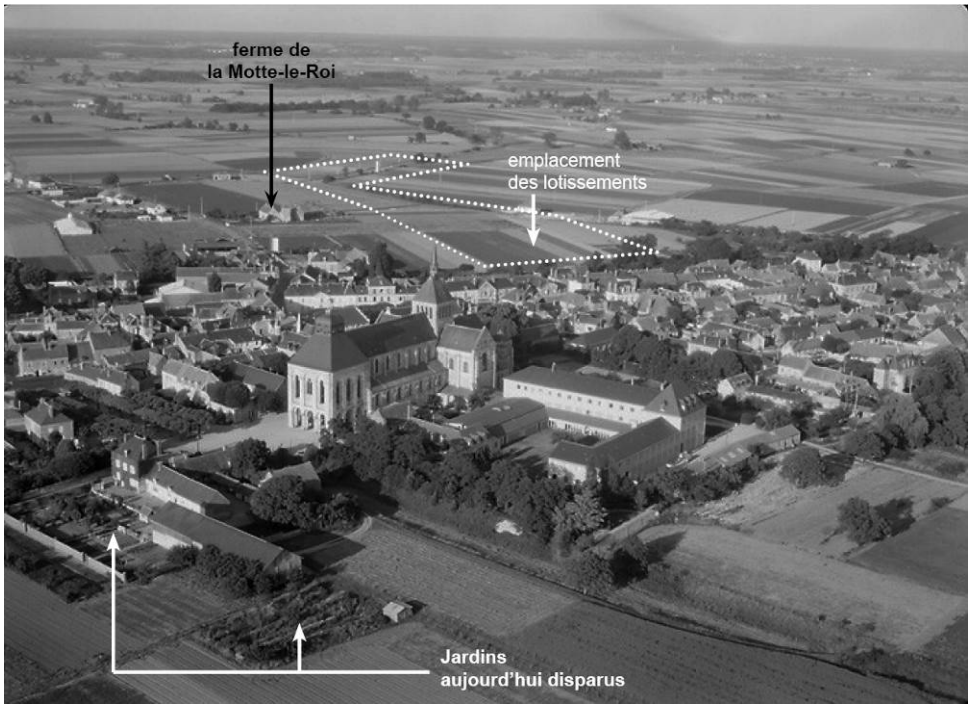

Vue aérienne de 1969 ©Inventaire général, ADAGP

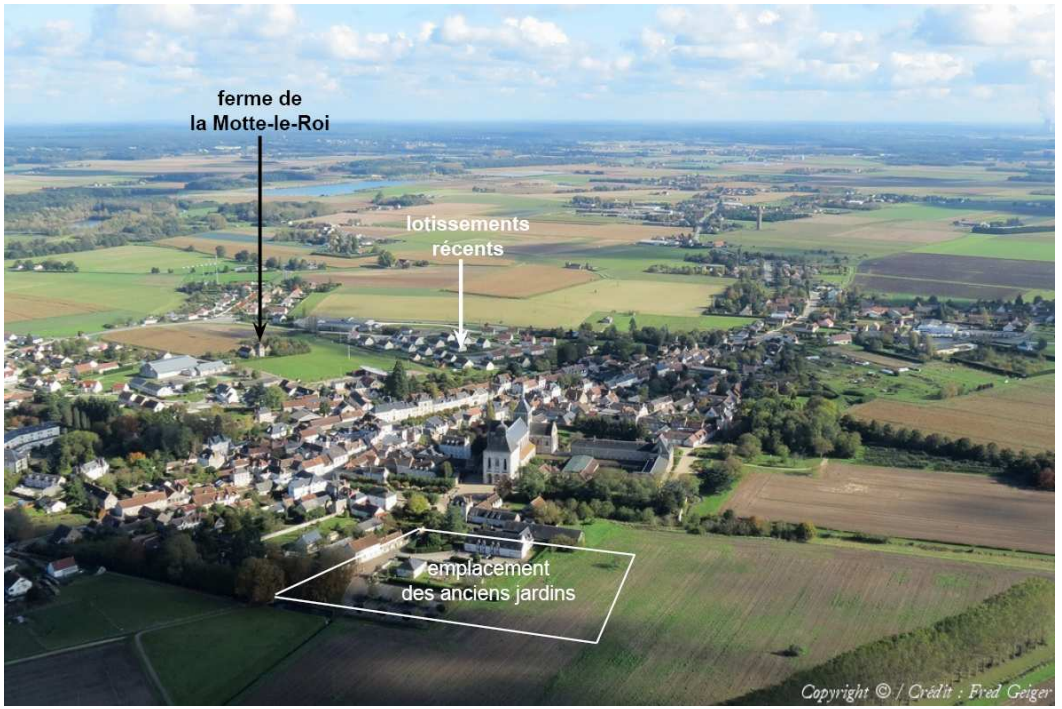

Vue aérienne de 2012 ©Fred Geiger

La comparaison des vues aériennes obliques illustre l'évolution de l'urbanisme et les modifications des franges urbaines.

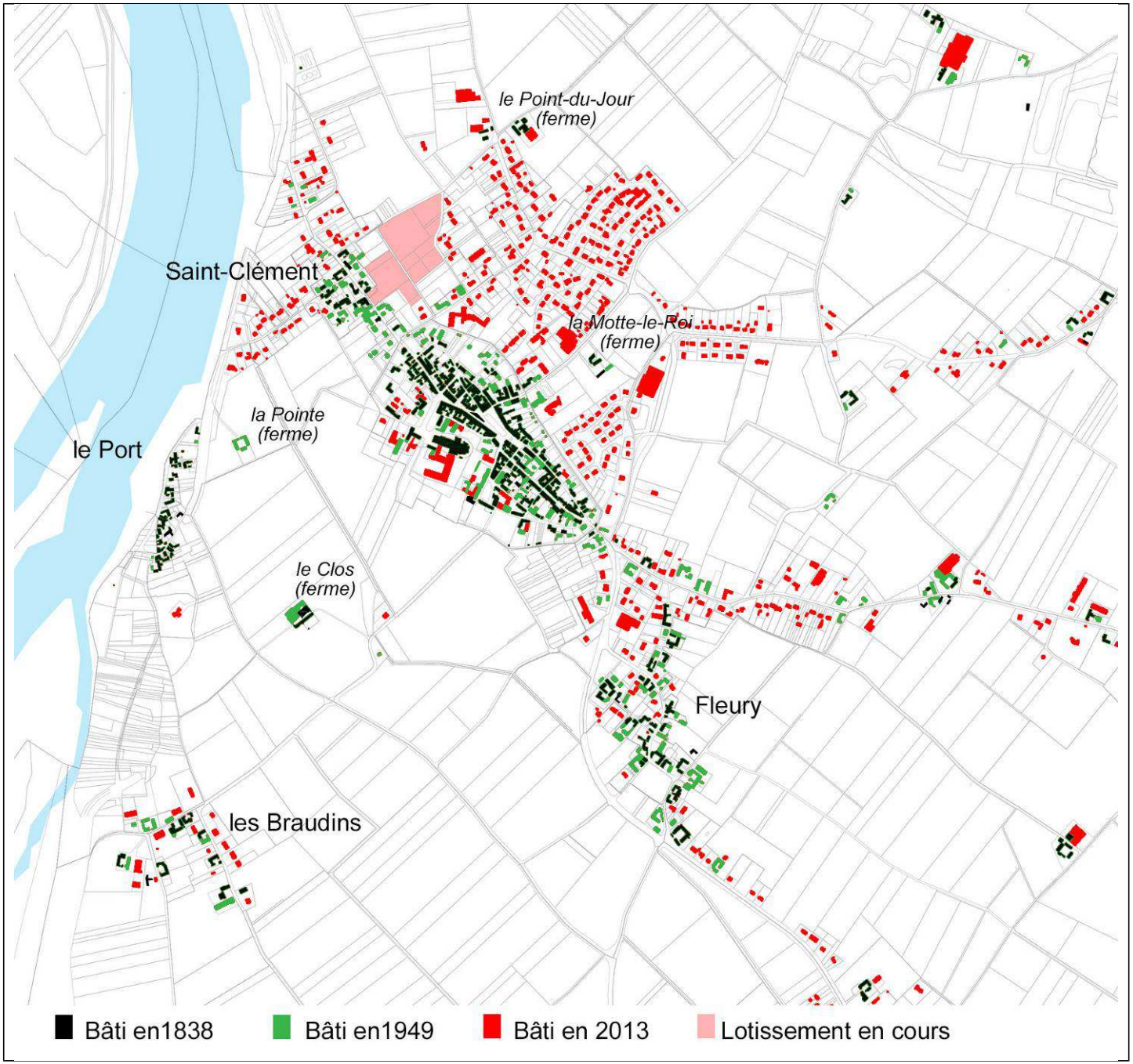

Cette carte montre les principales évolutions du bâti de Saint-Benoît-sur-Loire depuis 1838.

On constate les extensions urbaines sur les terrains agricoles au Nord du village, ainsi que le long des routes et en épaississement des hameaux.

Aujourd'hui, l'agglomération est quasi continue des bords de Loire jusqu'à Fleury.

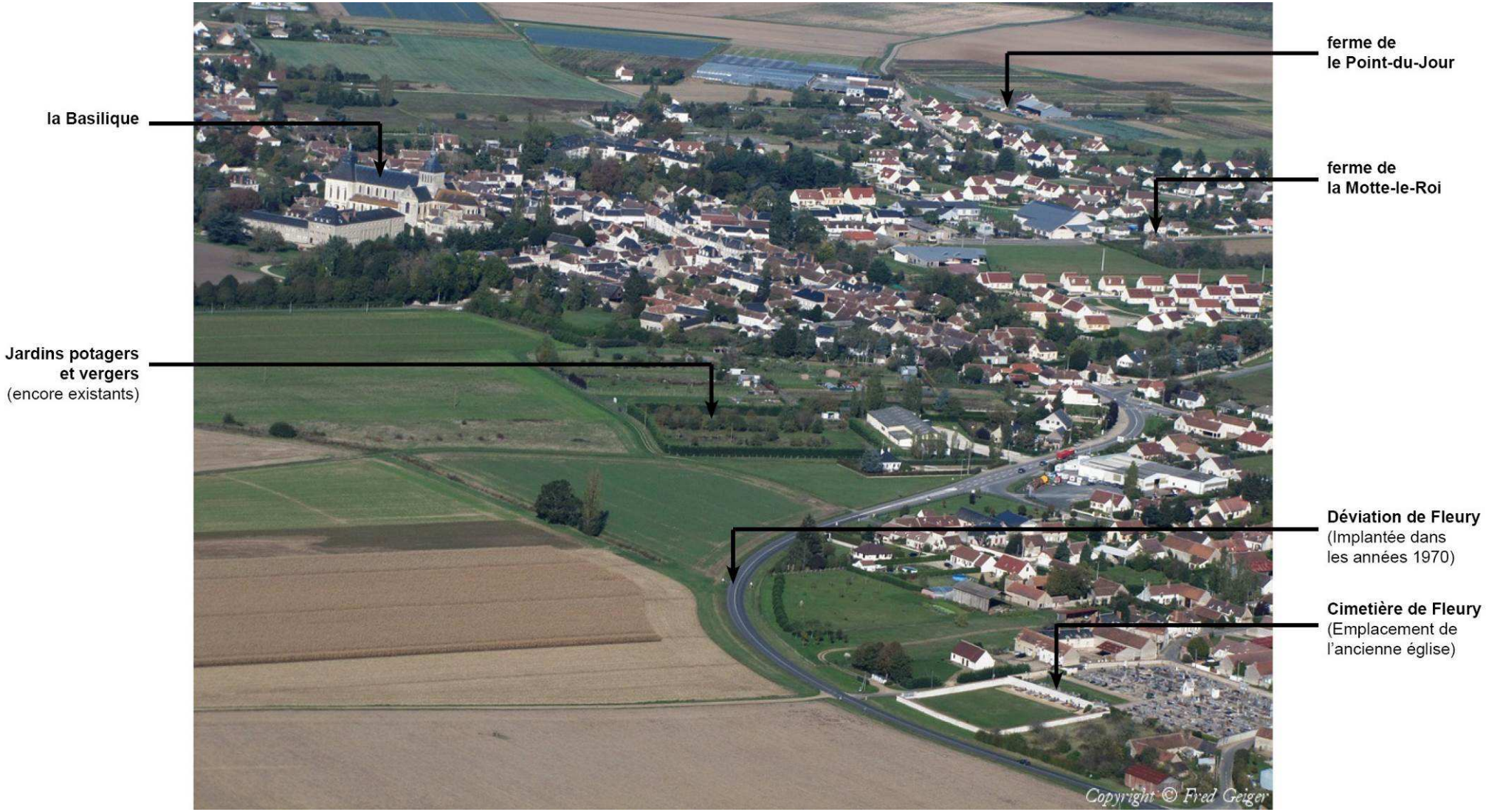

©Fred Geiger

Photo aérienne oblique montrant l'urbanisation continue entre le village et le hameau de Fleury (en bas à droite).
On observe « l'encerclement » de la ferme de la Motte-le-Roi par les constructions et les lotissements.

Zoom sur les fossés autour du village

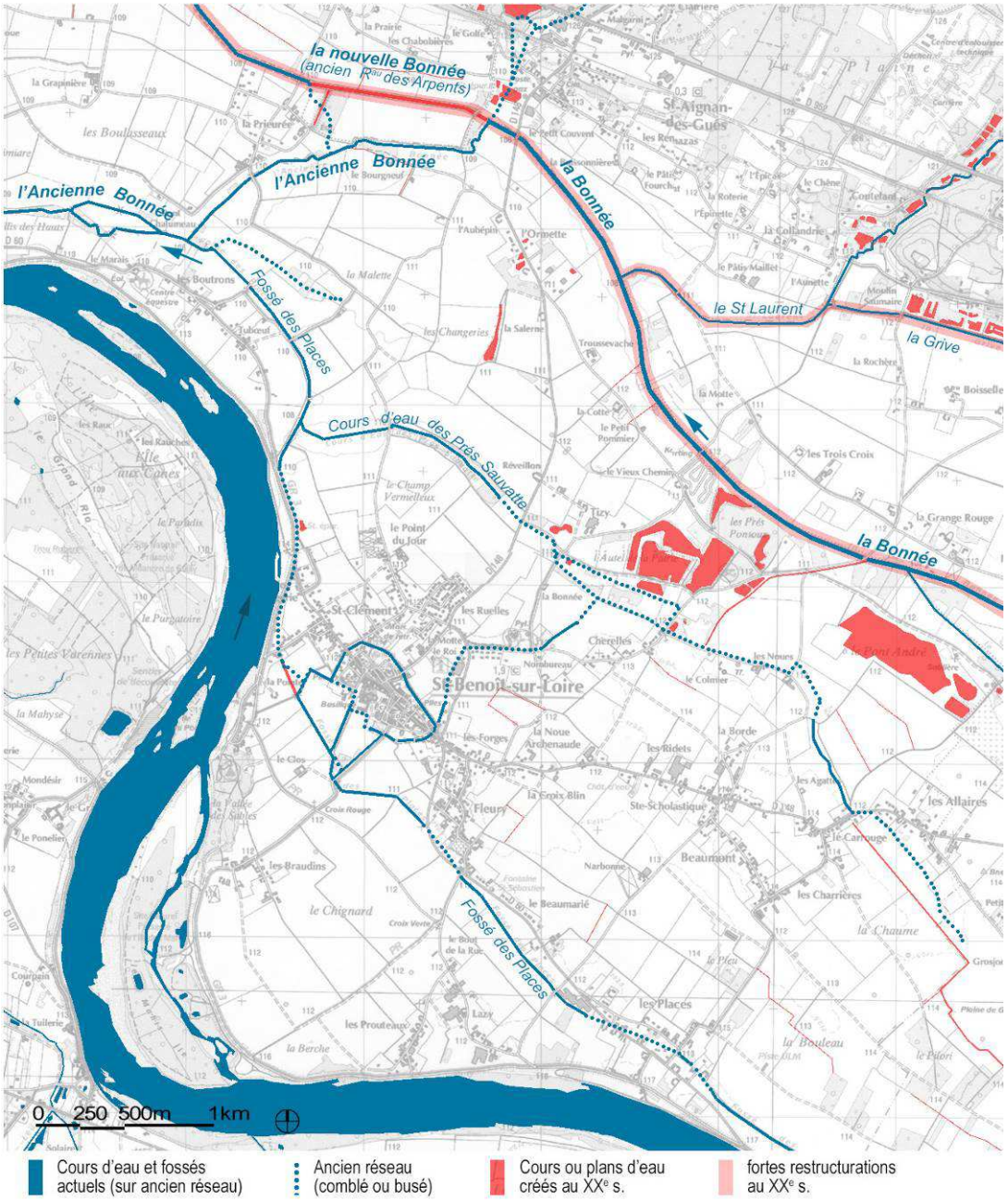

Cartographie du réseau hydraulique acheminant les eaux de la Bonnée vers les fossés autour du village.

Les fossés du village étaient autrefois alimentés par la Bonnée grâce à un réseau hydraulique qui permettait une circulation des eaux entre les différents ruisseaux.

Les extensions urbaines, les importants travaux entrepris sur la Bonnée et ses affluents (entre 1960 et 1970 : canalisation et création de la Nouvelle Bonnée), ainsi que l'implantation des sablières (à partir de 1975), ont considérablement remaniés la circulation de l'eau autour de Saint-Benoît.

Aujourd'hui ce réseau est partiellement busé, voire comblé et les fossés autour du village souffrent d'une certaine asphyxie.

a

b

Les lavoirs sont couverts, construits en briques et moellons, intégrés aux murs de soutènements de la berge.

c

d

Les étroites petites passerelles possèdent un plancher de bois et de fins garde-corps en fer forgés.

e

f

Les potagers aujourd'hui disparus sont remplacés par les jardins des zones pavillonnaires.

Les usages des fossés encerclant le village étaient multiples, parfois égouts de la ville, ils étaient surtout utiles à l'abreuvage des troupeaux, au lavage du linge, au trempage du chanvre ou à l'arrosage des jardins potagers situés à l'extérieur de cette enceinte ; ils constituaient aussi une réserve d'eau en cas d'incendie.

L'arrière des jardins des demeures débouchent sur les fossés qui sont de propriété privée, jusqu'aux limites du petit chemin public (créé en 1838) qui suit le parcours de l'eau. Plusieurs de ces résidences bénéficient ainsi d'un accès direct à l'eau. Sur les berges furent autrefois installés des lavoirs, des embarcadères et construites de petites passerelles permettant le passage vers les jardins potagers situés sur l'autre rive, à l'extérieur de l'enceinte du vieux bourg. Beaucoup de ces potagers ont disparu, remplacés par les jardins des pavillons.

Néanmoins, les charmantes petites constructions de lavoirs et de passerelles qui ponctuent le parcours, constituent un patrimoine singulier et précieux, mais fragile, qui mérite d'être valorisé.

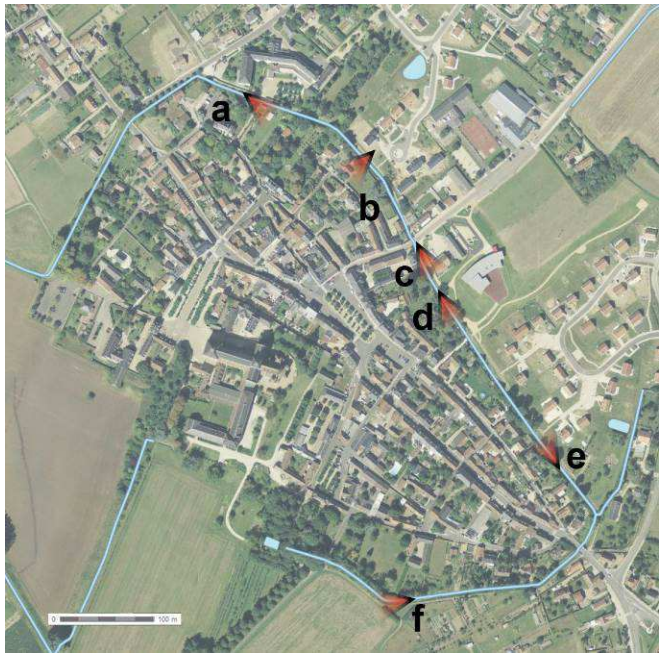

Le hameau du port. Vue depuis le Sud.

(1) Les escaliers de pierre.

(3) La cale abreuvoir pavée.

Le hameau du port de Saint-Benoît est positionné sur la rive droite, face au fleuve, à l'écart du bourg. Il est établit sur un tertre auquel fait suite vers l'aval une levée de défense.

Composé d'une trentaine de maisons de mariniers, l'ensemble architectural a su préserver le caractère pittoresque et préservé du val de Loire.
Le bâti s'égrène le long de la rue du port qui emprunte la levée. L'implantation du bâti, par rapport à la voie, n'est pas systématique même si le plus souvent les façades pignons alternent avec des jardins. Les bâtiments sont parfois installés en retrait de la limite de propriété, et parfois en biais par rapport à la voie.

Le port s'étire sur environ 400m, il comprend un perré de rive, 7 escaliers (1) dont un avec une échelle hydrométrique (2) et une cale-abreuvoir pavée (3) à l'extrémité Nord du hameau. On prétend que l'étroitesse des escaliers simplifiait le chargement des tonneaux de vin ; cela témoigne du commerce issu du produit des vignes autrefois nombreuses autour de Saint-Benoît.

Cartographie du port, sur photo aérienne + cadastre, situation des différents éléments (en blanc).

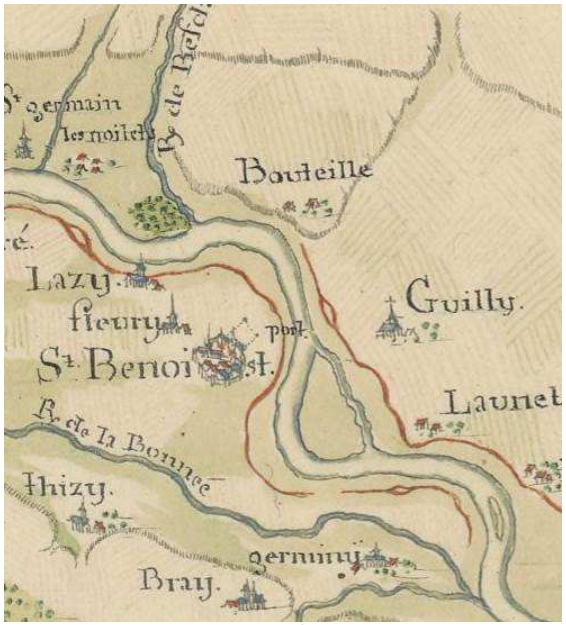

1684 - Carte du cours de la rivière Loire - © BNF

1755 - Carte du cours de la rivière Allier depuis Vichy jusqu'à la Loire - © BNF

Vers 1750 - Représentation de Saint Benoît de Fleury, zoom sur le port – ©bibliothèque Municipale d'Orléans

Histoire du port de Saint-Benoît

D'après Roger Dion, le port de Saint-Benoît serait l'héritier probable d'un port antique qui desservait la villa Floriacus. Dès les origines du monastère, la Loire constitue un axe de circulations et de commerces important et de nombreux transits sont évoqués dans les diverses histoires de l'abbaye. Par exemple, les pierres ayant servi à construire la tour-porche furent acheminées par le fleuve et les reliques de Saint-Benoît ont été plusieurs fois mises à l'abri des pilleurs et transportées par bateau, jusqu'à Orléans notamment. Comment ne pas penser qu'un port existait alors ?

Cependant, une des premières mentions *« du port et passage sur la rivière de Loire au détroit de Saint-Benoît »* remonte en 1609, puis sur une carte de 1684. Il apparaît plus nettement sur la carte de 1750, sur une carte de la Loire de 1755, ou sur la Carte de Cassini qui date de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

En 1852, le port appartient à l'État qui ne perçoit aucune indemnité pour le dépôt des marchandises qui consistent en bois de chauffage et de charpentes (embarquement) et en charnier, carreaux, tuiles et lattes (débarquement).

En 1857, le port de Saint-Benoît figure parmi les 20 ports de Loire les plus importants du département du Loiret.

L'activité commerciale sur la Loire est constante jusqu'à ce qu'un décret retire la Loire de la nomenclature des voies navigables et flottables en 1957.

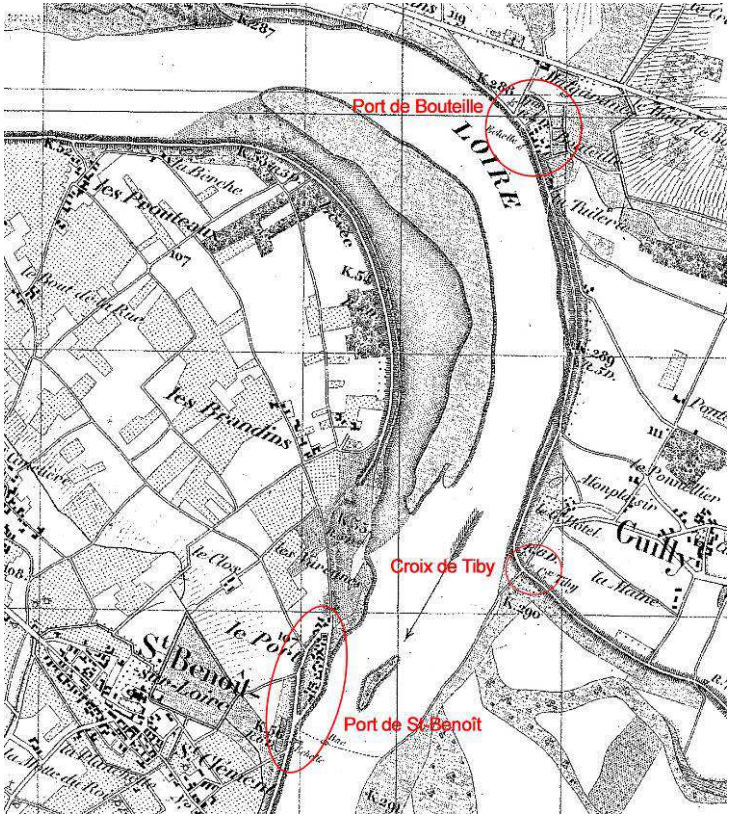

Carte de 1850 - Le bac est clairement indiqué

Un passeur pour traverser le fleuve

Le port possédait encore un bac au début du XX^{e} siècle, il reliait Saint-Benoît à Guilly. Un filin (traille) tendu entre les deux rives guidait le bateau du passeur.

En 1851, ce bac effectuait la traversée en deux endroits différents suivant la hauteur du fleuve : pendant les hautes eaux, le point d'abordage se trouvait au port de Bouteille, le reste du temps l'abordage s'effectue vis-à-vis du port de Saint-Benoît.

Nous noterons à Guilly, sur la rive gauche, la présence de la « croix de Tibi », véritable ex-voto implantée en 1812 par un marinier dont l'embarcation avait été épargnée lors d'un terrible embâcle.

Le port de Bouteille : arrivée du bac de St-Benoît lors des hautes eaux.

Situé sur la rive gauche du fleuve en face de l'île des Mahis, le petit port de Bouteille s'appuie sur le perré de la levée. Il compte une quinzaine de maisons de pêcheurs et est composé de trois cales-abreuvoirs simples, de deux escaliers en pierre, d'une échelle de crue et d'un anneau d'amarrage en pierre. Quelques barques y sont encore arrimées de nos jours.
De par sa situation en extrémité du méandre, le port de Bouteille offre des perceptions visuelles lointaines, vers l'amont et l'aval du fleuve.

Les hameaux

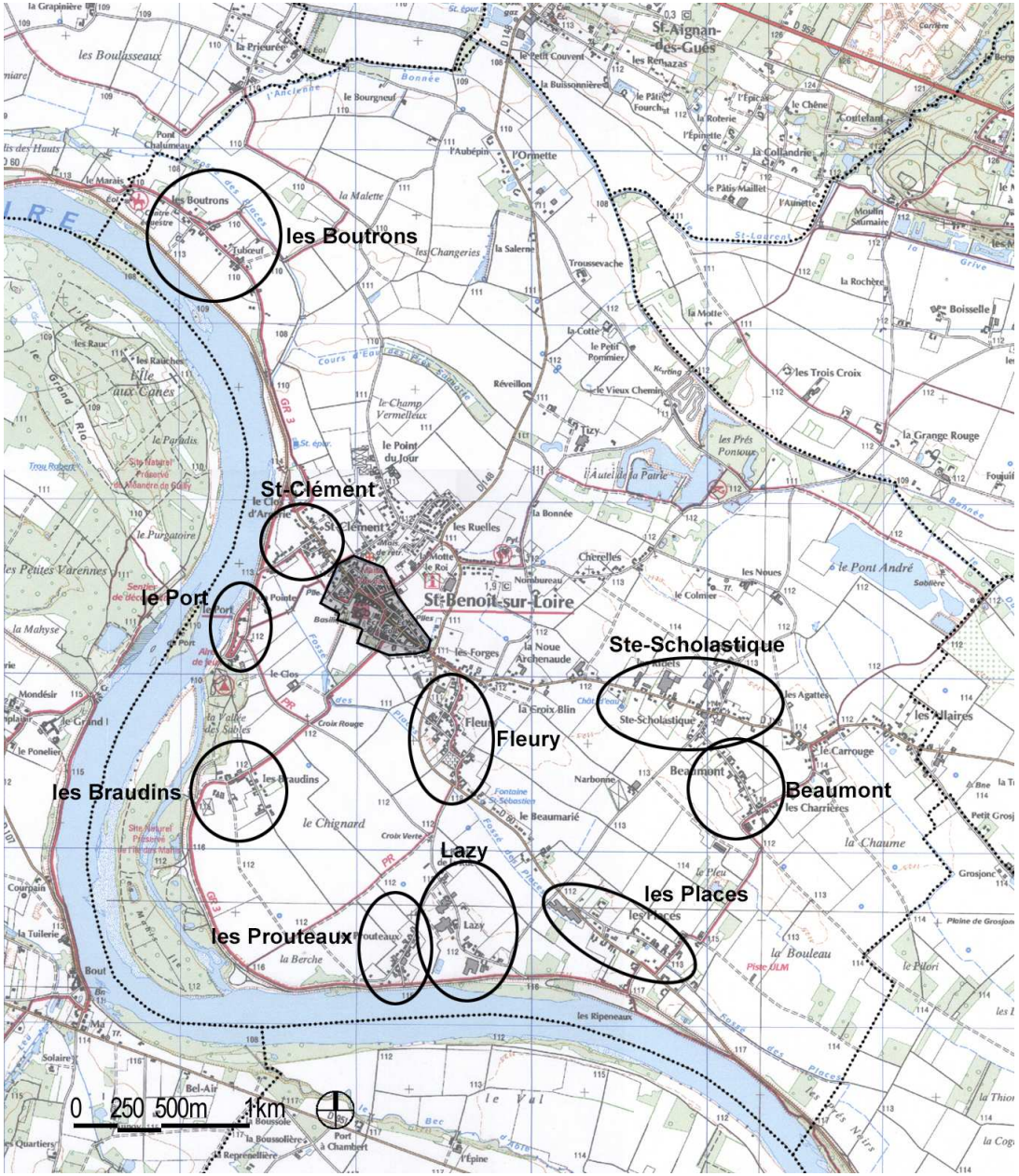

Plusieurs hameaux gravitent autour du bourg de St Benoît.
Outre le Port, les principaux hameaux sont :

- St Clément et Fleury, en continuité du bourg ;
- Les Places, Lazy et Les Prouteaux, au Sud, sur les rives de la Loire ;
- Les Braudins, à proximité de l'Ile des Mahis ;
- Les Boutrons, au Nord, en contrebas de la levée ;
- Ste Scholastique et Beaumont, à l'Est, en direction de Bonnée.

L'ensemble des hameaux comportent des fermes traditionnelles souvent de grandes qualités. Les bâtiments s'organisent généralement autour d'une cour polygonale s'approchant du carré. Ils forment le plus souvent un U. La cour est, soit ouverte sur la rue, soit fermée par un mur ou par un bâtiment plus petit prolongé d'un mur. Les façades pignons alternent avec des espaces ouverts (cour minérale ou jardinée).

Les pavillons et les maisons récentes se distinguent nettement du bâti traditionnel, car leur implantation est souvent en recul de la voie et entourée de jardins. La fonction unique de résidence n'étant plus associée à l'activité, elle rend caduque tout besoin de cour ouverte ou de bâtiments annexes (si ce n'est parfois le garage).

Fleury :

Il constitue l'entrée de ville Sud/Est du village de Saint-Benoît. Positionné sur une montille au même titre que le bourg, au VII^{e} siècle il voit l'implantation d'une première communauté religieuse en même temps que celle de St-Benoît. Les deux communautés fusionneront rapidement. L'ancienne église s'élevait au niveau du cimetière actuel (en mauve sur la carte).
Le hameau s'organise le long de la rue principale sinueuse (rue de Fleury). Dans les années 1970, une déviation de la RD60 fut construite afin de faciliter les liaisons avec Sully-sur-Loire.
Le bâti est assez diversifié, et hétéroclite. Maisons bourgeoises (de la fin du 19ème siècle début 20ème) côtoient les fermes traditionnelles et les pavillons.

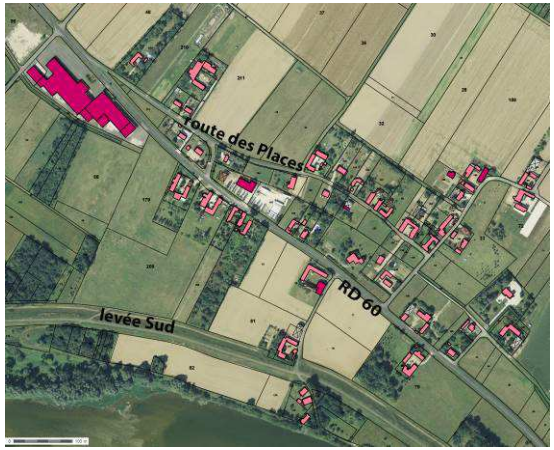

Les Places :

Les constructions s'étirent le long de deux rues : la RD60 (Route de Sully), et la Route des Places.
Plusieurs regroupements de fermes éloignés les uns des autres particularisent le hameau, qui apparaît alors comme la succession de plusieurs hameaux.
Une importante ZI marque l'entrée du hameau coté St Benoît. Les bâtiments sont de tailles imposantes Certains ont l'avantage de se fondre un petit mieux que d'autres dans la paysage du fait de la couleur sombre de leurs bardages.

St Clément :

Il constitue l'entrée de ville Nord/Ouest du village de Saint-Benoît. Les constructions s'organisent le long de deux voies perpendiculaires : la RD60, et la rue du Port, menant vers le port.
Maisons anciennes et plus récentes composent ce hameau qui a la particularité de posséder les vestiges de la chapelle St Loup (ou St Clément).
L'impact visuel de St Clément est assez important, puisqu'il s'inscrit perpendiculairement à la Loire et constitue l'arrière-plan de l'ouverture agricole située entre la Loire et le bourg.

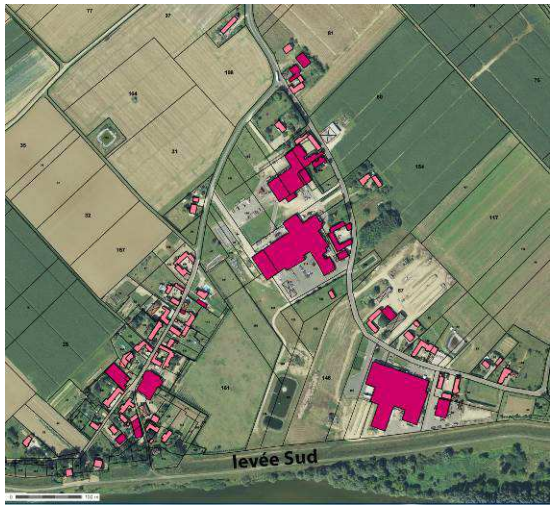

Lazy et Les Prouteaux :

Le bâti s'organise le long d'une voie (Route des Prouteaux) qui se divise en deux à l'approche de la levée, qui constitue la limite Sud.
Le hameau des Prouteaux est composé d'un bâti assez unitaire et de qualité que les rénovations tendent néanmoins parfois à entamer.
La présence d'imposants hangars et entrepôts caractérise le petit hameau de Lazy qui était à l'origine composé de quelques habitations.

bâti bâtiments industriels/agricoles/commerciaux

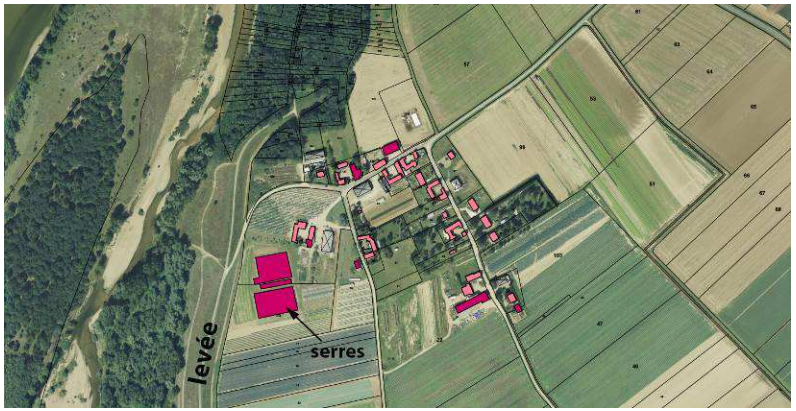

Les Braudins :

Le bâti s'organise le long de 2 voies perpendiculaires, qui sont toutes deux en impasse (prolongée par un chemin ou donnant sur la levée).
Fermes traditionnelles avec hangars agricoles, maisons récentes implantées en vis-à-vis avec la basilique, et serres coté levée composent le hameau.

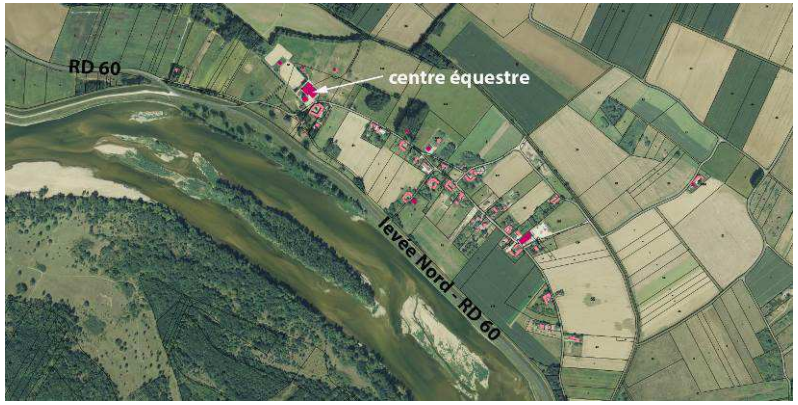

Les Boutrons :

Le hameau est situé au bas de la levée Nord, le long d'une voie (Route des Boutrons) parallèle à la RD60.
Composé principalement de fermes traditionnelles, les différents corps de bâtiments sont espacés les uns des autres par des parcelles de jardins.
Un centre équestre occupe le premier bâtiment au Nord du hameau.

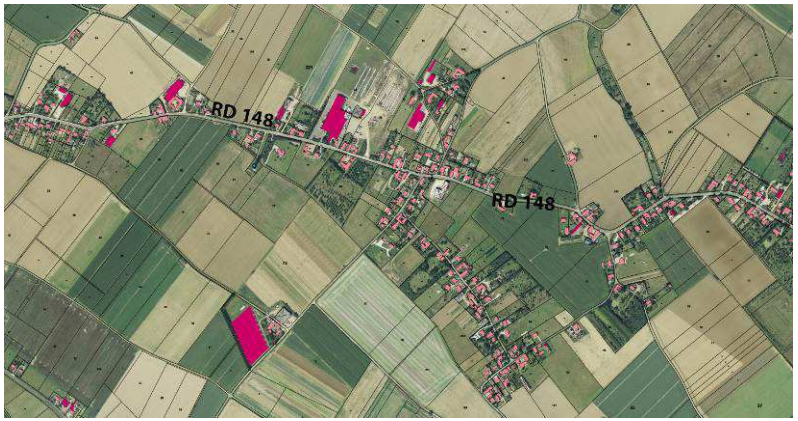

Ste Scholastique :

Le hameau s'étire le long d'une rue principale (RD148 ou Route de Bonnée) qui relie St Benoît à Bonnée. Les cours tendent à être transformées en jardin, conférant au hameau un aspect assez jardiné. Cet aspect est accentué du fait de la présence assez importante de constructions récentes entourées de leur jardin.

bâti bâtiments industriels/agricoles/commerciaux

bâti bâtiments industriels/agricoles/commerciaux

A proximité du village de Saint-Benoît (moins de 500m), trois fermes anciennes attirent plus particulièrement notre attention, pour leur situation en perspective de la basilique ou leur histoire.

Leur positionnement isolé des autres constructions, met en relief leurs architectures traditionnelles (plan carré, organisé autour d'une cour) et affirme l'histoire agricole du site.

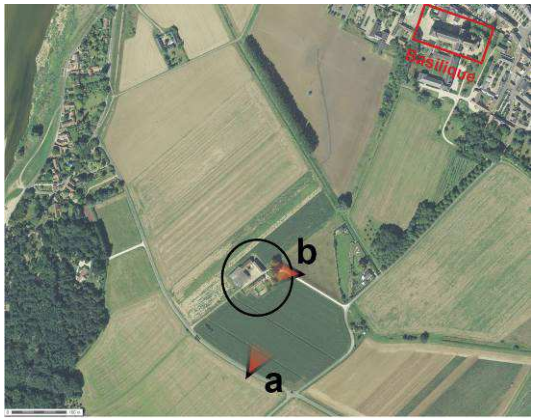

La ferme le Clos (au Sud) :

Elle apparaît sur les plus anciennes cartographies, du milieu du XVIIIe siècle. Son positionnement dans les champs, entre le Port et le village, la met aux premiers plans des perspectives visuelles remarquables vers la basilique. Cette ancienne ferme a la particularité de présenter deux entrées, celle orientée vers le monastère est marquée par deux beaux arbres (platanes).

Plusieurs bâtiments traditionnels ainsi qu'un hangar en tôle composent la ferme. Des murs complètent le dispositif et ceinturent la cour recouverte de grave. Les toitures sont en tuiles à l'exception du hangar (en tôle acier).

La ferme appartient au monastère qui loue le corps d'habitation, les autres bâtiments sont employés pour l'accueil de groupes (scouts, pèlerins..).

a

Panorama remarquable, englobant la basilique et la ferme du Clos.

La cour.

b

Un ancien bâtiment en relation visuelle avec la basilique a néanmoins été rénové en ne respectant pas assez les caractères du pays. La rénovation a dû être réalisée en deux phases car la façade intérieure du bâtiment, reprise plus récemment, semble plus respectueuse.

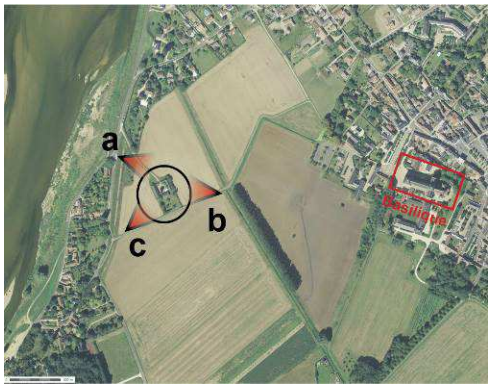

La ferme la Pointe (à l'Ouest) :

Elle est plus récente et daterait de la fin du XIXe ou début XXe siècle. Son positionnement entre le Port et le village la met aux premiers plans des perspectives visuelles remarquables vers la basilique.

Les bâtiments s'organisent autour d'une cour carrée aujourd'hui transformée en jardin. Ses toitures en ardoises la distinguent des autres constructions de la plaine (dont les toitures sont en tuiles).

a

Panorama remarquable englobant la basilique et la ferme de la Pointe depuis la levée.

a

b

c

Perception de la ferme de la Pointe depuis les chemins piétons entre le port et le village.

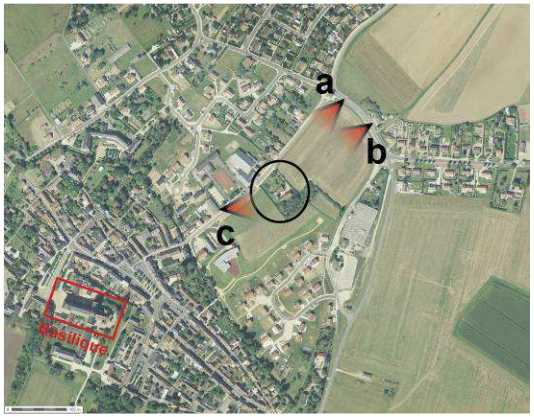

La ferme de la Motte-le-Roi (Nord/Est) :

Cette bâtisse aux allures de châtelet autrefois ceint de douves, aurait appartenu à Philippe 1er, roi de France, qui y séjournait lorsqu'il se rendait à Saint-Benoît. Elle apparaît sur les plus anciennes cartographies, du milieu du XVIIIe siècle.

Trois corps de bâtiment s'organisent en U autour d'une cour. Le corps central se distingue par sa volumétrie (carré et élevé).

Autrefois à l'écart du bourg, l'ancienne ferme de la Motte-le-Roi est aujourd'hui englobée dans les extensions urbaines récentes.
À ce titre, ce secteur constitue un enjeu particulier car les prés qui subsistent de part et d'autre, créent une distance avec les nouvelles constructions (lotissements et équipements) et offrent le recul nécessaire à une perspective visuelle atypique et unique vers la basilique au sein même de l'enveloppe du village.

a

Vue en perspective de la basilique, avec la ferme de la Motte-le-Roi au premier plan. Les prés de part et d'autre isolent le bâtiment des autres constructions récentes.

b

c

Vue atypique où dialoguent la basilique et la ferme.

Une assez grande diversité de matériaux caractérise le pays du Val d'Or. Sa situation en bord de Loire a rendu possible le transport de matériaux d'origines lointaines, telles que la pierre ou l'ardoise ; la proximité immédiate de la Sologne a permis la diffusion de la terre cuite. De plus, l'utilisation des matériaux de proximité extraits des carrières environnantes, ramassés dans les champs, ou les cours d'eau alentour, permet au bâti de se fondre harmonieusement dans son paysage environnant.

Les matériaux dominants du bâti traditionnel reste le calcaire pour les façades et la tuile pour les couvertures. Le calcaire et l'enduit à la chaux et sable du pays des bâtiments anciens apportent aux façades une couleur claire mais nuancée qui se marie de manière subtile avec le terrain, tout en détachant le bâti du sol. Ce léger contraste révèle la topographie.

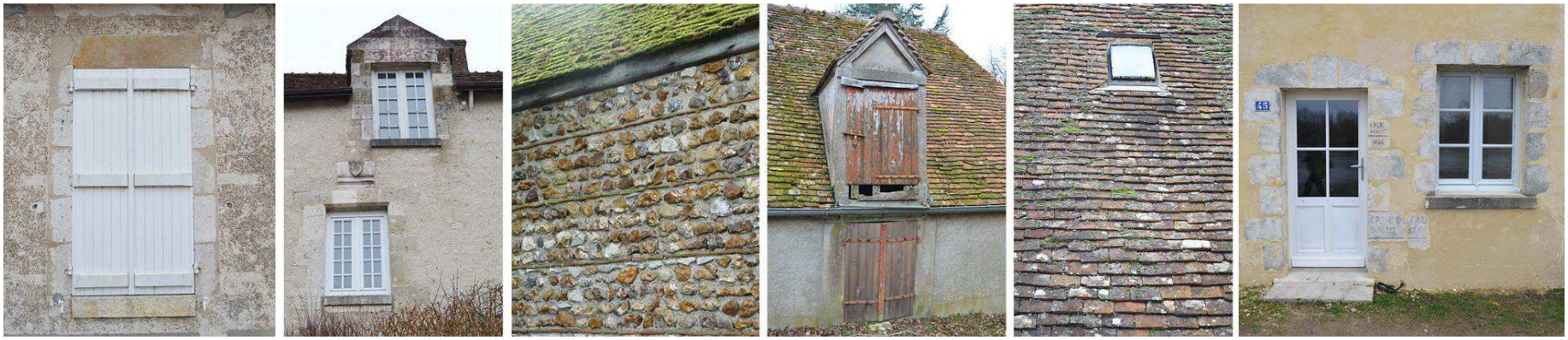

Aperçu des matériaux traditionnels rencontrés : pierres de tailles, enduits de chaux et sables, silex et jars, briques, tuile plate…

Les matériaux de façades

Le **calcaire** de Beauce a été utilisé pour les constructions que ce soient l'habitation principale ou les annexes sous la forme de moellons irréguliers jointoyés et recouverts d'un enduit à base de chaux et de sable, ou de pierres taillées appareillées presque sec sans joints apparents.
Les pierres taillées sont employées en chaîne d'angles, en bandeaux, en encadrement et parfois en soubassement. Leur coloration oscille entre le blanc grisâtre, le beige clair, le beige rosé et le beige sombre, mais elles prennent, pour la plupart, une patine blanche dans les constructions.

Les **silex** issus du sol sont assez présents dans les constructions paysannes dans la plaine de St Benoît (Ce qui n'est pas le cas par exemple de l'autre côté d'Orléans).

Le **Jars** (cailloux de rivière) est utilisé.
Ces trois matériaux sont souvent employés en mélange pour un même mur.

La **brique** est présente le plus souvent de manière ponctuelle et ce, à partir du XIXe siècle. En effet les tuileries et les briqueteries de Sologne se sont multipliées et ont exporté leur fabrication aux régions alentours : Leur emploi est le plus souvent limité à des encadrements et/ou des chaînes d'angle (seule ou en alternance avec de la pierre), et à des corniches, et assez rarement à des pans de mur.

Le **bois** est un matériau structurel important (poteaux, poutres, pannes, solives...) mais est assez peu employé en façade, si ce n'est pour les ouvrants (portes, volets et fenêtres) qui étaient recouverts par de la peinture, et en bardage (planches de bois) des façades des bâtiments agricoles

Les matériaux de couvertures

La **tuile** plate « petit moule » à ergot recouvre aussi bien les maisons d'habitations que les bâtiments d'exploitation. Sa teinte varie du rouge foncé au jaune orangé, et participe à la qualité et l'homogénéité des paysages. Cependant, lors de rénovation, il est très difficile de faire perdurer cette diversité de couleur car les tuiles d'aujourd'hui ne présentent pas autant de nuances.
Le faîtage est constitué de tuiles creuses courbes plus ou moins maçonnées.
Dans le pays du Val où la pierre prédomine l'égout du toit était un coyau (brisure de l'angle de toiture qui rejet les eaux de pluies loin de la base du mur). Lors de rénovation de toiture, l'on constate la disparition progressive de ce coyau et la mise en place de gouttière.

L'**ardoise** : moins présente que la tuile, son emploi s'est démocratisé à la fin du XIXe siècle, l'ardoise étant réservée aux édifices majeurs (église, château). Elle est assez présente dans le bourg de St Benoît, et recouvre l'ensemble des toits de la ferme de la Pointe. Quelques pavillons en sont parfois recouverts.

Aperçu de la palette chromatique issue des matériaux de construction.

Les perceptions visuelles

La géographie horizontale de cette portion du Val de Loire offre des perspectives visuelles spectaculaires vers la basilique de Saint-Benoît qui constitue alors un signal, un repère. C'est bien ainsi que l'avaient imaginé les éminents bâtisseurs du monument et la symbolique de cette vue parle à elle seule de ce qui fait la force du paysage de Saint-Benoît : La basilique, construite par les Hommes pour la gloire de Dieu, représentation du lien entre la Terre nourricière et fertile, et le Ciel infini et mystique.

De quelque côté que l'on s'approche de Saint-Benoît-sur-Loire, l'imposante silhouette du monument se découpe sur l'horizon, reconnaissable par sa hauteur et identifiable grâce à sa géométrie caractéristique, ses murs clairs et sa toiture en ardoises.
Aucun élément du paysage ne vient surpasser en hauteur le profil de la basilique, les deux clochers et l'élancement de sa flèche.

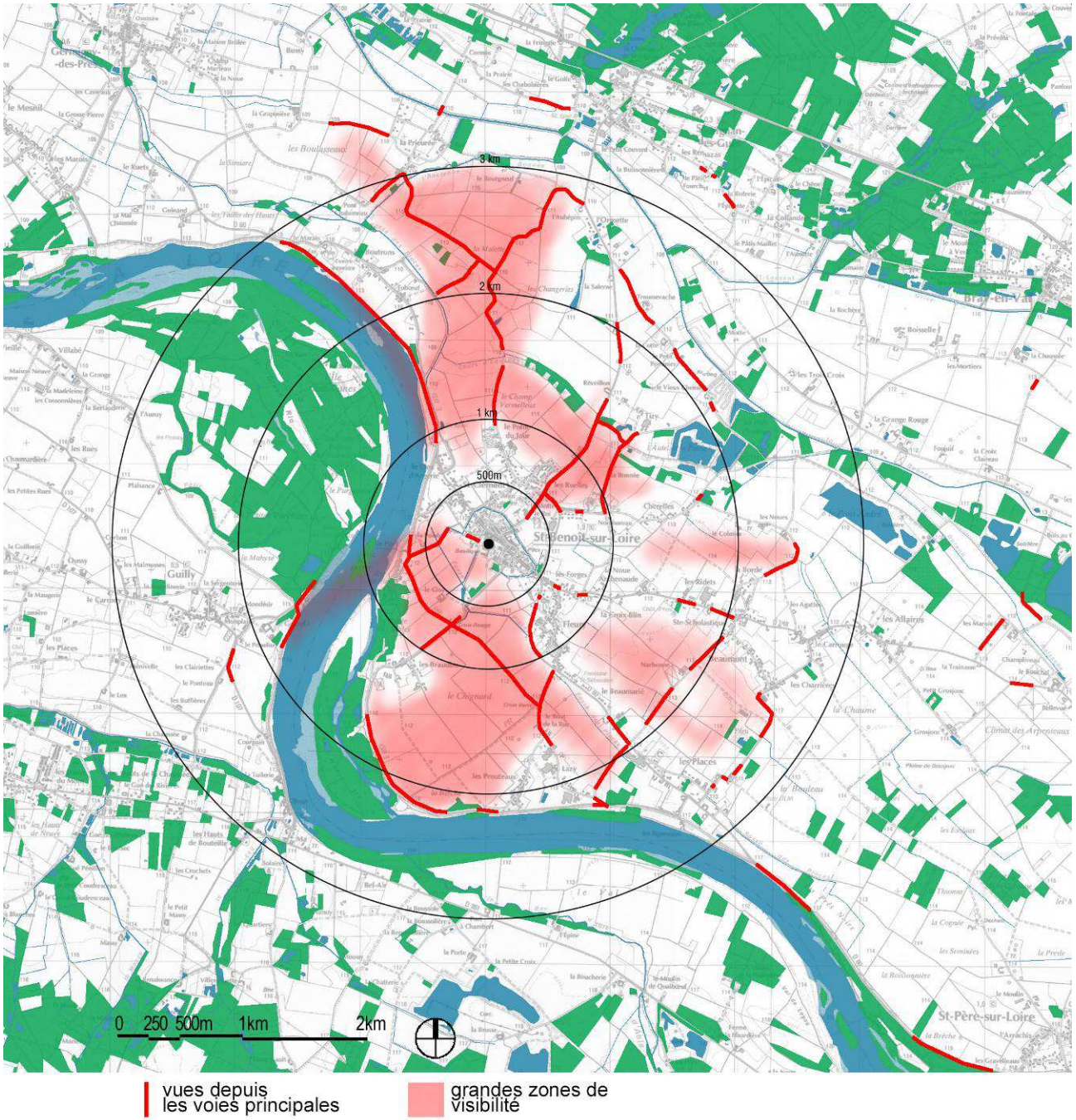

La cartographie des principales voies depuis lesquelles on perçoit la basilique permet d'ébaucher la définition de « l'aire d'influence visuelle » du monument sur le paysage de la plaine et de déterminer les zones de visibilité, ainsi que les principaux écrans visuels.

Les pages qui suivent présentent les caractéristiques des perceptions de la basilique depuis le val ; elles expliquent :

- les caractéristiques d'une vue archétypique,

- les différents types de panoramas sur la basilique (vues lointaines et vues rapprochées),

Seront détaillés :

- les vues remarquables,

- les vues à restaurer,

- Les éléments ponctuels discordants

Description d'un panorama archétypique vers la basilique

D'un point de vue général, quelle que soit l'approche, la vue dominante et emblématique vers la basilique est composée de plans successifs se superposant en strates horizontales :

- **Un ample premier plan forme le « socle » de la composition**. Selon l'endroit où l'on se trouve cette base correspond à des champs cultivés, des prés ou même l'eau du fleuve. La régularité des textures et des couleurs de ces étendues accentuent la monumentalité du tableau.

- **Une mince bande « foisonnante » souligne l'horizon**. Elle est façonnée par la superposition en perspective des constructions, des bosquets et des jardins (haies, arbres, clôtures…) qui forment une masse linéaire, presque homogène et souvent sombre, où il est difficile de discerner les éléments prédominants.

- **De par sa hauteur et sa forme, la basilique constitue un point d'appel visuel central.** Elle émerge et semble posée sur un plateau.
L'ensemble du bâtiment mesure plus de 90 mètres de long. Une base imposante de plus de 30m de haut composée de la nef et du transept, soutient le clocher carré et sa haute flèche qui culmine à 50 mètres au-dessus du sol. À l'extrémité Ouest s'élève le massif campanile de la tour porche, surplombé de son lanternon arrondi (à une hauteur d'environ 38 mètres).

- **Le ciel du val crée le pendant de la plaine.** Souvent lumineux malgré les aléas météorologiques, il constitue toujours le fond sur lequel se découpe la silhouette du monument.

Croquis d'une vue caractéristique depuis le Nord/Est.

Croquis d'une vue caractéristique depuis le Sud/Est.

« La masse de l'église de Saint-Benoît, en belle pierre de Nevers, domine, écrase presque, champs, maisons, et village. »
(P. Vidal de la Blache – Tableau de la Géographie de la France – 1903)

Différents types de panoramas sur la basilique

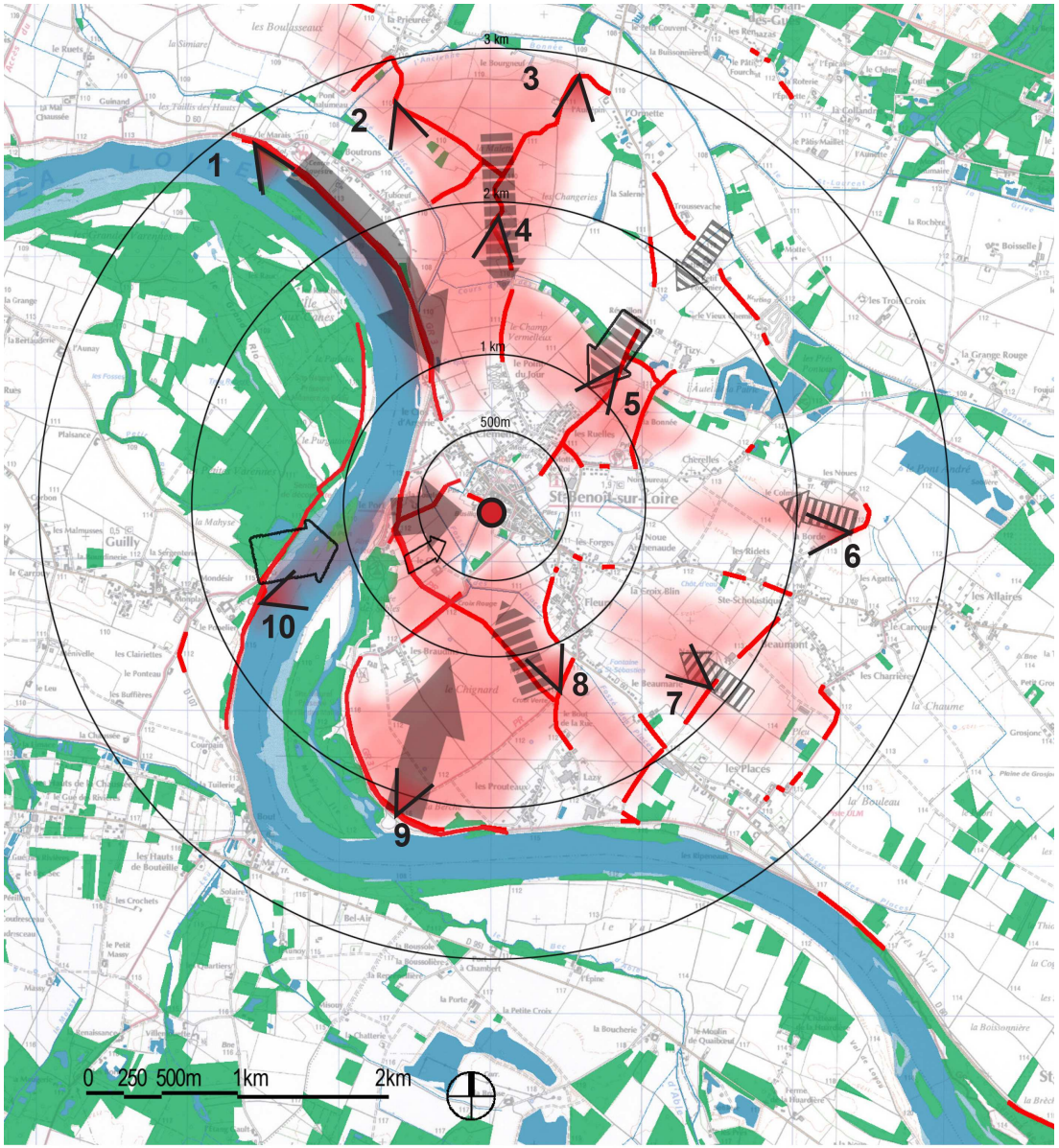

Vues éloignées significatives vers la basilique

Les vues lointaines vers la basilique sont les plus représentatives du panorama caractéristique décrit précédemment.
Dans le val, la silhouette de l'édifice est omniprésente, les larges étendues agricoles aux alentours de Saint-Benoît permettent le recul nécessaire aux ouvertures visuelles vers le bâtiment.

Jusqu'à 3km de distance le monument émerge encore de l'horizon bâti des maisons et jardins ; au-delà de cette distance, soit il devient difficile d'en discerner le contour, soit certains écran végétaux occultent les perspectives.
On constate que les panoramas depuis le Nord et le Sud sont particulièrement étendus et généreux. Mais depuis l'Est, ils sont plus ponctuels et depuis la rive opposée, les points de vue sont limités par la végétation.

<u>Hiérarchisation des vues :</u>

Les vues remarquables de par la situation du point de vue sur des axes privilégiés :
De par leur expressivité, leur étendue ou leur cadrage elles offrent des panoramas diversifiés :
- Depuis le linéaire de la levée Nord –RD60

(Offre des vues sur : Basilique, Loire, Plaine agricole, coteau de St Aignan, Silhouette du village)
- Depuis les chemins reliant le port et le village

(Offre des vues sur : Basilique, Silhouette du village, Hameau du port)
- Depuis la levée sud, qui accueille la Loire à vélo, le GR3

(Offre des vues sur : Basilique, Plaine agricole, Silhouette du village)

Les vues secondaires depuis les voies qui parcourent la plaine.
Elles offrent de larges panoramas sur les étendues agricoles, mais présentent davantage de co-visibilités avec des éléments visuels « parasites », urbains ou végétaux.

Les vues ponctuelles, notamment depuis l'Est. La segmentation des points de vue est essentiellement due au morcellement des surfaces agricoles et à la diffusion des constructions le long des hameaux.

Les vues à restaurer concernent essentiellement les panoramas qui sont impactés par le développement de la végétation.
(Parmi ces dernières, nous noterons la vue potentiellement remarquable depuis la rive gauche, Guilly, l'île aux Canes, qui offre des vues sur : la Basilique, Loire, Hameau du port)

Vue depuis le Nord/Ouest (environ 3km). Vue remarquable depuis la levée, RD60

Vue depuis le Nord (environ 3km), au Sud de l'ancienne Bonnée et du hameau La Prieuré

Vue depuis le Nord (environ 3km), au Sud de St-Aignan-des-Gués, proche de l'Ormette

Vue depuis le Nord (environ 2km)

Vue depuis le Nord/Est (plus d'1km), RD148 en entrée de ville Nord.

Vue ponctuelle depuis l'Est (environ 2,5km), au Nord de Ste-Scholastique

Vue ponctuelle depuis le Sud/Est (environ 2km)

Vue depuis le Sud (environ 1,5km), entre les hameaux de Lazy et de Fleury

Vue depuis le Sud (environ 2km), depuis la levée (GR3 et Loire à vélo)

Vue depuis l'Ouest (environ 1,5km). Vue depuis la rive opposée

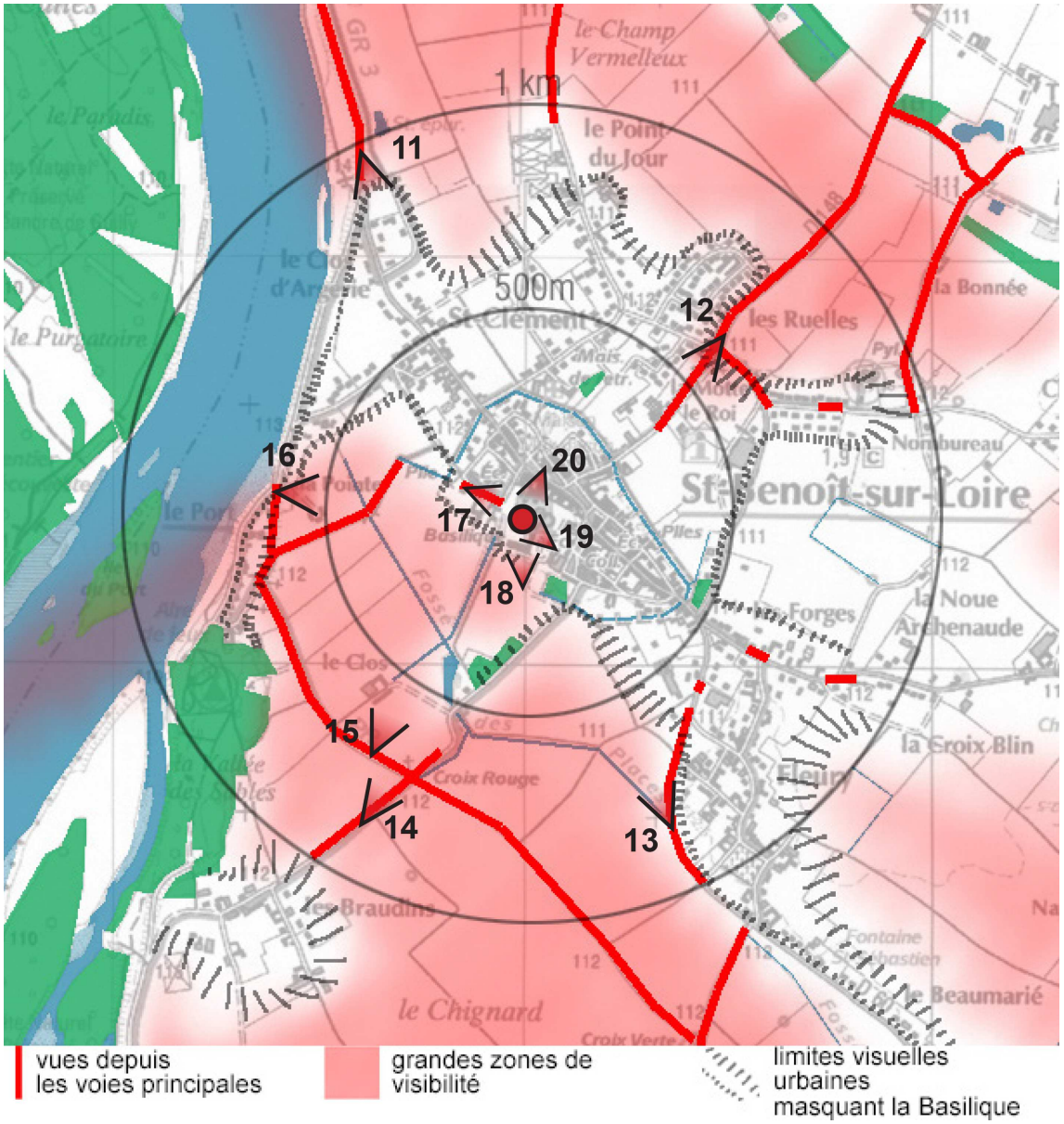

Vues rapprochées significatives vers la basilique.

Les points de vue depuis moins d'1 kilomètre de la basilique permettent la lecture plus détaillée des premiers plans. Le visiteur discerne plus distinctement ce qui compose la frange urbaine : les couleurs et formes des bâtiments (pavillons, fermes, serres…), ainsi que les typologies végétales (haies ou arbres des jardins, alignements d'arbres, ou arbres isolés).

Lorsque l'on rentre dans le village, la basilique disparaît alors derrière les constructions et resurgit parfois dans la perspective d'une rue ou entre deux façades.

Vue depuis le Nord/Ouest - Depuis la levée, RD60

Vue depuis l'entrée Nord/Est du village RD148 - Vue atypique avec la ferme Motte le Roi au 1er plan

Vue depuis l'entrée Sud/Est du village RD60, contournement de Fleury

Vue depuis le Sud/Ouest, sortie du hameau des Braudins

Vue depuis le Sud/Ouest, en perspective de la ferme Le Clos

Vue depuis la sortie du port, en perspective de la ferme de La Pointe

Vue depuis l'Ouest à partir du chemin venant du port

Vue depuis le Sud, depuis les jardins privés du monastère (non visible depuis l'espace public)

Vue depuis le village, en perspective de la cour de l'école

Vue depuis le village, entre deux façades

Vues remarquables depuis la levée Nord – RD 60

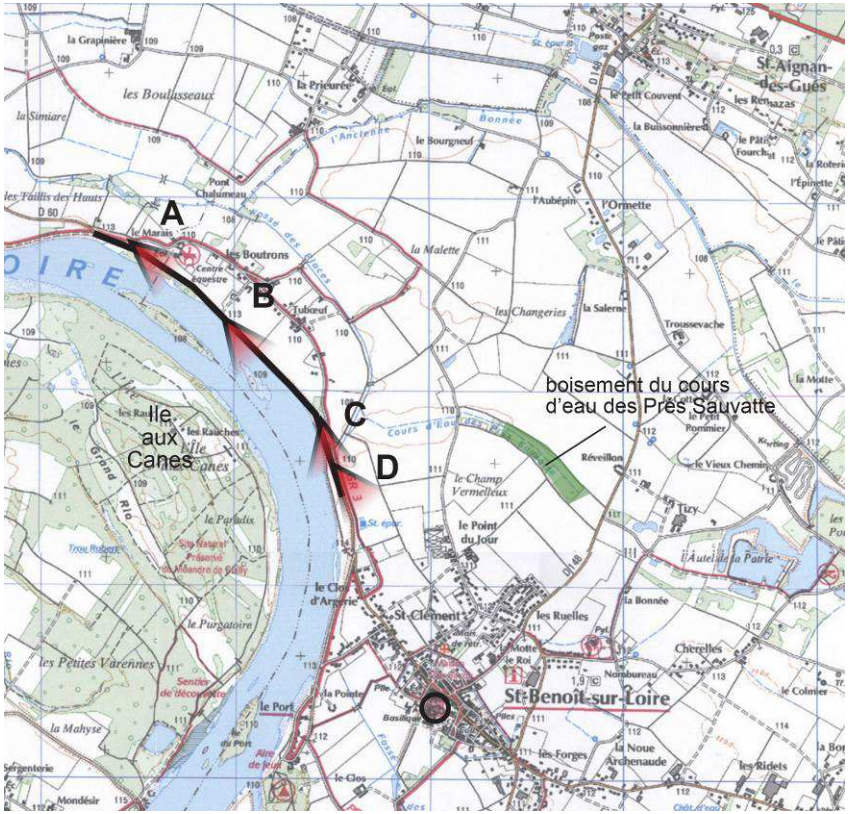

Sur la rive droite, depuis la route départementale 60 venant de Châteauneuf-sur-Loire et Germigny-des-Prés, cet accès privilégié vers le village de Saint-Benoît offre une vue majeure et remarquable vers le monument dominant la Loire, la levée et le port.

Ce parcours a pour particularité de bénéficier du rehaussement de la levée sur un long linéaire de plus de 2,3 km en bordure du fleuve. Cette situation en hauteur permet de réunir dans un même panorama ininterrompu : la Loire, le port, le village et la basilique, mais aussi l'étendue des champs cultivés, jusqu'aux coteaux de Saint-Aignan-des-Gués.

Cette approche permet d'embrasser sur quelques kilomètres l'ensemble des composantes majeures du paysage de Saint-Benoît-sur-Loire.

Depuis Germigny, après avoir traversé la plaine agricole, la RD60 se hisse sur la levée et offre une ouverture visuelle sur la Loire et le méandre. Les boisements de l'Ile aux Canes cadrent ce panorama.

Passé le hameau des Boutrons, le panorama spectaculaire permet d'embrasser la totalité de la vallée jusqu'au coteau, et de de prendre toute la mesure des rapports qu'entretiennent le fleuve, la plaine et la basilique.

Vues depuis le linéaire de la RD60, sur la levée Nord (suite)

A l'approche du village apparaissent les premières maisons du port de St-Benoît, à l'écart du bourg.
Les boisements de l'ile aux Canes soulignent la vue spectaculaire sur la Loire.

Les étendues cultivées valorisent l'émergence de la basilique sur l'horizon qui sert de repère vers le centre du village.

Vues remarquables depuis les chemins reliant le port et le village

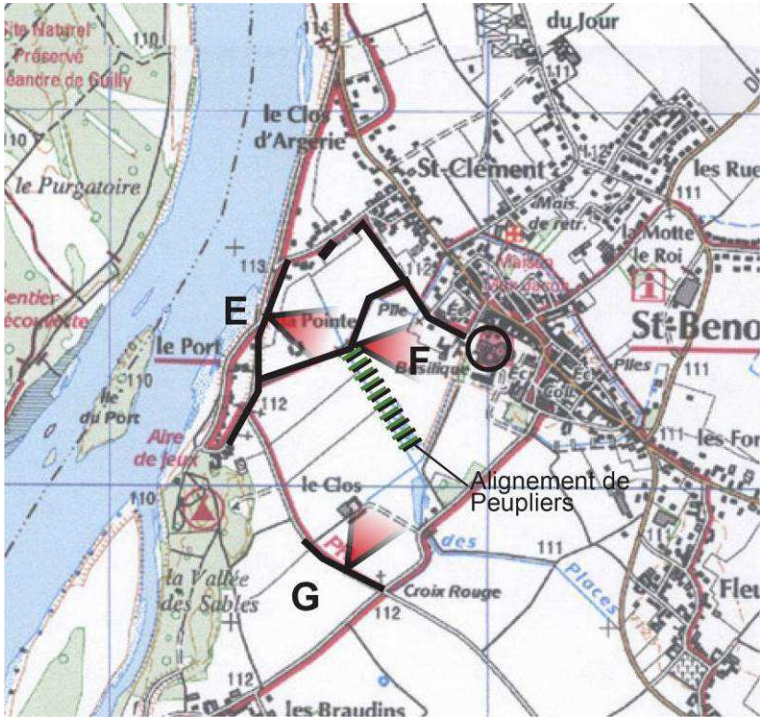

Les chemins reliant le port au village offrent des vues remarquables vers l'abbaye ; ces accès réservés essentiellement aux piétons et vélos permettent une découverte sereine et intime depuis le fleuve.

Sur cette portion du territoire, les parcelles agricoles viennent en contact quasi direct avec le monastère et contribuent à produire une ouverture dégagée sur le monument, où seules les fermes du Clos et de la Pointe constituent un premier plan.

Depuis les rives de la Loire, le promeneur progresse alors à travers les ruelles du port, arrivé à la route il découvre la basilique, puis il traverse les champs et prairies, franchit les fossés des Places et du village avant de déboucher au pied de la façade principale de la tour-porche.

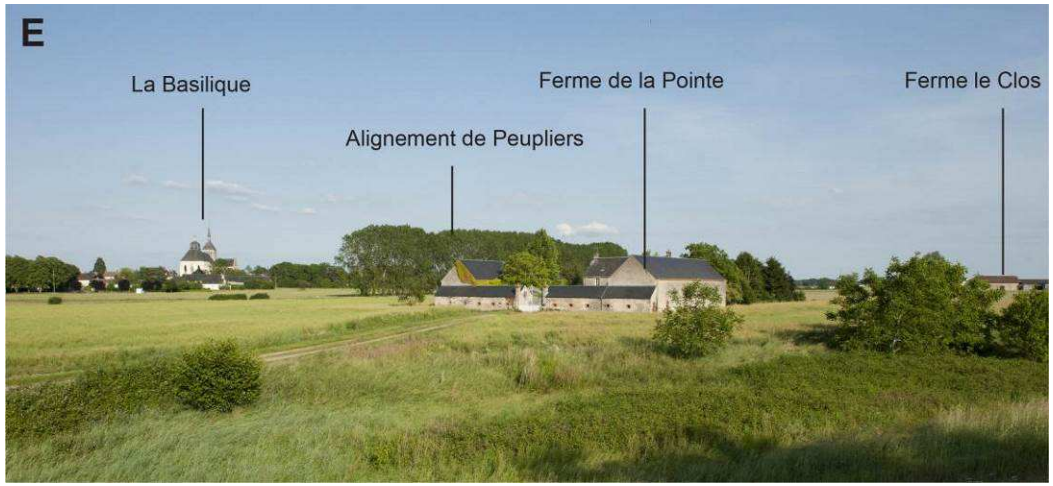

Nous noterons sur ce parcours la vue particulière, avec la perspective sur la ferme de la Pointe et la ferme du Clos.

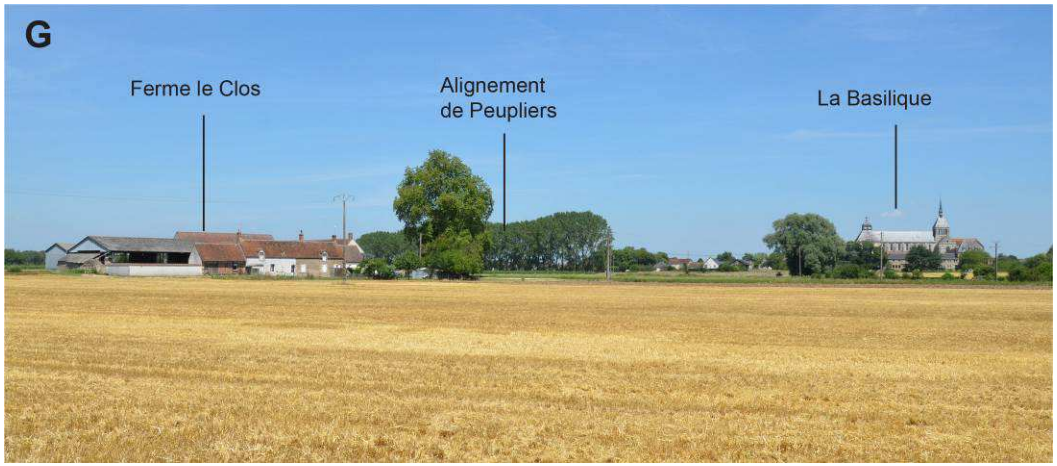

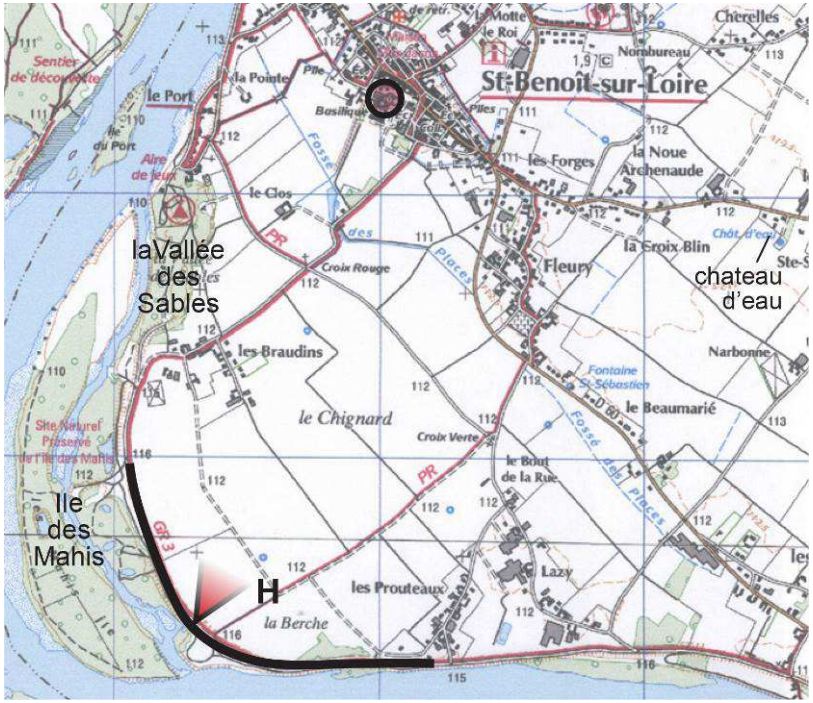

Le chemin qui accompagne la levée Sud n'est pas carrossable, mais accueille le GR3 et le parcours de la Loire à Vélo. A ce titre, il constitue un accès important depuis Sully-sur-Loire et offre une approche privilégiée vers St-Benoît pour les promeneurs et les randonneurs.

Entre le hameau des Prouteaux (au Sud) et le hameau des Braudins (au Nord), la vue bénéficie du rehaussement de la levée et est cadrée à l'Ouest par les boisements de l'Ile des Mahis et de la Vallée des Sables, qui masquent la Loire. Le regard bascule alors vers la plaine agricole qui ne comporte aucun obstacle visuel jusqu'au village.

La basilique émerge de l'horizon.

Les larges étendues agricoles permettent une ouverture visuelle généreuse.

Vue à restaurer : parasitée / masquée par l'alignement de peupliers le long du fossé des Places

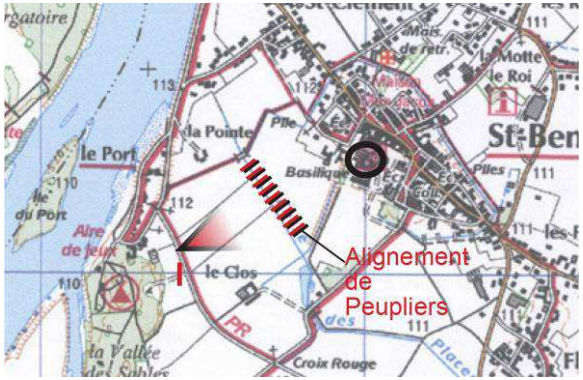

Un alignement de peuplier a été planté sur la portion de territoire entre le port et le village, en bordure du fossé des places qui ceinturait les anciens jardins de l'abbaye.

Même si en hiver elle préserve une certaine transparence, cette rangée d'arbres crée un écran important qui voile plusieurs vues remarquables vers l'abbaye. Aux beaux jours, le monument disparaît alors complètement derrière ce voile.

En été, le feuillage de l'alignement de peuplier masque la basilique.

La vue hivernale révèle la silhouette de la basilique et du village.

Comparativement à la prise de vue de 2013 (ci-contre), cette photo prise en 1997 démontre l'impact visuel de la pousse des peupliers.

Vue à restaurer : parasitée / masquée par l'alignement de peupliers le long du fossé des Places (suite)

Depuis la rive gauche de la Loire, à Guilly, depuis la levée au niveau de la croix de Tiby, le monument émerge sur la rive opposée et domine le port et ses berges en une perspective singulière qui pourrait être remarquable.

Cependant, l'alignement de peupliers au Sud/Ouest de l'abbaye contribue à restreindre le panorama et à masquer la vue sur la basilique.

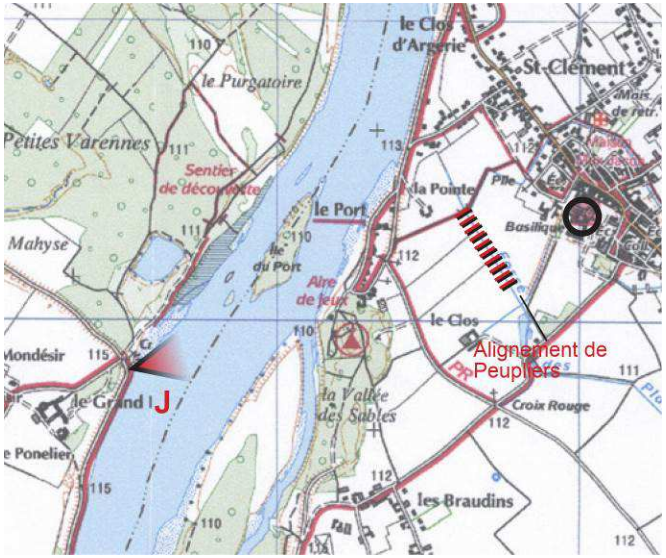

En comparant la vue de 2013 (au-dessus) avec celle de 1997 (au-dessous), on mesure l'impact de l'accroissement en quelques années de l'alignement de peupliers.

Vues à restaurer : parasitées / masquées par les écrans végétaux

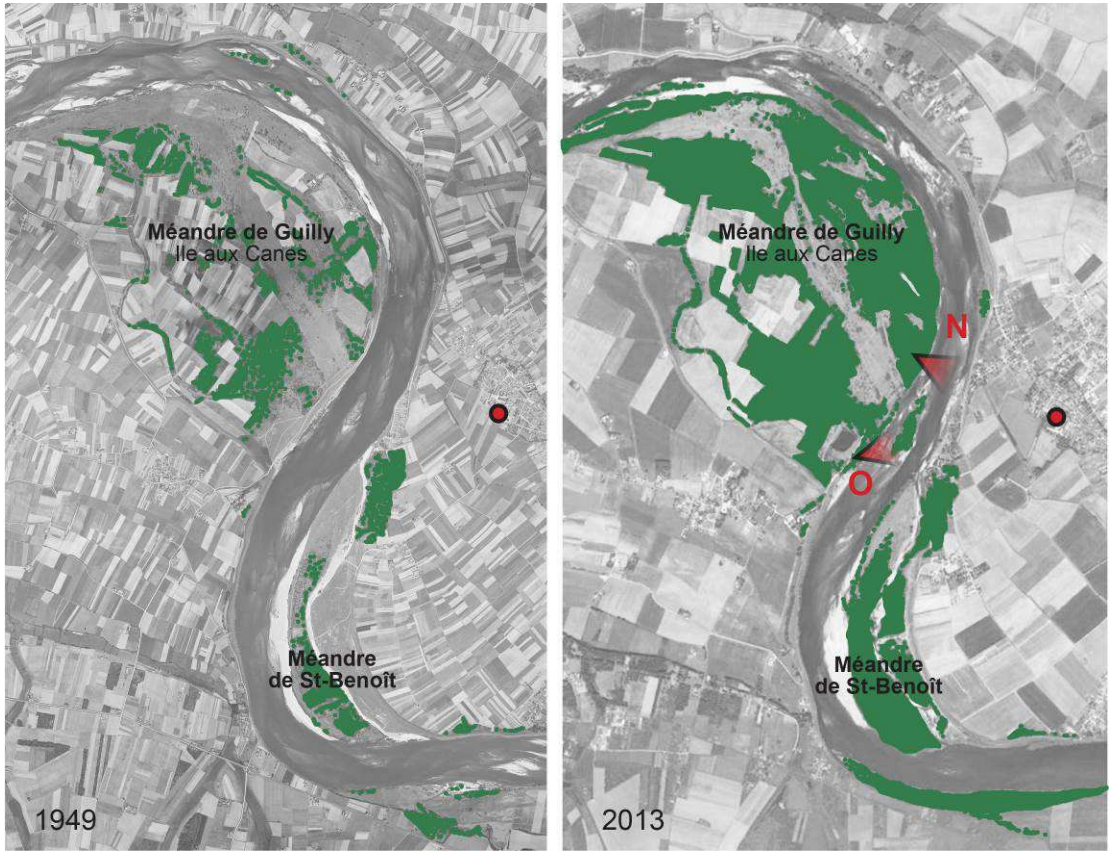

Plusieurs écrans visuels masquent parfois les perspectives qui varient alors en fonction de l'éloignement ou du positionnement du visiteur.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la campagne s'est largement boisée. Les peupleraies, les plantations de résineux se sont multipliées et la végétation ripisylve des berges de la Loire et des cours d'eau s'est épaissie. Ces masques végétaux créent des cadrages qui ont pour effet de fortement limiter les ouvertures visuelles vers la basilique.

Comparaison de la végétation des méandres entre 1949 et 2013.

Malgré le dispositif de pâturage saisonnier remis en place par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et l'association « Pour le Pastoralisme dans le Loiret », on constate l'envahissement de la végétation sur l'Ile aux Canes et l'Ile des Mahis.
Ces boisements tendent à « refermer le paysage » le long de la Loire, ils restreignent et bornent les vues vers la basilique depuis la rive gauche.

Depuis la rive gauche de la Loire, les vues vers la basilique sont très limitées ; la végétation ripisylve qui accompagne les marges du fleuve crée des cadrages visuels.

La dense végétation sur l'ile du Port (face au port de St-Benoît) contribue largement à masquer la vue vers la basilique depuis l'ile aux Canes.

Vues à restaurer : parasitées / masquées par les écrans végétaux (suite)

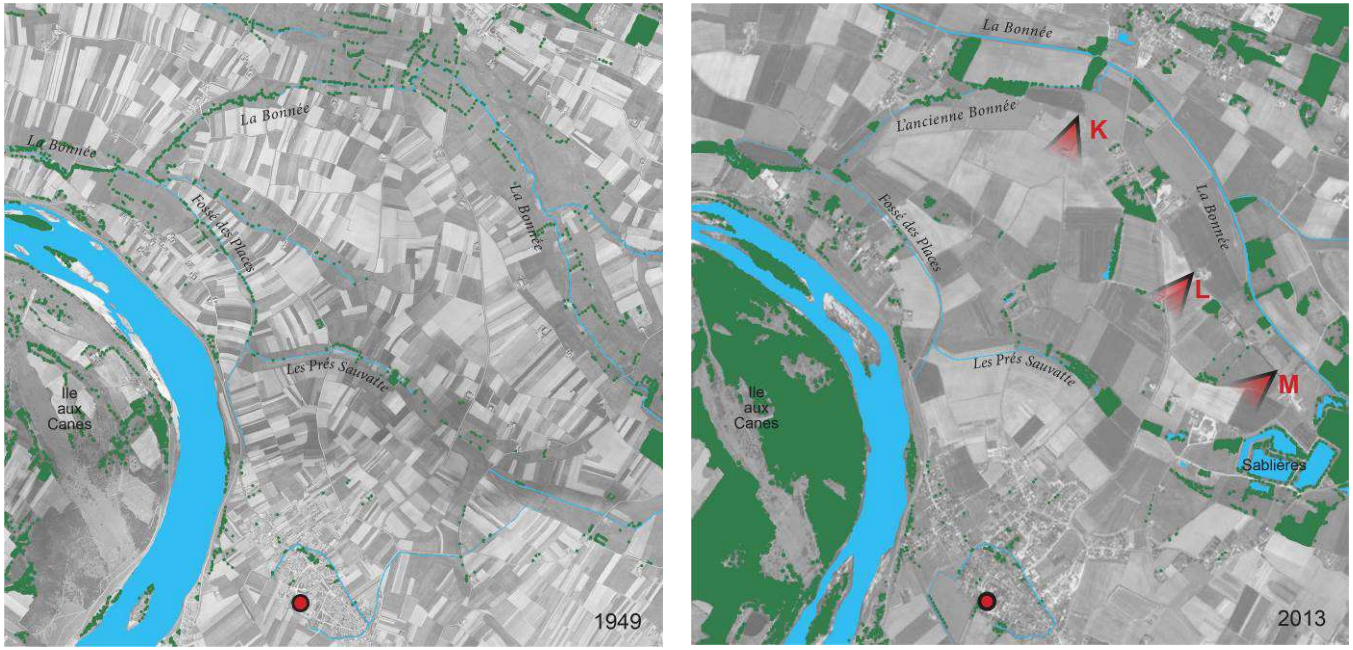

Evolution de la végétation le long des cours d'eau, entre 1949 et 2013

Photo aérienne de 1949. On observe distinctement les parcelles de prairies (plus foncées) le long des cours d'eau. La végétation est essentiellement constituée d'arbres isolés, de haies délimitant les prairies et de quelques ripisylves.

Photo aérienne de 2013. On constate que les boisements (en vert) occupent les anciennes prairies. Implantation des sablières et leurs étangs (1975).

La densification des boisements le long des cours d'eau au Nord du village de Saint-Benoît constituent aussi des écrans visuels qui réduisent les perspectives depuis le Nord/Est.
C'est le cas de la Bonnée et du cours d'eau des Prés Sauvatte qui ont vu les parcelles de prairies qui accompagnaient autrefois leurs tracés, remplacées peu à peu par des peupleraies ou des plantations de conifères.

Depuis les années 1975, l'implantation de sablières a accentué ce processus, avec le boisement des berges des étangs.

Les perceptions hivernales laissent deviner la silhouette de la basilique, qui disparait dès l'apparition des feuilles.

Certains éléments implantés dans le paysage ont un impact dévalorisant sur les perceptions visuelles, car ils s'accordent mal avec l'aspect patrimonial du site et créent des premiers plans et des cadrages parfois incongrus.

Les serres / tunnels. Nécessaires aux productions de légumes, elles s'étendent sur des surfaces parfois importantes. Elles sont constituées de plastiques blancs ou translucides et dépassent rarement les 4 mètres de hauteur.

Les hangars ou entrepôts agricoles / industriels. Le stockage du matériel, des engins agricoles, des matériaux et de la production nécessitent depuis les années 1960, des bâtiments de tailles imposantes rendant souvent obsolètes les anciens bâtiments agricoles. Les plus récents sont souvent recouverts de bardages en tôle d'acier peint aux couleurs parfois en dissonance avec celles du paysage subtil de la plaine.

***P' :** Zoom, à l'approche du hameau des Braudins.*
Les serres constituent le premier plan. Le revêtement très clair de la façade du bâtiment agricole contraste avec l'arrière-plan végétal.

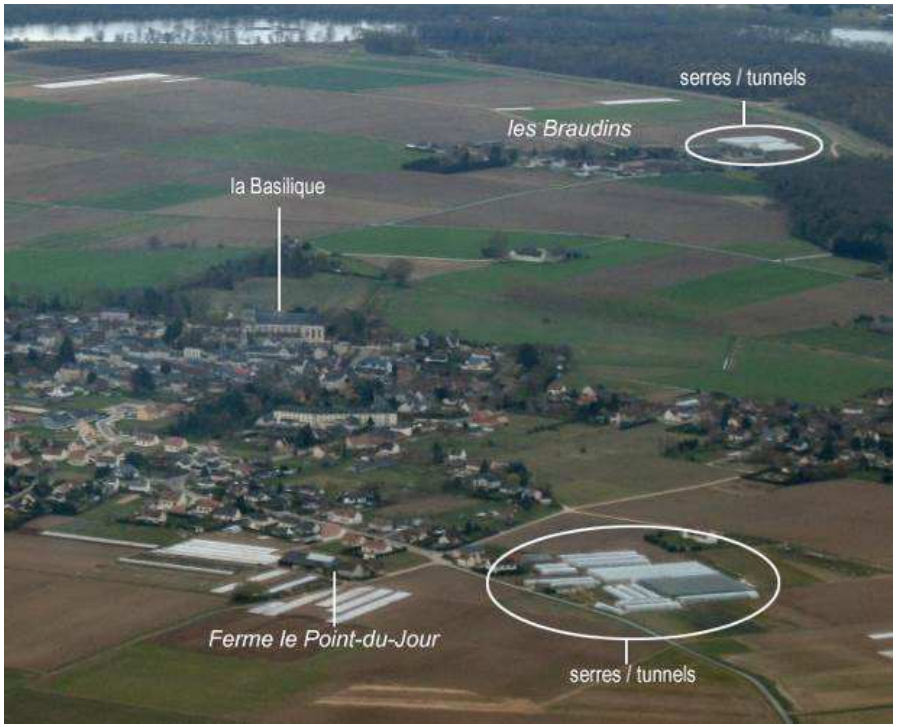

Vue aérienne présentant le positionnement des principales serres / tunnels ayant un impact visuel sur les panoramas vers la basilique : celles proche du hameau des Braudins, et celles proche de la ferme du Point-du-Jour. - © midiese – 2009

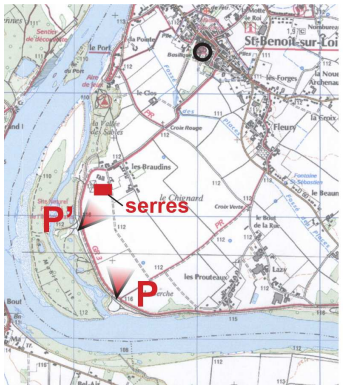

Les serres / tunnels du hameau des Braudins, depuis la levée Sud (Loire à Vélo).Recouvertes de plastiques clairs, elles contrastent fortement avec les arrière-plans végétaux sombres.

Eléments ponctuels discordants liés aux activités agricoles (suite)

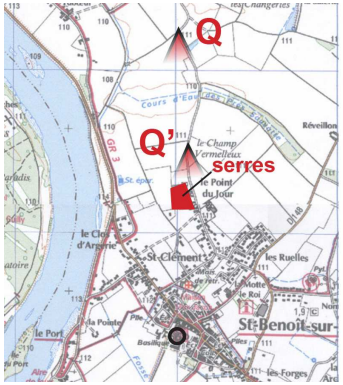

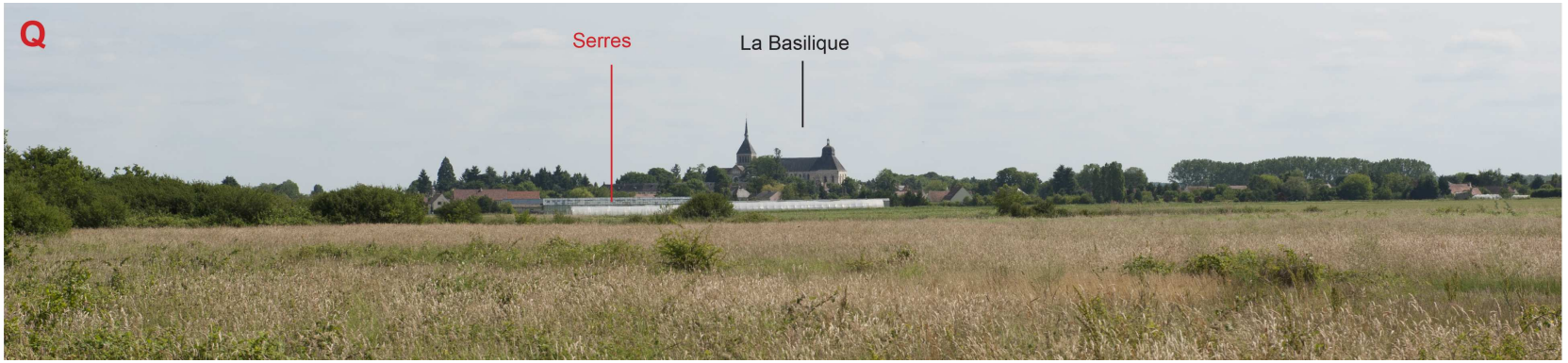

Les serres / tunnels proches de la ferme du Point-du-Jour, en perspective de la basilique.

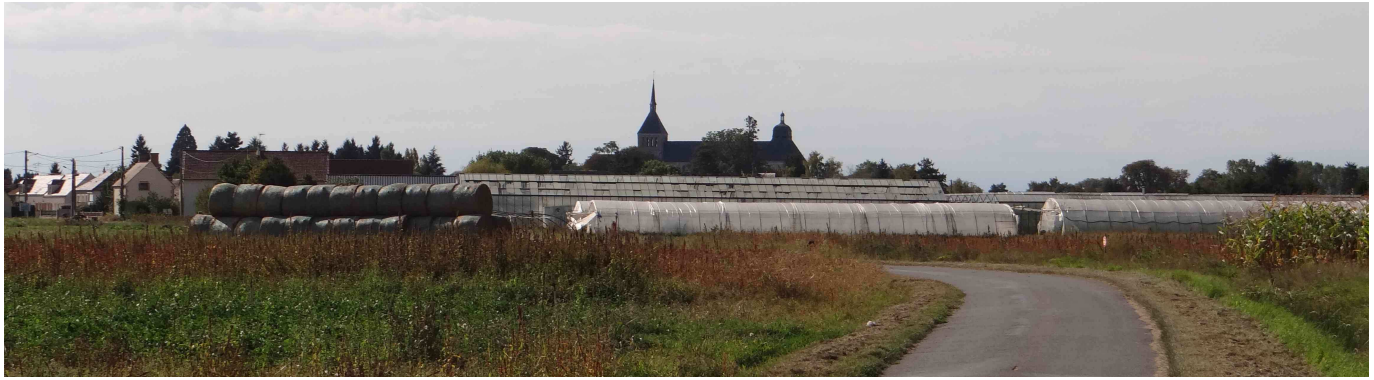

***Q' :** Zoom : à l'approche du village les serres constituent le premier plan de la vue vers la basilique.*

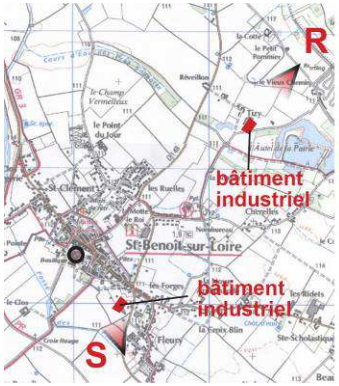

Les imposants hangars industriels ou/et agricoles contrastent par leurs formes et leurs couleurs avec l'identité patrimoniale du site.

Éléments ponctuels discordants liés à l'expansion de l'urbanisation

A partir de 1970, le village de St-Benoît étend son urbanisation au-delà des fossés ; plusieurs zones pavillonnaires seront construites depuis les années 80 jusqu'à nos jours.

La limite entre les zones agricoles et l'urbanisation, autrefois constituée par les jardins potagers et les vergers, se voit aujourd'hui réduite au minimum : une haie ou parfois une simple clôture.
Visuellement, la « façade » du village devient alors plus minérale et frontale.

Certains pavillons récents, bien que présentant une volumétrie se calquant assez bien à celle du bâti ancien, restent en dissonance avec le paysage du fait de l'utilisation de matériaux modernes, souvent clairs, standardisés, trop homogènes et réguliers.

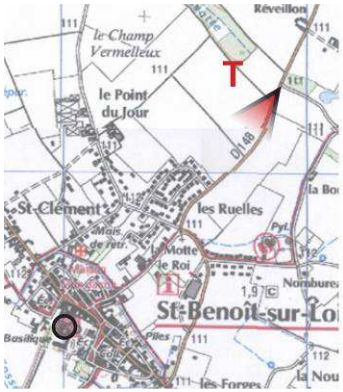

Les lotissements créent la limite du village ; l'ancienne ceinture végétale des jardins a pratiquement disparu et les façades des pavillons apparaissent au premier plan des vues vers la basilique.

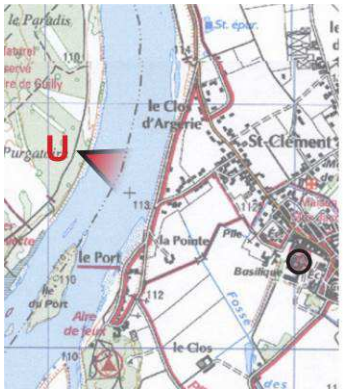

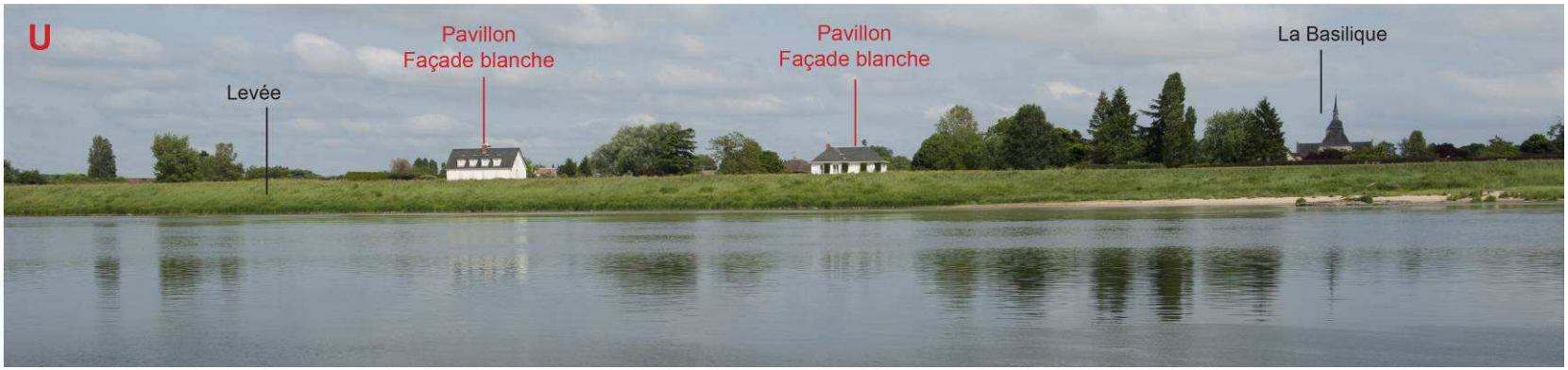

Depuis la rive gauche, on observe deux pavillons très clairs qui contrastent avec la perspective de la basilique (celui de droite fut construit dans les années 70, celui de gauche dans les années 80). Contrairement aux implantations traditionnelles du bâti, ils furent édifiés au dehors des limites du village, sur une butte artificielle afin de bénéficier de la vue sur le fleuve, au-delà de la levée.

Éléments ponctuels discordants liés à l'expansion de l'urbanisation (suite)

Nous noterons la vue particulière en entrée de ville Nord, à l'extrémité du parcours identifié comme remarquable sur la levée RD60 (voir plus haut), qui rassemble plusieurs éléments discordants décrits précédemment, ainsi que la présence de la station d'épuration.

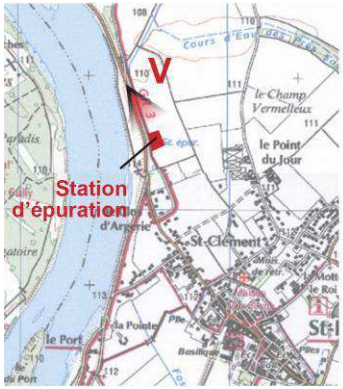

A l'approche de l'entrée de ville, on perçoit plus distinctement les détails des premiers éléments du bourg : la haie autour de la station d'épuration et les façades frontales …

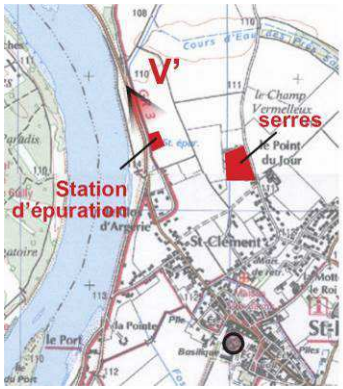

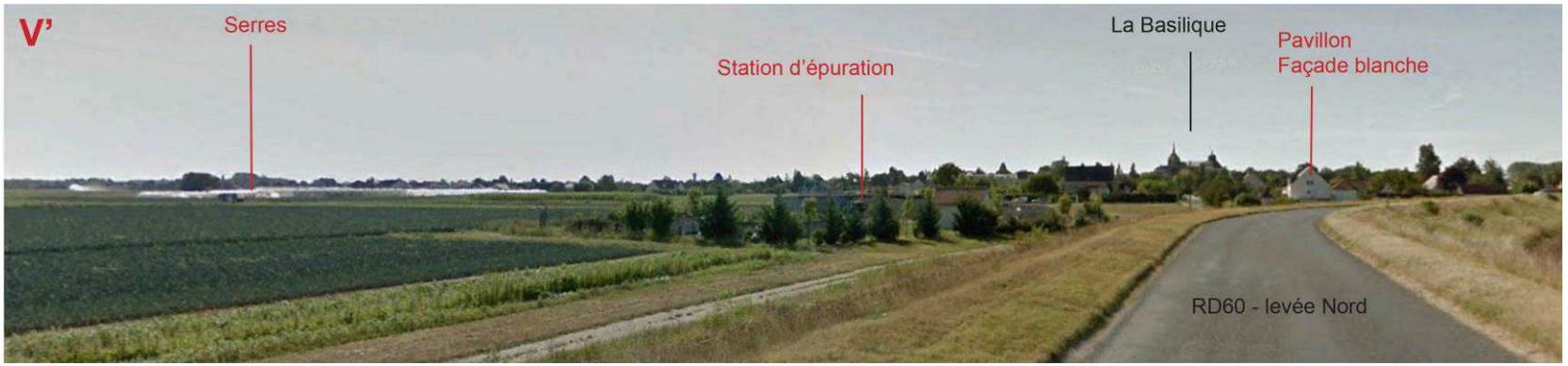

… ainsi que les serres / tunnels à proximité de la ferme du Point-du-Jour.

Nous noterons aussi la présence de réseaux aériens le long de certaines routes d'accès au village, qui font concurrence à la silhouette du monument sur le ciel et en brouille la lecture.

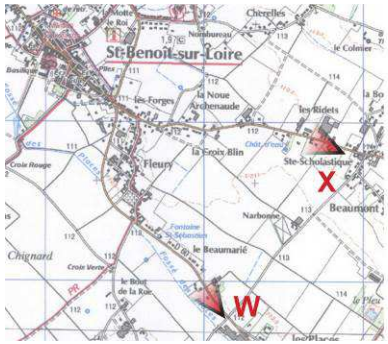

ELÉMENTS DE LA VUE DU SITE

Le 30 novembre 2000, le comité du patrimoine mondial a inscrit le Val de Loire, de Sully-sur-Loire (Loiret) à Chalonnes-sur-Loire (Maine et Loire), sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels vivants.
Lors de l'inscription, le comité adopte une déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) qui constituera la référence principale en termes de protection et de gestion du bien. La VUE du Val de Loire s'identifie autour de trois critères :

- Représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain.
- Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives dans l'histoire humaine.

Cette portion de la vallée, qui correspond au Val des Méandres, est identifiée par sa topographie, son hydrographie et sa géologie particulières. L'implantation humaine s'est adaptée à ce territoire : l'inscription des constructions sur de légers rehaussements topographiques et l'utilisation des terres pour l'agriculture, prouvent à quel point l'Homme a su tirer parti de ces paysages, les façonnant en un véritable « monument culturel ».

A ce titre, le site de Saint-Benoît-sur-Loire contribue à la « Valeur Universelle Exceptionnelle » du Val de Loire car elle est représentative de la singularité des paysages et des patrimoines qui le composent, tout en préservant leur authenticité et leur intégrité. Le site rassemble synthétise un ensemble de ces particularités et constitue une représentation emblématique et préservée de ces spécificités.

Un modèle d'organisation de l'espace façonné sur plusieurs siècles

Un bâti spécifique

Dès la période gallo-romaine, la vallée de la Loire constitue un axe d'échanges important où l'Homme a su tirer parti de la topographie et géologie particulières en façonnant peu à peu ce territoire en un véritable « monument culturel ».

Le développement de l'abbaye de Fleury, dès le Moyen Âge, à proximité d'un premier lieu de culte gallo-romain, a façonné le paysage du val d'Or et celui des villages à proximité de l'édifice.

Positionnée sur une montille, l'abbaye de Fleury s'offre à tous les regards, rayonnant sur les terres environnantes. Les constructions et la végétation du village constituent un socle d'où émergent la basilique et sa tour-porche si caractéristique.
Le domaine monastique a permis de maintenir un paysage ouvert entre la Loire et la basilique.

Les subtils mouvements topographiques ont induit l'implantation urbaine en plusieurs entités, éloignées du fleuve si ce n'est le hameau du port.

Les constructions traditionnelles en moellons calcaires, enduits, tuiles plates ou ardoises, font écho à la basilique et au territoire dont ils sont issus.
Le traitement entre l'espace agricole et l'habitat par des jardins et vergers offre une belle transition à exploiter.
Ce dispositif est enrichi pour le village/basilique d'un ensemble de fossés en eau.

Le caractère naturel du fleuve

Le val des méandres, long d'une quarantaine de kilomètres, constitue un ensemble paysager caractérisé par un val large de six à sept kilomètres. La Loire modifie son cours jusqu'à lors assez régulier et traverse le val, passant du sud au niveau de Saint-Père-sur-Loire (porte d'entrée Est du périmètre classé Unesco), au coteau nord à Châteauneuf-sur-Loire.
Contenue dans le lit mineur, limitée entre les deux levées ou des rehaussements topographiques naturels, la Loire « sauvage » offre le spectacle d'une nature en perpétuelle métamorphose et les îles, les grèves, bancs de sable, rios ou berges boisées sont le refuge de nombreuses espèces animales.
Les reflets sur l'eau magnifient le ciel, feuillages ou édifices, apportant une dimension supplémentaire aux paysages du Val.

Des paysages façonnés par les activités économiques

Levées et navigation

De monumentaux travaux furent réalisés et perfectionnés au cours des siècles, afin de maîtriser les crues et de faciliter la navigation. L'édification des levées a permis de limiter les inondations dans les terres fertiles tout en protégeant les habitations menacées ; elles offrirent aussi l'occasion de mettre en place des aménagements portuaires favorisant ainsi le développement de la batellerie et le commerce des matériaux.
Le port, éloigné du bourg principal, s'étire sur 400m et possède un ensemble d'ouvrage révélant la présence d'une activité fluviale (perré de rives, escaliers, échelle hydrométrique, cale-abreuvoir pavé …).

Un paysage sculpté par l'agriculture

En fertilisant le lit majeur du fleuve, la Loire a permis le développement d'une agriculture prospère, qui constitue aujourd'hui le cadre du paysage ligérien.
La plaine alluviale du val d'Or a été de tout temps cultivée. Elle est composée de grandes cultures céréalières et de cultures spécialisées de type arboricoles et maraîchères et de boisements accompagnant le cours de la *Loire* et de la *Bonnée*.

L'activité agricole maintien de grands espaces ouverts et contribue à la qualité paysagère du site.
La plaine ouverte magnifie les points de vue remarquables sur le val et sur le village/basilique.

Des personnalités illustres

Au cours des siècles, religieux, rois et puissants contribueront à enrichir et développer l'abbaye. Cependant, la renommée de Saint-Benoît-sur-Loire est particulièrement rattachée à l'influence de certains d'entre eux :

- Saint Benoît de Nursie, proclamé patron de la chrétienté, patriarche de l'Occident, dont les reliques sont préservées au sein de l'abbaye.
- Odon, Abbon et Gauzlin, abbés de St-Benoît au X^e^ et XI^e^ siècles, ont contribués au rayonnement du monastère.
- Philippe 1^er^, roi des Francs, demanda à être inhumer dans l'abbaye de Fleury où l'on peut encore observer son gisant de pierre.
- Armand-Jean-du-Plessis, Cardinal de Richelieu, sera à l'origine de la restauration des bâtiments au XVII^e^ siècle.
- Au XX^e^ siècle, Max Jacob, artiste, poète et romancier, y trouva un refuge pour écrire ses œuvres inspirées par la mysticité du lieu. Son corps repose à Saint-Benoît depuis 1949.

JUSTIFICATION DE L'OPPORTUNITÉ DE CLASSER LE SITE DE LA LOIRE À SAINT-BENOÎT
LE CARACTÈRE PITTORESQUE DU SITE

Les méandres de Guilly et de Saint-Benoît

Le site de la Loire et des vues sur l'abbaye à Saint-Benoît sur s'inscrit dans un contexte particulier du Val de Loire : le val des méandres qui s'étire de Sully-sur-Loire à Orléans. Ce tronçon du Val de Loire a pour particularité l'élargissement du lit majeur et la formation de méandres. Ces larges boucles constituent une singularité à l'échelle de la Loire moyenne puisqu'elles en sont l'unique représentation, événement atypique entre le cours rectiligne du fleuve en aval et en amont. Parmi ces méandres, ceux de Guilly et de Saint-Benoît constituent un ensemble remarquable par leur ampleur et l'enchaînement de leur courbes

La présence des méandres met le fleuve en scène, révélant l'ampleur de son lit et des perspectives du paysage et du ciel associé, et aussi sa puissance et sa mobilité : la multiplicité des points de vue offerts, de perpendiculaires à axiales se perdant sur l'horizon, le mouvement et la puissance du flot infiniment plus perceptible dès que le fleuve vient frapper la concavité de la berge. L'enchaînement des deux méandres révèle dans ce paysage animé mais quelquefois déchaîné, la puissance de son origine géologique.

Au niveau de Saint-Benoît-sur-Loire, le val est très large (environ 9 km), la Loire a la particularité de n'être pas adossée à un coteau mais de se trouver sensiblement au cœur de son val. Le paysage est ainsi fortement marqué par l'horizontalité, les coteaux de la Loire étant situés à plusieurs kilomètres.

La plaine alluviale présente par ailleurs de nombreux rehaussements topographiques appelés « Montilles ». Ces légères surélévations de 1 à 4 mètres correspondent à des alluvions récentes qui ont subi l'héritage morpho-dynamique du fleuve. C'est sur ces montilles que les premiers habitants se sont implantés pour se mettre à l'abri des inondations.

Des éléments caractéristiques du Val de Loire : les levées, les ports

Dans le Val, le fleuve est contenu par des levées qui longent son cours presque en continu. Sur l'aire d'étude, les levées longent la Loire sur les rives concaves des méandres (rives externes) et coupent l'arc de cercle formé par le lit mineur du fleuve, enserrant les lobes intérieurs des méandres.Le lit endigué est donc plus large que le lit mineur. Le haut des levées est le plus souvent occupé par des routes et permet des vues privilégiées sur le paysage environnant.

Le port de Saint-Benoît, éloigné du bourg principal, s'étire sur 400m et possède un ensemble d'ouvrages révélant la présence d'une activité batelière passée (perré de rives, escaliers, échelle hydrométrique, cale-abreuvoir pavé). Le port constitue un petit ensemble très pittoresque, reconnu par un site inscrit depuis 1947, avec ses jardins et ses maisons de mariniers groupées le long de la levée.

En rive gauche, le port de Bouteille complète cette activité batelière.

Un territoire jardiné par l'activité agricole

Les alluvions fertiles de la plaine, surnommée Val d'Or (Vallis aurea) par les romains, furent propices aux cultures et l'agriculture dessine le paysage autour de Saint-Benoît. La tradition rurale et paysanne est fortement ancrée dans le Val, dans ses usages, son organisation et son économie.

Au cours du temps, les mutations des pratiques culturales ont transformé l'aspect du paysage ; ainsi, la vigne, autrefois largement représentée, a peu à peu disparu, et les prairies où paissaient les vaches sont aujourd'hui cultivées ou boisées.

Néanmoins aujourd'hui, les étendues céréalières et les cultures maraîchères, maintiennent des paysages ouverts.

L'activité agricole se manifeste également par la présence de fermes et de hameaux.

Et au milieu un phare de l'occident chrétien

Et puis apparaît l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire présente depuis le VIIème siècle. Elle a abrité dès cette époque les reliques de Saint-Benoît-de-Nursie, fondateur d'une règle monastique qui a eu une influence considérable dans toute l'Europe. La présence de ces reliques fit de l'abbaye un lieu de rayonnement spirituel qui atteignit son apogée aux Xème et XIème siècle.

La basilique actuelle a été commencée en 1026 et consacrée en 1218. Son plan, comprenant deux transepts et trois nefs forme un long vaisseau de 95 mètres de longueur totale. L'ensemble est précédé d'une tour porche érigée au début du Xième siècle selon la volonté de l'abbé Gauzlin, sur plan carré. Ses douze portes ouvertes sur les quatre points cardinaux, évoquent la Jérusalem céleste.

La tour-porche de Saint-Benoît constitue une représentation remarquable de l'architecture romane parvenue à son apogée.

Des vues remarquables sur la basilique

Au-delà de son intérêt architectural et de son importance spirituelle et historique, le monument s'impose dans le paysage, par ses dimensions les toitures d'ardoise et la présence de la tour porche.

L'horizontalité de cette portion du territoire permet alors à la basilique de constituer un signal qui s'offre à la vue, tel un phare, et engendre autant de cônes de vue radiaux.

Cette disposition singulière et la charge symbolique et spirituelle qui s'attache au monument, font la force du paysage de Saint-Benoît.

De quelque côté que l'on s'approche de Saint-Benoît-sur-Loire, la silhouette massive du monument s'impose sur l'horizon, reconnaissable à sa géométrie caractéristique, ses murs clairs et sa toiture d'ardoise. Aucun élément du paysage ne vient surpasser le profil de la basilique, les deux clochers et l'élancement de sa flèche.

La basilique s'inscrit ainsi dans une vaste composition, entre les deux méandres de Guilly et de Saint-Benoît, succédant aux boisements alluviaux des îles aux Canes et des Mahis. Proche de la Loire, elle domine le fleuve dans la courbure du méandre de Saint-Benoît.

Aujourd'hui, les larges ouvertures visuelles sur les champs cultivés autorisent de belles perspectives sur la basilique en pied. D'autres éléments caractéristiques du paysage (port, bourg, cultures, fermes et hameaux), associées à l'émergence de cette basilique, constituent autant de vues originales.

Vues éloignées sur le bâtiment

Les vues lointaines vers la basilique sont les plus représentatives du panorama caractéristique décrit précédemment. Dans le val, la silhouette de l'édifice est omniprésente, les larges étendues agricoles aux alentours de Saint-Benoît permettent le recul nécessaire aux ouvertures visuelles vers le bâtiment.

Jusqu'à 3km de distance le monument émerge encore de l'horizon bâti des maisons et jardins ; au-delà de cette distance, soit il devient difficile d'en discerner le contour, soit certains écrans végétaux occultent les perspectives.

Plusieurs vues sont remarquables. Ainsi, celle en rive droite, depuis la route sur la levée (RD60) venant de Chateauneuf-sur-Loire et de Germigny des Prés, constitue une vue majeure où la basilique se découvre progressivement dans une composition où elle domine la Loire.

Depuis la rive gauche, au hameau de Bouteille, la vue panoramique propose une une vision complète du méandre dominé par la basilique, dans lequel s'inscrit le port de Saint-Benoît-sur-Loire.

Au sud, les cultures agricoles viennent au contact immédiat de l'abbaye, l'urbanisation s'étant limitée à un mince front bâti. L'abbaye émerge alors de la plaine agricole.

D'autres vues, au nord et à l'est, bien qu'impactées par l'urbanisation récente et quelques bâtiments agricoles, offrent des perspectives sur le bourg de Saint-Benoît-sur-Loire dominé par la basilique.

Vues rapprochées significatives vers la basilique.

Les points de vue de moins d'1 kilomètre permettent la lecture plus détaillée des premiers plans. Le visiteur discerne plus distinctement la frange urbaine : les couleurs et formes des bâtiments (pavillons, fermes, serres…), ainsi que les typologies végétales (haies ou arbres des jardins, alignements d'arbres, ou arbres isolés).

Lorsque l'on rentre dans le village, la basilique disparaît alors derrière les constructions et ne resurgit parfois que dans la perspective d'une rue ou entre deux façades.

Conclusion

Dans la plaine paisible jardinée par l'agriculture et le maraichange, l'abbaye de Saint-Benoît impose sa permanence massive et rassurante, à deux pas du paysage puissant et fantasque des méandres de la Loire.

Les vues sur le fleuve et celles offertes sur la basilique donnent pleinement à ce site un caractère pittoresque. L'abbaye est omniprésente et constitue un point focal qui aimante toutes les vues, depuis l'aval sur la rive droite, depuis les zones agricoles au nord et au sud, depuis la levée de la rive gauche. La symbolique particulière portée par ce monument renforce ce caractère pittoresque.

Le classement a pour objectif de préserver (voire de restaurer) le caractère pittoresque de ce site (et particulièrement les vues sur la basilique).

PROTECTIONS EXISTANTES

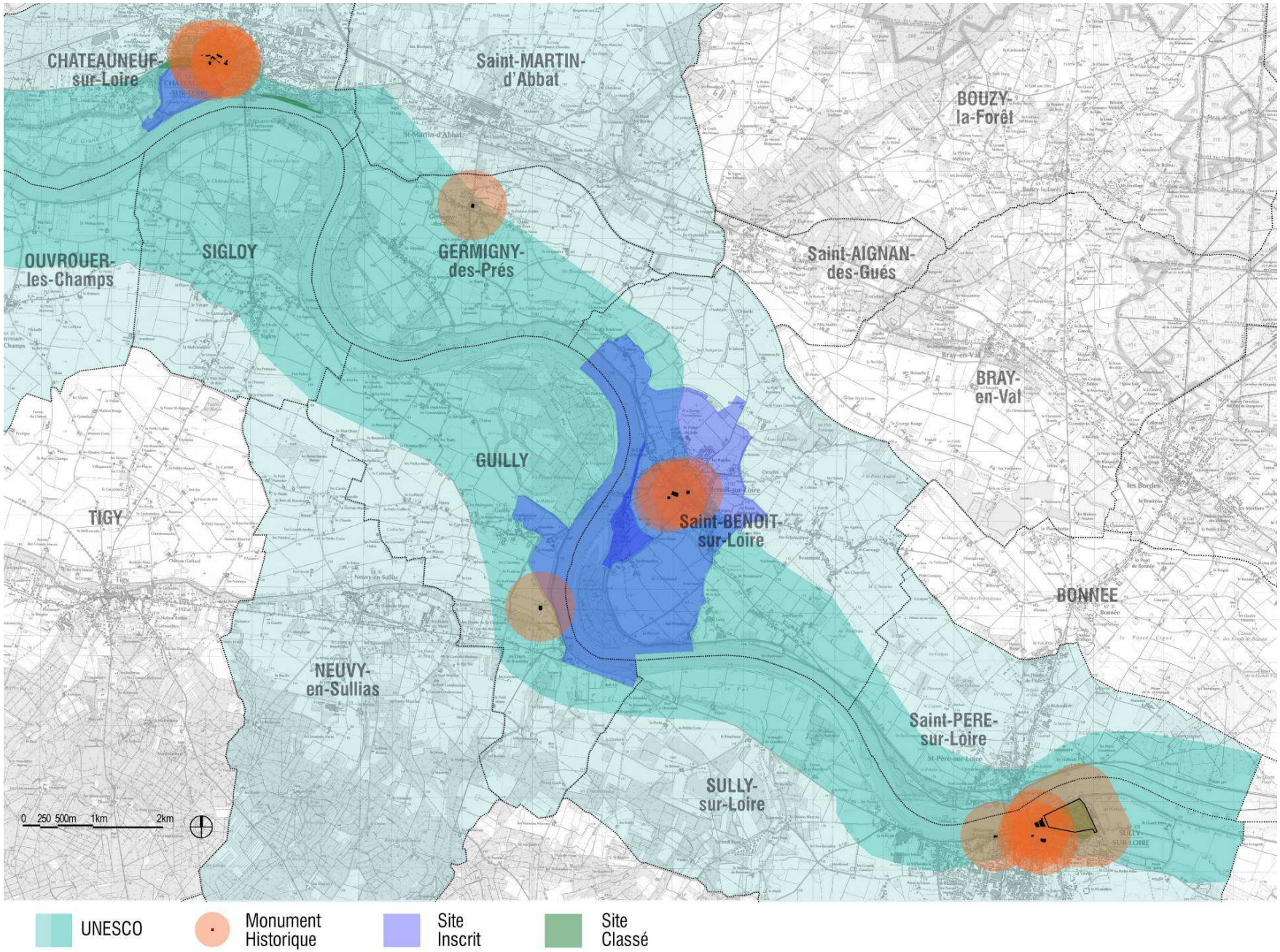
CHATEAUNEUF-sur-Loire
Saint-MARTIN-d'Abbat
BOUZY-la-Forêt
SIGLOY
GERMIGNY-des-Prés
OUVROUER-les-Champs
Saint-AIGNAN-des-Gués
BRAY-en-Val
GUILLY
TIGY
Saint-BENOIT-sur-Loire
BONNEE
NEUVY-en-Sullias
Saint-PERE-sur-Loire
SULLY-sur-Loire
0 250 500m 1km 2km
UNESCO
Monument Historique
Site Inscrit
Site Classé

UNESCO

L'aire d'étude est incluse dans le périmètre du Val de Loire – Patrimoine Mondial.
Long de 280 kilomètres, traversant deux régions et quatre départements sur près de 800km², le périmètre UNESCO du Val de Loire est situé en général entre les deux coteaux bordant le Val de Loire. C'est le plus vaste des biens français inscrits, signifiant que le Val de Loire a une valeur exceptionnelle unique dont la perte serait irremplaçable pour l'Humanité. Les abords du site sont inclus par l'UNESCO dans la « zone tampon ».

Le site fait l'objet d'un plan de gestion qui définit les valeurs identitaires du Val de Loire, recense les menaces pesant sur le site et détermine des orientations qui ont pour objectif de :

- Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables,
- Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire,
- Maitriser l'étalement urbain,
- Organiser le développement urbain,
- Réussir l'intégration des nouveaux équipements,
- Valoriser les entrées et les axes de découverte,
- Organiser un tourisme durable préservant la qualité des paysages,
- Favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription UNESCO par les acteurs du territoire,
- Accompagner les décideurs par le conseil et une animation permanente.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Saint Benoît sur Loire :
- **Classé MH 1840 :** « Eglise abbatiale de St Benoît sur Loire »
- **Classé MH 1906/08/13 :** « Maison du 13e s » (façade)
- **Classé MH 1941/03/21 – site inscrit :** « Site archéologique – parcelle de terrain de 92 centiares aux abords de l'église (cad : N 285) »

Germigny-des-Prés :
- **Classé MH 1840 :** « Eglise de la sainte Trinité »

Guilly :
- **Inscrit MH 1987 :** Moulin à vent de Bel Air

Châteauneuf-sur-Loire :
- **Inscrit MH 1990/08/29** : « Ancien hangar à bateaux, dit Halle St Pierre – 1844 »
- **Classé MH 1941/06/07** : « Eglise Saint Martial »
- **Inscrit MH 1929/10/03 :** « Croix dite de la Bonne Dame »
- **Classé MH 1927/06/24** (pavillons, écuries) **et 1942/07/11** (grille, orangerie et aile de l'ancien château) : « Château, Hotel de ville »
- **Inscrit MH 1929/10/03 :** « Chapelle de la Bonne Dame »

Sully-sur-Loire :
- **Classé MH partiellement 1924 :** « Maison, 8 rue du Gd Sully »
- **Inscrit MH 1940/10/31 :** « Eglise Saint-Ythier, place Maurice de Sully »
- **Classé MH 1924/12/27 :** « Maison du 16e siècle, façade, rue principale »
- **Inscrit MH 1939/11/20 :** « Eglise Saint Germain, place St Germain »
- **Classement du château : 25 septembre 1928 - Inscription parc et dépendances : 8 avril 1944 :** « Château, parc et communs »

SITES ET PAYSAGES

St Benoît sur Loire :
- Site Inscrit : « Site de la basilique de St Benoît sur Loire » - 10/05/1976

« ***Caractère et intérêt paysager :***
Ce vaste ensemble paysager se situe entre Châteauneuf-sur-Loire et Sully-sur-Loire, en grande partie sur la rive droite de la Loire. Il est traversé du nord au sud par
la départementale 60. Le site est caractérisé par :
- *La Loire et ses rives, les digues, les grèves, les boisements ponctuels.*
- *L'espace cultivé de la plaine alluviale*
- *L'agglomération de Saint-Benoît dominée par l'église abbatiale.*

***Occupation du sol** : Le pont, les berges et les mails.*
Modification, contraintes, et pressions :
***Environnement du site** : Le Val de Loire et les hameaux: le port ; le grand hôtel, commune de Guilly.*
***Sensibilité :** sensibilité moyenne. Rester vigilant quant à l'extension de l'habitat et à la présence d'un site d'extraction de sables et graviers. »*

- Site Inscrit : « Hameau du port » – 27/03/1947

Châteauneuf-sur-Loire :
- Site Classé : « Promenade du Chastaing » – 22/10/1942
- Site Classé : « Château de Châteauneuf-sur-Loire, son avant cour et pavillons » – 24/06/1927
- Site Classé : « Partie du parc de Châteauneuf-sur-Loire » – 09/11/1931
- Site Inscrit : « Partie du parc de Châteauneuf-sur-Loire » – 21/12/1937

Sully-sur-Loire :
- Site Classé : « Parc du château de Sully-sur-Loire » – 07/02/1959

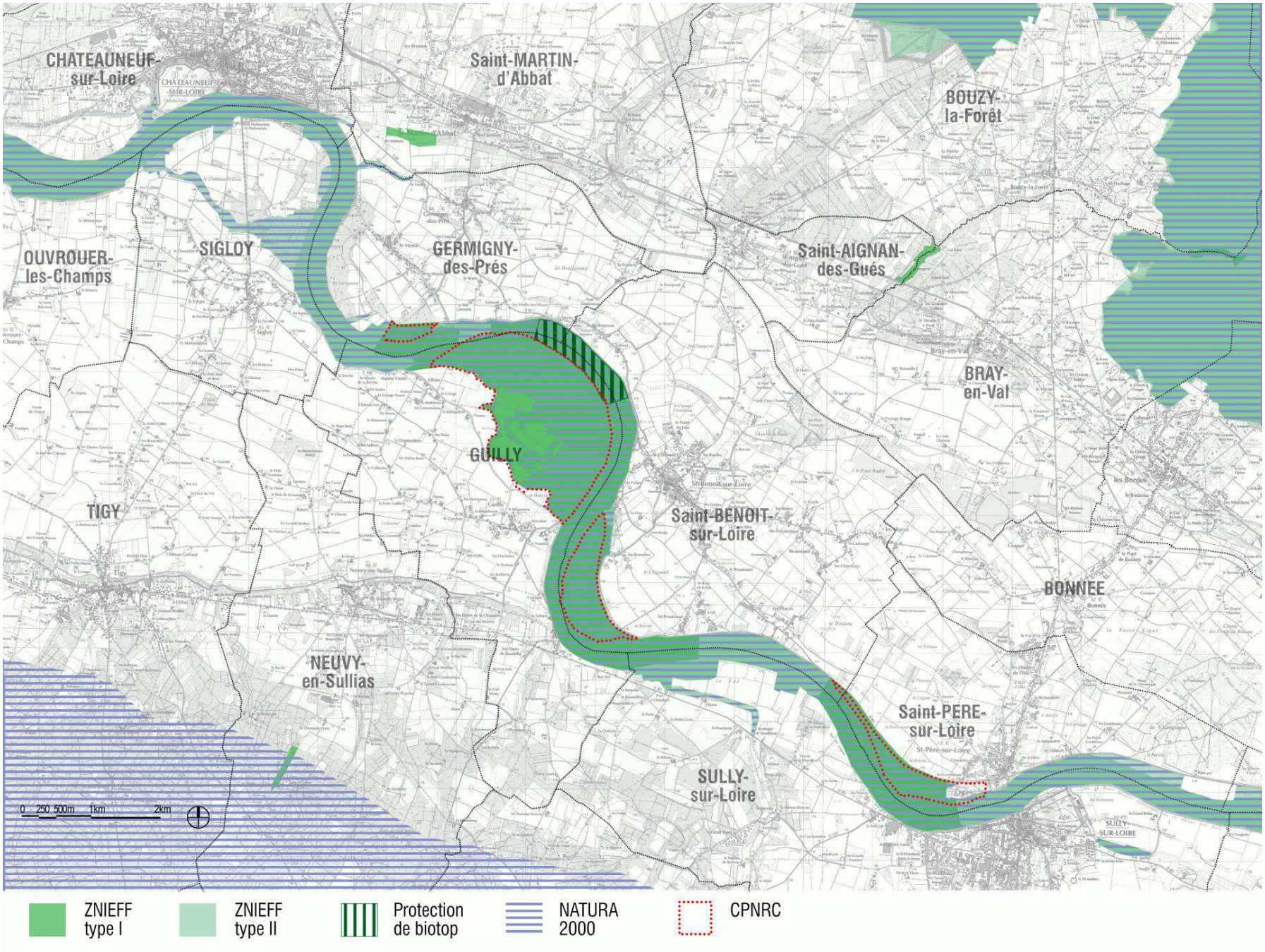
CHATEAUNEUF-
sur-Loire
Saint-MARTIN-
d'Abbat
BOUZY-
la-Forêt
OUVROUER-
les-Champs
SIGLOY
GERMIGNY-
des-Prés
Saint-AIGNAN-
des-Gués
BRAY-
en-Val
GUILLY
TIGY
Saint-BENOIT-
sur-Loire
BONNEE
NEUVY-
en-Sullias
Saint-PERE-
sur-Loire
SULLY-
sur-Loire
0 250 500m 1km 2km
ZNIEFF
type I
ZNIEFF
type II
Protection
de biotop
NATURA
2000
CPNRC

PATRIMOINE NATUREL :

Le fleuve présente des milieux favorables à une flore et une faune spécifique dont certaines espèces sont aujourd'hui rares et menacées. Les grèves, les îles, les forêts alluviales et les coteaux concentrent cette biodiversité exprimée dans l'inventaire suivant :

Arrêté préfectoral de protection de biotope :

- « Méandres de Guilly, grève des Boutrons » - ref : FR3800575

Natura 2000 Directive Oiseaux ZPS *:*

- « Forêt d'Orléans » - Identifiant : FR2410018 - Date de désignation en ZPS : 20/06/2003
- « Vallée de la Loire du Loiret » - Identifiant : FR2410017 - Date de désignation en ZPS : 17/05/2007

Natura 2000 Directive Habitat (ZSC) *:*

- « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » - Identifiant : FR2400528 - Date de désignation: 13/04/2007
- « Sologne » - Identifiant : FR2402001 - Date de désignation en ZSC : 26/10/2009

Natura 2000 Directive Habitat (SIC) *:*

- « Forêt d'Orléans périphérie » - Identifiant : FR2400524

ZNIEFF Type1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) :

- « Prairies oligotrophes des Varines » - Identifiant : 240031356 - Date de création : 01/01/2010
- « Aulnaie-Frênaie du Gilloy » - Identifiant : 240030517 - Date de création : 01/01/2005
- « Aulnaie marécageuse de Gue-Bord » - Identifiant : 240030476 - Date de création : 01/01/2003 - Date de modernisation : 26/03/2013
- « Pelouses de l'Ile aux Canes et milieux annexes » -Identifiant : 240009787 - Date de création : 01/01/1981
- « Pelouses et lit mineur d'entre les levées » - Identifiant : 240003900 - Date de création : 01/01/1983

ZNIEFF Type2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) :

- « La Loire Orléanaise » - Identifiant : 240030651- Date de création : 01/01/2008
- « Massif forestier d'Orléans » - Identifiant : 240003955 - Date de création : 01/01/1980 - Date de modernisation : 13/12/2011

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC) :

Créé en 1990, le Conservatoire est une association de protection de l'environnement reconnue d'intérêt général qui a pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou encore leur intérêt géologique.

Les principaux sites bénéficiant d'une gestion particulière sont, du Nord au Sud :

les Varinnes (Saint-Martin-d'Abbat), Les Friches des Parterres (Germigny-des-Près), Le Méandre de Guilly (Guilly), Bouteille (Guilly), l'île des Mahis (Saint-Benoît-sur-Loire), les Ripeneaux (Saint-Benoît-sur-Loire), Entre-les-Levées (Saint-Père-sur-Loire).

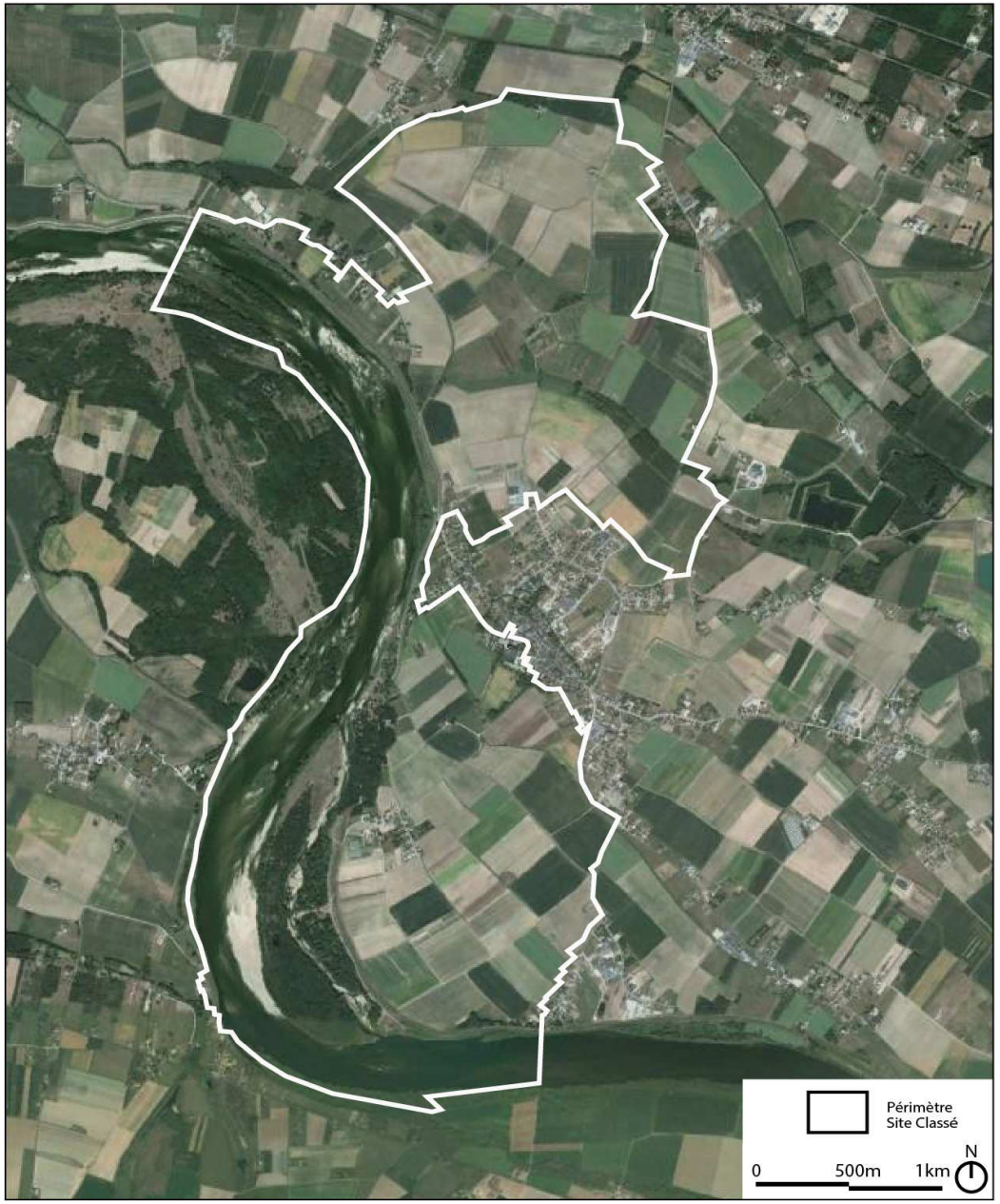

Périmètre proposé sur photo aérienne

PERIMETRE PROPOSE

PRINCIPES DE DÉLIMITATION DU SITE

Le projet de périmètre proposé a pour objectif de révéler l'authenticité et l'intégrité du site. La définition du périmètre au 1/25000e, puis au niveau cadastral, nécessite de prendre en compte non seulement les enjeux majeurs que sont les perceptions visuelles, les paysages, l'architecture ou les marques de l'Histoire, mais aussi les critères liés aux évolutions de l'urbanisation alentour. Le but n'étant pas de figer le site, mais de lui réserver un développement fondé sur le respect de ses valeurs patrimoniales, naturelles et paysagères.

Les principaux éléments du patrimoine :

Le caractère patrimonial remarquable du site est dû aux interventions humaines successives qui, au cours des siècles jusqu'à aujourd'hui, ont façonné ce territoire, lui donnant une valeur culturelle indéniable. Le périmètre proposé intègre les principaux éléments témoins de ces évolutions.

La basilique de Saint-Benoît-sur-Loire :
La basilique constitue le motif central du périmètre proposé. La haute silhouette du monument émerge de la plaine cultivée et domine l'ensemble des autres constructions ; elle est le repère et l'emblème du site. Au cours des siècles, sa renommée a déterminé l'organisation du village et le développement de l'agriculture dans la plaine.

Les espaces agricoles :
La tradition rurale et paysanne est fortement ancrée dans le val et les espaces agricoles sont largement représentés dans le périmètre proposé. Ils constituent le cadre principal du paysage du site et contribuent au maintien des ouvertures visuelles.
Les pratiques agricoles ont évolué mais l'organisation de l'espace dépend encore des éléments qui le composent. C'est pourquoi le périmètre intègre les principales fermes : la ferme du Clos, une partie de la ferme du Point du Jour et la ferme de La Pointe. Le hameau des Braudins, essentiellement agricole.

Les ouvrages et constructions liés au fleuve :
Les espaces façonnés par la nécessité de dompter les crues du fleuve, ainsi que les aménagements liés aux activités de navigation sont compris dans le périmètre proposé :
Le port de Saint-Benoît, situé à l'écart du bourg, le long de la rive.
Le port de Bouteille, situé sur la rive gauche
Les levées, ainsi que les petits ouvrages liés à leur fonctionnement (escaliers, calles…)

- **Des panoramas spectaculaires :**

Selon l'objectif de « préservation des vues », le périmètre proposé prend en compte les vues emblématiques du site, notamment à travers la mise en scène de la basilique.

La vue emblématique vers la basilique est composée de plans successifs se superposant en strates horizontales (Un premier plan de champs, prés… ; Une « bande » qui souligne l'horizon constituée par les constructions, bosquets, jardins… ; La basilique qui émerge constitue un point d'appel visuel central ; Le ciel qui crée le pendant de la plaine.)
La superposition des différents points de vue vers la basilique, a permis d'esquisser une carte de « l'influence visuelle » qui a pour but d'argumenter et de justifier les limites représentatives du périmètre de classement.

Les composantes paysagères emblématiques de cette portion du Val de Loire :

La configuration unique de cette portion de la Loire Moyenne fait apparaître un élargissement du lit majeur sur une quarantaine de kilomètres, dans lequel la Loire ondule en une remarquable succession de larges méandres. La ville-basilique est positionnée sur un léger rehaussement topographique, au cœur de l'ample plaine alluviale.
Le périmètre inclut une portion représentative de chaque « entité » caractéristique des paysages du val, exposés dans l'étude paysagère :

La Loire sinueuse :
Les courbes du fleuve en larges méandres font apparaitre des structures géomorphologiques spécifiques, avec notamment la présence d'iles, de rios (bras secondaires), de grèves… Cette configuration permet des vis-à-vis contrastés, ainsi que des perspectives moins frontales sur le cours du fleuve. C'est principalement sur les rives et dans les lobes des méandres que se déploie « la Loire sauvage », avec une grande diversité de milieux et d'espèces.
L'Ile des Mahis ainsi que l'ensemble des berges du fleuve, entre Germigny-des-Prés et Sully-sur-Loire, sont inclus dans le site. Les rives de l'Ile aux Canes, dans le méandre de Guilly, constituent une limite du périmètre proposé.

La plaine alluviale et son réseau hydrographique
La large plaine alluviale présente de légères surélévations alluvionnaires appelées « montilles ». C'est sur ces tertres que se sont installés les premiers habitants ; la basilique est positionnée au sommet de l'un d'eux.
Le lit principal de la Loire est bordé par un bourrelet sableux qui isole partiellement le fleuve de sa dépression latérale, dans laquelle évolue la Bonnée. L'ancienne Bonnée constitue une limite du périmètre proposé.

Le bourg de Saint-Benoît-sur-Loire :

Une AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) est en cours d'élaboration sur la commune de Saint-Benoît-sur-Loire. Les périmètres de l'AVAP et du site classé ont donc été élaborés conjointement de manière à éviter les superpositions. Au regard des spécificités des deux outils, il a été jugé préférable d'inclure :

- dans le périmètre de l'AVAP, les zones bâties du bourg, mais aussi les zones dont l'urbanisation est envisagée en continuité du bourg.
- Dans le périmètre du site classé, les zones agricoles et naturelles, les hameaux et les fermes

Les superpositions ne concernent que les secteurs à très fort enjeu patrimonial, architectural et paysager, c'est-à-dire l'abbaye,ses jardins et le port.

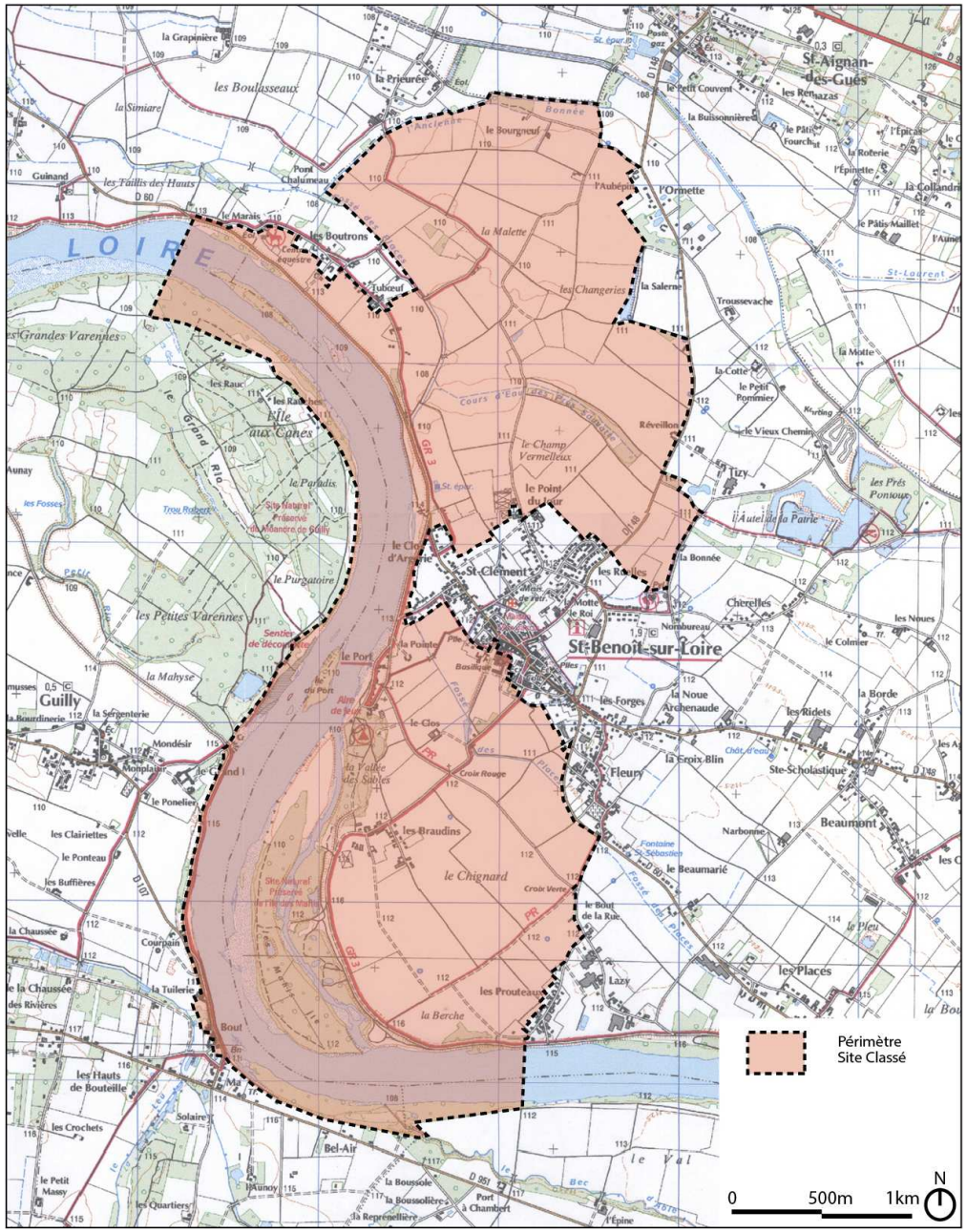

Périmètre proposé sur carte IGN

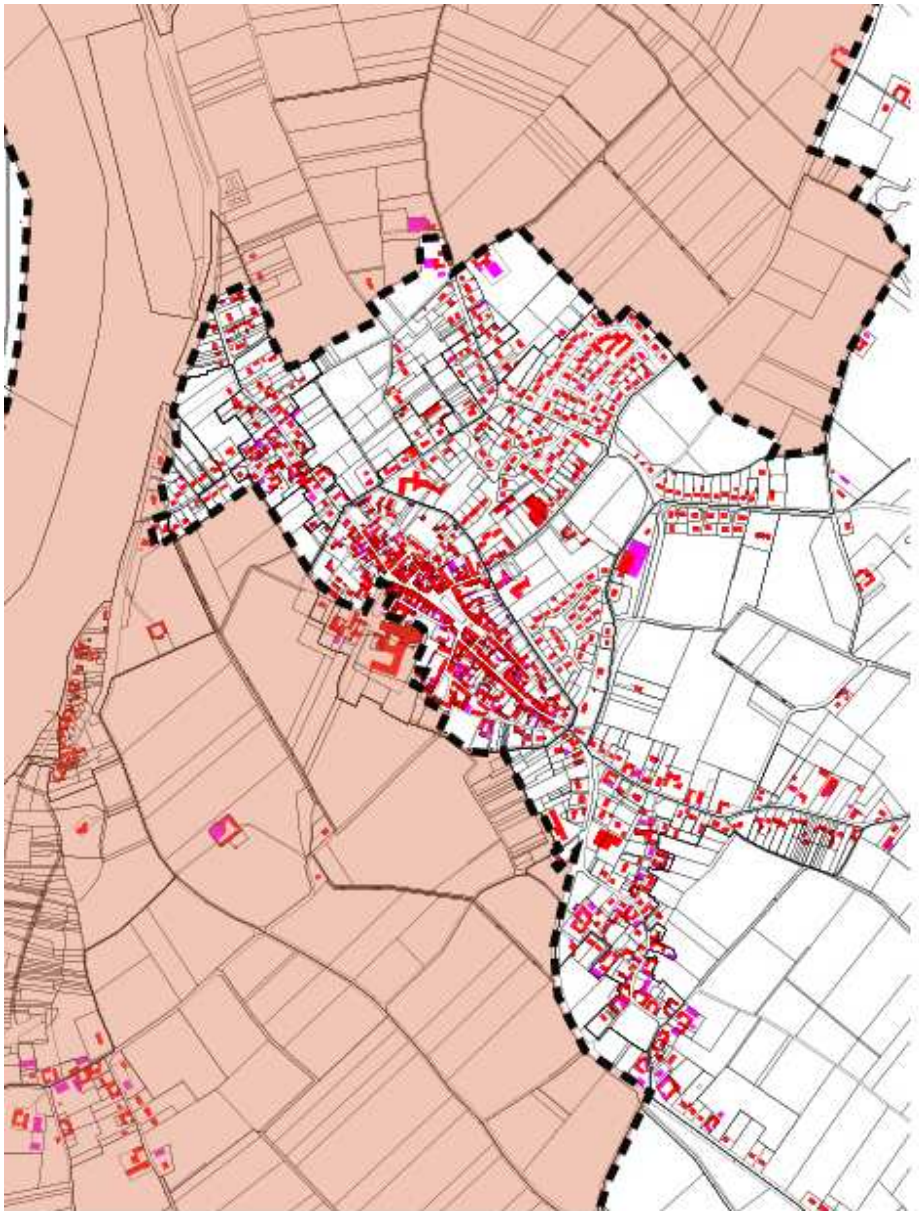

Zoom sur le village de St-Benoît

DESCRIPTION SOMMAIRE DES LIMITES :

(A partir de la connexion entre la RD60 et la levée, sur la commune de Germigny-des-Prés, dans le sens des aiguilles d'une montre)

Germigny-des-Prés :

Depuis la levée Nord, suit la route des Boutrons en partie

Saint-Benoît-sur-Loire :

Exclu les constructions du hameau des Boutrons. Intègre les bâtiments anciens du centre équestre.

Rejoint le fossé des Places, mais exclu les constructions de Tuboeuf.

Suit le fossé des Places vers le Nord.

Suit le cours de l'ancienne Bonnée vers l'Est. Inclus la ferme de Bourgneuf.

Rejoint le chemin de Bourgneuf jusqu'à la RD148, mais exclu le hameau de l'Ormette et la ferme de la Salerne.

Suit la RD148 vers le Sud, jusqu'au cours d'eau des Prés Sauvatte. Inclus la ferme du Réveillon.

Au niveau des Prés Sauvatte, rejoint le chemin de Tizy qu'il suit vers le Sud, jusqu'au terrain de sport. Exclu la ferme de la Bonnée et les terrains de sports.

Autour du village, le périmètre suit au plus près les limites des parcelles construite, et exclu la majorité des constructions, à l'exception d'une partie de la ferme du Point du Jour, de 3 pavillons le long de la rue du Port, de la basilique, du monastère et des bâtiments situés au Sud du chemin du Port, face à la basilique. Inclus la place et le mail (avenue de l'abbaye).

Le périmètre inclus la ferme de la Pointe, la ferme du Clos, l'ensemble du hameau du Port, l'ensemble du hameau des Braudins.

Suit la RD 60 vers le Sud, jusqu'à la route de Lazy. Exclu Feury.

Suit la route de Lazy vers le Sud, jusqu'à la route des Prouteaux.

Suit la route des Prouteaux vers le Sud. Exclu les constructions du hameau des Prouteaux, mais suit au plus près les limites des parcelles construites.

Au bout de la route des Prouteaux, franchit la levée et la Loire.

Sully-sur-Loire :

Depuis la berge, rejoint l'intersection entre le ruisseau du Bec d'Able et la limite communale (entre Sully et Guilly).

Guilly :

Suit le point haut de la berge vers l'Ouest.

Inclus le port de Bouteille et la Tuilerie.

Suit la levée vers le Nord, jusqu'à la croix Tibi.

Dans le méandre de Guilly et l'Ile aux Canes, suit le chemin le long des berges vers le Nord

Franchit la Loire au droit de la connexion entre la RD60 et la levée, sur la commune de Germigny-des-Prés.

SURFACES

Communes	Surface Communale (hectares)	Surface du Site classé (hectares)	Site classé Par rapport à la surface communale (%)
St-Benoît-sur-Loire	1 827 ha	827 ha	45,3 %
Guilly	2 064 ha	130 ha	6,3 %
Germigny-des-Prés	978 ha	10 ha	1,0 %
Sully-sur-Loire	4 360 ha	13 ha	0,3 %
		980 ha	

ORIENTATIONS DE GESTION

Le site de Saint-Benoît-sur-Loire constitue un ensemble paysager patrimonial remarquable et cohérent à préserver au titre de la « Valeur Universelle Exceptionnelle » du Val de Loire. Cependant cette portion de la vallée n'en reste pas moins en évolution et ce processus doit se faire en préservant son authenticité et son intégrité.

Afin de confirmer la valeur paysagère de cette portion de territoire et d'encourager l'exemplarité des évolutions futures, il est important de rappeler les principales caractéristiques identitaires du site, de présenter les enjeux majeurs et d'identifier les menaces et les fragilités.

Afin d'assurer la pérennité et la mise en valeur de ce site, il convient de préciser que chaque projet nouveau doit être en cohérence avec son territoire et étudié au cas-par-cas. C'est pourquoi les orientations de gestion sont déclinées selon les axes principaux d'aménagement ; chaque chapitre rappelle le constat et ses effets, propose des orientations générales et des outils, et illustre quelques applications plus spécifiques.

Les orientations de gestion sont essentiellement destinées à guider l'aménagement à venir du territoire. Elles ont pour objectif de définir l'évolution souhaitable du site classé, de manière à en conserver les caractéristiques remarquables et à répondre aux différents enjeux identifiés. Elles ont été concertées avec les acteurs locaux de manière à tenir compte de leurs souhaits et de leurs contraintes.

Ces orientations de gestion n'ont pas de valeur juridique contraignante. Elles n'imposent pas d'obligations particulières dès lors qu'aucun projet n'est prévu sur une propriété.

Elles constituent un cadre à prendre en compte lors de l'élaboration d'un projet susceptible de modifier l'aspect ou l'état du site classé, de manière à préserver l'esprit de lieux. Ces prescriptions seront prises en compte dans l'instruction de la demande d'autorisation prévue par l'article L. 341-10 du code de l'environnement.

Elles pourront être reprises par les collectivités territoriales lors de l'élaboration de projets de territoire (documents de planification, plans de paysage...).

SOMMAIRE

Les principaux enjeux paysagers

- Maintenir les paysages ouverts, les vues vers la Loire et la basilique
- Confirmer l'agriculture comme élément identitaire du paysage du val
- Préserver la silhouette du village et la compacité urbaine
- Perpétuer les caractéristiques ligériennes du bâti traditionnel
- Valoriser les itinéraires de découvertes

Axe 1 : Boisements et enfrichement

Axe 2 : Espaces et bâtiments agricoles

Axe 3 : Zones bâties et constructions

Axe 4 : Tourisme et parcours de découverte

Cartographie du projet de périmètre du Site Classé.

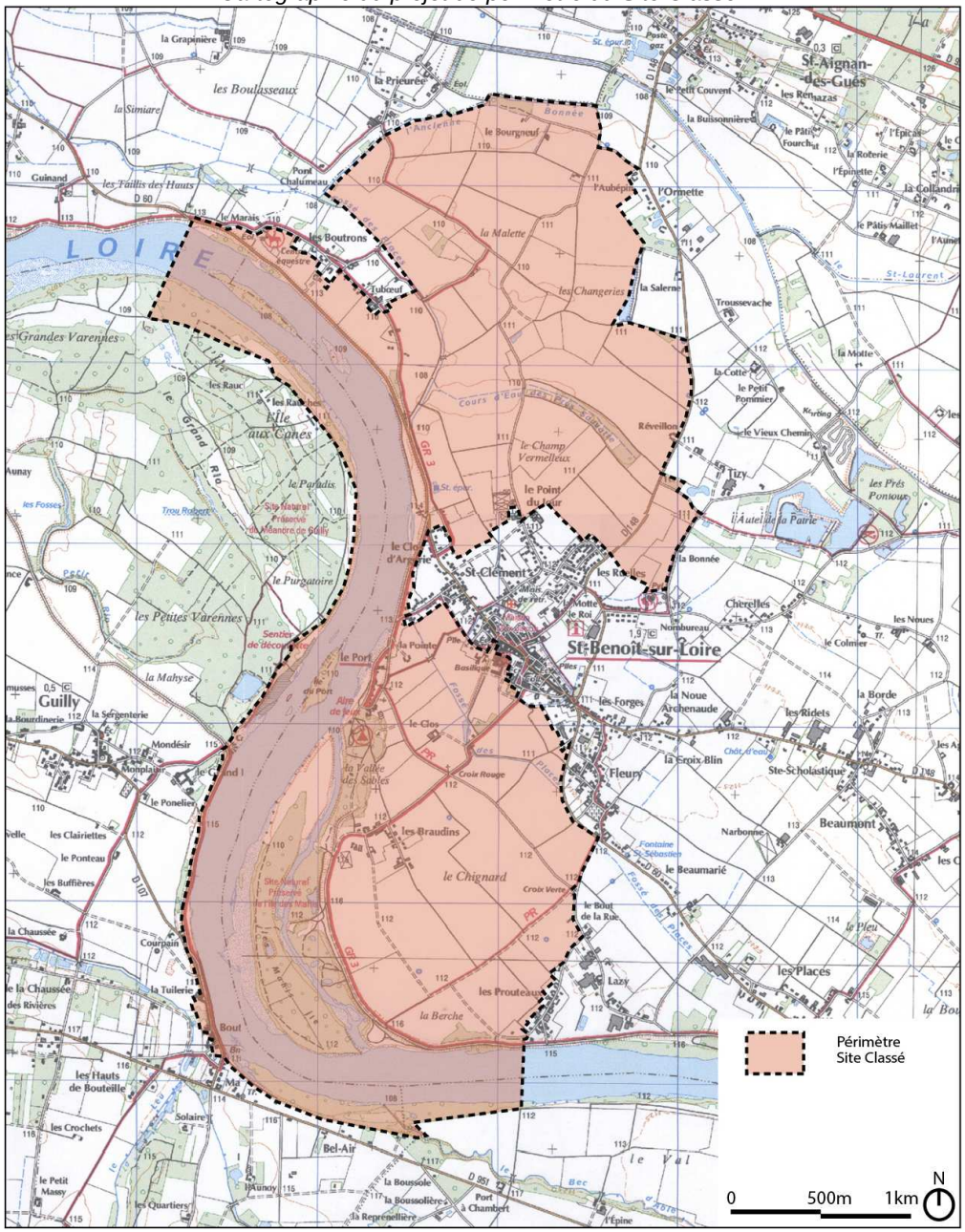

Cartographie des perspectives visuelles identifiées, ayant motivé le projet de périmètre.

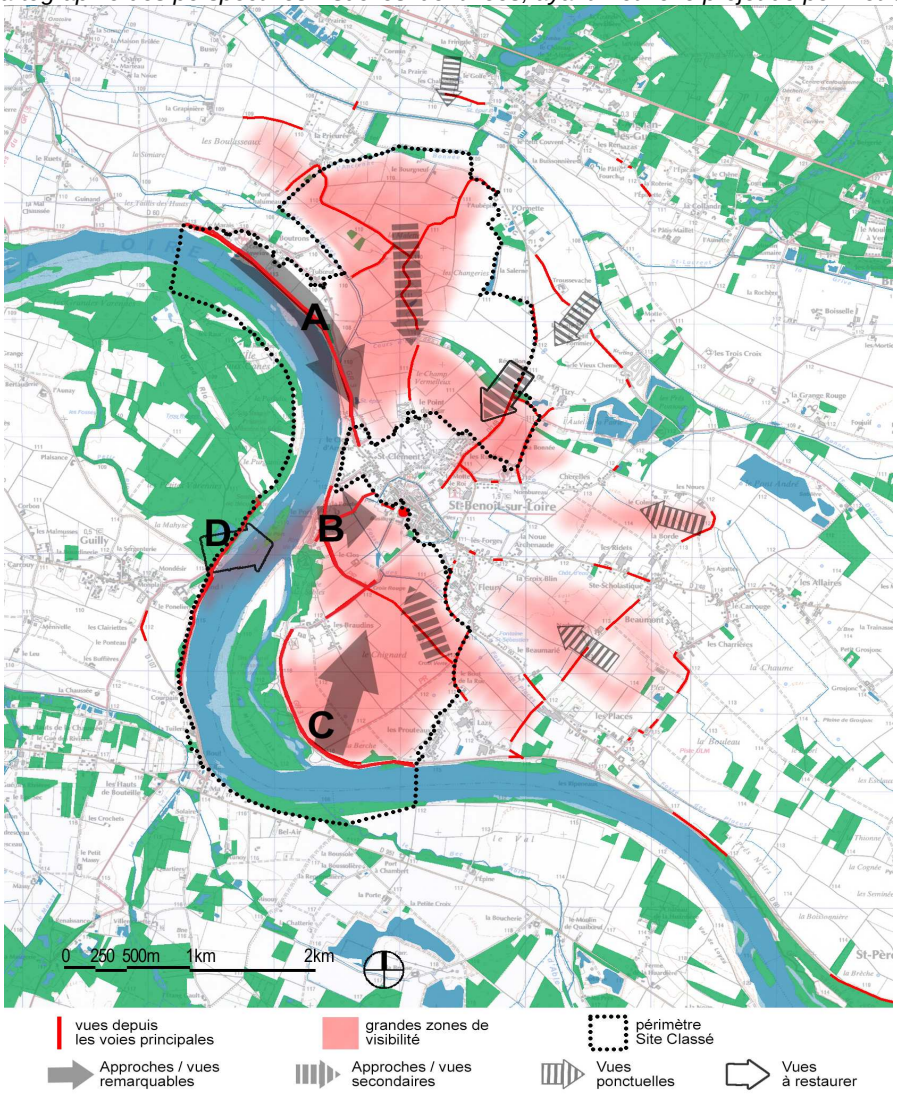

A. Vue remarquable : Depuis la levée Nord, RD60
   (Basilique, Loire, Plaine agricole, coteau de St Aignan, Silhouette du village)
B. Vue remarquable : Depuis les chemins entre le Port et le village
   (Basilique, Silhouette du village, Hameau du port)
C. Vue remarquable : Depuis la levée Sud, le GR3, la Loire à Vélo
   (Basilique, Plaine agricole, Silhouette du village)
D. Vue à restaurer (potentiellement remarquable) : Depuis la rive gauche, Guilly, l'île aux Canes
   (Basilique, Loire, Hameau du port)

LES PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS

Affirmer l'identité du site au titre de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire

Maintenir les paysages ouverts, les vues vers la Loire et la basilique

Le paysage du Val de Saint-Benoit présente des caractéristiques géomorphologiques particulières qui affirment l'aspect remarquable de cette portion de la vallée à l'échelle du cours de la Loire.
Le fleuve a façonné ce territoire. L'ampleur du lit fluvial, l'enchaînement de larges méandres, la subtile topographie de la plaine alluviale, sont autant d'éléments singuliers qui influencent l'occupation des sols et déterminent les perceptions que l'on a du site.
La planitude du relief engendre un fort rapport à l'horizon, ainsi les larges ouvertures sur l'ample plaine agricole et sur les courbes du fleuve sauvage créent des perspectives panoramiques remarquables d'où émerge la haute silhouette de la basilique, qui constitue alors un signal, un repère.

Depuis plusieurs décennies, on observe un développement des boisements dans la plaine et dans le lit endigué de la Loire. Ils émanent notamment des changements de pratiques agricoles, des plantations de peupleraies le long des cours d'eau, de l'accroissement d'une végétation spontanée sur des parcelles autrefois pâturées, de l'enfrichement progressif des rives du fleuve, des îles et des méandres. Ces écrans masquent ponctuellement les perspectives visuelles et contribuent à renforcer l'impression de fermeture des paysages.

La préservation des vues sur la basilique et sur la Loire constitue ainsi l'enjeu principal pour la préservation du caractère remarquable du site.

Objectifs :

Montrer et révéler les éléments majeurs du paysage du val des méandres, à savoir : l'amplitude du val, les larges méandres, les ouvertures visuelles sur la plaine agricole.
Préserver et valoriser les vues moyennes et lointaines vers la basilique.

Pour l'atteinte de ces objectifs des actions doivent être mises en œuvre sur les boisements et l'enfrichement (page 134), sur les espaces et bâtiments agricoles (page 138) et sur les zones bâties et les constructions (page 144).

Vue depuis la levée Nord (RD 60), qui englobe dans un même panorama : la Loire, la basilique, et la plaine agricole jusqu'au coteau de Saint-Aignan.

Conforter la contribution majeure de l'agriculture à la qualité du paysage et à la perception des vues sur la basilique

Surnommé Val d'Or par les romains, la plaine alluviale a bénéficié des riches dépôts de limons apportés par le fleuve, créant ainsi une parenthèse fertile aux sols exceptionnels, entre les terres pauvres et boisées de la forêt d'Orléans au Nord, et de la Sologne, au Sud.
Depuis les origines, l'agriculture dessine le paysage autour de Saint-Benoît et de la riche abbaye ; la tradition rurale paysanne est fortement ancrée dans le Val, dans ses usages, son ordonnancement, son économie. L'organisation et la gestion du territoire sont largement façonnés par les pratiques agricoles (organisation du parcellaire, drainage par les fossés, entretien des boisements…).
Les pratiques culturales ont bien sûr évolué au cours du temps, ainsi les vignes ou l'élevage, autrefois prédominants, ont totalement disparus. Les cultures céréalières sont aujourd'hui répandues, néanmoins la tradition maraichère occupe encore une large place dans le paysage du val.

Toutefois, certains bâtiments techniques modifient sensiblement les perceptions que l'on peut avoir du site, parmi ceux-là nous noterons l'implantation récente de hangars ou de serres...

L'agriculture est essentielle au maintien des paysages ouverts du site. Le maintien de l'activité agricole constitue donc un enjeu important pour la préservation du caractère remarquable du site

Objectifs :
Associer la valeur des paysages à une production agricole de qualité, comme support à un « terroir »
Encourager une agriculture diversifiée et respectueuse de l'environnement.
Mieux intégrer les bâtiments et installations agricoles dans le paysage caractéristique du val.

Les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont précisées page 138.

Vue depuis la levée Sud (GR3, Loire à Vélo). L'agriculture, composante essentielle du paysage du val.

Préserver la silhouette du village et la compacité urbaine

L'implantation de la basilique et du village de Saint-Benoît résulte des spécificités géographiques du Val. En effet, afin d'échapper aux crues du fleuve, les premiers occupants se sont naturellement implantés sur les subtils rehaussements topographiques de la plaine alluviale : les montilles. Positionnée sur l'une de ces légères hauteurs, l'abbaye verra peu à peu des habitations se grouper alentours. Puis à mesure que le monastère s'enrichira, le hameau deviendra un gros village, puis une bourgade, puis un bourg.
Les caractéristiques urbaines du village dépendent de cette logique ancestrale, avec la tradition d'un habitat dense et regroupé sur les hauteurs, limité et ceinturé par des fossés et des jardins.

Néanmoins, Saint-Benoît-sur-Loire a connu un développement urbain important et récent, qui s'affranchit des contraintes naturelles et des traditions. Ainsi, on constate l'implantation de lotissements au-delà des fossés, sur les parcelles autrefois occupées par les jardins potagers. Ces constructions ne reprennent pas les typologies urbaines du centre bourg et sont grands consommateurs de surfaces, notamment agricoles.

L'absence de transition entre le bourg et les terres agricoles souligne une discordance brutale dans le paysage de certains secteurs récemment construits.

Objectifs :

Retrouver une logique d'organisation urbaine en rapport avec les contraintes naturelles (crues, topographie).
Mettre un terme aux extensions urbaines, notamment dans les secteurs situés dans les aires visuelles remarquables.
Prendre en compte les points de vue remarquables, comme les plus « ordinaires », dans l'aménagement du territoire et la planification.
Agir sur les éléments altérant les silhouettes urbanisées, pour restaurer une qualité paysagère.

Les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont précisées page 144.

Vue depuis le Sud, au niveau des Prouteaux (GR3, Loire à Vélo). Les étendues agricoles renforcent la silhouette du village, d'où émerge la basilique.

Perpétuer les caractéristiques ligériennes du bâti traditionnel

Les constructions participent à l'identité du val de Loire de par leurs formes et leurs couleurs spécifiques.
A Saint-Benoît, plusieurs hameaux et fermes gravitent autour de la « ville-basilique ». Dans les hameaux, les constructions traditionnelles sont essentiellement issues de l'activité agricole (avec de grosses fermes organisées autour d'une cour carrée), alors que le hameau du port s'organise autour de l'activité liée au fleuve (façade bâtie face au quai).
Les matériaux de constructions contribuent fortement à l'aspect des paysages ligériens par leurs couleurs et leurs textures. La situation en bord de Loire a rendu possible le transport de matériaux tels que la pierre ou l'ardoise, la proximité immédiate de la Sologne a permis la diffusion de la terre cuite (briques, tuiles), et l'utilisation des matériaux de proximité (silex, cailloux de rivière, sable, bois…) permet au bâti de se fondre harmonieusement dans son paysage environnant.

Cependant, les constructions récentes utilisant des matériaux modernes, standardisés, trop homogènes et réguliers et de couleurs inhabituelles localement, contrastent avec les spécificités ancestrales du bâti et tendent vers une banalisation du bâti.

Objectifs :
Lutter contre la banalisation du bâti.
Recommander un respect des matériaux traditionnels dans les opérations de rénovation du bâti ancien.
Assurer une insertion harmonieuse des extensions et permettre une architecture contemporaine pour le bâti récent, dans la mesure où elle s'accorde avec le paysage d'inscription (du paysage de la rue, à celui plus large du val).

Les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont précisées page 144.

Vue depuis les chemins entre le port et le village. Au premier plan la ferme de la Pointe.

Valoriser les itinéraires de découvertes

Au cours des siècles, de par sa renommée, l'abbaye a accueilli pèlerins, étudiants, ou grands hommes de l'Histoire. Aujourd'hui les visiteurs viennent toujours, et essentiellement, saluer la basilique, mais ils suivent aussi parfois les traces de Max Jacob, ou explorent les richesses naturelles et historiques de la vallée de la Loire.
Située à l'entrée Est du périmètre UNESCO, Saint-Benoît-sur-Loire bénéficie d'un réseau non négligeable de chemin de randonnées qui sillonnent le Val, elle constitue une étape dans le parcours de la Loire à Vélo.

La commune de Saint-Benoît–sur-Loire a pour ambition de développer l'offre touristique autour de la basilique et du village (création d'un musée, rénovation du centre bourg, mise en place d'une AVAP…). Mais cette démarche nécessitera divers aménagements qui pourront avoir un impact sur le paysage du val, il est donc essentiel d'en mesurer les effets et de veiller à leur intégration dans le site. De plus, les autres caractéristiques du territoire, tels que les espaces naturels ou l'agriculture, mériteraient d'être intégrées à cette démarche.

Objectifs :

Diversifier les parcours et les découvertes selon différents modes de déplacements.
Améliorer et développer l'identification du patrimoine paysager agricole et écologique du site.
Veiller à une bonne insertion des aménagements et des équipements liés à l'accueil des visiteurs et au tourisme.

Les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont précisées page 148.

Vue depuis la levée Sud (GR3, Loire à Vélo).

ACTIONS SUR LES BOISEMENTS ET L'ENFRICHEMENT

Constat :

- Depuis plusieurs dizaines d'années : une densification des boisements dans la plaine agricole et le long des cours d'eau.
- Des plantations ponctuelles de peupleraies sur les prairies autrefois réservées à l'élevage,
- Des plantations de haies ou d'alignements d'arbres à grand développement en limite de certaines parcelles,
- Dans le lit mineur de la Loire, entre les levées : enfrichement progressif dû à la dynamique végétale naturelle et à l'abandon d'activités agricoles sur ces secteurs (pâtures, culture de l'osier…)
- Des boisements ayant un intérêt économique et/ou écologique, mais peuvent localement impacter les vues remarquables sur la basilique

Effets négatifs :

- Une fermeture et un cloisonnement des espaces.
- Des écrans visuels sur les perspectives vers les éléments majeurs du paysage : la Loire, la basilique…

Rappel des Enjeux :

- Maintenir les paysages ouverts, les vues vers la Loire et la basilique
- Conforter la contribution majeure de l'agriculture à la qualité du paysage et à la perception des vues sur la basilique
- Préserver la silhouette du village et la compacité urbaine

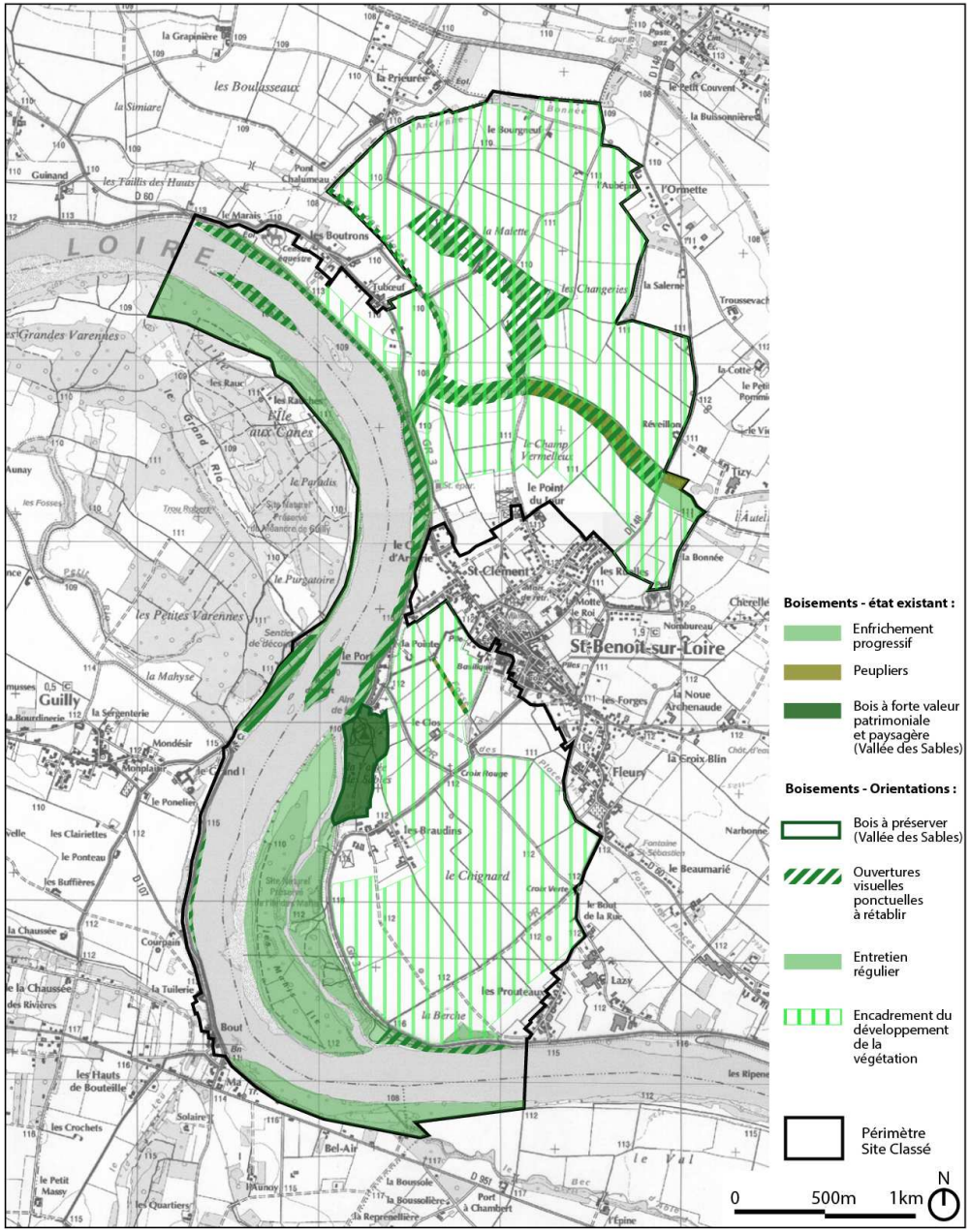

Préconisations générales

o Réouvrir les cônes de vue sur la basilique

- **Identifier les cônes de vue les plus impactés par la végétation ligneuse** (enfrichement, plantations, arbres d'ornement)
- **Mettre en valeur et/ou préserver les perspectives remarquables par des ouvertures choisies vers la Loire et la basilique,** notamment dans le lit endigué de la Loire, **tout en tenant compte de l'impact sur les milieux naturels, dont NATURA 2000**

o Encadrer le développement de la végétation

- **Assurer la cohérence entre l'objectif de préservation des vues et les PLU**
  - dans la définition des espaces boisés classés (en ne retenant pas les secteurs sur lesquels des ouvertures ponctuelles doivent être pratiquées, notamment le long du cours d'eau des Prés Sauvatte)
  - dans la définition des éléments de paysage à préserver au titre de l'article L. 123-1-5-III-2° et dans l'élaboration des prescri ptions qui leur sont applicables
- **Impliquer et sensibiliser les agriculteurs et les propriétaires sur l'impact de la végétation sur le paysage**
  - Nécessité d'entretenir et de maintenir les plantations sur les parcelles privées (arbres, arbustes, haies…) à une hauteur raisonnable (de manière à ne pas impacter les cônes de vue sur la basilique)
  - Mise en place de haies « libres » ou d'arbres dans certaines zones pour masquer les éléments discordants avec le paysage emblématique (bâtiments d'habitation, entrepôts, serres…) en restant vigilant à ne pas masquer des vues sur la basilique
  - **Ne pas implanter de nouvelles plantations forestières** sur l'ensemble du site classé et éviter la replantation des peupliers sur les cônes de vue identifiés
  - Ne pas créer de nouvelles plantations ornementales d'arbres à grand développement sur le site classé
  - **Proscrire les conifères** (du type cyprès, thuyas, sapins…) qui créent des masques opaques et sombres et qui ne correspondent pas aux ambiances du Val.
- **Privilégier les espèces végétales locales**. En limite de parcelles construites et en clôtures, prescrire des plantations de haies « libres » ou « champêtres », d'essences mélangées, avec une majorité d'espèces caduques
  - la haie, par sa hauteur, ne devra pas impacter les vues sur la basilique
  - les plantations devront être réalisées dans le respect dispositions de l'article 671 du code civil (la distance minimale à la limite de propriété doit être de 2 mètres pour les plantations d'une hauteur supérieure à 2 mètres, et d'un demi-mètre pour les autres plantations)

Illustrations / Zoom sur… (un exemple d'aménagement possible)

L'alignement de peupliers le long du fossé des Places, et les berges du port

A - Etat actuel de la vue remarquable depuis la rive gauche de la Loire.

B - Photomontage de la basilique révélée par la suppression de l'alignement de peupliers le long du fossé des Places, ainsi que des façades du hameau du port qui réapparaissent suite à la suppression ponctuelle de la végétation spontanée des berges.

ACTIONS SUR LES ESPACES ET BÂTIMENTS AGRICOLES

Constat :

- Un territoire bénéficiant de terres riches, et un paysage dessiné, et largement géré par, pour et grâce l'agriculture,
- Une évolution des pratiques agricoles au cours du temps, avec la disparition de la vigne, de l'élevage et une prédominance de grandes cultures céréalières,
- Une tradition maraîchère importante et encore présente (culture et transformation industrielle des produits), nécessitant des équipements spécialisés pouvant modifier la perception du site
- Une disparition progressive de la ceinture de jardins potagers autour du village, peu à peu colonisés par les constructions.

Effets :

- Un passage brutal entre « bourg et campagne », avec des limites tranchées, des façades urbaines frontales, et des seuils urbains peu valorisées, et qui s'étirent le long des axes routiers,
- L'insertion potentiellement difficile des équipements, bâtiments agricoles et serres dans le paysage

Rappel des enjeux :

- Maintenir les paysages ouverts, les vues vers la Loire et la basilique

- Conforter la contribution majeure de l'agriculture à la qualité du paysage et à la perception des vues sur la basilique

- Préserver la silhouette du village et la compacité urbaine

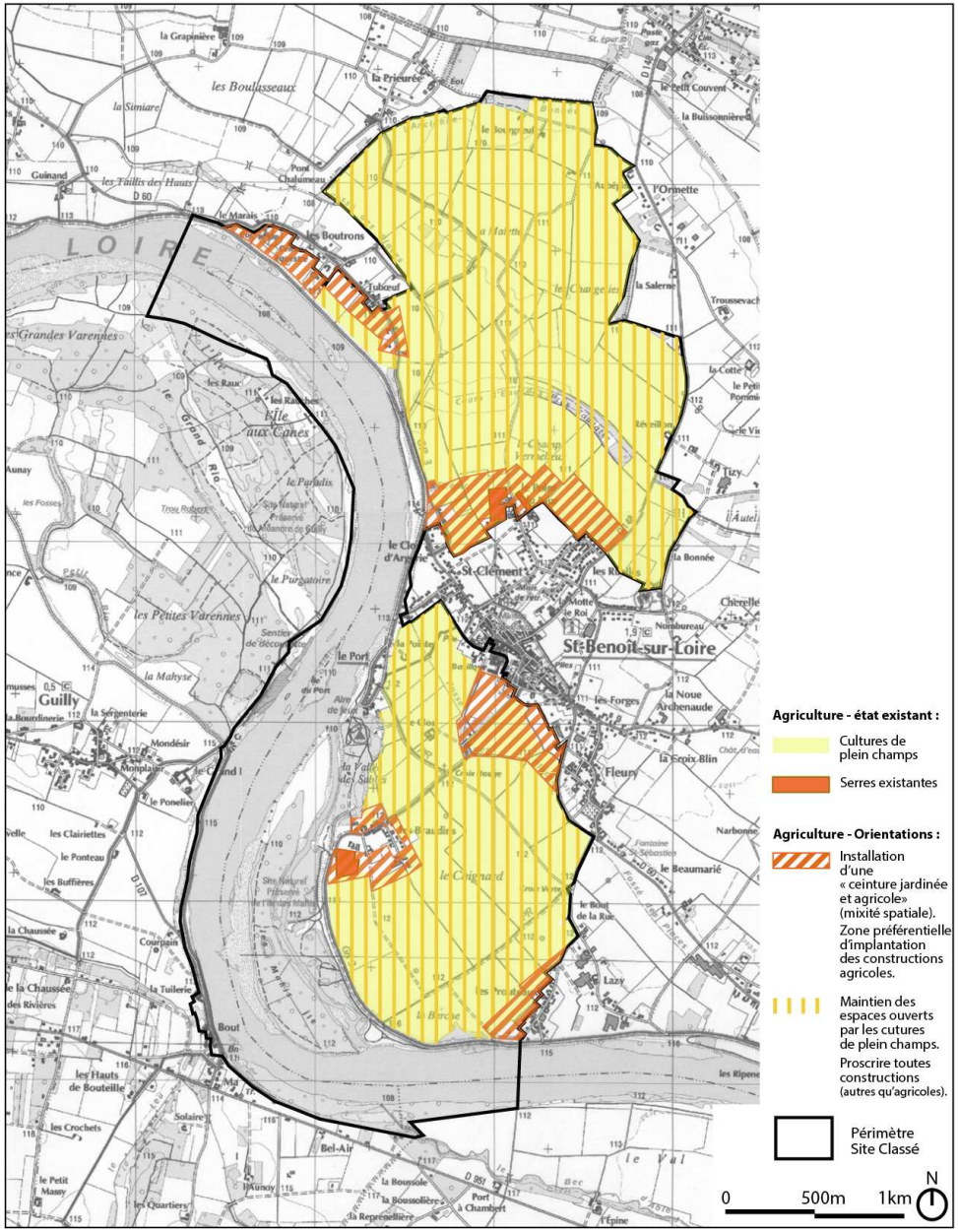

ACTIONS SUR LES ESPACES ET BÂTIMENTS AGRICOLES

Préconisations générales :

- Valoriser le maraichage comme culture spécifique et identitaire du Val de Saint-Benoît

Les riches terres de la plaine contribuent à une production de légumes reconnue (betteraves, pommes de terre, navets, carottes, poireaux, laitues, oignons ou asperges…). Le maraîchage constitue ainsi une culture identitaire du Val de Saint-Benoît et contribue à la qualité des paysages de celui-ci. Le maintien de cette spécificité doit donc être recherché, dans la mesure où le contexte économique le permet. Les réflexions sur ce point doivent être menées avec les acteurs du territoire.
Afin de favoriser ce maintien, une réflexion pourrait être engagée sur la valorisation de cette spécificité afin qu'elle devienne une caractéristique identitaire et attractive du territoire de Saint-Benoît.

- Recréer une « ceinture jardinée et agricole » aux alentours du village et des hameaux, véritable espace de transition entre le bourg et la zone agricole

- **Réserver un espace suffisant, en limite d'urbanisation, afin d'intégrer différents usages liés à la production maraichère et aux jardins.**
  La vocation de cette « ceinture » est de créer une transition, un seuil, entre bâti et espaces agricoles et d'atténuer l'impact visuel de l'urbanisation sur les perspectives vers l'abbaye.
  Ces espaces, largement plantés, pourront intégrer des jardins potagers et des vergers, des cheminements doux et/ou agricoles, des fossés de récupération des eaux pluviales et de ruissellement, des plantations de haies brise-vents… mais aussi les éventuelles serres ou bâtiments nécessaires aux activités agricoles (sans que cela n'empêche d'en implanter sur d'autres parties du territoire).
  La bande jardinée pourra localement atteindre, à terme, une largeur d'environ 200 mètres autour du village, et 100m autour des hameaux.
- **Préserver le foncier agricole des pressions urbaines** et empêcher toutes nouvelles constructions autres qu'agricoles dans ces secteurs.
- **Les constructions agricoles ne devront pas porter atteinte aux points de vues sur la basilique.**

- Assurer une insertion des serres et des bâtiments agricoles dans le paysage du val

- Préférer l'extension d'exploitations existantes au plus près des autres bâtiments, pour éviter le mitage dans les zones ouvertes.
- Préférer, lorsque cela possible, l'implantation des bâtiments agricoles et serres dans la « ceinture jardinée et agricole », entre urbanisation et cultures de plein champs, à proximité du village et des hameaux.
  Ces constructions devront être compatibles avec l'objectif de protection des points de vue remarquables identifiés.
- **Tenir compte à la fois d'aspects fonctionnels, climatiques, économiques et esthétiques.** Une bonne implantation dans le terrain permet de réduire les terrassements et préserver l'environnement paysager. Du fait de la taille importante de ces bâtiments, même en terrain assez plat comme c'est le cas dans la vallée de la Loire, l'impact sur le terrain est fort. Il convient ainsi de prendre en compte les vues sur la basilique en évaluant l'impact visuel des bâtiments à l'aide de simulations dans le contexte.
- **Soigner la qualité paysagère des aménagements autour des bâtiments et des serres.**
  Afin d'atténuer l'impact visuel généré par la blancheur des serres sur les perspectives remarquables identifiées, l'implantation de haies brise vent (haies de taille moyenne, d'essences mélangées, avec une majorité d'espèces caduques, type noisetier, prunellier, cornouiller, viorne, érable champêtre, troène commun, charme…) devra être envisagée.
  Les haies ainsi installées ne devront pas porter atteinte aux vues sur la basilique (hauteur maximale de 4m / 4,5 m)
  La végétation existante devra être prise en compte. Elle permet de rattacher visuellement le bâtiment au terrain, d'atténuer l'impact des volumes et de se protéger du vent
  La plupart des clôtures, souvent issues de l'industrie, banalisent les paysages. Il convient d'éviter les coloris vert pour « faire naturel » et préférer des matériaux qui se patinent tel que l'acier galvanisé ou recouverts de peintures sombres et sobres.
- **Inciter le maître d'ouvrage à missionner une équipe de concepteurs** (architecte et paysagiste) pour tout projet. A défaut, prévoir un contact préalable avec les services de l'État pour identifier les enjeux particuliers du site.

Préconisations générales (suite) :

Palettes de matériaux, couleurs et volumes - Recommandations

- Les Serres :

Limiter autant que faire se peut la hauteur maximale des serres à 3m / 3,5m (cette hauteur pourra être augmentée pour les serres cathédrales sous réserve que les installations ne portent pas atteinte aux vues sur la basilique).

Orienter préférentiellement les serres dans le même sens si plusieurs d'entre elles sont proches

Afin de soigner la qualité paysagère du site, privilégier aux premiers plans des secteurs concernés par les perspectives remarquables, des serres cathédrales (toiture à 2 pans) qui exposent des surfaces moins réfléchissantes que les tunnels, et présentent un aspect plus structuré et une volumétrie plus traditionnelle.

Pour atténuer l'impact sur ces perspectives, accompagner les serres de haies « libres » ou « champêtres » d'espèces locales qui constitueront des filtres visuels et des brise-vents.

D'une façon générale, les serres devront être constituées de matériaux de recouvrement durables dans le temps et résistants aux déchirements.

- Les bâtiments agricoles :

Prendre contact très à l'amont du projet, avec l' ABF ou le CAUE pour concilier au mieux protection du paysage et limitation des coûts

D'une manière générale, il faut éviter les modèles préfabriqués.

Volumétrie : Préférer une toiture à 2 pans ayant une pente assez marquée pour réduire l'aspect trapu de la construction.

La fragmentation de la construction en blocs différenciés mais simples sera à étudier pour une meilleure intégration. Une réflexion sera à mener sur le rythme, l'organisation des ouvertures.

Eviter les soubassements ou limiter leur hauteur.

Matériaux : La texture du matériau, sa finition, l'importance de la surface concernée, l'exposition à la lumière, la stabilité de la teinte ou sa capacité à se patiner sont à prendre en considération dans le choix des couleurs :

- Le bois brut, matériau écologique, durable, d'une grande qualité esthétique et d'ambiance, permet aisément l'intégration dans le site,
- L'acier : à l'état brut se patinant avec le temps, ou recouvert d'une peinture (cf paragraphes suivants : Les couleurs),
- Le béton coulé en soubassement : à employer en cas de nécessité. La hauteur des soubassements doit être limitée.

Couleurs :

Ne pas utiliser de couleurs criardes sur de grandes surfaces

Préférer des teintes éteintes, des couleurs mates et sombres s'intégrant bien dans le contexte (gris quartz, gris bleu, bleu gris, rouille, grille beige, brun gris – liste non exhaustive), les teintes devront faire l'objet d'échanges avec le CAUE ou l'ABF lors de la conception du projet.

Les nuances de teinte de la campagne et des anciens bâtiments n'ont rien de commun avec la monochromie d'une peinture. Le vert est une teinte généralement difficile à intégrer dans l'espace rural.

Les Outils

La Zone Agricole Protégée (ZAP)

Code Rural – Article L122-2 : *« zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique, soit de leur qualité agronomique peuvent faire l'objet d'un classement en tant que zones agricoles protégées »*

La ZAP a pour but de protéger l'espace agricole et forestier, en milieu péri-urbain.

L'instauration d'une ZAP a pour effet de protéger durablement l'usage agricole des terres concernées. Une utilisation autre qu'agricole des espaces classés devient en effet exceptionnelle.

Les ZAP s'imposent aux documents d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique.

L'initiative de lancer une procédure de ZAP peut être prise par les communes ou leurs groupements, mais également par le préfet.

Dans le cadre du PLU - Plan Local d'Urbanisme

- Dans le Diagnostic paysager (études préalables), identifier les secteurs maraichers les plus menacés, en friche et en culture.
- Associer les professions maraichères à l'élaboration du PLU, afin d'intégrer leurs contraintes et leurs besoins.
- Inclure les réserves et principes de la « ceinture jardinée et agricole » dans les documents d'urbanisme.
- Inclure des règles concernant les constructions, extensions et rénovations de bâtiments agricoles dans les documents d'urbanisme (implantation, volumes, couleurs).

Illustrations / Zoom sur… (un exemple d'aménagement possible)

Le hameau des Braudins : insertion des bâtiments agricoles et des serres

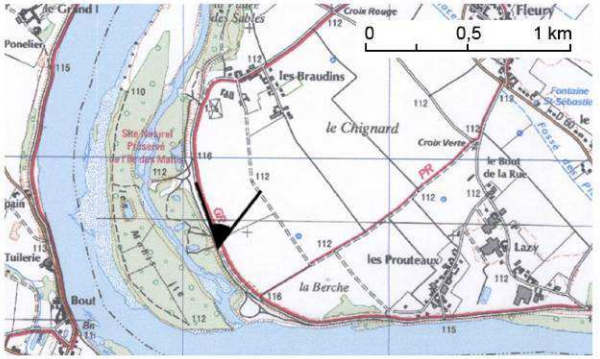

A - Impact visuel des tunnels et d'un hangar agricole - hameaux Les Braudins - depuis la levée (Loire à vélo et GR3). *(Etat existant)*

B - Mise en place d'une ceinture végétalisée, créant ainsi un filtre visuel. *(Simulation)*

C - Atténuation de la perception du hangar par le changement de teinte du bardage vertical. *(Simulation)*

Illustrations / Zoom sur…

Insertion des serres

Exemple à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, dans le Loiret *(état existant) :*

Serres tunnels en entrée de ville de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Ces mêmes serres vues de plus loin :
Le verger implanté au premier plan crée un filtre végétal
et atténue l'impact visuel des serres depuis l'entrée de ville.

Illustrations / Zoom sur…

Les principes schématiques des évolutions de la « ceinture jardinée et agricole »

Etat actuel (T0) : Relation frontale entre bâti et espaces agricoles.

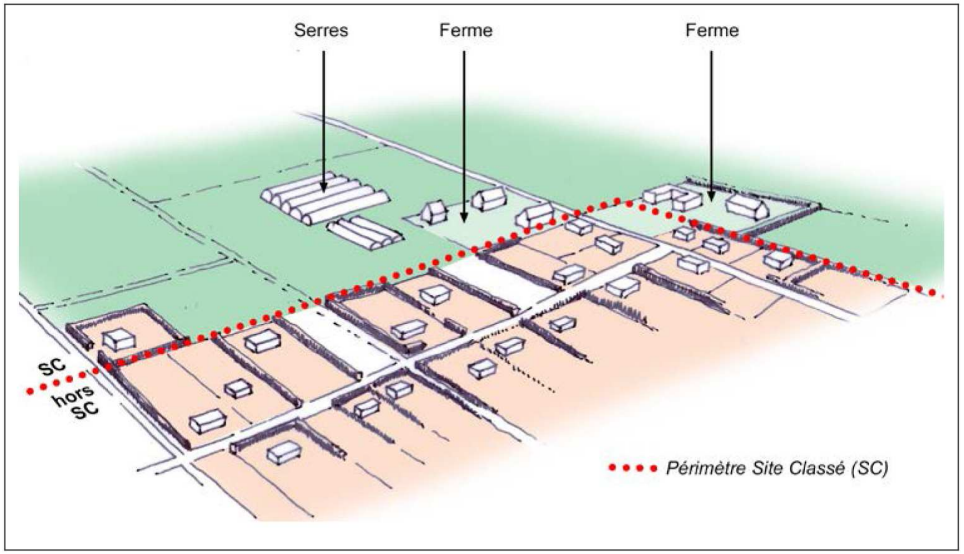

Evolution 1 : (T0 + T1)

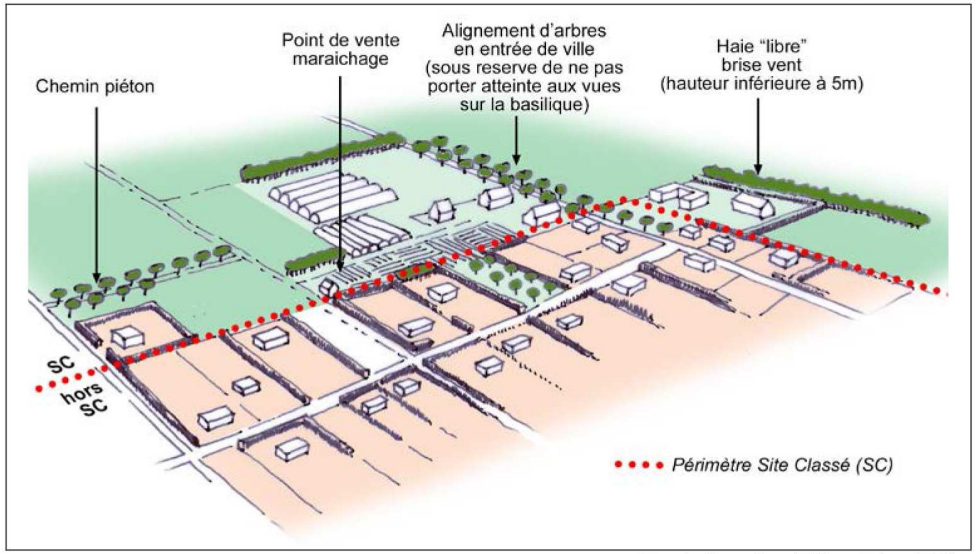

Evolution 2 : (T0 + T1 + T2)

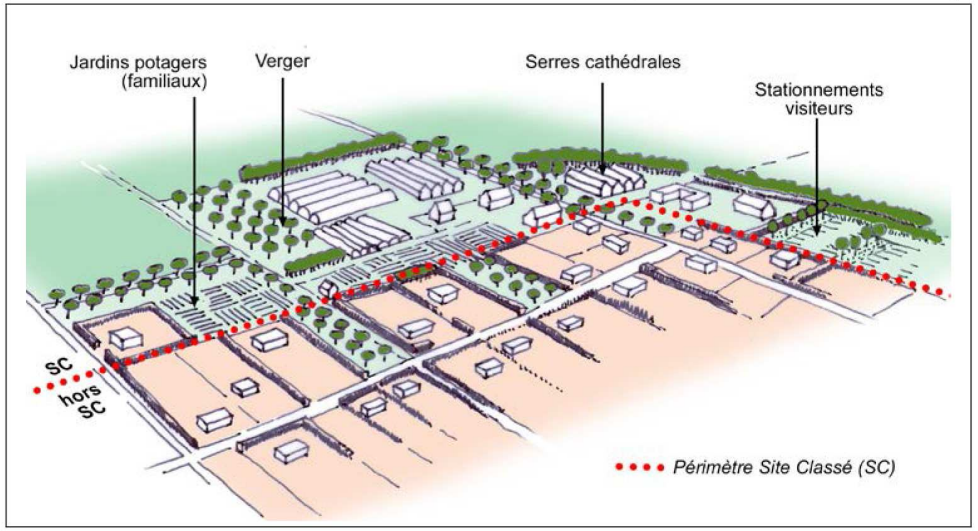

Epaississement progressif de la « ceinture jardinée et agricole » :
(Dans la mise en œuvre de cette « ceinture », il conviendra de veiller à ne pas impacter les cônes de vues sur la basilique)

Création d'écrans visuels (haies libres)

Accompagnement arboré des cheminements et des fossés

Valorisation de l'agriculture maraichère

Espaces de jardins et de vergers

Aires de stationnements paysagers et largement plantés

Etc. …

ACTIONS SUR LES ZONES BÂTIES ET LES CONSTRUCTIONS

Constat :

- Depuis les années 1970, un développement de l'urbanisation important au-delà de l'enceinte historique du village, sur les terres agricoles et sur les jardins potagers, en zone inondable,
- Des typologies architecturales et urbaines récentes, différentes des constructions traditionnelles, dans leurs implantations, leurs volumétries, couleurs et matériaux,
- Des documents d'urbanisme et servitudes en cours d'élaboration qui viendront renforcer et appuyer le projet territorial de la commune :
  - o **Une AVAP** (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

  L'étude de classement de site et l'étude de l'AVAP ont été menées en parallèle. Les deux projets de périmètres ont été définis dans un souci de cohérence.
  - o **Les PPRI** (Plans de Prévention du risque d'inondation)

  La totalité du site classé est situé en zone inondable. PPRI concernés :
    - Le PPRI du val de Sully (Approuvé le 08/10/2001, en cours de révision) concerne les communes de Saint-Benoît-sur-Loire et de Sully-sur-Loire.
    - Le PPRI du Val d'Orléans Amont (Approuvé le 20/01/2015) concerne les Communes de Germigny-des-Prés et de Guilly.
  - o **Le PLU** (Plan Local d'Urbanisme)

  La commune de Saint-Benoît-sur-Loire possède actuellement un POS, et prévoit l'élaboration d'un PLU.

Effets :

- Un étalement urbain qui entraîne une perte de lisibilité du paysage urbanisé et hiérarchisation entre le village et les hameaux,
- Une disparition des « franges urbaines » composées de jardins potagers et vergers qui constituaient la transition entre zones bâties et espaces agricoles, remplacées au mieux par une limite trop franche, sans épaisseur et constituée de végétaux non indigènes (haie de conifères),
- Une banalisation du paysage bâti.

Rappel des Enjeux :

- Préserver la silhouette du village et la compacité urbaine

- Perpétuer les caractéristiques ligériennes du bâti traditionnel

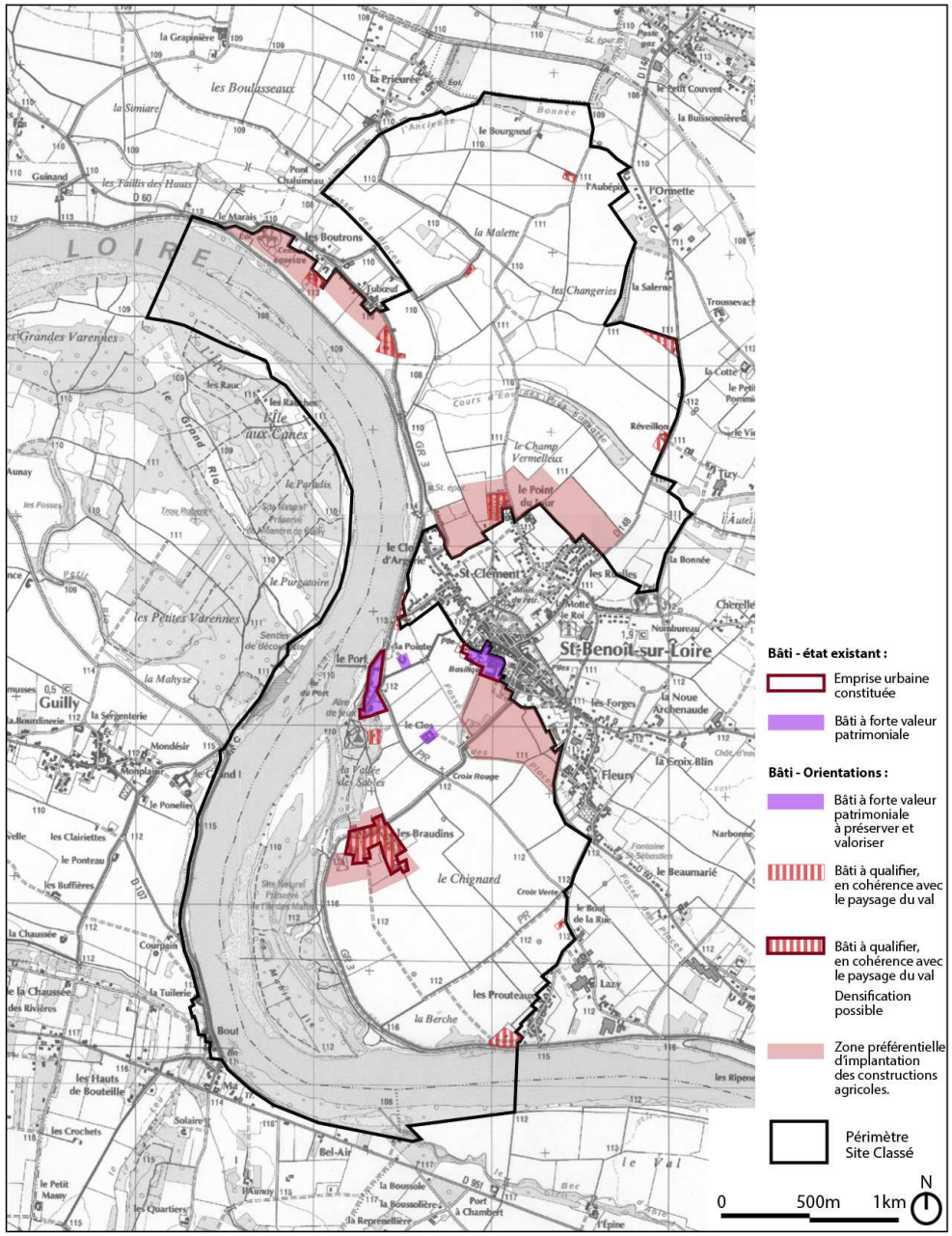

ACTIONS SUR LES ZONES BÂTIES ET LES CONSTRUCTIONS

Préconisations générales

o Maitriser le développement urbain et définir une limite aux zones bâties

- **Proscrire toutes nouvelles implantations d'habitation en dehors des enveloppes urbaines existantes** et **privilégier une densification** et une requalification du tissu urbain existant : construction dans les dents creuses, réhabilitations, rénovations…
  (voir carte : « Bâti à qualifier » et « Densification possible »).
- **Veiller à la cohérence avec le PPRI** qui impose des règles strictes de développement urbain. (voir Les Outils)

o Reconstituer une « frange urbaine », limite entre le village, les hameaux et les zones agricoles

- **Créer un espace de transition progressif entre les vastes espaces ouverts agricoles et l'urbanisation.** Les franges urbaines feront l'objet d'un traitement visant à éviter l'effet de rupture entre les lisières d'urbanisation et les espaces naturels ou agricoles adjacents.
  Sur cette frange, dans ou en limite de parcelles construites, implanter une bande plantée type haies « libres », ou « champêtre ».
  Les haies ainsi installées ne devront pas porter atteinte aux vues sur la basilique (hauteur maximale de 4m / 4,5 m, 2m en limite de propriété)
- Inscrire des zones en réserves foncières pour **créer, ou conforter, une « ceinture jardinée et agricole »** comprenant cheminement, fossés (récupération des eaux pluviales et de ruissellement des zones construites), plantations (maraîchage, verger, vignes, haies brise vent…).
  (Voir les principes de la ceinture jardinée et agricole dans le chapitre : Agriculture et Bâtiments Agricoles)

o Assurer l'insertion architecturale des bâtiments existants et des rénovations

- **S'inspirer du règlement de l'AVAP concernant les constructions et restaurations** pour étendre les principes à l'ensemble du territoire communal de Saint-Benoît, et confirmer une cohérence de traitement sur l'ensemble du secteur. (voir Les Outils)
- **Vérifier la compatibilité des hauteurs entre les nouveaux bâtiments et les constructions existantes.** Ces nouvelles constructions ne devront pas nuire aux points de vues sur la basilique.
- ***Inciter le maître d'ouvrage à missionner une équipe de concepteurs*** *(architecte et paysagiste) pour tout projet. A défaut, prévoir une contact préalable avec le CAUE et les services de l'État pour identifier les enjeux particuliers du site.*

- **Porter une attention particulière aux volets paysagers des Permis de Construire.**
  « Indépendamment de l'architecture du bâtiment, son implantation par rapport à la voirie, à la configuration du terrain et à la végétation existante, revêt une grande importance. Les clôtures, les murs limitrophes et la végétation doivent aussi être traités avec la plus grande attention et considérés comme formant partie d'un tout. Le volet paysager doit faire prendre conscience au pétitionnaire que la prise en compte du paysage ne s'arrête pas aux limites de son terrain. »
  (Val de Loire, patrimoine mondial - Plan de Gestion)
- **Une architecture contemporaine dans un site classé ?**
  En matière d'architecture, il est souvent plus intéressant de travailler sur des formes contemporaines que de plagier l'existant au risque de tomber dans le pastiche. « L'architecture en val de Loire est un élément fort du paysage et du patrimoine, l'architecture contemporaine doit prendre toute sa place, perpétuant ainsi une continuité historique. Cette architecture devra concilier les contraintes d'intégration des bâtiments neufs avec le patrimoine existant, tout en évitant la mauvaise copie. »
  (Val de Loire, patrimoine mondial - Plan de Gestion)

Palettes de matériaux, couleurs - Recommandations

- S'inspirer du bâti ancien pour définir les volumétries, les matériaux et les couleurs s'insérant le mieux dans le paysage du val. (voir chapitre correspondant du rapport de présentation)
  Les matériaux nouveaux, s'ils permettent toutes les possibilités doivent se combiner avec les éléments d'architecture traditionnels préexistants aussi bien en termes de volumétrie que de couleur et d'aspect général.
- Allier des matériaux traditionnels à d'autres plus contemporains.
- Les couleurs : éviter l'utilisation de couleurs criardes ou trop claires sur de grandes surfaces, préférer des teintes éteintes, des couleurs mates s'intégrant bien dans le contexte.
- Assurer la cohérence des clôtures édifiées par les particuliers en limite de parcelles :
  La plupart des clôtures, souvent issues de l'industrie, banalisent les paysages. Préférer des matériaux qui se patinent tel que le bois ou les enduits à la chaux, les peintures sombres et sobres, en évitant les couleurs trop claires ou criardes. Privilégier un traitement végétal des clôtures du type haies « libres » de hauteur moyenne, éviter les persistants.

Sur l'ensemble de ces points, le porteur de projet pourra utilement se référer au règlement de l'AVAP.

Les outils

Dans le cadre du PLU - Plan Local d'Urbanisme

Texte issu du document : Val de Loire, patrimoine mondial - Plan de Gestion – Référentiel commun pour une gestion partagée (troisième partie : orientations pour une gestion partagée)

*« - **Utiliser le PLU pour valoriser le patrimoine bâti du Val de Loire, et maîtriser son évolution***
Le PLU offre plusieurs outils pour assurer la protection et la valorisation du patrimoine bâti ligérien :

- L'article L123-1-5 du code de l'urbanisme permet d'« identifier et de localiser les éléments de paysage et de délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à re-qualifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ». Les éléments de paysage concernés sont signalés sur les documents graphiques du PLU, et chaque article du règlement peut inclure des dispositions visant spécifiquement leur préservation ou leur mise en valeur. Le recours à l'article L123-1-5 doit être précédé d'une étude paysagère de qualité dans le cadre de l'état initial de l'environnement du PLU.

- Le règlement du PLU permet d'encadrer l'implantation, la volumétrie et l'aspect extérieur des constructions nouvelles ou réhabilitées. L'aspect extérieur des constructions relève ainsi de l'article 11 du règlement, qui peut édicter des règles plus ou moins précises selon les enjeux identifiés. A défaut de règle précise, l'article 11 peut mentionner que l'aspect extérieur des constructions devra respecter les dispositions de l'article R111-21 du code de l'urbanisme, qui permet de refuser un permis de construire -ou de le soumettre au respect de prescriptions spéciales- si la construction, par son architecture, ses dimensions ou son aspect extérieur est de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants. Dans ce cas, il importe que la spécificité du « paysage culturel vivant » du Val de Loire soit prise en compte par le service instructeur de la demande de permis (commune ou services de l'Etat).

- En complément du plan de zonage et du règlement, et en cohérence avec les orientations générales inscrites dans le PADD, des orientations particulières d'aménagement peuvent figurer dans le PLU sous forme graphique ou écrite. Elles fixent les principes de composition spatiale des secteurs à aménager, à mettre en valeur ou à réhabiliter. Les orientations d'aménagement peuvent notamment prescrire la préservation de perspectives remarquables ou de cônes de vue sur un élément remarquable du patrimoine bâti ou paysager.

***- Réaliser une étude paysagère détaillée, préalablement à l'élaboration de chaque SCOT et PLU**.*
Cette étude à intégrer dans l'état initial de l'environnement du PLU doit être réalisée à l'échelle intercommunale -ou du moins prendre en compte les grandes caractéristiques du paysage à cette échelle- afin de garantir la cohérence des choix d'aménagement effectués par plusieurs communes limitrophes. Elle doit impérativement embrasser les deux rives de la Loire pour traiter de la réversibilité des vues et des perspectives transversales. La DREAL Centre propose un cadrage méthodologique pour la réalisation de cette étude paysagère dont la mutualisation au niveau intercommunal sera recherchée, ce qui permettra notamment de réduire les surcoûts générés par cette approche. Même si leur territoire excède l'emprise UNESCO, les SCOT doivent également disposer d'une étude paysagère qui caractérisera notamment l'articulation du paysage du Val avec celui du reste du territoire. »

L'AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

L'AVAP est une servitude d'utilité publique. Elle se substitue aux périmètres de protection des monuments historiques, et doit être annexée au PLU.
Le diagnostic qui fonde les objectifs de l'aire doit prendre en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du PLU. Le rapport de présentation de l'aire justifie la compatibilité des objectifs de protection et de développement durable avec le PADD du PLU. L'AVAP ne peut être créée que si le PLU a été mis en compatibilité avec ses dispositions.

L'AVAP comprend un rapport de présentation et un règlement. Ce dernier est composé de documents graphiques et de règles qui portent sur le volume, la qualité architecturale des constructions nouvelles ou les aménagements des constructions existantes, la conservation ou la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains, l'intégration architecturale et l'insertion paysagère des constructions, ouvrages, installations ou travaux visant à l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie, comme à la prise en compte d'objectifs environnementaux.

« La création d'une AVAP n'a aucun effet sur l'application des servitudes de sites classés dans lesquels les demandes d'autorisation de travaux sont soumises à déclaration ou à autorisation au titre du code de l'environnement ».
(AVAP – Guide pratique, Livret II – Ministère de la Culture et de la communication – 2012)

ACTIONS SUR LE TOURISME ET LES PARCOURS DE DÉCOUVERTE

Constat :

- Un réseau déjà existant de parcours proposant différents modes de déplacements: Loire à vélo, chemins de randonnées, réseau routier.
- Des parcours de découvertes identifiés comme remarquables et offrant des perspectives intéressantes vers la basilique,
- Une volonté d'augmenter la venue des visiteurs et des touristes qui génère des besoins nouveaux en termes de flux, de stationnements, d'aménagements, etc…

Effets :

- Aménagements existants peu valorisés, réalisés au « coup par coup », peu en rapport avec la valeur patrimoniale du site : matériaux hétéroclites et ordinaires, signalisation inexistante ou peu qualitative…

Rappel des Objectifs :

- Valoriser les itinéraires de découverte

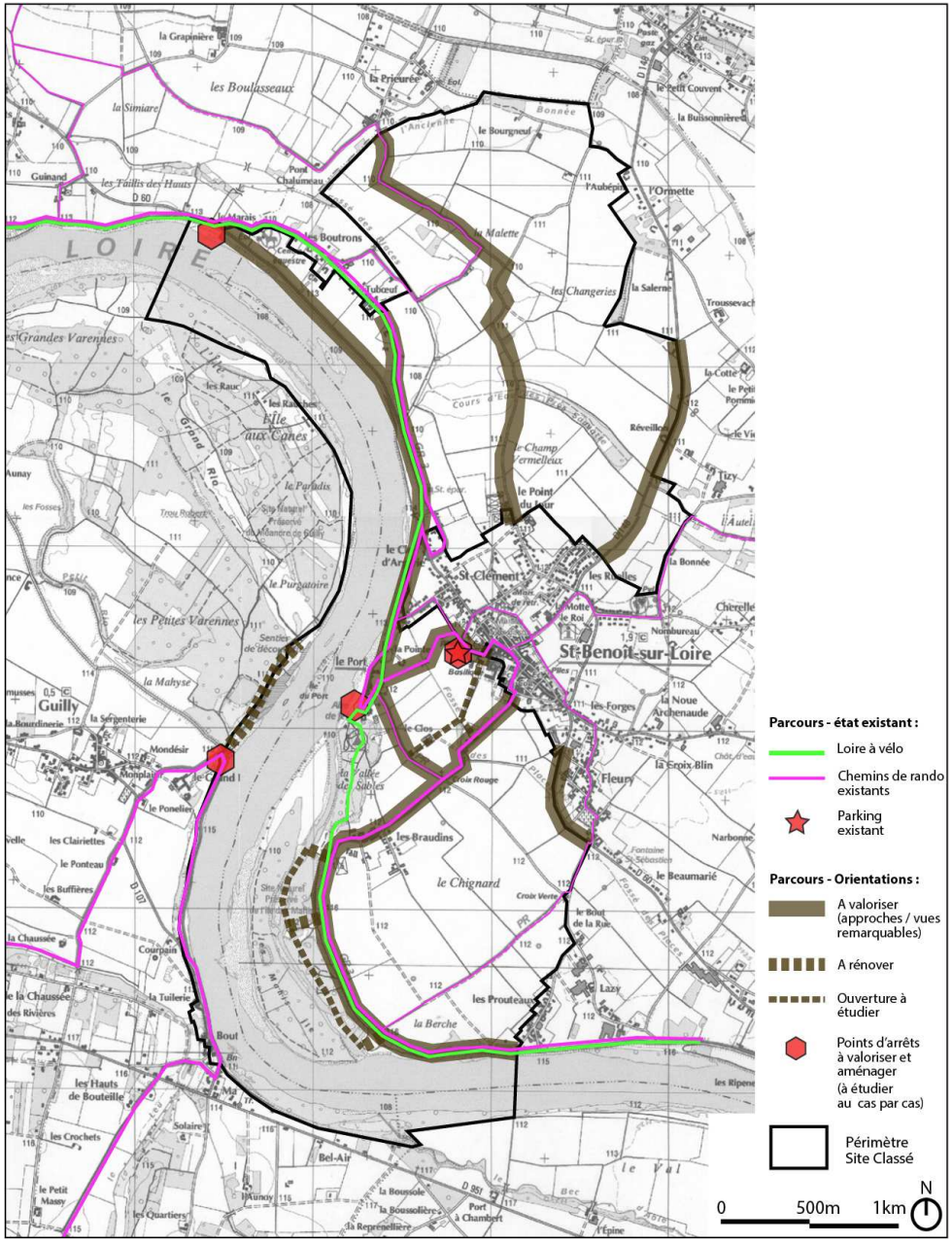

ACTIONS SUR LE TOURISME ET LES PARCOURS DE DÉCOUVERTE

Préconisations générales

o Créer de nouveaux parcours de découvertes présentant la diversité du site

- **Associer « tourisme de nature » et « tourisme patrimonial »** en affirmant et affichant les principes de développement durable dans tous projets touristiques (préservation et valorisation de la biodiversité, aménagements discrets et respectueux, utilisation de matériaux naturels…)
- **Rendre possible la découverte du patrimoine naturel** en ouvrant de nouveaux parcours dans les espaces naturels des méandres (Ile aux Canes et Ile des Mahis…), sous condition de canaliser la fréquentation, de privilégier les activités encadrées de la médiation de la nature, et de prévoir des aménagements légers et respectueux, en liaison avec le gestionnaire des lieux.
  « Il est inconcevable que le développement du tourisme de nature se fasse au détriment de la qualité et des caractéristiques des sites, notamment les plus fragiles. » (Val de Loire, Patrimoine Mondial – Plan de Gestion)
- **Affirmer l'identité rurale et agricole comme une composante essentielle du site** en permettant une compréhension et une découverte du monde agricole : gites à la ferme, visites d'exploitations, ventes de produits… Cela implique une valorisation et une exemplarité de cette filière, avec une implication et une mobilisation des agriculteurs et/ou maraichers.

o Rénover l'aménagement des parcours existants et des zones d'accueil

- **Scénariser les parcours en les ponctuant d'événements** : ouverture de vues, découverte du petit patrimoine, rendre possible quelques arrêts ponctuels sur les perspectives emblématiques, positionnement de petits panneaux pédagogiques peu prégnants dans le paysage sur des points particuliers …
- **Valoriser et porter une attention particulière au petit patrimoine** : les croix des chemins, les fontaines, les pierres, marques sur les murs, etc…
- **Assurer l'insertion paysagère des divers aménagements touristiques et des zones d'accueil du public.** L'emplacement des zones de stationnement sera étudié avec soin et les aménagements liés devront limiter l'impact visuel des véhicules.
- **Les aménagements sur les ouvrages liés à la navigation fluviale feront l'objet d'une attention particulière** (Port de St-Benoît, port de Bouteille à Guilly, levées…). Ces ouvrages et leurs espaces de proximité, sont des éléments spécifiques de la VUE UNESCO qui devront bénéficier d'actions de restauration et de protections adaptées et être traités avec soin.
- **Le camping du port :** Interdire toutes mises en place d'habitation légère de loisir (HLL) ou de résidence mobile de loisirs (mobil-home).
- **L'aire de jeux** devant l'accès du camping : éviter un sur-aménagement, et étudier une meilleure intégration des équipements en cas de renouvellement.

Palette de matériaux, signalétique … - Recommandations

- **Proposer des mobiliers urbains et une signalétique homogène et discrète** : assurer l'homogénéité des matériaux et formes du mobilier urbain et signalétique sur l'ensemble du site classé.
- **Positionner la signalétique** aux points stratégiques du site : entrées principales du site classé, points d'arrêts spécifiques, zones d'accueil… rechercher l'intégration paysagère.
- **Matériaux :**
  Rechercher la sobriété, la simplicité des matériaux. Privilégier les matériaux naturels et locaux.
  Éviter les couleurs trop vives, ou trop claires.
  Préférer les sols stabilisés pour les cheminements doux, éviter les revêtements trop artificiels et les enrobés noirs ou colorés.

Illustrations / Zoom sur… (un exemple d'aménagement possible)

Le parking proche école et basilique

Un parking public est accolé à l'école. Il est utilisé par les parents d'élèves aux entrées et sorties scolaires et aussi par les visiteurs de l'abbaye.

Une requalification du parking (choix des matériaux, accroche avec le paysage agricole, choix de végétaux) apparaît possible pour réduire l'impact visuel des véhicules depuis la levée et les espaces agricoles.
La plantation d'une haie ne devra pas impacter les cônes de vue sur la basilique.

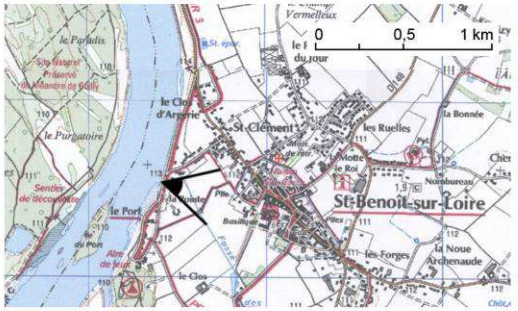

A - Impact visuel du parking - centre bourg - depuis la levée (Loire à vélo et GR3). *(Etat actuel)*

B - Atténuation de la perception des véhicules stationnés par la plantation de haie.
Création d'un socle végétal *(Simulation)*

ANNEXES

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE VU PAR LES ÉCRIVAINS

LE PPRI

LES DOCUMENTS D'URBANISME

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE VU PAR LES ÉCRIVAINS

Plus que les peintres ou les illustrateurs, ce sont les écrivains qui ont su exprimer toute la force et la majesté du paysage de Saint-Benoît-sur-Loire.
Les géographes, bien sûr, ont été conquis par l'extraordinaire ampleur du Val, du fleuve et de ses méandres (Paul Vidal de la Blache ou Roger Dion). Les historiens aussi furent subjugués par la basilique, sa tour-porche et ce lieu chargé de mémoire. Mais ce sont les poètes qui ont le plus justement décrit les liaisons entre la terre, l'eau et les hommes, ainsi que la spiritualité qui émane du site.
Parmi ceux-là, nous retiendrons particulièrement Maurice Genevoix et Max Jacob qui entretenaient une relation particulière et intime avec ce lieu. Le premier dépeint singulièrement le paysage, la force du fleuve, le travail de la terre, les personnes ; le second, plus mystique, révèle les liens subtils et sensibles entre le site et sa foi en Dieu.

« Les molles croupes de Sologne d'un côté, et de l'autre les terrasses de sable rougeâtre de la forêt d'Orléans s'écartent ; dans ce cadre agrandi la Loire dessine de larges courbes entre les digues ou turcies qui l'enserrent. Partout l'alluvion qu'elle a déposée, la laye bienfaisante, s'étend. La culture a pris possession de ces alluvions et les a victorieusement disputées aux crues
Des terres de labour, à la glèbe luisante et onctueuse, donnent le secret de l'abondance précoce qui y attira les populations, créa un foyer de travail humain, fixa un centre historique. Entre les régions ingrates qui couvrent le fleuve au nord et au sud, c'était comme une oasis de fertilité.
Ce val parmi ceux qu'arrose la Loire, semble la contrée qui fut le plus tôt aménagée, purgée de marécages, dépouillée de bois, protégée contre les reprises du fleuve. […] La masse de l'église de Saint-Benoît, en belle pierre de Nevers, domine, écrase presque, champs, maisons, et villages. Bâtie sur l'emplacement d'un établissement romain, l'église bénédictine de l'ancienne abbaye de Fleury évoque les grandes écoles carolingiennes, l'ancienne richesse et la fleur de civilisation née en pleine barbarie grâce à cette richesse. Le vieux capétien qui dort sous les dalles du chœur témoigne à sa façon que pendant une assez longue période, ce fut-là, entre Gien et Orléans, que parût se fixer le centre de notre histoire.»

Paul Vidal de la Blache (1845-1918) - Géographe.
Il est aux origines du développement de la géographie en France. Il fondera la revue *Annales de Géographie* (1891), publiera *l'Atlas d'Histoire et de Géographie* (1894) et initiera à partir de 1910 *La Géographie Universelle*.

« C'est à la vertu de l'alluvion fluviatile qu'il faut attribuer l'antique opulence rurale dont témoignent, autour de la fameuse abbaye, les substructions romaines dissimulées sous les labours, et l'importance des souvenirs et vestiges carolingiens. Car les terrains mous et humides qui environnent ici la vallée ne se prêtent pas à la formation de ces coteaux de vignobles qui, dans les pays de roche saine, représentent un élément de richesse souvent plus important que la plaine alluviale elle-même. Il ne reste, pour faire contraste avec les solitudes de l'arrière-pays, que la riche et grave campagne au milieu de laquelle s'élève l'église abbatiale de Saint-Benoît. Nulle part la plaine alluviale de la Loire n'affirme davantage son caractère de région naturelle et ne mérite mieux de recevoir une appellation spéciale ; il n'est pas étonnant que le nom de "Val de Loire" ait pris naissance en ce lieu."

"C'est parmi les plus sombres paysages du Bassin parisien méridional que la coulée d'alluvions couverte de cultures précieuses décrit son ample courbe de clarté"

Roger Dion (1896-1981) - Géographe et historien.
Dès sa thèse, il s'intéresse au Val de Loire. Son œuvre témoigne de son intérêt pour ce territoire et pour les paysages ruraux : *Le Val de Loire. Etude de Géographie, Essai sur la formation du Paysage Rural Français, Le Paysage et la Vigne…*

« La clarté d'aujourd'hui, la lueur verte du blé qui lève, les chants d'alouettes qui fusent de chaque motte redisent la joie, la sécurité, l'abondance. Il a fallu ces flots déchaînés, ces digues rompues, ces tocsins d'épouvante pour que ce val devînt le Val d'or, le val "fleury" de Saint-Benoît, au cœur du Pré carré français. » (M. Genevoix)

« Saint-Benoît pour moi, c'est Saint-Benoît-sur-Loire. Jamais je n'en verrai la flèche qu'à la même courbe du grand fleuve, ample, lumineuse, embrassant de son double miroir l'étrave d'une île à verdiaux. Guinand, Moque-Souris, les Boutrons, l'île aux canes, autant de lieux-dits bien vivants que rallie son glorieux clocher. Longtemps avant d'avoir été ému par sa grâce architecturale, sa spiritualité toute chargée de mémoire humaine, son image s'est mêlée pour moi à l'élan même de l'enfance, à l'allégresse des libres étés.

Des hommes ? Il y avait les pêcheurs « de métier », leurs bachots plats, noirs de goudron, qu'ils menaient la bourde à l'épaule, le ruissellement de leurs nasses émergeantes où sautaient les barbillons dorés. Il y avait les vieux mariniers, derniers témoins d'une race aujourd'hui disparue (…) le port de Saint-Benoît aussi, la maison du passeur qui croyait aux sorts « dur comme fer », aux plumes de poules noires dans la couette, à la miche posée à l'envers. Le sable de la grève montait jusqu'au seuil des maisons, pour la plupart abandonnées. Pas d'autre bruit que la houlée des pins, le soupir des surgeons ou le friselis du flot, et parfois, aérien, mystérieux et puissant, le chant du câble qu'émouvait dans le ciel le vent de galerne en voyage, ou peut-être, montées vers lui par les piles d'amarrage, l'éternelle poussée du courant.

Le bourg est un peu à l'écart, derrière l'abri de ses levées herbues ; si doucement quiètes naguère, loin de la route nationale où klaxonnent les automobiles, et du chemin de fer, où d'ailleurs les trains ne passent plus. On s'y rendait en break. On nouait la bride du cheval à un anneau de fer scellé dans le mur de l'auberge. La basilique était en face, derrière les arbres d'un mail rustique. (…) »

« Nous, les champs, les chemins, les maisons, et même nous, les petits bois-taillis qui drageonnent de nos pousses neuves, nous avons mille et mille années. Mille et mille fois, sous le soc des charrues, nous avons vu nos mottes verser, poudroyer au glissement de la herse, s'aplanir sous le rouleau. Cet attelage qui cahote là-bas, il est comme nous sans âge ; comme la fumée légère qui flotte sous ce toit de tuile, comme le troupeau de vaches qui chemine sur la levée ; maisons des hommes, troupeaux des hommes, chemins et terres des hommes où maintenant les javelles s'alignent, où les pampres vont bientôt rougir. Ces boqueteaux ? Juste ce qui convient pour l'atelier du charron, du menuisier, pour le merrain du tonnelier, pour l'âtre. Rien n'est en trop, mais rien ne manque. Jusqu'aux lointains déliés et bleuâtres qui encerclent notre horizon, tout ici porte le signe de l'homme, tout est à la mesure de sa sagesse, de son courage et de son art de vivre. »

L'avion virait : le fleuve, sous la lumière oblique, déployait une courbe nouvelle, la plus exquise et comme la plus tendre. Et c'est alors que je vis se lever, agrafant sa double croix latine et la flèche de son clocher à cette campagne des hommes, patiemment ourdie et tissée, souple et légère comme un manteau de soie, la basilique de Saint-Benoît. Elle aussi, elle d'abord, elle était à sa juste place, blanche, bleue, allègre d'une jeunesse que dix siècles n'avaient point fanée, paisible, assurée, rayonnante – de toute sa présence signe de l'âme, offrande au ciel, élévation. »

(Texte issu de Du Haut du Ciel Saint-Benoît-sur-Loire – Une Abbaye, Un Village (2002) Edition Renaissance de Fleury.)

Maurice Genevoix (1890-1980) - Romancier et poète, académicien.
Il passera son enfance à Chateauneuf-sur-Loire et entretient un lien intime avec ce territoire ; il relatera ses souvenirs dans de nombreux de ses écrits inspirés notamment de Sologne et du Val de Loire.
Mobilisé en 1914, il témoignera aussi de la guerre dans plusieurs récits : *Ceux de 14, Sous Verdun, Nuit de Guerre…* Blessé et malade, il retournera dans le Val de Loire, à Saint-Denis-de l'Hôtel (à l'Ouest de Châteauneuf). Il écrira alors son roman le plus célèbre : *Raboliot* qui sera Prix Goncourt en 1925, mais aussi d'autres livres suggérés par ces paysages, tel que *Au Cadran de Mon Clocher, Rémi des Rauches, La Boite à Pêche, La Loire et les Garçons…*

« Qui a vu la Loire en hiver sans éprouver quelque angoisse devant ce flot puissant dévalant à vive allure entre ses rives perdues dans la brume ?
Il y avait naguère à Saint-Benoît, au lieudit Le Port, un passeur qui assurait un service régulier. Quand on se trouvait sur la rive gauche, du côté de Guilly, il fallait appeler l'homme qui ne consentait pas toujours à se déranger, surtout si l'eau était mauvaise.
Max a peut-être assisté à la scène. En tout cas, il perçoit vivement la désolation qui règne au bord du fleuve, où seuls demeurent sur les iles – « grasses langues de vivre vaines » - quelques boqueteaux de saules immobiles.
La Loire devient alors le fleuve frontière entre la terre et le ciel – Styx redoutable ou Achéron -, et le passeur, le nocher des Enfers. Mais sur l'autre rive se dresse la basilique de Saint-Benoît. Et le pécheur sait la présence symbolisée par une charmante statuette du XIV^e^ siècle, de la « T.S. Vierge altissime et bonne ». Max qui craint « les étangs glacés où sa lâcheté avouée risque de le plonger », ces paysages désolés à l'idée desquels son « âme est triste jusqu'à la mort », est encouragé par cette espérance et cet amour.
« Sainte Vierge, je serais devant vous et devant votre fils… ». Alors, pourquoi avoir peur ? Il faut « passer ».
- « Qui sentirait gel ou mésaise
Sur le flot qui mène à Jésus ? »

(**Père Jean Voisine** – Introduction au poème « A la vierge de Saint-Benoît-sur-Loire » - Revue Renaissance de Fleury 48 - 1963)

« J'attends la paix du soir dans tes plaines fertiles,
Orléanais ! Faucille oubliée sur les champs
La Loire est l'éternel emblème des durs travaux d'Adam. »

« Saint-Benoît-sur-Loire n'est pas un paysage pittoresque, et je me souviens que, lorsque j'y demeurais, mes visiteurs s'étonnaient que j'aie choisi une plaine aussi dépourvue d'agréments pour y vivre : une plaine à perte de vue, coupée de maisons, de bouquets d'arbres, une plaine à moissons et à légumes.
Je répondais qu'il y a autre chose que la ligne dans la beauté, que la couleur et la lumière dans les paysages : il y a l'esprit. Or l'esprit règne au-dessus de Saint-Benoît. On le sent dès les premières maisons de la ville. On ne le sent pas au-delà. Peut-être n'y a-t-il que les prédestinés qui puissent sentir cet esprit-là ? Les endroits de la terre qui sont comme une église sont très rares. »

Max Jacob (1876-1944) - Poète, romancier, essayiste et peintre.
Après une enfance en Bretagne il viendra à Paris et s'installera à Montmartre où il aura pour amis Picasso, Braque, Matisse, Apollinaire ou Modigliani.
Juif de naissance, il se converti au catholicisme et se retirera à Saint-Benoît-sur-Loire où il vivra plusieurs années de vie quasi-monastique.
En 1944, il sera arrêté par la gestapo. Malgré les interventions de ses amis Jean Cocteau ou Sacha Guitry, sera déporté au camp de Drancy, où il mourra d'une pneumonie.
Il est enterré au cimetière de Saint-Benoît-sur-Loire, dans le hameau de Fleury.

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI)

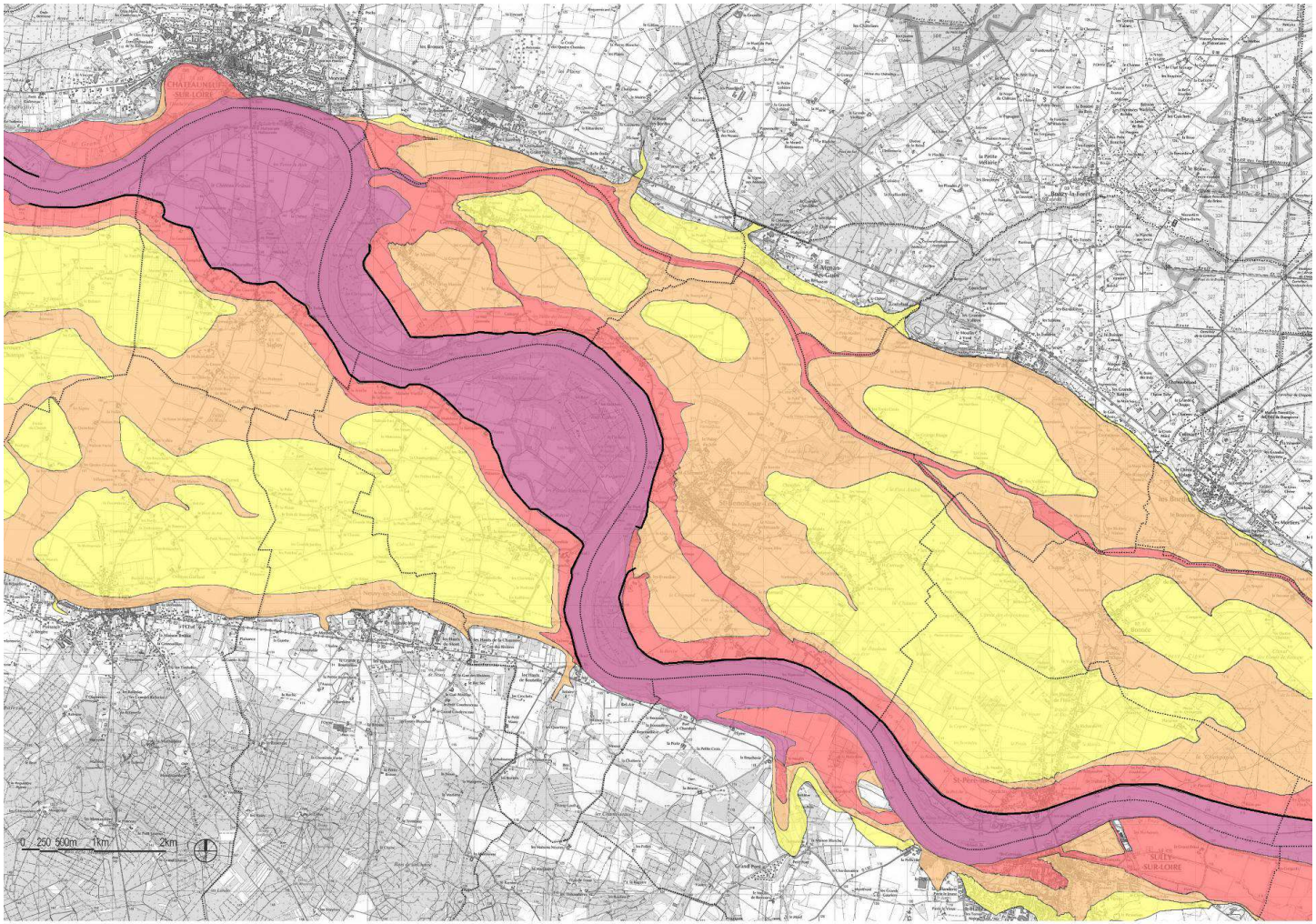

Cartographie du PPRI

Le bassin géographique et la constitution géologique de son bassin versant font de la Loire le plus irrégulier des fleuves de France Certaines zones du territoire sont « inondables » et soumises aux contraintes édictées par le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI). Le PPRI est une servitude d'utilité publique et doit, à ce titre, être annexé aux documents d'urbanisme des communes concernées.
Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) sont des documents réglementaires visant à interdire ou à limiter les nouvelles constructions en zone inondable. Sur la Loire, la cartographie des zones inondables du PPRI a été réalisée à partir de connaissances historiques des plus grandes crues connues (laisses de crues passées) dites Plus Hautes Eaux Connues.

Les PPRI en vigueur sur notre aire d'étude sont :

Le PPRI du VAL DE SULLY
Il a été approuvé le 08/10/2001.
Il s'applique à l'ensemble des zones inondables de la Loire au niveau du val de Sully, du val de Bonnée (également désigné val d'Ouzouer ou de St Benoît) et du val de Pierrelaye.
Il concerne les communes de Sully-sur-Loire, Lion-en-Sullias, St Aignan-le-Jaillard en rive gauche de la Loire ; et de St-Benoît-sur-Loire, St Père-sur-Loire, Bonnée, Les Bordes, Bray-en-Val et St Aignan-des-Gués, en rive droite.

Le VAL D'ORLEANS AMONT
(En cours de révision)
Il concerne les communes de Guilly, Sigloy, Ouzouer-les-Champs, Jargeau, Darvoy, Férolles, Sandillon sur la rive gauche ; et Germigny-des-Prés, St Martin-d'Abbat, Châteauneuf-sur-Loire, St-Denis de-l'Hôtel, Mardié, Bou sur la rive droite.
Notre aire d'étude porte sur l'extrémité Est du PPRI et concerne uniquement la commune de Guilly.

Le VAL de ST BENOIT ou d'OUZOUER

Situé en rive droite de la Loire, le val d'une superficie de 6600 ha s'étend sur une longueur de 22km, d'Ouzouer-sur-Loire à Châteauneuf-sur-Loire. Sa largeur moyenne est d'environ 3km (élargissement jusqu'à 5km).
Le réseau hydrographique du val est constitué par la Bonnée et ses affluents (descendant en grande partie de la forêt d'Orléans).
La Bonnée est canalisée sur la plus grande partie de son cours. Elle est protégée contre les remous de la Loire par un petit ouvrage antiretour tout comme son ancien bras, la Ronce. Ces ouvrages jouent leur rôle pour les petites crues, de fréquence inférieure à la décennale.

Les communes de Bonnée, St Benoît-sur-Loire et St Père-sur-Loire sont inondables en totalité. Une partie des communes d'Ouzouer sur Loire, Les Bordes, Bray-en-Val , St Aignant-des-Gués est également vulnérable.

Le PPRI définit deux types de zones :
Zone A, zone inondable à préserver de toute urbanisation nouvelle, pour laquelle les objectifs sont, du fait de son faible degré d'équipement, d'urbanisation et d'occupation :
La limitation d'implantation humaine permanente, La limitation des biens exposés, La préservation du champ d'inondation, La conservation des capacités d'écoulement des crues, La diminution des risques de pollution en période d'inondation. Toute extension de l'urbanisation dans ce secteur est exclue.

Zone B, constituant le reste de la zone inondable pour laquelle, compte tenu de son caractère urbain marqué et des enjeux de sécurité, les objectifs sont :
La limitation de la densité de population, La limitation des biens exposés, La réduction de la vulnérabilité des constructions dans le cas où elles pourraient être autorisées,

Ces zones sont divisées en sous-zones d'aléas.
4 niveaux d'aléas ont été définis à partir de deux critères principaux : la profondeur de submersion et la vitesse du courant. L'aléa très fort se calque sur la zone A et les 3 autres sont répartis sur la zone B :
- Aléa très fort : profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec vitesse moyenne à forte, ou danger particulier : aval de déversoirs, débouchés d'ouvrages, …
- Aléa fort : profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec vitesse nulle à faible, ou profondeur de 1 à 2 mètres avec vitesse moyenne à forte, bande de 300m en arrière des levées.
- Aléa Moyen : profondeur de submersion inférieure à un (1) mètre sans vitesse marquée,
- Aléa faible : profondeur de submersion comprise entre un et deux mètres avec vitesse nulle à faible ou profondeur de submersion inférieure à un mètre avec vitesse marquée.

En rive droite, l'aire d'étude concerne uniquement la commune de St-Benoît, qui est entièrement inondable et présente l'ensemble de ces niveaux d'aléas :
Le lit mineur de la Loire compris entre les deux levées est en zone d'aléas très forts (A4) ; il comprend notamment l'île des Mahis, la vallée des sables (camping). Le hameau du Port est également en A4.

L'aléa fort (3), concerne des espaces agricoles et urbanisés (hameaux de Boutrons, une partie des hameaux de St Clément, des Prouteaux et des Places) situés en bordure de la levée et accompagnant le fossé des Places et La Bonnée.
L'aléa moyen (2), concerne le bourg de St Benoît et celui de Fleury et les espaces agricoles les entourant (Le Chignard, Le Champ Vermelleux, …).
En aléa faible (1), sont concernés : à l'Est une zone urbanisée et agricole (forme de 2 doigts) – Ste Scholastique, hameaux de Beaumont, le Carrouge, Les Charrières - pénétrant dans des zones en aléas 2 ; et à l'ouest une zone vouée à l'agriculture autour du lieu-dit La Malette.

Le VAL D'ORLEANS AMONT
(En cours de révision)

Le PPRI et notamment les règles des aléas sont en cours de finalisation, néanmoins, les dossiers accessibles à ce jour permettent de comprendre les nouvelles zones :
- Lit endigué (qui correspondrait à l'aléa 4 des ancien PPRI),
- Zone de dissipation d'énergie après rupture de digue,
- Zone d'écoulements préférentiels,
- Zone en dehors des écoulements préférentiels (zone à aléas).

Le niveau des aléas serait revu à la hausse : la vitesse d'écoulement semble avoir plus été prise en compte.
Le niveau moyen serait retiré au profil de d'un niveau fort (Vitesse)
Une nouvelle zone est définie, elle correspond à l'espace interne aux digues et est désignée « Lit endigué ».

5 niveaux d'aléas ont été définis à partir de deux critères principaux : la profondeur de submersion et la vitesse du courant :
- Aléa très fort (Vitesse) : profondeur de submersion supérieure à 1 mètre avec vitesse élevée,
- Aléas très fort (Hauteur) : profondeur de submersion supérieure à 2,50 mètres avec vitesse faible à moyenne.
- Aléa fort (Vitesse) : profondeur de submersion inférieure à 1 mètre avec vitesse élevée.
- Aléa fort (Hauteur) : profondeur de submersion comprise entre 1 à 2,50 mètres avec vitesse faible à moyenne.
- Aléa faible : profondeur de submersion inférieure à un (1) mètre avec vitesse faible à moyenne.

Le périmètre d'étude serait positionné en zone « Lit endigué ».

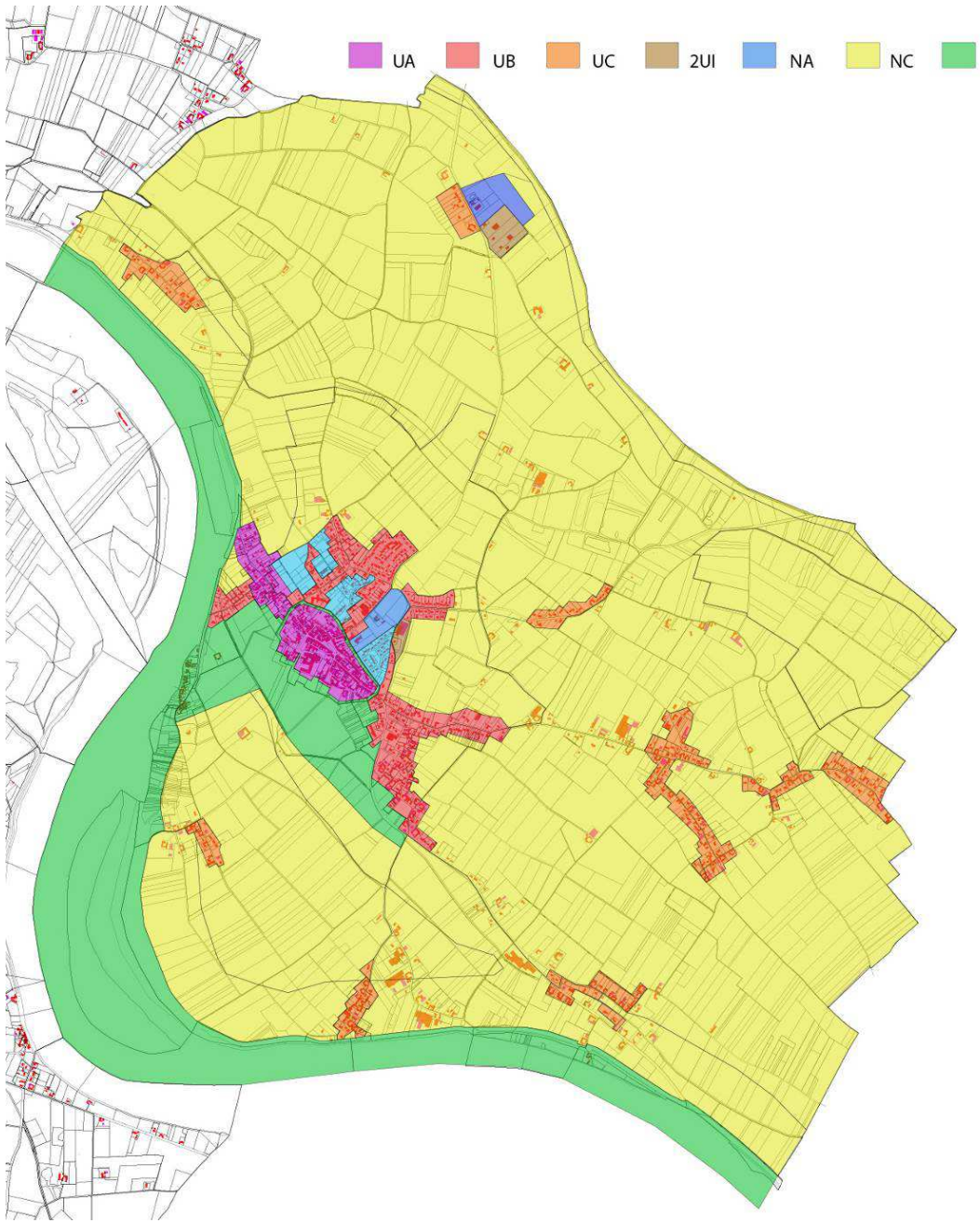

Transcription du ¨POS de Saint-Benoît-sur-Loire

POS de SAINT-BENOIT

La révision du POS a été approuvée le 16 février 1998. La révision simplifiée pour la zone NC a été approuvé le 21 décembre 2009.

La Communauté de Communes Val d'Or et Forêt est le service instructeur en matière d'urbanisme.

La commune a le projet de faire un PLU (Plan Local d'Urbanisme), mais elle attend la finalisation du nouvel PPRI pour se lancer dans l'étude de son nouvel outil de planification ; l'ensemble du territoire communal de Saint-Benoît est en effet inondable

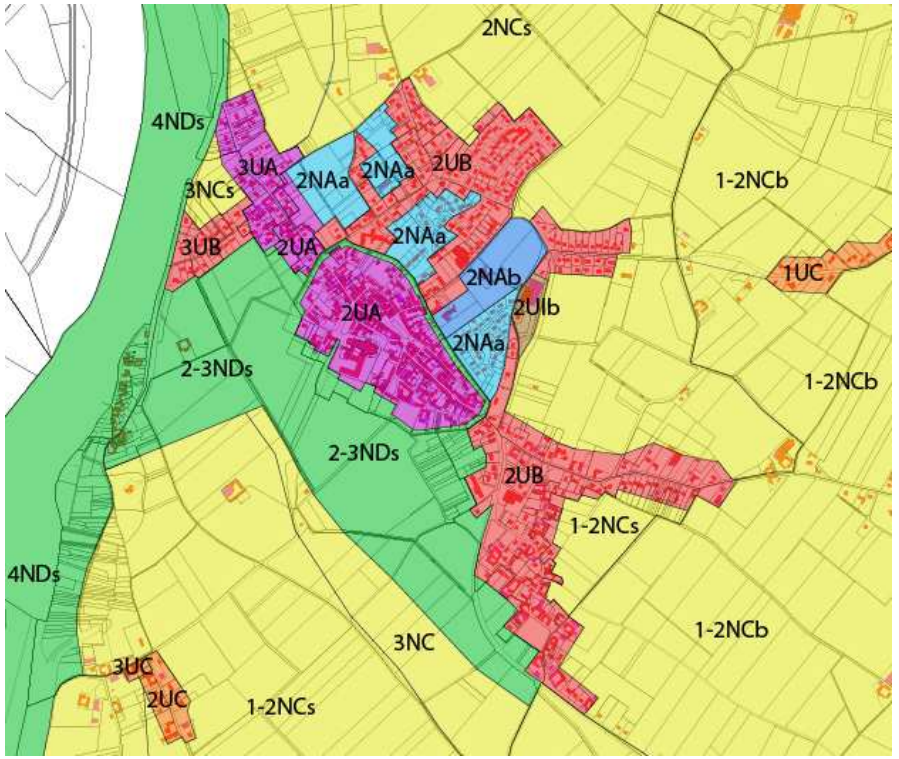

Zoom sur le village

A- Les zones urbaines :

1- La zone UA : centre-ville
Elle est divisée en 2 secteurs 2UA et 3UA (en fonction de l'exposition aux risques d'inondation : moyen et fort) ; et un sous-secteur 2UAa (la reconstruction de bâtiments démolis avant le 19 mars 1996 est autorisée).
Sont admis : les constructions nouvelles à usage d'habitation (plancher du 1er niveau à +0,50m, 2ème étage habitable, pour chaque logements d'immeubles collectifs 1 niveau habitable au-dessus des plus hautes eaux connues), les constructions d'autres destinations sous réserves de ne pas être interdites, les extensions de constructions existantes, les lotissements, les aires de jeux et de sports, les aires de stationnement ouvertes au public, les activités artisanales, les reconstructions.
Quelques prescriptions : Pour être constructible, un terrain doit avoir un accès (permettant desserte d'engin de sécurité et de santé) à une voie + être connecté aux réseaux.
Aspect extérieur : Rappel de l'article R.111-21 du CU – « Le PC peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. » (valable aussi pour UB, UC, UI, NA, NC, ND)
Les clôtures (h maxi 1,8m) devront être ajourées sur les 2/3 au moins de leur surface.
Les arbres existants doivent être préservés au maximum, les surfaces libres doivent être plantées

2- La zone UB : habitat ancien et extensions récentes : vocations habitats, activités et équipements Elle est divisée en deux secteurs 2UB et 3UB (en fonction de l'exposition aux risques d'inondation : aléas moyen et fort).
Sont admis : identique à UA si ce n'est les activités artisanales qui sont interdites.
Quelques prescriptions : en l'absence de réseaux collectifs d'assainissement des eaux usées, le terrain devra être d'au moins 800m2.
Hauteur maxi à l'égout 3,80m qui peut être dépassé pour des gymnases, hangars.
Les clôtures (h maxi 1,8m) devront être ajourées sur les 2/3 au moins de leur surface.
Les arbres existants doivent être préservés au maximum, les surfaces libres doivent être plantées

3- La zone UC : hameaux répartis dans la zone agricole
Elle est divisée en trois secteurs 1UC, 2UC et 3 UC (en fonction de l'exposition aux risques d'inondation : faible, moyen et fort),
Cette zone est destinée à recevoir des constructions avec une faible densité.
Sont admis : cf UB. Pour la zone 1UC un second niveau habitable n'est pas demandé.
Quelques prescriptions : le terrain devra être d'au moins 800m2 pour les construction nécessitant l'installation d'un assainissement autonome.
Les clôtures (h maxi 1,8m) devront être ajourées sur les 2/3 au moins de leur surface.
Les arbres existants doivent être préservés au maximum, les surfaces libres doivent être plantées

4- La zone 2UI : activités de type artisanal ou industriel
Elle est divisée en deux secteurs 2UIa (Secteur de l'Ormette) et 2UIb (Secteur des Forges).
Cette zone est destinée à recevoir des entreprises artisanales et de petits établissements industriels non nuisants, des entrepôts et des bureaux.
Cette zone est en zone inondable, aléa moyen.
Sont admis : installations à usage industriel, de commerce, d'artisanat, classés ou non nuisants ; les constructions à usage de bureaux et de services ; construction à usage d'habitation et leurs annexe (1er niveau à + de 0,50m et 2ème étage habitable). Les aires de stationnement ouvertes au public ; les lotissements à usages d'activités ; sous réserves de précautions particulières, le stockage et la fabrication de produits polluants ; extension des habitations existantes, reconstruction après sinistre des habitations existantes.
Quelques prescriptions : en l'absence de réseau collectifs d'assainissement des eaux usées, le terrain devra être d'au moins 1000m2.
Hauteur maxi 12m, dans le secteur 2UIa hauteur maxi 8,00m.
Les clôtures (h maxi 1,8m) devront être ajourées sur les 2/3 au moins de leur surface.
Les bâtiments industriels doivent être séparés des zones urbaines riveraines par des rideaux d'arbres. Les espaces libres en bordure des voies doivent être traités en EV ou parkings plantés.

B- Les zones naturelles :

1- La zone NA
Cette zone est réservée à une urbanisation future pour l'habitation. Elle est divisée en trois secteurs :

- **2 NAa (réservée à une urbanisation future pour l'habitation)** sur des terrains inondables en aléas moyen,
  Le centre-ville de St Benoît comprend 4 zones 2NAa.
  Sont admis : opérations d'habitat groupé ou de lotissement à usage d'habitation (+ 0,50m, 2ème étage habitable, pour chaque logements d'immeubles collectifs 1 niveau habitable au-dessus des plus hautes eaux connues, terrain d'une superficie suffisante, etc, … Ouvrage d'utilité publique et les ouvrages publics de faible emprise, extension limitée des constructions à usage d'habitation, équipements publics.
  Mêmes réglementations que celles de la zone urbaine 2UB.
- **2NAb (réservée à un aménagement futur pour des activités culturelles et de loisirs)** sur des terrains inondables en aléas moyen,
  Sont admis : opérations d'aménagement à vocations culturelles et de loisirs (terrain de taille suffisante, compatible avec mise en valeur et sauvegarde des perspectives des deux entrées nord de la ville sur les bâtiments de la « Motte Le Roy » ; ouvrages d'utilité publique et ouvrages publics de faible emprise ; constructions à usage d'habitation autorisées dans la zone (avec + 0,50m, 2ème étage habitable) ; équipements publics.
  Mêmes réglementations que celles de la zone urbaine 2UB.
- **2NAi (réservée à une urbanisation future destinée aux activités économiques)** sur des terrains inondables en aléas moyen,
  Sont admis : les occupations et utilisations de sols admises en UI sous réserves d'être réalisées sous la forme de lotissement accompagnés d'équipements nécessaires ; les ouvrages d'utilité publique et les ouvrages publics de faible emprise tels que les pylônes électriques, transformateurs.
  Mêmes réglementations que celles de la zone 2UI.

2- La zone NC : espaces agricoles et de loisirs qui méritent d'être protégés de l'urbanisation ainsi que des bâtiments à usages d'activités (extension est limitée à l'article NC 9). Elle est divisée en deux secteurs :

- 1-2NC (en fonction de l'exposition aux risques d'inondation : aléa moyen et faible)

Sont admis : Les constructions et installations liées directement à l'exploitation agricole et l'extension de ces constructions et installations. Les habitations indispensables des exploitations agricoles sont autorisées (1er niveau de plancher à + 0,50m et un second niveau habitable). Extensions limitées des constructions existantes autres qu'agricoles. Les constructions annexes (abri de jardin, garage) de moins de 25 m2. Les carrières et installations annexes dans le secteur NCa d'au moins 3 hectares. Les terrains de camping et de caravaning saisonniers, les aires de jeux et de sports.

- 3NC (aléa fort) comportant deux sous-secteurs 3NCb et 3NCs (servitude de protection AC 2 des sites),

Sont admis : Les constructions et installations liées directement à l'exploitation agricole et l'extension de ces constructions et installations. Aménagement possible des constructions mais pas en logements. Extensions limitées des constructions existantes autres qu'agricoles. Les constructions annexes (abri de jardin, garage) de moins de 25 m2. Les terrains de camping et de caravaning saisonniers, les aires de jeux et de sports.

Quelques prescriptions communes à 1-2NC et 3NC : Aspect et volumétrie devront respectés le caractère des bâtiments environnant. Emprise au sol : extension 25m2 maxi d'emprise au sol et 30% de leur emprise pour bâtiments d'activités ou public. Hauteur : 4m à l'égout pour bâtiment d'habitation et 12m pour les autres constructions. Les espaces boisés (quadrillage sur le plan) sont classée EBC (soumis au régime de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme).

3- La zone ND

Elle est divisée en deux secteurs :

- 2-3ND (situés à proximités des fossés et dans la perspective de la basilique, de la Motte le Roy)

Elle comporte un sous-secteur 2-3NDs (situé à l'intérieur du périmètre du site inscrit).

En aléas fort à moyen.

Sont admis : les aménagements et la restauration des bâtiments existants compatibles avec le caractère de la zone ; les terrains de campings saisonniers ; les ouvrages d'utilité publique et ouvrages publics de faible emprise sous réserve de leur compatibilité avec la servitude AC 2.

- 4ND (situés en bord de Loire et au-delà des levées)

Elle comporte un sous-secteur 4NDs (situé à l'intérieur du périmètre du site inscrit).

Sont admis : les travaux d'entretien, les surélévations limitées (pour permettre meilleure sécurité), les reconstructions de bâtiments sinistrés (réduire leur vulnérabilité), les constructions nécessaires au fonctionnement des services publics, les abris nécessaires aux installations de pompage pour l'irrigation, l'aménagement et l'extension du terrain de camping existant, les aires de stationnement ouvertes au public.

Aux zones sus-décrites se rajoutent les Espace Boisés à conserver, à protéger ou à créer ; et les **emplacements réservés**.

ELEMENTS BIBLIO, SOURCES DOCUMENTAIRES

- Typologie paysagère de la vallée de la Loire - DIREN Centre –Alain Mazas, Paysagiste DPLG

- Identification des Paysages Emblématiques du Val de Loire dans le Périmètre du Patrimoine Mondial de L'UNESCO - Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG – urbanistes – DIREN Centre – DRAC Centre

- Val de Loire – Patrimoine Mondial – Plan de Gestion

- Plan de Prévention du risque d'inondation de la Valéée de la Loire – Val de Sully – Rapport de Présentation – 2001 – DDE du Loiret

- Saint-Benoît-sur-Loire – 1850-1950, C'était leur vie, c'est notre Histoire - ©Ville de St-Benoît-sur-Loire, Imprimerie Maury, 2000

- Souvenirs Historiques de l'Ancienne Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire - L.A.Marchand, 1838

- Histoire de l'Abbaye Royale de St-Benoît-sur-Loire, par l'abbé Rocher, 1865

- L'Abbaye de Fleury, 14 siècles d'Histoire, 620-2000 - Les Dossiers de Renaissance de Fleury

- Du Haut du Ciel Saint-Benoît-sur-Loire, une Abbaye, un Village - 2002 - Les Dossiers de Renaissance de Fleury

- Max Jacob et la Basilique de Saint Benoît – 2012 - Les Dossiers de Renaissance de Fleury

- Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle – 1875 - Violet le Duc

- Carte archéologique de la Gaule, le Loiret – Michel Provost – DRAC Centre – Service Régional de l'Archéologie du Centre

- Découverte Géologique de la Région Centre – J.C Proust et J.M. Lorain – Edition du BRGM

- La Loire agent géologique - Géosciences N°12 décembre 2010

- La Loire, vallées et vals du grand fleuve sauvage - Ed Delachaux et Niestlé

- La Loire – 303 Arts, recherches et créations N°75

- Atlas des territoires du Val de Loire – Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires

- Le val d'Orléans : dynamiques fluviale tardiglaciaire et holocène, interactions entre les facteurs géodynamiques et anthropiques volume 1 – BRGM

- Livret scientifique, Malle pédagogique sur la dynamique fluviale de la Loire - Stéphane Grivel

- Le guide du patrimoine – Architectures en région Centre – Val de Loire, Beauce, Sologne, Berry, Touraine – Jean-Marie Perousse de Montclos – Ed Hachette Conseil Général du Centre.

- Les maisons du Val de Loire – Annick Stein - Ed : Eyrolles Collection : House Book

Autres sources :

- Covalences – Val d'Orléans

- Centre de Documentation du Service Régional de l'Inventaire – DRAC Centre

- DREAL Centre - www.centre.developpement-durable.gouv.fr

- Atlas des patrimoines – http://atlas.patrimoines.culture.fr

- GEOPORTAIL – www.geoportail.fr

- Site officiel du Conseil général - www.loiret.com

- Site officiel du Val de Loire Patrimoine Mondial - www.valdeloire.org

- http://carmen.developpement-durable.gouv.fr

- Site officiel de l'abbaye de Fleury : www.abbaye-fleury.com

- Bibliothèque Municipale d'Orléans : biblinumerique.bm-orleans.fr

- http://patrimoine-de-france.com/loiret/st-benoit-sur-loire/eglise-abbatiale-saint-benoit-1.php

- http://jean-francois.mangin.pagesperso-orange.fr

- http://www.encyclopedie-universelle.com/abbaye%20de%20fleury.html

- http://www.art-roman.net/stbenoit/stbenoit2.htm

- IGN – Carte topographique TOP 25 – www.ign.fr

- IGN – Photos aériennes anciennes – www.ign.fr

- GOOGLE EARTH – vues aériennes

- Cadastre – www.cadastre.gouv.fr